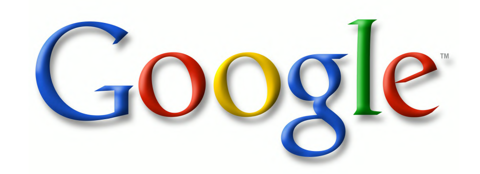


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

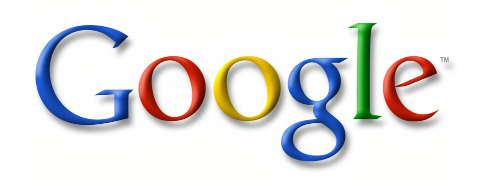
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

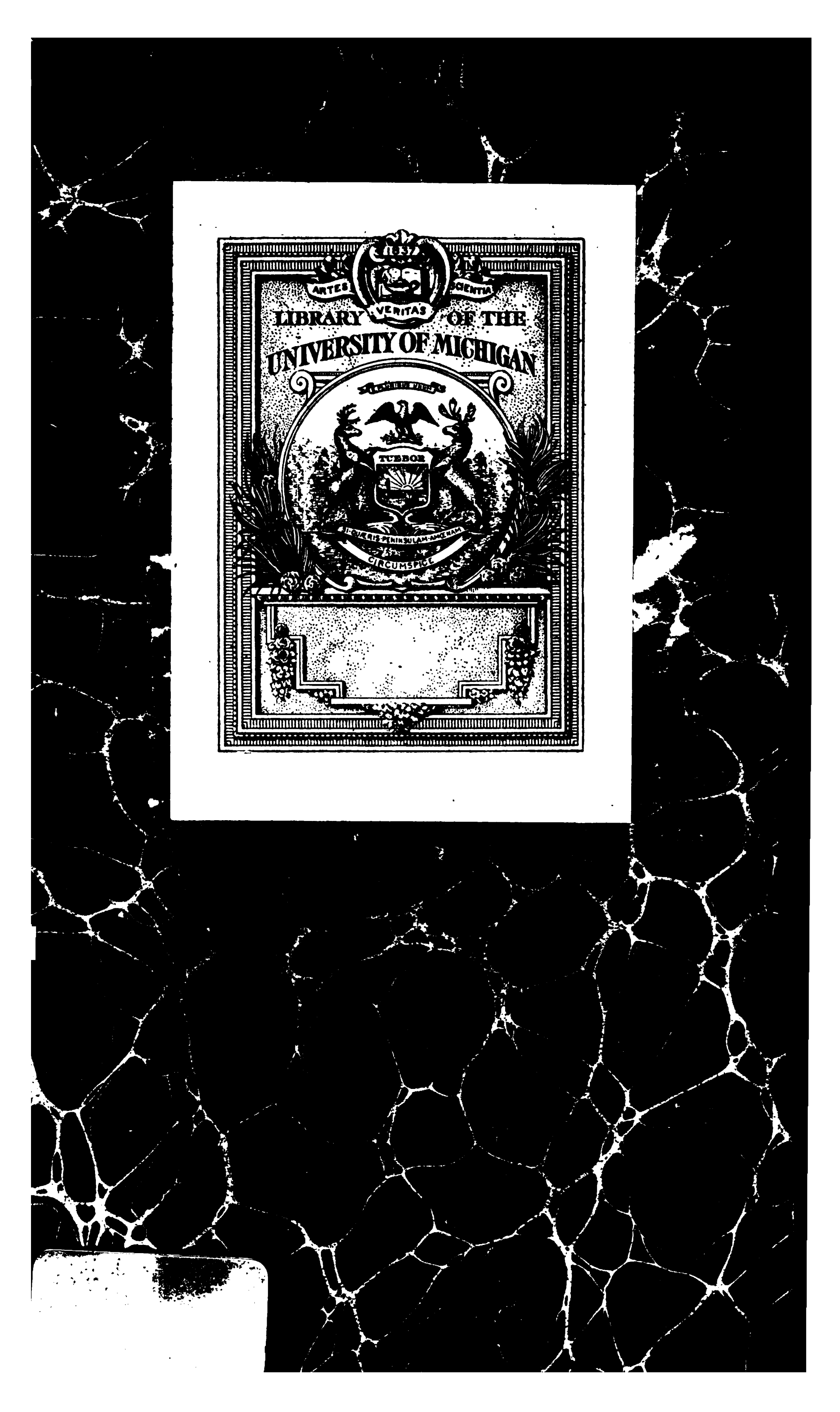
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`


ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE



840.9
S 27 hist

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

A L'ÉTRANGER

Imprimerie de Ch. Lahure (ancienne maison Crapelet)
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

A L'ÉTRANGER

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XVIIe SIÈCLE

PAR

A. SAYOUS

Éditeur des *Mémoires et Correspondance de Mallet du Pan*

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

TOME PREMIER

PARIS

J. CHERBULIEZ, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PLACE DE L'ORATOIRE DU LOUVRE, 6

GENÈVE MÊME MAISON

1853

PRÉFACE.

A toutes les époques de son histoire littéraire, la France se montre à nous entourée d'une ceinture de petites nations ou de grands peuples qui, tout à la fois, prennent part et concourent à son activité intellectuelle. Les uns parlent sa langue, les autres la lui empruntent : tous reçoivent d'elle ou lui envoient à leur tour des écrivains et des idées. Tantôt la France voit arriver chez elle des étrangers qui, en retour de son hospitalité, lui apportent l'originalité de leur esprit, une tradition de principes et une habitude de mœurs qui ont leur influence salutaire : ces colons infusent dans la littérature nationale une part de sang nouveau qui secrètement l'avive ou l'enrichit. Tantôt, au contraire, c'est la France elle-même qui, dans ses convulsions intérieures, rejette loin d'elle ses propres enfants parce que leurs idées, leurs sentiments sont opposés à l'esprit qui règne dans la nation ou au pouvoir qui la gouverne. Réfugiés au loin ou à la frontière de leur pays, ils vivent là d'une existence nouvelle pour eux,

389796

mêlent leur sang à celui de leurs hôtes, et créent ainsi, autour de la France, un autre esprit français. De leurs rangs partent des voix qui n'ont plus tout l'accent de la patrie, mais que la patrie comprend encore.

Ainsi s'est formée avec le temps une littérature française par le langage, étrangère à d'autres égards, mais plutôt en apparence qu'en réalité.

Ce coin du vaste champ des lettres modernes n'a pas échappé, sans doute, à l'attention et aux ingénieux aperçus des critiques qui, de nos jours, ont ouvert tant d'aspects nouveaux dans l'histoire littéraire ; et d'ailleurs si beaucoup des écrivains qui s'y rattachent sont oubliés ou à peu près inconnus, plusieurs jouissent d'une célébrité consacrée. Mais il restait à réunir les annales particulières de cette littérature, à en examiner et à en faire connaître les productions avec une étendue suffisante. C'est là ce que j'ai essayé de faire, me proposant encore de rechercher ce que devient l'esprit français soit lorsqu'il s'est uni au génie étranger en le pénétrant, soit lorsque passant la frontière, il a changé de sol et d'aliment; curieux surtout de constater les effets de cet échange de culture, et de surprendre au passage ces convois mystérieux qui font d'une nation à l'autre un commerce invisible d'idées et de passions, de vie intellectuelle et morale.

Entrevue du seuil, l'entreprise était pleine d'attrait, mais je ne tardai pas à m'apercevoir que les limites du sujet étaient singulièrement indécises pour les premiers siècles de l'histoire littéraire de la France. Où est la France alors, et où n'est-elle pas? Fallait-il suivre les fortunes diverses de tel territoire conquis, perdu, repris encore, ou m'abandonner au hasard de l'opinion commune qui, en fait de gloire, prononce d'autorité et adjuge les patries sans y regarder de bien près? Sans remonter jusqu'à Fortunat, qui était Lombard, et selon d'autres de Ravenne, ni à l'illustre saint Anselme, qui était né au val d'Aoste; Froissard au XIVe siècle, Commines au XVe, en leur qualité de Flamands, étaient-ils de bonne prise et appartenaient-ils légitimement à mon sujet? Je n'aurais point osé prendre sûr moi de retrancher nettement à la France ces deux ancêtres de sa prose. Au XVIe siècle, la question de territoire se présentait sans doute déjà bien simplifiée, et j'entrevoyais partout de riches sujets d'étude. Aussi n'aurais-je pas renoncé à embrasser dans le plan de mes recherches une pareille époque, si je n'en avais déjà traité la partie la plus considérable comme aussi la plus intéressante dans un précédent ouvrage[1].

C'est donc au moment où le XVIe siècle s'achève,

[1] *Études littéraires sur les écrivains français de la réformation*. 2 vol. in-8, 1841.

où le XVIIe va s'ouvrir, que je me suis décidé à commencer cette histoire avec le dessein de la dérouler jusqu'à nos jours, mais en arrêtant ce premier essai vers la fin du règne de Louis XIV. Dans cette longue période, la langue française, entendue dans toute l'Europe par la société polie et instruite, commence aussi à établir rapidement son empire sur le domaine des sciences, d'où le latin se retire peu à peu, comme il se retire de toutes ses anciennes possessions. Tandis qu'à l'intérieur, des étrangers honorent les lettres françaises par des œuvres destinées à une juste célébrité, au dehors, non-seulement entre le Jura et les Alpes, mais encore au delà du Rhin et de la mer, en Hollande, en Allemagne, en Angleterre, le français sert d'organe à une prodigieuse abondance de productions de toute valeur, hardies par-dessus tout, et qui répandent un esprit nouveau dans l'Europe. Ce sont ces conquêtes et ces emprunts aussi du génie et de la langue des Français qui feront le sujet de ces deux volumes.

La grande difficulté était de disposer des matières aussi complexes dans un ordre propre à y introduire une suffisante unité; de réunir, sans rien forcer, des éléments, au premier aspect, souvent si disparates, tout en tenant compte et de la patrie des écrivains et de la date de leurs œuvres. Voici en quelques mots, et simplement pour l'intelligence de l'ouvrage, la

division que j'ai suivie, et qui se trouvait être la plus naturelle, comme elle était, à mon gré, la plus commode.

La Savoie, plus voisine de la France, se présente la première; car ses meilleurs écrivains ont vécu dans les commencements du XVIIe siècle. Ensuite, un coup d'œil jeté sur la Hollande au temps de Descartes préparera le lecteur à bien entendre la Hollande française du règne de Louis XIV; de même que Genève, avec ses théologiens, ses philosophes et le travail intérieur du protestantisme, nous conduira immédiatement à la grande émigration française, d'où est sortie toute cette littérature *réfugiée*, qui doit occuper, on s'y attend bien, une place considérable dans cette histoire. Ici, l'ancienne retraite de Descartes, devenue l'asile de Bayle, reparaît; et après elle se présente la première colonie de Berlin, qui nous offrira parmi les écrivains français réunis autour de la margrave Sophie-Charlotte, l'auteur de la *Théodicée*, le grand Leibnitz, un des beaux génies de l'Allemagne. Dernière étape de ce voyage littéraire, l'Angleterre nous arrêtera quelque temps, car elle possédait alors, parmi d'autres exilés, Saint-Évremond, l'un des plus ingénieux esprits de sa nation et de son siècle. Enfin ramenés en France, nous y trouverons l'abbé de Saint-Réal, et le dernier et le plus littéraire des personnages qui auront paru dans cette

histoire, l'auteur des *Mémoires de Gramont* et de *Fleur d'Épine*, Hamilton.

La chronologie littéraire a ses licences, que le bon sens lui accorde sans peine; je ne sais pourtant si je ne paraîtrai point en avoir abusé en entamant quelquefois très-avant le XVIIIe siècle. La convenance de ne pas abandonner à moitié chemin un sujet qu'il eût été ensuite difficile de reprendre, a décidé d'ordinaire de ces empiétements; mais, en général, je me suis donné pour règle de ne comprendre dans l'époque qui m'occupe aujourd'hui que les écrivains dont le talent était déjà mûr avant la fin du règne de Louis XIV. Au lieu de s'arrêter court à la lisière commune des deux siècles, cette partie de l'histoire de la littérature française à l'étranger suit donc en se terminant une ligne inégale qui va de l'une à l'autre époque. Ce qui semblera avoir été oublié retrouvera sa place dans la suite de l'ouvrage.

Commencé, il y a déjà quelques années, puis suspendu à diverses reprises, tant les jours où nous avons vécu étaient fertiles en traverses pour les occupations de l'esprit, abandonné enfin tout récemment pour une publication d'une utilité plus pressante, ce travail doit se ressentir de tant d'interruptions, et l'on s'apercevra trop, je le crains, que tout n'y est pas de la même date. Tel qu'il est, cet essai, suffira, je l'espère, pour mettre en lumière l'histoire

d'une littérature peu connue dans son ensemble, moins connue dans ses détails, et bien digne pourtant de l'attention et de la curiosité des esprits sérieux qui aiment à observer, dans les annales des lettres, l'action des livres sur les mœurs et la fortune des idées.

PREMIER LIVRE

1590-1680

HISTOIRE
DE LA LITTÉRATURE
FRANÇAISE
A L'ÉTRANGER.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

PREMIER LIVRE.

LA SAVOIE. — LA HOLLANDE AU TEMPS DE DESCARTES.
LA SUISSE. — 1590-1680.

CHAPITRE PREMIER.

La Savoie; son histoire au XVI[e] siècle. Ses provinces. Caractère national. François de Sales. Sa mission en Chablais. Entrevue avec Théodore de Bèze. L'*Introduction à la vie dévote;* caractère pratique et spiritualité de ce livre; son influence politique. Henri IV.

Depuis des siècles, la maison de Savoie régnait sur les belles contrées qui entourent les Alpes, de la mer jusqu'au Jura, lorsque tout à coup, en 1536, elle vit ses États envahis à la fois par François I[er] et par les cantons suisses de ses frontières. Les Suisses saisirent, avec le beau pays de Vaud, le Chablais et le pays de Gex, tandis que les Valaisans, prévenant

la marche des Bernois, s'avançaient par l'autre rive du lac de Genève jusqu'à Evian. De son côté, François Ier dépouilla le duc Charles du reste de ses États, qu'il réunit à la couronne de France, et installa des parlements français à Chambéry et à Turin. Vingt ans après ce grand désastre, le fils du prince dépossédé, Emmanuel-Philibert, à la tête des troupes espagnoles battait les Français à Saint-Quentin, et, pour prix de sa victoire, obtenait, avec la fille de François Ier, les provinces que celui-ci avait enlevées à son père; les Suisses aussi se voyaient obligés de restituer leurs conquêtes, non toutefois sans en garder une belle part : les Bernois retenaient le magnifique pays de Vaud; les Valaisans, Saint-Maurice et sa vallée.

Emmanuel-Philibert avait relevé glorieusement sa maison, mais la Savoie ne recouvra pas ses précédents avantages; ses assemblées d'états furent abolies, et le duc choisit Turin pour la capitale de ses États reconquis, préparant ainsi la future prépondérance du Piémont sur ses anciens vainqueurs. Son fils, Charles-Emmanuel Ier, acheva, sans l'avoir voulu, ce que son père avait commencé. Politique de génie, mais entreprenant au delà de ses forces et de sa fortune, il s'empara du marquisat de Saluces; ce n'était pas assez pour son ambition : il prétendait réunir à la Savoie, et les pays que les Suisses en avaient détachés, et Genève, convoitée de tout temps par sa maison. Ces projets n'aboutirent qu'à lui faire perdre pour toujours, en échange du marquisat de Saluces,

la Bresse, le Bugey, le pays de Gex et le Valromey. Ainsi se dénoua au commencement du XVIIe siècle une de ces crises répétées, qui ont fini par réduire l'antique Savoie au rang secondaire qu'elle occupe dans un royaume qui ne porte pas son nom.

Bien qu'appauvrie par tant de pertes, la Savoie n'en resta pas moins ce qu'elle a toujours été, ce qu'elle est encore, un pays fortement caractérisé soit par la constitution physique de son territoire, soit par l'intelligence de la petite nation qui l'habite.

Des flancs de cette magnifique chaîne des Alpes, que le mont Blanc couronne, descendent des vallées qui, d'abord couvertes de glaciers et bientôt s'élargissant, verdoyantes et ombragées, viennent s'épanouir en plateaux et en coteaux fertiles, soit sur les rives du Léman, soit en arrière du petit territoire de Genève. Plus au midi, entre le Rhône qui la sépare de la France, et les montagnes du Faucigny, s'étend une région également montagneuse, coupée de vallons et de torrents, et au centre de laquelle un lac pittoresque s'est creusé son lit : c'est le Génevois, c'est le lac d'Annecy qui baigne les rocs pittoresquement découpés de la Tournette et le pied des montagnes d'Entrevène. Sur ses promontoires, sont de vieux châteaux, de poétiques abbayes : Duing qui réfléchit ses tourelles dans les eaux profondes du lac; l'abbaye de Talloires et le château de Menthon, où naquit le fondateur des couvents hospitaliers du Saint-Bernard. En suivant la route, qui le long des bords du lac va lier le pays d'Annecy à d'autres val-

lées, le voyageur arrive dans la haute Savoie, où débouchent à ses deux extrémités la Tarentaise arrosée par l'Isère, et la pauvre mais agreste Maurienne, qui ouvre à la Savoie le chemin de l'Italie. Avec ses beaux noyers, ses vieux châteaux, ses villages à mi-côte qui dominent le cours de l'Isère, il n'y a pas de contrée plus riante que la haute Savoie. Deux villes semblent la garder à son entrée et à son issue, l'Hôpital (aujourd'hui Albert-Ville), successeur moderne de la vieille et épiscopale cité de Conflans, et Montmélian, ville militaire, dont le nom est mêlé à toutes les guerres des derniers siècles. Enfin, au delà de Montmélian, et au pied de la dent de Nivolet, s'étendent les ombrages et les fertiles jardins du vallon de Chambéry; et Chambéry même est là comme le digne château de ce riche domaine.

Malgré ses vastes espaces condamnés à la stérilité par leur élévation, leurs neiges éternelles ou l'âpreté du sol qui les recouvre, la Savoie n'est point une terre déshéritée. Les pâturages dans la partie supérieure des vallées; les pentes boisées des montagnes, et plus bas de riches terrains qui laissent déjà pressentir l'Italie; des eaux abondantes, et en plusieurs endroits des fonds métalliques susceptibles d'exploitation; des rivières qui offrent de précieux moteurs à l'industrie; tout cela constitue un pays pourvu, par la nature, des éléments d'une grande prospérité. Il y a place dans cette belle contrée pour un peuple à la fois agricole, industriel et commerçant. Mais pour faire produire à ces avantages naturels des

fruits abondants et assurés, il aurait fallu le concours des institutions et de l'esprit national; il aurait fallu au peuple savoisien l'occasion et les moyens publics de grands et persévérants travaux, surtout l'habitude récompensée des entreprises d'avenir; au contraire, tel a été le malheur de sa situation géographique, que ce pays de Savoie, lié aux destinées politiques de l'Italie, a peu connu les long repos indispensables au développement de la civilisation; il a vu de grands désastres ruiner plus d'une fois sur son sol des établissements à peine commencés. Il s'est fait ainsi une habitude de sa pauvreté, disposition favorable à l'activité individuelle, mais contraire au développement national, chacun ne pensant qu'à porter au dehors son travail et son industrie. Les Savoisiens ont peuplé au loin les armées de militaires distingués, le clergé d'esprits supérieurs, les colléges d'excellents instituteurs, les académies de savants, les capitales de l'Europe d'hommes intelligents et actifs, de négociants heureux; mais de ces mérites dispersés et expatriés, il n'est rejailli que bien peu sur la patrie commune.

Si le concours des circonstances a manqué au peuple savoisien pour tourner ses qualités naturelles au profit de sa valeur comme État, ces qualités qui l'honorent ne se sont pas perdues; elles ont persisté, livrées, comme le sol, aux hasards d'une culture sans méthode, négligente surtout de ces soins savants et bien ordonnés, qui, en d'autres pays, ajoutent à l'abondance par une netteté économique et une

symétrie commode. Les peintres aiment ce désordre des campagnes de la Savoie ; l'agronome et l'économiste gémissent à l'aspect du laisser-aller qu'elles présentent d'abord à leurs regards ; et la raison, comme eux, serait bien plus satisfaite de trouver dans le bon ordre de toutes choses mises en leur place, les signes d'une administration bien entendue et d'une prospérité prévoyante. Mais l'imagination est plus indulgente : elle sourit à ce spectacle qui a sa grâce, et l'artiste jouit en reconnaissant un instinct de l'art et comme un goût de nature dans ce confus arrangement qui semble avoir été abandonné au hasard[1].

Les Savoisiens sont restés ce qu'ils ont toujours été, une race intelligente, un peuple éminemment sociable, porté aux mœurs douces ; comme tous les peuples pauvres, âpre au gain plutôt qu'enclin à l'économie ; tempérant par nécessité, épicurien par sociabilité et par goût, gai et spirituel, fin jusqu'à la subtilité, plein de bonhomie pourtant, et (ajoutons ce trait bien remarquable), parlant le français avec plus de propriété, d'aisance et de clarté naturelle qu'aucun des autres voisins de la France.

Si petit peuple que l'on soit, quand on réunit de pareils traits de physionomie, on possède sinon une littérature nationale, du moins un certain génie lit-

[1] Ces réflexions ont été suggérées par des souvenirs déjà lointains ; peut-être se trouvent-elles aujourd'hui bien moins justes qu'elles ne l'auraient été il y a vingt ans ; mais elles ne sauraient avoir perdu leur fond essentiel de vérité.

téraire, qui marque d'une empreinte originale les productions de tout enfant du pays. Ce génie chez les Savoyards a pour caractères essentiels la grâce et l'enjouement, une sensibilité qui n'a rien de triste, et une bonhomie qui n'est pas exempte de malice. Nous rencontrerons plus d'une fois l'expression de ces qualités toutes savoisiennes, mais jamais plus complètes que chez les deux écrivains qui dans l'ordre des dates, sont aux deux termes extrêmes de l'histoire littéraire de leur pays, saint François de Sales, qui l'ouvre au XVIIe siècle et Xavier de Maistre, qui la termine de nos jours.

Quand l'ordre des temps ne l'eût pas commandé, c'est par François de Sales, c'est sous les auspices de ce noble et charmant écrivain, que j'aurais aimé à commencer ma course dans un champ où m'attendent bien des sentiers arides. Un homme qui était de la famille du saint pasteur par la tendresse de l'âme et la finesse de l'esprit, avait jugé la vie de l'évêque savoyard digne de former la matière d'un livre plein d'instruction et d'intérêt, et lui-même l'eût écrite, si la mort lui en avait laissé le temps. Ce désir de Vinet me servira d'excuse auprès des lecteurs qui trouveraient que je me suis arrêté avec trop de complaisance sur les écrits de cet aimable docteur de la dévotion spirituelle.

Comme le XVIe siècle tirait à sa fin, la Savoie était entre les mains du successeur d'Emmanuel-Philibert, mais la politique trop hardie du duc n'avait

pas encore porté les fruits si funestes à la Savoie que j'ai rappelés plus haut. Charles-Emmanuel, qui détestait la réforme bien plus comme obstacle à ses vues ambitieuses que par zèle catholique, supportait impatiemment l'obligation que lui imposait un traité signé par son père et renouvelé par lui, en vertu duquel les bailliages restitués par Berne continueraient à exercer librement la religion réformée que Genève y avait introduite.

Toujours occupé de l'espoir de ressaisir le pays de Vaud et de prendre Genève, mais contraint de dissimuler ses projets pour éviter une rupture ouverte avec les cantons, il ne demandait qu'un moyen de soustraire ses sujets à l'influence que leurs voisins républicains et protestants exerçaient naturellement sur eux par la conformité de croyances et la parole des prédicateurs. Il trouva au delà de ce qu'il cherchait dans le zèle d'un jeune gentilhomme d'Annecy, qui venait de renoncer pour les fatigues du missionnaire à la perspective d'une grande fortune digne de son rang et de son mérite.

François, fils aîné du comte de Sales, était né en 1567, dans le manoir paternel, à trois lieues d'Annecy. Consacré secrètement à la vie ecclésiastique par le vœu de sa mère et par l'éducation qu'elle lui donna, mais destiné par son père à soutenir le rang de sa famille, une des plus nobles de Savoie, il avait poursuivi dans ses études une double carrière. A Paris, où on l'avait envoyé sous la conduite d'un précepteur, faire sa rhétorique et sa philosophie dans

le collége nouvellement établi des jésuites, il se livrait en même temps à des études de théologie, qu'il poussa encore plus avant à l'aide du P. Possevin, lorsque ensuite il alla étudier le droit civil et canonique à l'université de Pavie[1]. A Paris comme en Italie, il connut déjà ces ardeurs de piété tendre, puis ces sécheresses, ces tentations, enfin ces états d'âme qu'il a décrits dans ses livres. C'est tout ce que l'on doit conclure de ces récits un peu légendaires, où les biographes de François ont montré sa jeunesse en butte à toutes les séductions de Satan, et sauvée par la protection miraculeuse dont Dieu honore ses saints. Lorsque vers 1591 le comte de Sales revint au pays, c'était un beau gentilhomme de vingt-cinq ans, qui, malgré « les yeux colombins et le regard amoureux » gardés de son enfance, n'avait pas laissé de bien profiter des exercices corporels imposés aux jeunes gens de qualité comme lui. On raconte qu'à Pavie, dans une circonstance pressante, il avait mis l'épée à la main et s'en était servi en gentilhomme. Le moment venu de réaliser les espérances de son père, celui-ci, qui

[1] Déjà à Paris il était tout résolu d'embrasser la vie ecclésiastique, et n'en faisait pas mystère, ce qui semble résulter d'une lettre inédite adressée par lui, de Paris, au baron d'Hermance, et conservée dans les archives de Genève (portefeuille des pièces historiques, nº 2059). « Maintenant que je suis au milieu et meilleur asge de mes études, si je puis cognoistre seulement par présumption que prenez en bonne part mon entreprise en l'estat de laquelle j'oseroys bien me promettre (sans me flatter réussir) un bien que je désire, Dieu aidant, qui est de le bien pouvoir servir, etc. »

avait toujours redouté de voir son fils aîné s'engager dans l'état religieux, s'occupa sans retard de le marier et travailla à lui faire obtenir une charge au sénat de Savoie. En conséquence, il l'envoya d'abord à Chambéry pour y être reçu avocat sous les auspices d'Antoine Favre, déjà en possession, bien que jeune encore, d'un grand renom de jurisconsulte.

De Sales, après des épreuves brillantes, conquit son grade d'avocat; ce fut tout ce qu'il put accorder aux désirs paternels, et la dignité de sénateur lui ayant été offerte spontanément par le duc, il refusa cette faveur, ainsi que l'alliance qu'on avait ménagée pour lui avec une demoiselle de la noble famille de Végy. En même temps il annonça respectueusement à son père sa résolution d'entrer dans l'Église, et sa nomination à la dignité de prévôt de l'Église de Genève; car son évêque, qui pressentait les grands services que François allait rendre à la religion catholique, était impatient de le mettre à l'œuvre. Sa première prédication fit éclat; mais lui-même sembla vouloir se préparer au ministère difficile du missionnaire, en prêchant surtout dans les campagnes et aux montagnards du diocèse.

Tout autorise à croire que depuis longtemps sa pensée secrète, son souhait ardent à lui, bercé sur les genoux de la comtesse de Sales qu'il avait pu entendre gémir avec douleur sur l'hérésie, était de défendre la Savoie contre les progrès du calvinisme. Le clergé catholique ne s'effrayait pas sans raison lorsqu'il tremblait que la réformation ne parvînt à

pénétrer dans le Génevois, dans les campagnes d'Annecy, à Annecy même et peut-être à Chambéry. Les conversions n'étaient pas rares parmi les gentilshommes et les bourgeois de ces provinces si rapprochées du quartier général de l'ennemi. Que ne devait-on pas craindre, pensaient les zélés catholiques du pays, si l'hérésie venait à monter sur le trône de France dans la personne du Béarnais! Il n'y avait pas de temps à perdre pour disputer à Genève ces futures conquêtes, en lui enlevant d'abord celles que le calvinisme pensait tenir dans les propres États du duc.

Ces alarmes étaient vivement partagées par François de Sales, qui, avec l'ardeur d'un jeune chevalier jaloux de faire voir le jour à son épée, sollicita le signal de marcher en avant. A peine l'Église lui avait-elle conféré les ordres avec une sorte de précipitation, qu'il se mit en campagne et choisit les ruines pittoresques du château des Allinges pour théâtre de ses premières prédications. Ses débuts ne furent pas sans danger, et M. de Sales, fort alarmé, lui écrivit : « Monsieur mon fils, les personnes les plus sensées et les plus sages disent hautement que votre persévérance se termine à une sotte obstination; que c'est tenter Dieu de faire une plus longue épreuve de vos forces, et qu'enfin il faut contraindre ces peuples à recevoir la foi par la seule bouche du canon. » François déclina obéissance en termes respectueux, se rejetant sur les ordres du saint-père de qui il tenait sa mission. D'ailleurs son courage et son habileté triomphèrent de tous les obstacles sans

tirer le canon, mais non pas sans avoir recours à de expédients trop séculiers. En effet, le zèle apostolique ne marchait pas seul avec le missionnaire. François de Sales n'était pas impunément de son pays, où les hommes ont au plus haut point le don de finesse et de clairvoyance. Son esprit singulièrement délié se mettant de moitié avec son zèle, il saisit avec le coup d'œil d'un politique consommé les moments où il était à propos de faire jouer les menaces ou briller l'intérêt, même les sordides espérances; ménageant ou poussant le duc, bref, cherchant les points vulnérables et frappant ensuite, sans regarder à l'arme et sans scrupule. Ainsi, entre autres mesures très-habiles et qui eurent un plein succès, il conseilla au duc de menacer du bannissement les récalcitrants qui s'obstinaient dans le calvinisme; devançant les arguments des dragonnades, « plusieurs par ce moyen, disait-il, éviteront le bannissement du paradis pour ne point encourir celui de leur patrie[1]. » Voilà des moyens de persuasion qui sentent leur temps et le zèle toujours un peu fanatique d'un convertisseur bien résolu à réussir[2]. Mais il serait fort injuste d'affirmer que le missionnaire n'en ait pas employé d'autres plus dignes de son caractère et de sa piété.

[1] *Lettres inédites*, t. I, p. 247.

[2] « Je suis très-loin, on le croira, dit à ce propos M. Sainte-Beuve, de faire de saint François de Sales un persécuteur : sa bénignité personnelle était infinie, le reste appartient au siècle. Saint Louis, si bon, fit des choses dures. » *Port-Royal*, t. I, p. 27.

Avec une hardiesse qui répond très-bien au caractère dominant de sa piété particulière, au lieu de puiser ses arguments dans l'arsenal des écoles ou d'imiter les pratiques grossières des missionnaires ignorants, il s'empara du procédé qui avait si bien réussi aux réformateurs, allant comme eux résolûment au fait, raisonnant avec liberté sans raisonner d'après les docteurs; pourvu de science, mais se gardant d'en faire étalage; la seule Bible à la main, et « Bellarmin en réserve pour toute bibliothèque; » s'adressant enfin de prime saut à l'intelligence de son auditoire[1]. Plus tard il fera des merveilles avec une méthode encore plus persuasive, avec le seul secours de sa piété affectueuse; mais alors il était jeune, il montait à l'assaut, et sa dialectique, véhémente comme celle des réformateurs, n'était pas exempte d'âpreté. Il ne s'interdisait pas les imputations trop accréditées dans son Église contre les intentions politiques, les mœurs et le désintéressement des réformateurs; et, selon l'usage, il noircissait les pasteurs pour effrayer les troupeaux.

Les circonstances aidant (et l'habile missionnaire en avait avec adresse préparé quelques-unes), Genève occupée de ses propres dangers perdit tout le terrain qu'elle avait gagné dans les contrées savoi-

[1] Il prêchait autant qu'il pouvait : à défaut, il faisait répandre dans le Chablais des feuilles imprimées où il continuait ses controverses, et qu'on a recueillies dans ses *Œuvres*.

siennes, et les conquêtes de François de Sales furent accomplies. Le pays de Gex, pris en 1601 par Henri IV, semblait devoir lui échapper; mais ici le politique reparut, et le roi de France accorda à ses instances que cette conquête ne serait pas admise au bénéfice des articles de l'édit de Nantes, qui garantissait aux protestants français l'exercice de leur culte. En définitive, le premier service que le comte de Sales devenu prêtre rendait à son Église, c'était la soumission de plus de soixante paroisses enlevées au calvinisme vaincu par le même genre de supériorité qui avait fait sa force, et dont son jeune adversaire avait senti tout le pouvoir.

Au milieu de cette œuvre vraiment conquérante, François de Sales reçut du pape l'ordre de tenter la conversion de Théodore de Bèze, que l'on disait ébranlé ou affaibli, et mûr pour une séduction adroitement conduite. François, à qui la politique avait pour le moins autant servi que son zèle et sa parole persuasive, et trop bien encouragé par ses succès à compter sur les faiblesses que l'intérêt conseille, accepta cette nouvelle mission qui fut regardée comme héroïque, tant, aux yeux de leurs ennemis, les Génevois étaient capables de tout pour satisfaire leur ressentiment.

Quatre fois, en 1597, François se rendit secrètement dans Genève, et seul avec Bèze, ou accompagné de son ami le président Favre, aborda le grand sujet. Le fait même de ces conférences a été mis en doute; mais en admettant pour exact dans son en-

semble le récit qui en a été donné par Marsollier[1] d'après plusieurs versions, entre autres d'après celle d'Auguste de Sales, biographe bien informé de l'illustre évêque, le beau rôle appartiendrait selon nous au vieux chef du calvinisme. La scène est au moins intéressante. Le vieillard bientôt octogénaire accueille avec une cordialité noble et bienveillante le jeune et vaillant ennemi de Genève, qui vient se présenter à lui avec confiance ; car c'est d'abord une entrevue de gentilhomme à gentilhomme et la courtoisie préside à l'échange des premières paroles. Bèze écoute ; et à la question que lui adresse François, pressé d'en venir au but de sa visite, s'il croit qu'on puisse être sauvé dans l'Église romaine, « il se recueille non sans trouble, passe en son cabinet pour interroger sa conscience, et répond enfin : Oui, je crois qu'on s'y peut sauver. » François pense être déjà vainqueur, comme si ce cri de tolérance, cette profession généreuse de modération et d'humilité signifiait qu'on ne peut être sauvé ailleurs que dans l'Église romaine ; et il se persuade que la seule attache sérieuse qui retient encore Bèze, c'est l'établissement considérable dont il jouit dans la république. En conséquence, il presse le pape de ne pas marchander une conversion si digne de son pontificat et de ses soins ; et à la quatrième entrevue, il arrive avec un bref par lequel Clément VIII offrait à Bèze, comme une compensation qui lui serait bien due, une retraite honorable et

[1] *Vie de saint François de Sales*, dédiée à Mme de Maintenon.

quatre mille écus d'or de pension, sans parler de ses livres qu'on lui payerait ce qu'il lui plairait les estimer. L'historien de Port-Royal rapportant cette démarche, et faisant valoir les ménagements délicats qu'y mit le négociateur, ajoute en conclusion : « J'avoue toutefois que j'aurais autant aimé que saint François de Sales ne touchât pas cette corde-là. » Cette corde de l'intérêt humain, François était trop disposé à la toucher en effet, et on aimerait le trouver, jeune qu'il est encore et plein d'ardeur sincère, moins habile et se disant moins, comme il le faisait: « Combien de pouvoir a la commodité de cette vie sur les hommes ! »

De l'aveu des biographes, l'ouverture ne fut pas accueillie. Marsollier, après avoir décrit les reproches qui, selon lui, déchiraient cette conscience troublée, raconte que Bèze, les yeux baissés, garda un moment le silence, et qu'enfin, au lieu de la réponse favorable que François attendait, il lui dit qu'il était persuadé à la vérité qu'on pouvait faire son salut dans l'Église catholique, mais qu'il ne désespérait pas aussi de le faire dans la communion protestante. Le reste de cette histoire, qui serait sans doute plus imposante dans la simplicité que les biographes lui ont ôtée, est un pur roman, et les demi-mots, les insinuations de Marsollier contre les mœurs et sur la mort de Théodore de Bèze sont bien gratuites pour le moins.

La renommée du missionnaire négociateur était si grande dans le monde catholique, à la cour de France où il prêcha plus d'une fois avec un grand

succès, à Rome encore où il avait fait un voyage, que les hautes dignités ecclésiastiques étaient assurées moins encore à son zèle qu'à l'habileté supérieure dont il venait de faire preuve. Mais François de Sales, soit sainte modération, soit constance dans ses vues, soit peut-être pour détourner les coups que le duc de Savoie, devenu jaloux de son ascendant à la cour de France, n'aurait pas manqué de porter à sa famille, de toutes les dignités qui s'offraient à lui n'en parut désirer et n'en accepta qu'une, celle d'évêque de cette église qui continuait à porter le nom de Genève, en témoignage des espérances qu'elle ne voulait pas abandonner et que François conserva toujours.

Le reste de la vie de ce grand prélat s'écoula dans l'administration difficile d'un diocèse pauvre et soumis aux contre-coups de toutes les vicissitudes politiques et militaires d'un apanage contesté, et de princes suspects à la France. Mais rien aussi dans sa carrière n'est plus grand et plus saint que la manière dont il accomplit son ministère épiscopal; il doit être permis dans une histoire littéraire d'ajouter que nulle part sa noble figure n'apparaît plus poétique. On aime à se le représenter dans ce cadre pittoresque des montagnes et des glaciers de la Savoie, où l'infatigable pasteur, à pied, dans des lieux sans chemins, sautant de rochers en rochers, allait porter aux pauvres habitants sa parole affectueuse, son regard paternel, et aux religieux dispersés dans les abbayes de ces hautes solitudes, l'exemple de son

courage, l'amour de la règle et des vertus cénobitiques. Ces rocs plus qu'agrestes, ces bois profonds, qui couvraient la plus grande partie de son diocèse, n'étaient pas pour lui sans attrait; on sent bien dans ses écrits qu'il aimait cette nature et qu'elle avait pour lui une beauté attendrissante.

Les spectacles paisibles de la campagne le reconfortaient de bien d'autres lassitudes que les fatigues de ces courses pastorales. François en effet s'était donné une tâche qui devait rencontrer toutes les résistances qu'on soulève lorsqu'on entreprend d'imposer aux hommes l'esprit d'exactitude et d'obéissance. Il savait et n'oublia jamais que la réformation était sortie du désordre et de l'ignorance des religieux et des prêtres, et il ne voulait pas souffrir que son diocèse, placé sous le regard des austères réformés de Genève, pût leur fournir l'occasion de comparaisons déshonorantes pour le catholicisme. Il veilla avec rigueur à restaurer la sévérité de la règle dans les monastères où la discipline était relâchée; quant à la prêtrise, il ne la conférait que sur preuves suffisantes. « Je puis vous dire, écrivait-il à ses curés, je puis vous dire avec vérité qu'il n'y a pas grande différence entre l'ignorance et la malice, quoique l'ignorance soit à craindre si vous considérez qu'elle n'offense pas seulement soi-même, mais qu'elle passe jusqu'au mépris de l'état ecclésiastique. Pour cela, mes très-chers frères, je vous conjure de vaquer très-sérieusement à l'étude, car la science à un prêtre, c'est le huitième sacrement de la hiérarchie de l'Église, et son

plus grand malheur est arrivé de ce que l'arche s'est trouvée en d'autres mains que celles des lévites. C'est par là que notre misérable Genève nous a surpris. »

Au milieu de ces travaux, François de Sales, inépuisable en conseils et en consolations, prodiguait à une foule de personnes des lettres destinées à les consoler ou à diriger leur âme dans les voies de cette dévotion qu'il a enseignée dans son *Introduction à la vie dévote* et son *Traité de l'Amour de Dieu*. C'est par ces deux ouvrages et par sa correspondance que l'évêque de Genève, évêque avant tout, appartient à l'histoire littéraire; c'est là qu'il faut chercher l'écrivain.

Un gentilhomme de la famille du prélat, le baron de Charmoisy, avait une femme jeune, belle et fort engagée dans le monde. Un jour, Mme de Charmoisy, entendant prêcher l'évêque de Genève, se sentit un violent désir de donner son cœur à la piété. François de Sales, qui était son directeur naturel, fut touché de cette ardente soif de dévotion, et il écrivit à l'usage de sa parente une suite de directions familières, propres à l'introduire à cette vie si désirée. Deux ans après, la baronne, éloignée alors d'Annecy, ayant montré ses cahiers à son confesseur, celui-ci, dit-on, écrivit à l'évêque et « ne le laissa pas en repos qu'il ne lui promît de reprendre en œuvre ces précieuses instructions et de les donner au public[1]. » Telle fut l'origine de l'*Introduction à la vie*

[1] Le *Véritable esprit de saint François de Sales*, par l'abbé de Baudry, t. I, p. CLI. Paris et Lyon, 1846.

dévote, ouvrage qui, à entendre François, n'était qu'un amas sans ordre d'avertissements de bonne foi. Il y a, dans ce petit livre, bien plus de méthode que l'auteur n'en veut avouer. Ce n'est pas une méthode scolastique, c'est la propre méthode que l'évêque suivait pour la direction des âmes.

Sa *Philothée* (Mme de Charmoisy), car c'est à une femme que François adresse ses conseils et il veut bien qu'on le sache, *Philothée* n'en est qu'au désir d'arriver à l'amour de Dieu. Le premier soin de son maître en cet art de l'amour divin est de convertir ce simple et naissant désir en résolution parfaite, et il y conduit doucement Philothée par une série de pieux exercices et de méditations qui, épurant et vivifiant l'âme, élèvent de degré en degré l'entendement et la volonté, jusqu'à ce qu'enfin une confession et une protestation générales ouvrent au disciple l'entrée du saint amour par la communion. Mais il n'est pas au terme; afin d'arriver à cette dévotion qui est comme « la crème de la charité, » il faut s'approcher plus près de Dieu pour se confondre avec lui par l'amour. Deux moyens conduisent à cette haute fin : les sacrements, par lesquels Dieu lui-même vient à sa créature; l'oraison, par laquelle il attire son cœur à lui.

Ce n'est pas tout: lorsqu'on est entré dans ces voies sacrées, il s'agit de n'en plus sortir et d'y marcher en avant; le poursuivant de la vie dévote n'y réussit qu'en remportant des victoires répétées sur les ennemis qu'il

rencontre en son chemin. C'est à fortifier l'âme dans toute la conduite de la vie terrestre, à la rafraîchir quand surviennent les aridités inévitables, que François de Sales consacre le reste de ses instructions : il fait pénétrer les chaleurs vivifiantes de la dévotion dans les réalités de l'existence quotidienne, et réchauffe la volonté sans lui ôter la liberté de ses mouvements.

A toutes les pages de cette partie du livre se fait sentir une admirable intelligence de la nature humaine; François de Sales apparaît là comme le moraliste par excellence de la spiritualité. N'est-ce pas aux sources mêmes de notre vie morale qu'il a trouvé cette pratique de l'oraison mentale qui fait circuler dans toutes les facultés de l'âme, placée par cet effort en présence de Dieu même, une sorte de sainteté féconde qui se répandra de là, « si le vase n'est trop tôt secoué, » dans les pensées et dans les actes de la créature?

C'est en effet le caractère bien particulier de la méthode du saint évêque, de tenir soigneusement compte des situations et des obligations de la vie civile et d'y accommoder la dévotion, laquelle, selon lui, sera toujours belle et bonne quand elle sera l'expansion affectueuse et vive d'une âme réchauffée par l'amour divin :

« Dieu commande en la création aux plantes de porter leurs fruits chacun selon son genre; ainsi commande-t-il aux chrétiens, qui sont les plantes vivantes de son Église, qu'ils produisent des fruits de dévotion, un chacun selon

sa qualité et vocation. La dévotion doit être différemment exercée par le gentilhomme, par l'artisan, par le valet, par le prince, par la veuve, par la fille, par la mariée; et non-seulement cela, mais il faut accommoder la pratique de la dévotion aux forces, aux affaires et aux devoirs de chaque particulier. Je vous prie, Philothée, serait-il à propos que l'évêque voulût être solitaire comme les chartreux? Et si les mariés ne voulaient rien amasser non plus que les capucins, si l'artisan était tout le jour à l'église comme le religieux, et le religieux toujours exposé à toutes sortes de rencontres pour le service du prochain comme l'évêque, cette dévotion ne serait-elle pas ridicule, déréglée et insupportable? Cette faute néanmoins arrive bien souvent; et le monde, qui ne discerne pas ou ne veut pas discerner entre la dévotion et l'indiscrétion de ceux qui pensent être dévots, murmure et blâme la dévotion, laquelle néanmoins ne peut mais de ces désordres[1]. »

La dévotion doit donc tout animer et tout rendre aimable : sans elle, par exemple, l'homme dans la communauté du mariage n'est qu'un « animal sévère, âpre et rude; » mais indiscrète, elle manque son but. Montaigne haïssait qu'on tracassât les saintes Écritures par les tables et cuisines. François de Sales, qui a lu ce mot et le répète quelque part, n'aime point qu'on parle de Dieu à tout propos, parce qu'il y a grand risque alors qu'on ne le fasse sans attention et dévotion véritable. « Ne parlez donc jamais de Dieu ni de la dévotion par manière d'acquit et d'entretien, mais toujours avec attention et dévotion : ce que je dis pour vous ôter une remarquable vanité qui se trouve en plusieurs qui font profession de dé-

[1] *Introduction*, chap. III.

votion, lesquels à tous propos disent des paroles saintes et ferventes par manière d'entregent, et sans y penser nullement; et après les avoir dites, il leur est advis qu'ils sont tels que les paroles témoignent. Ce qui n'est pas. »

Aux yeux de François de Sales, cette piété machinale n'est que le pédantisme de la dévotion, et il ne fait guère plus d'état des protestations de contrition et d'anéantissement. C'est la douceur qui est la compagne et le signe de l'humilité sincère; bien plus, selon lui, elle est le chemin de la bonne repentance, car le cœur a moins besoin d'être gourmandé que pris en compassion. L'amour divin ne va pas à remplir l'âme fidèle d'une basse et grossière frayeur, mais d'allégresse. Au contraire, fait-il remarquer, « saint Romuald et saint Antoine, sont extrêmement loués de quoy, nonobstant toutes les austérités, ils avaient la face et les propos ornés de joie, gaieté et civilité. » Pas de trouble donc, pas d'emportement, répétait souvent François de Sales à une de ses plus chères disciples en la vie dévote : « il ne faut point trop pointiller en l'exercice des vertus : il y faut aller rondement, franchement, naïvement, à la vieille française, avec liberté, à la bonne foi, *grosso modo*. C'est que je crains l'esprit de contrainte et de mélancolie. Non, ma chère fille, je désire que vous ayez un cœur large et grand au chemin de Notre-Seigneur, mais humble, doux et sans dissolutions[1]. »

[1] Lettre LXXVIII à Mme de Chantal.

Dès son apparition, l'*Introduction à la vie dévote* eut en France un succès universel, et les éditions se succédèrent rapidement[1]. C'était un événement de grande conséquence qu'un tel livre, et le catholicisme put s'en réjouir profondément. Les savantes controverses de Bellarmin lui avaient été d'un bien moindre secours; elles avaient, sans doute, dressé à la discussion théologique un clergé qui se trouvait en face de forces supérieures; mais, du premier coup, l'*Introduction* pouvait faire des conquêtes à une religion dont la pratique était présentée sous des formes si aimables et presque riantes. Qui croirait que les doux conseils à Philothée ont eu du rapport à la politique? Cela est toutefois, et demande à être expliqué.

L'établissement de Henri IV sur le trône de France, cet établissement si ardemment désiré par les réformés du royaume et du dehors, n'est pas une date heureuse dans l'histoire de la réformation française. L'édit de Nantes, en faisant aux protestants une position politique à part, les condamnait à l'hostilité inévitable de la royauté et de ses conseils, de même que le prix auquel Henri IV avait payé sa couronne devait l'aigrir contre ses coreligionnaires. Il y parut bientôt. La séduction que le nouveau souverain de la France employa avec tant d'adresse et

[1] On raconte que le libraire, en reconnaissance du bénéfice considérable qu'il avait fait par la vente de l'*Introduction à la vie dévote*, fit exprès le voyage d'Annecy pour offrir en don à l'auteur une somme de quatre cents écus d'or. (*Mémoires de la Société académique de Savoie*, t. II, p. 132.)

quelquefois avec si peu de secret pour gagner à son exemple ses amis et serviteurs d'autrefois, n'était pas seulement un expédient politique ; le roi était bien aise d'infliger ces humiliations à ces bons huguenots dont il savait ou devinait les reproches. Les politiques qui avaient exigé l'abjuration du Béarnais avaient bien compté affaiblir par là les réformés ; mais personne n'avait prévu quel dangereux ennemi la cause du protestantisme français allait trouver dans le cœur d'un prince tout à l'heure encore son défenseur et son chef. Nulle occasion d'amoindrir les appuis naturels de ses sujets réformés, sans nuire toutefois à sa politique générale, ne fut manquée par le spirituel monarque, et les plus grands adversaires du calvinisme trouvèrent toujours en lui un protecteur secret ou déclaré. François de Sales lui plaisait singulièrement par cet endroit[1], et l'*Introduction à la vie dévote* dut le mettre encore plus avant dans son estime ; car parmi les gentilshommes calvinistes sollicités à l'abjuration de leur foi, le petit livre servit d'occasion à plus d'une défaite.

Par un résultat plus général, l'œuvre de l'évêque savoisien, en réchauffant aux ardeurs d'une dévotion tendre le zèle religieux des gens du monde,

[1] Il essaya tout pour le garder en France, à la grande inquiétude du duc de Savoie, qui surveillait son évêque d'un œil jaloux, et le punissait de la faveur de Henri par mille vexations ; aussi François de Sales s'ouvrant en secret à la mère Angélique sur son maître, le lui représentait comme un prince très-habile, et un perdu selon Dieu. *Port-Royal*, t. I, p. 271.

raffermissait à sa base la société catholique, qui ne s'était guère soutenue au XVIe siècle que par le fanatisme ou par les armes. Au fond, il y avait plus de rapport que n'en voulaient et qu'aujourd'hui même n'en voudraient reconnaître protestants et catholiques, sinon entre la manière générale dont la réformation pratiquait la piété, et la dévotion de saint François de Sales, du moins entre les conséquences morales de ces deux méthodes. La piété des réformés, leur amour de Dieu, pour n'être pas celui des « amoureux qui ne trouvent point d'arbre sur l'écorce duquel ils n'écrivent le nom de ce qu'ils aiment, » se manifestait dans la prière avec autant d'énergie qu'en pouvait apporter Philothée à l'oraison mentale ; et quoique avec une autre attitude d'âme, ils ne se tenaient pas moins continuellement en présence de Dieu, pas avec moins d'assurance sous sa droite. Mais on ne vit pas alors, et les protestants trop prévenus n'imaginèrent pas de reconnaître ni de faire remarquer à l'honneur de la réformation, que François de Sales, par le caractère purement spirituel de sa dévotion, entrait largement dans l'esprit du culte réformé. Ils n'auraient pas été catholiques pour le reconnaître, pas plus que l'évêque de Genève n'eût fait acte de protestantisme en avouant cette conformité. Une divergence profonde, de reste, subsistait dans les sources mêmes des deux croyances ; jamais le spiritualisme d'un protestant ne ressemblera dans son expression au spiritualisme d'un catholique ; jamais un protestant n'aurait ima-

giné d'appeler, comme François de Sales, la pureté, *cette blanche vertu de l'âme*. Toujours est-il qu'en définitive, sa *Philothée* à la main, François de Sales allait au-devant du calviniste ébranlé dans sa foi particulière et faisait la moitié du chemin, puisqu'il semblait abandonner, n'en parlant guère, le côté romain et papal, dirai-je, de sa religion, c'est-à-dire ce qui en elle avait soulevé la réformation, et choquait le plus les protestants. A cet égard, l'*Introduction à la vie dévote* fut au commencement du siècle ce que fut au milieu l'*Exposition de la foi catholique*, et eut des effets tout semblables. Les gens très-nombreux en toute Église, qui croient en gros, d'autorité, et sans besoin d'approfondir leurs propres dogmes, n'ont contre la religion dont ils ne sont pas que des préventions, ou si l'on veut, des préjugés. Cela est sans doute une barrière très-solide; mais qu'on ménage leur susceptibilité sur ces points, qu'on leur rejette dans une ombre adoucie les objets et les idées qui les heurtent, ils se laissent apaiser, se trouvent bientôt tout portés sur l'autre bord, et, les circonstances aidant, y restent sans difficulté. C'est l'histoire de beaucoup de conversions sous Henri IV et sous Louis XIV : c'est aussi un chapitre à ajouter à l'histoire des effets de la réformation sur le catholicisme.

CHAPITRE II.

Traité de l'Amour de Dieu. — Prédication de saint François de Sales. — Ses lettres à Mme de Chantal. — Ses voyages dans les Alpes. — Sa mort. — De sa langue et de son style.

La spiritualité répandue dans tout le livre de l'*Introduction* s'y définissait, ce semble, avec assez de clarté. Cependant François de Sales pensa que, suffisante pour le commun des fidèles, sa doctrine laissait à désirer en approfondissement pour les amateurs d'une perfection encore supérieure; et à peine *Philothée* avait-elle paru, qu'il se mit à son livre de l'*Amour de Dieu*; il y travailla par intervalles l'espace de huit années. L'*Introduction* est de 1608, le traité de l'*Amour de Dieu* parut en 1616. Ce livre est en effet un traité de dévotion, de dévotion transcendante, de théologie passablement mystique, mais non toutefois à l'usage des seuls théologiens; car l'auteur veut par-dessus tout faire comprendre et goûter aux esprits de son temps les doctrines exposées avant lui par tant de saints hommes et de pieuses femmes qui ont excellé à peindre les célestes passions de l'amour sacré. « Certes, ajoute-t-il, j'ai eu en considération la condition des esprits de ce siècle, et je le devais; il importe beaucoup de regarder en quel âge on écrit. » La réflexion est bien digne d'un esprit si pé-

nétrant; mais s'il est très-vrai que les cœurs n'ont pas à toute époque les mêmes besoins, ni les intelligences les mêmes voies et les mêmes doutes, il est certain aussi que les voies mystiques ne conviennent jamais qu'à un très-petit nombre d'esprits, et le siècle ne devait rien faire de ce livre. L'aimable écrivain s'y était appliqué pourtant et surpassé quelquefois; et malgré ses défauts, le *Traité de l'Amour de Dieu* est en tout une œuvre belle de composition et de style. L'ordre de déduction, les définitions, tout cela est ferme et lumineux. Les premiers chapitres surtout, consacrés à la description des divers degrés de l'affection spirituelle, sont d'une remarquable précision, et prouvent singulièrement que François de Sales n'aurait eu nul besoin, pour exprimer ses hautes pensées, du luxe de comparaisons délayées en allégories, dans lequel il se jette quelquefois sans mesure. En général, dans ce livre, et c'en est la faiblesse, il a outré ses qualités naturelles. Son tact s'est émoussé à force de manier ces mêmes sujets, et son regard à force de les approfondir. On ne s'attache pas impunément à un seul ordre d'idées et de travail, lors même qu'on y excelle; faute de porter quelquefois sa vue sur d'autres espaces et son esprit sur d'autres vérités, on finit par méconnaître les proportions des idées, et par déformer les contours en les reculant. C'est ce qui est arrivé à François de Sales; ainsi la méditation est devenue le « ruminement mystique requis par une des dévotes bergères de la Salamite; » et c'est un bizarre chapitre que celui

où il est traité « de l'écoulement ou liquéfaction de l'âme en Dieu. » S'égarant en sa propre doctrine, François va jusqu'à raconter beaucoup d'histoires étranges de gens morts d'amour divin, et la légende plus que singulière de Philippe Nérins, auquel « l'amour sacré élargit le cœur, si bien qu'il rompit la quatrième et la cinquième côte, ce qui le rafraîchit[1]. » Ainsi encore la méthode de l'évêque de Genève pour se perfectionner en l'amour divin, glisse quelquefois dans de vaines curiosités ; alors elle dégénère en un art humain presque mécanique, et s'abaisse jusqu'aux tours de force. Cette espèce de corruption explique le choix et l'insistance de certaines comparaisons, comme l'abus de certaines expressions que l'auteur appelle fort bien des mots amoureux, excès ordinaires aux livres de dévotion affective, mais dont l'*Introduction* était relativement beaucoup plus sobre.

Et malgré ces écarts, comme je le disais, il y a d'excellentes pages dans ce livre ; à côté de comparaisons indiscrètes ou poursuivies jusqu'à la fatigue, on rencontre des traits charmants, des images heureuses. Tel est ce thème d'une exclamation d'ailleurs trop longue, qu'inspire à l'amoureux penseur la louange de Dieu célébrée par le Sauveur lui-même :

« Celui qui le matin ayant ouï assez longuement entre les bocages voisins un gazouillement agréable d'une grande quantité de serins, linottes, chardonnerets et autres tels me-

[1] Livre VI, chap. xv.

nus oiseaux, entendrait enfin un maître rossignol, qui en parfaite mélodie remplirait l'air et l'oreille de son admirable voix, sans doute qu'il préférerait ce seul chantre bocager à toute la troupe des autres. Ainsi, après avoir ouï toutes les louanges que tant de différentes créatures, à l'envi les unes des autres, rendent unanimement à leur créateur, quand enfin on écoute celle du Sauveur, on y trouve une certaine infinité de mérite, de valeur, de suavité qui surmonte toute espérance ou attente du cœur; et l'âme alors, comme réveillée d'un profond sommeil, est tout à coup ravie par l'extrémité de la douceur de telle mélodie.

« Hé, je l'entends, ô la voix, « la voix de mon bien« aimé! » voix reine de toutes les voix, voix au prix de laquelle les autres voix ne sont qu'un muet et morne silence[1]. »

Tout le long du *Traité* se présentent, en manière d'exemples et de paraboles, des récits tantôt légendaires, tantôt historiques, quelquefois aussi des souvenirs personnels, et ce sont toujours d'agréables rencontres, car François de Sales raconte avec une grâce particulière plus simple que ses comparaisons : en cela il est de son pays, car le Savoisien aime à conter et conte bien. Parmi les meilleures de ces saintes anecdotes, j'aimerais à citer celle de la conversion de saint Pacôme, qui « lors encore tout jeune soldat, entendant parler pour la première fois de l'aimable loi du Sauveur, pria Dieu de lui donner connaissance de sa divinité. » Il n'y a pas moins de charme dans le récit de la nuit de Noël que saint

[1] *Traité de l'Amour de Dieu*, livre V, chap. II.

Bernard, encore jeune garçon, passa à Châtillon-sur-Seine.

On a vu, dans l'*Introduction*, François de Sales déployer au besoin la pénétration, et quelque peu la malice d'un moraliste très-fin; on le retrouve ici encore sous cet aspect, comme dans ces traits qui rappellent la manière de Montaigne :

« Il y a des esprits actifs, fertiles; il y en a qui sont souples, repliants, et qui aiment grandement à sentir ce qu'ils font, qui veulent tout voir et éplucher ce qui se passe en eux, retournant perpétuellement leur vue sur eux-mêmes pour reconnaître leur avancement. Il y en a encore d'autres qui ne se contentent pas d'être contents, s'ils ne sentent, regardent et savourent leur contentement; et sont semblables à ceux qui, étant bien vêtus contre le froid, ne penseraient pas l'être, s'ils ne savaient combien de robes ils portent; ou qui, voyant leurs cabinets pleins d'argent, ne penseraient pas être riches, s'ils ne savaient le compte de leurs écus[1]. »

Au total, le *Traité de l'Amour de Dieu* n'obtint pas la renommée de l'*Introduction*. Les Philothées du monde étaient venues en foule au-devant de l'aimable saint; les Théotimes[2] sont rares et ne parurent point.

[1] *Traité de l'Amour de Dieu*, livre III, chap. II. Ailleurs encore il parle des amateurs de bonne chère, espèce foisonnante en la bonne Savoie, de ces gens qui « devant dîner mettent entièrement leur esprit en broche, et après dîner dans les plats. »

[2] Théotime est le gentilhomme idéal auquel saint François de Sales adresse son *Traité de l'Amour de Dieu*. Si l'on veut savoir pourquoi il n'est pas revenu à sa Philothée, en voici la raison déduite par l'auteur dans la préface :

« Un grand serviteur de Dieu m'avertit naguère que l'adresse

Ce qu'il y en avait à cette époque se réservait pour l'abbé de Saint-Cyran. On s'en tint à l'*Introduction*, qui reste véritablement la complète expression des vues et de l'esprit de saint François de Sales. Les *Entretiens spirituels*[1], simples extraits faits de mémoire par les religieuses de la *Visitation*, ne renferment rien qui ne soit déjà exprimé avec plus ou moins d'ampleur dans ce petit ouvrage.

On pourrait, selon toute vraisemblance, en dire autant des homélies de François de Sales; mais à cet égard les preuves manquent. Ce qui figure, dans les œuvres du saint, sous le nom de *Sermons*, se ré-

que j'avais faite de ma parole à Philothée en l'*Introduction à la vie dévote*, avait empêché plusieurs hommes d'en faire leur profit, d'autant qu'ils n'estimaient pas dignes de la lecture d'un homme les advertissements faits pour une femme. J'admirai qu'il se trouvât des hommes qui, pour vouloir paraître hommes, se montrassent en effet si peu hommes : car je te laisse à penser, mon cher lecteur, si la dévotion n'est pas également pour les hommes comme pour les femmes.

« Toutefois, pour imiter en cette occasion le grand apôtre, qui s'estimait *redevable* à tous, j'ai changé d'adresse en ce traité, et parle à *Théotime*. Que si d'adventure il se trouvait des femmes (or cette impertinence serait plus supportable en elles) qui ne voulussent pas lire les enseignements qu'on fait à un homme, je les prie de croire que le Théotime auquel je parle est l'esprit humain qui désire faire progrès en sa dilection sainte, esprit qui est également ès femmes comme ès hommes. »

[1] Les *Entretiens spirituels* furent recueillis par les soins de Mme de Chantal ; mais rien ne s'y remarque qu'on ne trouve déjà dans l'*Introduction* et le *Traité*. Le sel de l'évêque est bien gros dans les cahiers de ses bonnes filles ; ses paraboles ont un air de caricature ; il y a par exemple un chapitre dans lequel on trouve : « les propriétés des colombes appliquées à l'âme religieuse par forme de loix. »

duit à quelques plans, à des extraits, à quelques fragments épars soit dans l'*Esprit*, soit dans ses propres ouvrages; il a indiqué lui-même, comme portion d'un sermon prêché par lui en 1602 à Paris, le jour de l'Assomption, le chapitre XIII du VIIe livre du *Traité de l'Amour de Dieu*.

Il lui est arrivé aussi de prononcer des oraisons funèbres. On a celle qu'il fit pour le duc de Mercœur, et à vrai dire, elle donnerait une médiocre idée de sa prédication, si l'on ne savait de quelle rhétorique ridiculeusement fleurie se piquaient les prédicateurs de cour dans ces pièces d'éloquence. Voici, comme exemple de sa manière de paraphraser les paroles de l'Écriture, un passage qui ne rappellera point la belle paraphrase de Bossuet sur le mot de cette femme dont la prudence est louée au IIe livre des Rois, *nous mourons tous*, etc.

« *Omnes morimur*, dit une sage dame ; mais elle pouvait bien dire : *Semper morimur*, comme dit depuis l'Apôtre : *Quotidie morior*. Nous mourons tous les jours, et notre vie s'en va par pièces et morceaux, comme cet animal des Indes, lequel étant de sa nature terrestre, petit à petit et pièce à pièce perd du tout son être naturel et devient entièrement poisson : car ainsi pièce à pièce nous changeons cette vie mortelle, jusques à tant que par une entière et finale mutation que nous appelons la mort, nous ayons du tout acquis une vie immortelle. Et certes, comme les rats du Nil se forment petit à petit, et ne reçoivent la vie en tous leurs membres ensemblement, aussi les philosophes sont bien d'accord que nous ne vivons pas tout à coup ni ne mourons pas en un moment, puis-

qu'ils disent que le cœur est le premier membre qui vit en nous, et le dernier qui meurt. »

En général, la prédication habituelle de l'évêque savoyard était tout à fait dans la manière de ses livres. Il s'adressait à un auditoire de Philothées. Les grands mouvements, l'ordre habile, l'énergie croissante, rien de ce qui produit la force oratoire n'était son fait; mais dans la chaire il apportait, pour suppléer à ces dons, une douce chaleur, infiniment d'esprit et l'accent d'une voix attirante. On se représente très-bien que les discours de François de Sales devaient animer les cœurs d'un entrain allègre vers la piété; et en faut-il davantage, après tout, pour l'éloquence pastorale? Il ne le pensait pas, et l'a bien exprimé dans un court traité de prédication qu'il esquissa rapidement à l'usage de l'évêque de Bourges, un frère de Mme de Chantal; excellent manuel trop peu connu, et où les judicieux conseils ne manquent pas.

De tout ce qu'a écrit saint François de Sales, rien n'est plus répandu que ses *Lettres* : les protestants les lisent en faisant un choix, car toutes ne sauraient leur convenir; mais dans les unes comme dans les autres la piété tout aimable et chaleureuse, la grâce, que dirai-je? l'esprit, et enfin cette causerie familière, où l'évêque laisse aller sa plume, ont un charme singulier, et jamais cœur affligé ou abattu ne dédaignera les consolations et les encouragements qu'on puise à cette lecture.

Édification et doctrine à part, c'est dans les *Lettres*

de François de Sales que son style comme sa piété a toute l'allégresse, le tour vif, la grâce caressante, amoureuse, et la coulante abondance qui mettent sa prose parmi les meilleurs styles contemporains. C'est là aussi qu'on saisit au naturel les vertus saintes et les faiblesses plus humaines de cette âme, amoureuse de Dieu parce que Dieu seul pouvait remplir l'immense ardeur de son amour. La maison de Sales portait pour devise dans ses armes ce cri des chevaliers : *M'amour, m'amour!* François, son plus illustre rejeton, n'en aurait pas cherché un autre[1]. Nous savons, par l'évêque de Belley, comment deux passions lui avaient donné surtout grand'peine à dompter, la colère et l'amour, et comment il était venu à bout de l'amour en lui donnant le change; car, disait-il, « l'âme ne pouvant être sans quelque sorte d'amour, tout le secret est de ne lui en promettre que de bon, de pur, de saint, de chaste et de bonne renommée. » Quand le bon évêque de Belley aurait inventé ce souvenir du « bienheureux, » ainsi qu'il lui est arrivé quelquefois, ce ne sont pas les lettres du saint qui lui donneraient un démenti. Celles entre autres qu'il adressait à Mme de Chantal sont d'un ton et d'un caractère qui expliquent bien des choses

[1] Il ne se serait pas avisé de l'expliquer comme fit son petit-neveu et l'un de ses successeurs, Charles-Auguste de Sales, qui dans son *Pourpris historique de la maison de Sales*, prétend que c'était le refrain *mamurius! mamurius!* des hymnes saliens. (Voy. L. Menabrea, *Mémoires de la Société royale académique de Savoie*, t. IX, p. 257.)

dans les reproches que le goût, autant qu'une piété sévère, peut adresser au style mystiquement amoureux de l'*Introduction*.

En 1604, prêchant le carême à Dijon, François de Sales reçut la confession et devint bientôt le directeur préféré de l'aïeule célèbre de Mme de Sévigné, Françoise Frémiot de Chantal. Mme de Chantal était veuve depuis peu; son mari, tué à la chasse par un ami, l'avait laissée avec cinq enfants. Elle avait alors trente-deux ans et François trente-sept.

Dès le premier instant s'établit entre ces deux âmes un commerce étroit, une amitié en Dieu, mais passionnée. Les lettres que François de Sales adresse à Mme de Chantal sont fort différentes de celles qu'il écrit au grand nombre de dames de tout âge et de tout rang qui lui demandaient des directions pour leur conscience. Avec elle, il ne finit point; il ne sait point s'arracher à cet entretien plein de douceur; il parle à cette « petite veuve » de son salut, de ses intérêts de conscience; mais enfin c'est de lui qu'il parle; il ouvre son âme, il est entraîné vers ce cœur; il ne résiste pas, se contentant de remarquer qu'il va bien loin : « Bon Dieu! que vous dis-je là? pourquoi vous dis-je ces choses? » Avec ses autres correspondantes il est aimable, mais avec sa chère fille il cherche à l'être, il y met plus de vouloir, il aiguise son esprit, et sa dévotion a quelque chose de moins simple, de plus extatique. Quand il ne le dirait pas, on sent que cette âme est pour lui bien plus que toutes les autres; mais il l'avoue, et ne se lasse pas

de le redire. Toute cette effusion de tendresse dans cette âme naturellement si tendre, le saint évêque ne s'en alarme pas. M[me] de Chantal, moins sûre d'elle ou plus prudente, n'avait pas été peut-être d'abord sans alarmes; mais François la rassura avec une pleine et ouverte franchise : « Tenez-moi donc pour bien étroitement lié avec vous, et ne vous souciez pas d'en savoir davantage, sinon que ce lien n'est contraire à aucun autre lien soit de vœu, soit de mariage. Demeurez entièrement en repos de ce côté-là. » A son tour pourtant il s'examine pour se rassurer lui-même, et écrit à son amie : « Je me sens d'une suavité extraordinaire, comme aussi de l'amour que je vous porte, car j'aime cet amour incomparablement. Il est fort impliable et sans mesure ni réserve, mais doux, facile, tout pur, tout tranquille; bref, si je ne me trompe, tout en Dieu. Pourquoi donc ne l'aimerais-je pas? Mais où vais-je? Si, ne rayerai-je pas ces paroles : elles sont trop véritables et hors de danger. Dieu, qui voit les intimes replis de mon cœur, sait qu'il n'y a rien en ceci que pour lui et selon lui, sans lequel je veux, moyennant sa grâce, n'être rien à personne et que nul ne me soit rien; mais en lui je veux non-seulement garder, mais je veux nourrir et bien tendrement cette unique affection. Mais, je le confesse, mon esprit n'avait pas congé de s'épancher comme cela : il s'est échappé; il lui faut pardonner pour cette fois, à la charge qu'il n'en dira plus mot. »

Viennent ensuite les saints projets de renonce-

ment au monde de Mme de Chantal; c'est une affaire à conduire; puis l'évêque médite la fondation d'un nouvel ordre de femmes, il met d'avance Mme de Chantal à sa tête, et quand ce désir s'est réalisé, il faut s'occuper de la maison des religieuses; l'âge alors est venu, l'amitié a pris un caractère plus paisible; François meurt, et aucun nuage n'a obscurci cette innocente liaison.

C'est toutefois cette liaison qu'il faut rendre responsable des espèces d'erreurs dont l'évêque de Genève (ses admirateurs eux-mêmes en conviennent) a laissé entamer, dans quelques-unes de ses doctrines, l'intégrité du dogme catholique. Je parle du reproche que lui adresse Bossuet d'avoir aidé trop facilement à ces tendances extatiques poussées à la fois jusqu'à la méthode et au délire par Mme Guyon, et défendues par Fénelon avec trop de vivacité peut-être. En effet, on remarque depuis sa liaison avec Mme de Chantal que l'amour divin, dans ses écrits, se manifeste par un langage et des élancements trop peu éloignés de ces pratiques mystiques que Bossuet avec l'Église condamnait chez certaines sectes, qui tiraient de coupables licences de cette apparence d'embrassements célestes. On souffre quelquefois à entendre ce langage d'amour, qui emprunte ses expressions à l'amour humain et les rappelle trop.

Ces *Lettres* sont, à plus d'un égard, les *confessions* de saint François de Sales; l'on peut y suivre les aventures de sa tendre et belle âme, l'histoire de ses ardeurs, de ses ralentissements, et enfin des peines

et des douceurs de sa carrière épiscopale. Ce n'est point ici le lieu de retracer cette histoire; ce sera assez de donner, par quelques citations, une idée de ces espèces de mémoires épistolaires. Je chercherai de préférence dans les lettres écrites par François à Mme de Chantal pendant une de ses tournées pastorales dans son diocèse. Qui voudra savoir ce qui manque à *Jocelyn* pour être la figure vraie du sacerdoce, n'a qu'à suivre le pasteur dans ses montagnes de Savoie.

Il s'achemine vers la vallée de l'Arve.

« Je me porte bien, dit-il, ma chère fille, parmi une si grande quantité d'affaires et d'occupations qu'il ne se peut dire de plus. C'est un petit miracle que Dieu fait; car tous les soirs quand je me retire, je ne puis remuer mon corps ni mon esprit, tant je suis las partout, et le matin je suis plus gai que jamais. D'ordre, de mesure, de raison, je n'en tiens point du tout maintenant : car je ne vous saurais rien dissimuler, et cependant me voilà tout fort, Dieu merci.

« O ma chère fille, que j'ai trouvé un bon peuple parmi tant de hautes montagnes! quel honneur, quel accueil! quelle vénération à leur évêque! Avant-hier j'arrivai en cette petite ville tout de nuit; mais les habitants avaient fait tant de lumières, tant de fête, que tout était au jour. Ah! qu'ils mériteraient bien un autre évêque! »

Le voici parmi les glaciers de Chamounix :

« J'ai vu ces jours passés des monts épouvantables, tout couverts d'une glace épaisse de dix ou douze piques de haut. Mais, ma chère fille, ne vous dirai-je pas une chose qui me fait frissonner les entrailles de crainte, chose vraie?

Devant que nous fussions au pays des glaces, environ huit jours, un pauvre berger courait çà et là sur les glaces pour recouvrer une vache qui s'était égarée, et, ne prenant pas garde à sa course, il tomba dans une crevasse et fente de glace de douze piques de profondeur. On ne savait ce qu'il était devenu, si son chapeau, qui à sa chute lui tomba de la tête et s'arrêta sur le bord de la fente, n'eût marqué le lieu où il était. O Dieu! un de ses voisins se fit dévaler avec une corde pour le chercher, et le trouva non-seulement mort, mais presque tout converti en glace ; et, en cet état, il l'embrasse, et crie qu'on le retire vivement, autrement qu'il mourra du gel. On le tira donc avec son mort entre ses bras, lequel après il fit enterrer.

« Quel aiguillon pour moi, ma chère fille ! Ce pasteur qui court par des lieux si hasardeux pour une seule vache ; cette chute si horrible que l'ardeur de la poursuite lui cause, pendant qu'il regarde plutôt où est sa quête, et où elle a mis ses pieds, que non pas lui-même où il chemine ; cette charité du voisin qui s'abîme lui-même pour ôter son ami de l'abîme ! Ces glaces ne devraient-elles pas, ou geler de crainte, ou brûler d'amour? Mais je vous dis ceci par une impétuosité d'esprit, car, au demeurant, je n'ai pas beaucoup de loisir de vous entretenir. Vive Jésus ! et en lui toutes choses. C'est lui qui m'a rendu irrévocablement et inviolablement votre..., etc. »

Revenu en Chablais, sur les bords du lac de Genève, il s'embarque pour aller rendre visite à l'archevêque de Vienne qu'il savait à Évian ; la barque n'était guère rassurante :

« Hier, j'allais en une petite barquette pour visiter monseigneur l'archevêque de Vienne, et j'étais bien aise de n'avoir point d'appui qu'un ais de trois doigts sur lequel je me puisse assurer, sinon la sainte Providence ; et si,

j'étais encore bien aise d'être là sous l'obéissance du nocher, qui nous faisait asseoir et tenir ferme sans remuer, comme bon lui semblait; et vraiment je ne remuai point. Mais, ma fille, ne prenez pas ces paroles pour des effets de grand prix. Non, ce ne sont que de petites imaginations de vertu, que mon cœur fait pour se récréer, car quand c'est à bon escient, je ne suis pas si brave.

« Je ne puis m'empêcher de vous écrire avec une grande nudité et simplicité d'esprit. Adieu, ma très-chère fille. Je me ressouvins encore hier de sainte Marthe, exposée dans une petite barque avec Madeleine : Dieu leur servit de pilote pour les faire aborder en notre France. Adieu derechef, ma chère fille; vivez toute joyeuse, toute constante en notre cher Jésus. »

Enfin, la visite achevée, il va à Chambéry pour se mettre en retraite, et se rasseoir; mais sa première confession est à son amie :

« Je ne puis m'étendre selon mon cœur, car voici le jour de mes adieux, devant partir demain devant jour pour aller à Chambéry, où le père recteur des jésuites m'attend, pour me recevoir ces cinq ou six jours de carême prenant, que j'ai réservés pour rasseoir mon pauvre esprit tout tempêté de tant d'affaires. Là, ma fille, je prétends de me revoir partout, et remettre toutes les pièces de mon cœur en leur place, à l'aide de ce bon père qui est éperdûment amoureux de moi et de mon bien.

« Et si ferai, ma fille : je vous dirai quelque chose de moi, puisque vous désirez tant, et que vous dites que cela vous sert ; mais à vous seulement.

« Ce ne sont pas des eaux, ce sont des torrents que les affaires de ce diocèse. Je vous puis dire avec vérité que j'en ai du travail sans mesure, depuis que je me suis mis à la visite; et à mon retour j'ai trouvé une besogne de laquelle

il m'a fallu entreprendre ma part, et qui m'a infiniment occupé. Le bon est que c'est tout à la gloire de notre Dieu, à laquelle il m'a donné de très-grandes inclinations; je le prie qu'il lui plaise de les convertir en résolutions.

« Je me sens un peu plus amoureux des âmes qu'à l'ordinaire; c'est tout l'avancement que j'ai fait depuis vous; mais au demeurant j'ai souffert de grandes sécheresses et dérélictions, non toutefois longues, car mon Dieu m'est si doux qu'il ne se passe jour qu'il ne me flatte pour me gagner à lui. Misérable que je suis! je ne corresponds point à la fidélité de l'amour qu'il me témoigne.

« Le cœur de mon peuple est presque tout bien maintenant. Il y a toujours quelque chose à dire, car je fais des fautes par ignorance et imbécillité, parce que je ne sais pas toujours rencontrer le bon biais. Sauveur du monde, que j'ai de bons désirs! mais je ne sais les parfaire[1]. »

[1] Une autre source que les *Lettres*, pour la connaissance de la vie, du caractère et des doctrines de l'évêque de Genève, c'est l'*Esprit du bienheureux François de Sales*, publié en six volumes in-8° (1639-1641) par P. Camus, cet évêque de Belley qui mit la spiritualité en romans dans une foule d'*histoires* aujourd'hui perdues pour la plupart. Il appelait son *Esprit du bienheureux* « un ouvrage à la mosaïque, un bouquet de diverses fleurs, une salade de diverses herbes, un festin de plusieurs mets, un verger de divers fruits. » Ces six volumes furent réduits plus tard par Pierre Collot, curé de Chevreuse, à l'extrait très-connu sous le titre de : *Esprit de saint François de Sales*. L'ouvrage est, d'ailleurs, d'une lecture fort amusante; mais cet amusement est un peu trop du fait du bon Camus. Celui-ci avait fort connu, il est vrai, l'évêque de Genève, et vécu dans sa familiarité : François se disait hautement lié à lui par mille nœuds d'une amitié sincère, mais l'évêque de Belley, écrivant de souvenir dix-sept ans après la mort du bienheureux, a dû très-naturellement y mettre beaucoup du sien et faire parler souvent à son héros son propre langage, assez naïf et gracieux, mais diffus, embrouillé et barbouillé d'enluminures, c'est-à-dire bien différent du style net et précis de François. Ceci est l'opinion d'un savant théologien qui a con-

François de Sales commençait à sentir les langueurs d'une santé usée à la peine, et méditait de se retirer dans une solitude près de l'abbaye de Talloires, sur un coteau qui domine le lac d'Annecy. Il y avait fait préparer, à petit bruit, un ermitage composé de cinq ou six cellules; mais il était trop tard. Dans l'automne de 1622, l'évêque de Genève reçut l'ordre de joindre à Lyon le duc de Savoie et sa sœur, s'en allant saluer à son passage le roi Louis XIII, qui revenait du Languedoc. A Lyon il trouva des fatigues au-dessus de ses forces depuis quelque temps affaiblies. Les pressentiments de son peuple, qui l'avait accompagné à son départ en pleurant, se réalisèrent bientôt. Une apoplexie lente l'emmena au tombeau en quelques jours. Il mourut le 28 décembre 1622, dans la vingtième année de son épiscopat: il n'avait que cinquante-six ans. Ses dernières heures furent troublées encore par une de ces accusations qui n'ont pas manqué à son zèle; un des ecclésiastiques qui l'entouraient dans ce moment suprême lui demanda s'il n'était pas huguenot, « ayant eu un assez long

sacré de longues années à l'étude de saint François de Sales. M. l'abbé de Baudry, dans une notice sur la vie et les ouvrages de l'évêque de Belley, déclare que l'*Esprit* nous présente saint François de Sales habillé à la Camus. Il lui adresse aussi le reproche plus grave d'avoir prêté à François des idées particulières, souvent en contradiction avec les doctrines essentielles du saint; c'est ce qui l'a décidé à faire un véritable *Esprit de saint François de Sales*, qui est un guide sûr pour la doctrine, ouvrage travaillé avec un grand soin. Le *Véritable Esprit de saint François de Sales*, avec un choix d'instructions recueillies dans ses œuvres, a été publié par l'abbé de Baudry, en 4 vol. in-8°, 1846.

commerce avec les hérétiques pour donner lieu d'en douter. » Cette interrogation, cruelle en un pareil moment, était l'écho des ressentiments et des soupçons excités par ses récentes relations avec Port-Royal, avec la mère Angélique en particulier; elle l'était aussi des secrètes colères qu'avait soulevées sa douce et libre dévotion parmi les gens d'église, qui ne voulaient pas y reconnaître le pur esprit catholique.

Comme Fénelon, à qui il ressemble autant pour la sensibilité que par la grâce et la subtilité de son esprit; comme Bossuet, dont il a la modération, la fermeté et le bon sens, François de Sales était un de ces hommes supérieurs qui, à leur propre insu, se fortifient des forces mêmes de leurs adversaires. Tous deux aussi l'ont jugé à leur sens : Bossuet lui accorde cette gloire « d'avoir ramené la dévotion au milieu du monde; » Fénelon, qui l'aimait tant, vantait sa grande pénétration, et mettait la simplicité aimable de son style naïf au-dessus de toutes les grâces de l'esprit profane.

Fénelon, parlant ainsi, louait son saint d'affection comme François eût souffert d'être loué, et comme il convenait, en effaçant l'écrivain derrière le pasteur; mais la place véritable de François de Sales dans l'histoire de la littérature française est à la tête des meilleurs écrivains des débuts du XVIIe siècle. Bien malgré lui il ne ressemble pourtant à aucun d'entre eux; les périodes nombreuses, l'*os rotundum*, l'ampleur cicéronienne, que du Vair essayait alors d'in-

troduire dans la prose française, ne sont point son fait; son goût le porterait bien mieux vers Montaigne, qu'il avait beaucoup lu. En définitive, lorsqu'il se met en frais de beau dire, c'est le bel esprit d'alors, c'est son ami d'Urfé qu'il prendrait plutôt pour modèle, afin de mieux dégourdir son intelligence lourde, et il dirait presque sa langue épaisse, tant il se croit loin des torrents d'éloquence de son voisin l'évêque de Belley. Mais il a beau faire : s'il réussit trop souvent, par un excès de douceur et de galante mignardise, à gâter le naturel et la souplesse de son style, son tour d'expression demeure, comme son tour d'esprit, fin, enjoué, plein de ressort et de saillie; sa phrase conserve toujours sa lumineuse clarté, sa marche légère et dégagée. D'ailleurs, quoi qu'il sacrifie à l'espoir de s'embellir, il ne consent jamais à se contraindre, et sa langue, par exemple, est bien plus naturelle que son style. L'expression pittoresque lui est bonne d'où qu'elle vienne, et il va vivement au sens par le plus clair chemin qu'il trouve, fût-ce quelquefois le chemin de son pays[1]. Rien d'abondant et de varié comme son vocabulaire, toujours juste et expressif.

[1] La même défiance de lui-même, la modestie qui faisait dire à François de Sales que sa langue était épaisse et son intelligence peu dégourdie, le mettait en garde contre le français de son pays; c'est ainsi que dans une de ses lettres il parle d'envoyer son *Oraison* de Madame, à un ami pour la corriger, « crainte, dit-il, qu'il ne m'échappe quelques accents de notre ramage de deçà. » Par le fait, s'il lui échappe quelquefois des locutions du cru natal, il n'est pas facile de les reconnaître dans le nombre

Enfin, cet aimable écrivain est poëte à un haut degré; il l'est par le sentiment, il l'est encore par l'imagination qui colore continuellement son langage, par ce besoin de comparer et ce bonheur à rencontrer toujours juste, qu'on a si bien nommé le don de l'allégorie parlante, de la parabole. Là aussi est le caractère particulier de ce style tout d'images. Toutes les comparaisons de François de Sales sont empruntées à la création, qu'il observe avec sentiment, qu'il sent avec esprit, comme Bernardin de Saint-Pierre, à qui, sous ce rapport, on l'a très-justement comparé. Cependant elles sont de deux sortes, et très-différentes en agrément, je dirai même en valeur poétique. Les unes, toutes simples, qu'il a cueillies, dirait-il, en se promenant, sentent les champs, la ferme savoyarde, les bois et les bords du lac d'Annecy : ce sont les meilleures; les autres, ingénieuses, parfois recherchées, sont suggérées des notions populaires de son temps sur l'histoire naturelle, des compilations de Pline et des idées fabuleuses qui avaient cours alors sur les contrées orientales. Comme l'imagination de François choisit de préférence les particularités merveilleuses, il en ré-

assez grand des expressions ou rajeunies ou évidemment créées que nous offre le vocabulaire du charmant écrivain. Angoisser, allangourir, bessons (jumeaux), bonteux, gel (gelée), cotter (marquer), païsage (contrée), odorer, grilloter, sont du pays les premiers certainement. Mais c'est lui qui trouve sous sa plume : coquilleux (un esprit coquilleux et déraisonnable), brûleter (elle s'en va brûletant), revigorer, savourements (les savourements de l'âme), etc.

sulte assez souvent que, pour nous autres modernes, l'analogie ayant disparu avec la fable, la pensée devient ce qu'elle peut.

Il faut le reconnaître encore, François de Sales a prodigué à l'excès les images ingénieuses; sa pensée, comme son style, s'y amollit parfois, et son goût de comparer et d'enluminer tournant en habitude, il lui arrive de donner une image pour une raison, une fleur pour un argument. Mais, malgré tout, rien n'est charmant et d'une douce éloquence comme la plupart des figures que le désir de rendre aimable l'exercice de la dévotion, fait couler du cœur et de l'imagination de saint François de Sales. On peut sourire d'entendre le pieux évêque comparer le Saint-Esprit à la bouquetière Glycère; on est tenté d'abord de s'égayer sur cette instruction adressée à Philothée, pour conclure l'exercice de la méditation : « Au sortir de l'oraison, en vous pourmenant un peu, recueillez un petit bouquet de dévotion, des considérations que vous avez faites, pour l'odorer le long de la journée. » Mais si la première de ces images est quelque chose d'innocemment déplacé, la seconde n'est que juste, et peint très-bien le caractère de la dévotion qu'elle conseille. Ailleurs voulant faire sentir aux femmes de quel prix doit être pour elles la piété dans leurs maris, il appuie trop et gâte une comparaison agréablement commencée, par une conclusion de mauvais goût; c'est son genre d'excès :

« Il y a des fruits, comme le coing, qui, pour l'âpreté de leur suc, ne sont guère agréables qu'en confitures. Il y

en a d'autres qui, pour leur tendreté et délicatesse, ne peuvent durer s'ils ne sont aussi confits, comme les cerises et abricots : ainsi les femmes doivent souhaiter que » leurs maris soient confits au sucre de la dévotion[1]. »

Voici qui est d'une grâce et d'une finesse de peinture tout à fait à la manière de notre Savoisien; mais c'est de l'ornement un peu enjolivé; la métaphore se prolonge trop à travers un vrai travail de bijouterie délicate :

« Les dames tant anciennes que modernes ont accoutumé de pendre des perles en nombre à leurs oreilles, pour le plaisir, dit Pline, qu'elles ont à les sentir grilloter, s'entretouchant l'une l'autre. Mais quant à moi, qui sais que le grand ami de Dieu, Isaac, envoya des pendants d'oreilles pour les premiers arrhes de ses amours à la chaste Rébecca, je crois que cet ornement mystique signifie que la première partie qu'un mari doit avoir d'une femme, et que la femme lui doit fidèlement garder, c'est l'oreille, afin que nul langage ou bruit n'y puisse entrer, sinon le doux et aimable grillotis des paroles chastes et pudiques, qui sont les perles orientales de l'Évangile. Car il se faut toujours ressouvenir que l'on empoisonne les âmes par l'oreille, comme les corps par la bouche[2]. »

Ceci encore est charmant :

« Ézéchias voulant exprimer en son cantique l'attentive considération qu'il fait de son mal : « Je crierai, dit-il, « comme un poussin d'arondelle, et je méditerai comme « une colombe. » Car, mon Théotime, si jamais vous y avez

[1] *Introduction*, III, c. XXXVIII.
[2] *Introduction*, III, c. XXXVIII.

pris garde, les petits des arondelles ouvrent grandement leur bec quand ils font leur piaillement; et, au contraire, les colombes entre tous les oiseaux font leur grommellement à bec clos et enfermé, roulant leur voix dans leur gosier et poitrine, sans que rien en sorte que par manière de retentissement et résonnement; et ce petit grommellement leur sert également pour exprimer leurs douleurs comme pour déclarer leurs joies. Ézéchias donc, pour montrer qu'emmi son ennui il faisait plusieurs oraisons vocales : « Je crierai, dit-il, comme le poussin de l'arondelle[1]. »

Mais, sans parler de mille coups de pinceau pleins d'esprit et de charme, de traits admirables pour le sens et l'expression, saurait-on quelque chose de plus naïf et de plus propre à faire pénétrer dans le cœur un sentiment avec une idée, que cette comparaison qu'on va lire :

« En toutes vos affaires, appuyez-vous totalement sur la providence de Dieu, par laquelle seule tous vos desseins doivent réussir : travaillez néanmoins de votre côté tout doucement pour coopérer avec elle, et puis croyez que si vous vous êtes bien confiée en Dieu, le succès qui vous arrivera sera toujours le plus profitable pour vous, soit qu'il vous semble bon ou mauvais, selon votre jugement particulier. Faites comme les petits enfants qui de l'une des mains se tiennent à leur père, et de l'autre cueillent des fraises ou des mûres le long des haies. Car de même amassant et maniant les biens de ce monde de l'une de vos mains, tenez toujours de l'autre la main du Père céleste, vous retournant de temps en temps à lui, pour voir s'il a agréable votre ménage ou vos occupations. Et gardez

[1] *Traité de l'Amour de Dieu*, c. II, p. 309.

bien sur toutes choses de quitter sa main et sa protection, pensant d'amasser ou recueillir davantage : car s'il vous abandonne, vous ne ferez point de pas sans donner du nez en terre[1]. »

[1] *Introduction*, II, c. XXXVIII.

CHAPITRE III.

Le président Antoine Favre : sa vie. — Le *Code fabrien.* — Les *Gordians et les Maximins*, tragédie de Favre. — Ses *Entretiens spirituels*. L'Académie florimontane. — Divers écrivains savoisiens : P. Fenoillet, René de Lucinges, le P. Monod, etc.

En poursuivant cette histoire des lettres savoisiennes au XVIIe siècle, nous ne quitterons pas encore François de Sales; il a tenu trop de place dans son pays pour ne pas toucher par quelque point aux autres esprits distingués que posséda la Savoie à cette époque. Alors elle n'en avait pas de plus illustre que le président Antoine Favre, aujourd'hui encore vénéré des jurisconsultes, mais dont la mémoire serait tout à fait obscure hors des écoles de droit, si une amitié célèbre n'associait son nom à celui de l'évêque de Genève.

Antoine Favre, l'auteur du *Codex Fabrianus*, quoique né dans la Bresse, appartient à notre sujet, d'abord parce que la Bresse était alors province savoisienne, et, à meilleur titre encore, parce qu'il fut toute sa vie attaché de cœur à la maison de Savoie et la servit avec dévouement.

Sa famille tenait dès longtemps un haut rang dans la magistrature de sa province, et il aurait été jurisconsulte par tradition de race, quand il ne l'eût

pas été par la plus éminente vocation. Il étudia les lettres à Paris chez les jésuites, le droit à Turin, sous Alde Manuzio, et apporta à ces études cette ténacité de travail qui n'est commune que chez les savants du XVIe siècle, et que ne contrariait chez lui aucune des passions de la jeunesse. En vain était-il dans une des villes de l'amoureuse Italie : « Je méprisais, a-t-il dit,

Je méprisais d'Amour les flèches outrageuses,
Quand plus j'étais ès point de me rendre amoureux,
Jugeant que celui-là n'a point un vivre heureux
Qui se plaît au mourir de flammes amoureuses[1]. »

Alors et depuis, Favre travaillait ordinairement de douze à seize heures par jour. L'ardeur d'érudition ne soutenait pas seule cette assiduité de bénédictin, car Favre n'était rien moins qu'un compilateur sans idées et sans critique. De bonne heure, et n'étudiant encore que pour prendre ses degrés, il déploya dans ses recherches et ses dissertations une étonnante liberté de vues, qui passa aux yeux de quelques-uns pour témérité et amour du paradoxe, mais qui fit dire à Cujas : « Ce jeune homme a du sang aux ongles; s'il vit âge d'homme il fera bien du bruit. »

Un tel mérite, aidé de la naissance, n'avait pu rester obscur. Après avoir plaidé quelque temps avec éclat, Favre fut appelé aux fonctions de juge, puis bientôt de sénateur, par le duc de Savoie qui se con-

[1] *Entretiens spirituels* d'Antoine Favre, sonnet x.

naissait en hommes : dès lors, il fut revêtu de la charge de président du Génevois par le duc de Nemours, qui ayant cette province en apanage, demanda lui-même Favre à son prince. Enfin, de dignité en dignité, l'illustre jurisconsulte s'éleva jusqu'à la plus haute de toutes, celle de premier président du sénat de Chambéry. Ce n'était point une oisive magistrature que cette présidence, qui équivalait à la charge de gouverneur de la Savoie; et les biographes d'Antoine ne tarissent point sur les vertus qui rendirent sa justice et son administration chères au peuple savoisien.

C'est pendant un séjour de quatorze années à Annecy, c'est ensuite à Chambéry, et dans cette terre des Charmettes destinée à un autre genre de célébrité, que Favre composa les ouvrages qui ont rendu de si grands services à la science du droit, et à l'administration de la justice dans sa patrie. Venu après Hotman, il est vrai, mais homme de génie comme lui, Favre, sans aller jusqu'à ébranler l'autorité du droit romain lui-même [1], anéantit celle des commentateurs modernes, et fit prévaloir la raison sur l'érudition aveugle et sans critique des disciples et successeurs de Barthole, de même que la politesse et le goût du style, sur le jargon barbare qui avait trop longtemps passé pour un témoignage de

[1] Dans son *Anti-Tribonien*, Hotman avançait que l'étude d'une législature sans rapport avec la France était inutile, et que la jeunesse devait étudier le droit en lui-même. (*Études littéraires sur les écrivains français de la réformation,* t. II, p. 24.)

grand savoir[1] : « Un de ses principes, dit son dernier biographe[2], était que les sciences ne méritent d'être honorées qu'autant qu'elles marchent à grands pas vers les besoins réels de l'homme, et qu'à l'exception des idées purement contemplatives, tout ce qui reste étranger aux nécessités sociales n'est plus qu'un jeu inutile de l'esprit. » Sa grande affaire fut en effet de réconcilier la théorie avec la pratique, de rendre la science du droit plus respectée, en la forçant à être, non pas plus docte, mais plus véritablement savante. Personne ne savait mieux tout ce que la science peut donner de force à la raison, et tout ce que la raison doit emprunter à la doctrine. « Qu'y a-t-il de plus injuste qu'un homme ignorant? » disait-il : *Homine imperito quid injustius?* De même qu'Hotman, Favre fut donc le rationaliste du droit, bien avant qu'eût apparu le grand rationaliste de la philosophie : mais il avait ce qui manqua absolument à Hotman, l'occasion et surtout le pouvoir de faire appliquer ses vues à la pratique de la justice. Le duc Emmanuel-Philibert lui avait préparé les

[1] « Par un malheur incroyable et qu'il faut déplorer, disait-il dans son Codex, chez toutes les nations on ne tient pour grands jurisconsultes que ceux qui ne font pas moins profession de grossièreté que de jurisprudence (Qui non minus barbariem quam legum peritiam profiteantur). » *Codex Fabrianus*, Discours dédicatoire au sénat de Savoie.

[2] *Éloge historique d'Antoine Favre*, par M. le sénateur Avet, Chambéry, 1824, br. in-4. Cette notice fut composée à l'occasion de la translation solennelle des restes du président Favre dans l'église métropolitaine où un monument leur était préparé.

voies dès le milieu du XVIe siècle, en ordonnant qu'en ses États la langue vulgaire fût celle de la justice[1]; et si l'on accepte le témoignage du président, ce fut Charles-Emmanuel lui-même qui lui donna mandat de réformer les abus judiciaires, et de soumettre les tribunaux à une jurisprudence régulière. Favre répondit à cet appel par un recueil des décisions du sénat de Savoie, prises en grande partie sous sa présidence; vrai corps de droit qui mérite son titre de Code Fabrien (*Codex Fabrianus*[2]), que lui donna l'auteur lui-même avec une légitime assurance. « Immense par les matières qui y sont contenues, dit un bon juge[3] : rien n'égale sa concision, jamais en moins de mots l'on ne renferma plus de choses.... Quelques lignes ont suffi à l'auteur pour faire l'histoire d'un long procès. C'est partout une précision de style, une plénitude et une force de sens qui plaisent à la raison.... A peine le code Fabrien a-t-il paru, que l'équité l'adopte. Il obtient en Savoie une autorité presque égale à celle de la loi; il devient pour les nations étrangères une sorte de raison écrite : les tribunaux le reçoivent comme un régulateur, le regardent comme une espèce de fanal des-

[1] L'édit ducal du 20 février 1560 portait qu'à l'avenir toutes les procédures, enquêtes, sentences et arrêts seraient faits et prononcés en langue vulgaire et le plus clairement que possible, et ordonnait « que la justice fût administrée purement et sincèrement, sans que, sous prétexte d'obscurité de langue, le pauvre peuple fût indûment travaillé. »

[2] La première édition du Code Fabrien parut à Genève en 1606.

[3] M. le sénateur Avet. *Éloge d'Antoine Favre.*

tiné à éclairer la conscience des juges. Enfin, après avoir mérité l'admiration des contemporains, cet ouvrage si digne d'éloges n'a point déchu, et les législations qui se sont rapidement succédé n'ont pu le rendre inutile[1]. »

Il y avait chez Favre de l'homme d'État; les vues politiques semées dans ses écrits de jurisprudence l'attestent, et son prince le savait bien, jusqu'à être jaloux de ses services. Aussi l'employa-t-il à diverses missions diplomatiques qui demandaient de l'habileté. Lorsque le cardinal de Savoie alla demander pour le prince de Piémont la main de la sœur de Louis XIII, le président Favre fut, avec François de Sales, l'âme de l'ambassade et la fit réussir. C'est dans ce voyage que tant d'offres furent prodiguées inutilement aux deux amis pour les retenir en France. A Favre, en particulier, on offrit la place de secrétaire d'État, et on alla jusqu'à lui faire entrevoir dans une perspective prochaine la charge de chancelier; mais il n'accepta qu'une pension de deux mille livres, qu'il abandonna en faveur de l'un de ses fils. C'est ainsi qu'ont été servis les princes de cette maison, dont on a pu dire qu'ils n'avaient jamais trouvé un traître parmi leurs sujets. Mais le duc fut moins touché de la fidélité de ces deux grands personnages, les meilleurs qu'il eût en ses États, qu'irrité de la peur qu'il avait eue de se voir enlever leurs services; et ils s'en aperçurent bien à leur retour en Savoie.

[1] *Éloge d'Antoine Favre* par M. le sénateur Avet.

L'amitié de Favre et de François de Sales ne s'était point formée comme ces liaisons d'enfance que la seule conformité d'âge, de patrie et de position fait naître et que le temps dénoue ; le président avait dix ans de plus que l'évêque, et ce fut lui qui, en qualité de sénateur, reçut avocat le comte de Sales. Leur grande affection commença à quelque temps de là seulement, à Rome, où Antoine Favre, étant tombé malade, fut soigné par son jeune compatriote avec une tendresse fraternelle. Dès lors, l'un et l'autre ne se donnèrent plus entre eux et devant le monde que le nom de frères. C'est ainsi que vers ce même temps s'embrassaient par leurs noms, sans se connaître encore, Montaigne et La Boëtie[1]. Aujourd'hui, nous avons quelque peine à comprendre une semblable relation sans familiarité et plaisirs communs. Le commerce entre ces deux amis ne se manifeste pour nous par rien de semblable. Tout bonhomme qu'est François, et bien que portés, lui et Favre, à un abandon familier, cependant tout est affectueux mais grave dans leur commerce ; s'ils jouent ou plaisantent, c'est avec une grâce presque respectueuse, et dans leurs lettres on retrouve ce même caractère de politesse qui régnait, en ces temps, dans les rapports des pères et des fils le plus rapprochés par l'affection. Envions-leur cette douce gra-

[1] Favre écrit en 1596 à François de Sales : « Amavi te, mi Sa- « lesi, et, pro eo, sane ac debui colui plurimum prius etiam quam « vel tu mihi de facie notus esses, vel ego tibi. »

vité, elle est le signe de la force et de l'élévation dans les caractères.

Entre François de Sales et le président Favre, il y avait un lien particulier, celui de la piété et du zèle religieux. Le président n'était pas moins attaché que son ami à la cause de leur foi et à son triomphe dans leur patrie; le futur jurisconsulte, dès son enfance, avait été rempli d'une dévotion brûlante, qui lui faisait regretter ensuite de n'avoir pas suivi, comme son ami, la carrière de l'épiscopat. Ces deux hommes n'avaient aucun chemin à faire de part et d'autre pour se rencontrer d'esprit, comme ils étaient unis par le cœur: l'entretien convenait à tous deux, soit que l'évêque ou le jurisconsulte l'attirât sur son terrain particulier. François de Sales n'avait pas oublié ses études de Padoue, et Favre, de son côté, faisait des excursions en théologie[1]; tous deux, enfin, avaient pour les lettres une sorte d'ardeur, et le sentiment vif de ce qu'elles peuvent ajouter de force à l'esprit le plus sérieux; les jugeant sur l'usage qu'ils en faisaient eux-mêmes, ils les croyaient innocentes et salutaires à la religion. C'est sans inquiétude ni hésitation, qu'ils entreprirent d'en répandre le goût et la culture en Savoie, et d'abord autour d'eux dans leur Annecy, qui devint, sous leurs auspices, une ville lettrée, et le rendez-vous des beaux esprits et des savants savoisiens. Au bord de ce char-

[1] Un biographe d'Antoine Favre fait mention d'épîtres latines adressées à François de Sales, mais qui n'ont pas été imprimées.

mant lac enfermé dans les Alpes, une académie fleurit tout à coup, plantée sur ce sol agreste par la main d'un grand magistrat et d'un saint évêque, qui lui donnèrent pour emblème un oranger chargé de fleurs et de fruits, avec cette devise : *Flores fructusque perennes* (toute l'année des fleurs et des fruits), devise gracieuse qui sentait l'Italie ; mais l'*Académie Florimontane* était au fond toute française, et une institution beaucoup plus modeste et positive que son nom ne l'indiquerait. L'histoire malheureusement en est peu connue; ses archives ont disparu, et toutes les recherches récentes, entreprises à l'instigation de la Société royale de Savoie et de la juste curiosité de nombreux archéologues de ce pays, n'ont guère abouti qu'à des conjectures sur la durée de l'Académie et sur ses travaux réels; mais nous savons du moins ce qu'elle devait être dans la pensée de ses fondateurs.

L'Académie Florimontane était à la fois une société savante, littéraire, et une société enseignante. On y prononçait des discours et des harangues, où l'orateur pouvait déployer tous les ornements de la belle éloquence; chaque semaine aussi, on y faisait des leçons, auxquelles étaient admis les *plus habiles maîtres des arts honnêtes, comme peintres, sculpteurs, artisans, architectes et semblables*. De même que les discours, mais en style plein, grave et poli, qui ne devait sentir en rien son pédant, les leçons roulaient sur l'arithmétique, la géométrie, la cosmographie, la philosophie, la rhétorique. Ni la théologie

ni la politique n'en étaient exclues; mais les beautés des langues diverses, et particulièrement de la langue française, étaient des sujets recommandés aux académiciens; nos Savoisiens avaient devancé de vingt-sept ans la pensée de Richelieu. L'Académie examinait aussi les ouvrages qui lui étaient soumis, et elle le faisait sur le rapport de censeurs qui devaient être choisis parmi des *gens habiles en tous genres et bien près de l'encyclopédie*. Elle avait aussi son secrétaire perpétuel, et le voulait tel que l'Académie française est habile à choisir les siens : *Le secrétaire doit avoir des idées nettes et claires, un esprit fin et délié, des pensées nobles, et être bien versé dans les belles-lettres*. L'Académie de François de Sales, comme celle de Richelieu, comptait quarante membres, et se donna un protecteur, qui fut Henri de Savoie, duc de Nemours; mais le protecteur, apparemment, n'était pas magnifique, et messieurs les académiciens étaient invités par leurs constitutions « à ne se point faire de peine de contribuer aux dépenses nécessaires et raisonnables. » Que les *avaricieux*, disait agréablement le législateur, *ne mettent point le pied dans l'Académie*. On reconnaît ici la touche de notre évêque. Les académiciens étaient présidés et dirigés, au nom du protecteur, par François de Sales pour la philosophie et la théologie, par Favre pour la jurisprudence, et par les deux ensemble pour les belles-lettres.

Un si bon dessein méritait de réussir, et le succès semble avoir d'abord répondu à toutes les espéran-

ces des fondateurs. Deux ou trois ans après la fondation de l'Académie, Favre, écrivant à un savant jurisconsulte allemand qui avait fait le voyage d'Annecy pour le voir, le félicite avec un certain orgueil d'avoir visité leur Académie Florimontane, qui lui semble digne, à plus d'un égard, de l'attention et du respect des étrangers, remplie comme elle est de tant d'hommes de mérite amoureux des sciences. « C'est la première, remarque-t-il, qui, de ce côté des monts, ait encore été érigée à l'exemple de celles d'Italie. Aussi est-ce merveille qu'elle soit déjà si connue, qu'en France, dans les pays voisins et même en Italie, on en parle avec grande estime et comme recommandable entre les plus célèbres. J'en parlerais avec moins d'assurance ou plus de modestie si je ne pouvais m'appuyer de votre propre témoignage, puisque, admis au nombre de nos académiciens (on lui avait fait cet honneur), vous avez tant de fois assisté à nos exercices[1]. »

Ainsi, l'Académie Florimontane a existé autrement que dans la lettre de ses constitutions : elle a commencé à porter des fleurs et des fruits. Mais que furent les compositions qu'elle couronnait ? quelle a été la durée de sa vie ? qui fut son secrétaire ? quels furent ses professeurs ? Voilà ce qu'on voudrait savoir et ce qu'on ne sait point : aucune des lettres publiées de saint François de Sales n'en fait mention.

[1] Cette lettre, adressée en latin à Gaspard Schifordegher, a été recueillie par Guichenon. *Histoire de Bresse et Bugey*, t. II, p. 163.

Seulement la tradition veut que Vaugelas ait été un auditeur assidu des leçons de l'Académie ; qu'il ait fait là son *Euclide*[1]; mais ceci ne nous reporterait qu'aux commencements de l'institution, car en 1507 Vaugelas avait déjà vingt-deux ans.

Il y aurait aussi de l'intérêt à connaître les noms des quarante personnages de Savoie qu'on jugea dignes, par leur probité et leur savoir, d'être appelés à siéger dans l'Académie. « L'on n'y recevra, dit la règle, que des gens de bien et des personnes savantes. » Peu de ces noms nous sont parvenus ; on cite ceux de Pierre Fenoilliet, en son temps illustre orateur, qui nous occupera bientôt, et d'Alphonse d'El Bène, autrefois abbé d'Hautecombe, alors évêque d'Alby, historien savant de la Bourgogne transjurane et du royaume d'Arles. D'El Bène était en relation avec les beaux esprits de France ; Ronsard lui avait dédié son *Art poétique ;* mais les conseils du prince des poëtes ne pouvaient lui donner la vocation. Il existe de lui un poëme manuscrit dont le début, cité par M. L. Ménabrea, est propre à refroidir toute curiosité :

Je chante les travaux, les faits et la valeur
Du généreux ami qui, des monts de Savoye,
En Orient alla secourir l'empereur,
Lorsque le Turc félon issu du sang de Troye
Vint ravager l'Europe et s'en faire seigneur.

[1] Grillet dit positivement que Vaugelas fut élève de l'école florimontane. *Dictionnaire historique de la Savoie*, t. I, p. 206.

Selon toute apparence, l'Académie, se montrant moins difficile sur les titres littéraires que sur les mœurs et le savoir de ses membres, avait admis comme preuve de suffisance académique les nombreuses pièces d'éloquence, oraisons funèbres et panégyriques qui figurent en majorité dans la littérature savoisienne de cette époque. Elle ne repoussait point les poëtes, et l'un de ses membres, le chanoine Claude Nouvellet, tout docteur de Sorbonne qu'il était, s'adonnait à la poésie burlesque. François de Sales lui-même savait, au besoin, tourner des rimes françaises, à en juger par les vers répandus dans le *Traité de l'amour de Dieu*. S'ils ne sont pas de lui, on ne voit que Favre à qui les attribuer, sauf qu'ils ne lui feraient pas grand honneur, et qu'il en a fait de meilleurs.

Déjà en effet, quelques années avant sa liaison avec François, Favre, atteint par le vent de la Pléiade, s'était laissé aller à composer une tragédie romaine, *les Gordiens et Maximins, ou l'Ambition;* et, craignant qu'il ne semblât malséant à un homme de sa profession de s'essayer sur un sujet tragique, il avait donné ce fruit de ses honnêtes loisirs, à son prince et au public, comme ses « premiers et derniers essais de poésie. » Avec ses cinq actes, et malgré ses chœurs de soldats romains et de dames d'Aquilée, on ne saurait rien se représenter de moins dramatique et de plus monotone que cette longue tragédie[1],

[1] Près de 200 pages in-4°. Voici le titre de cette pièce infini-

ample suite de raisonnements sur l'ambition, mais sans mouvement comme sans lien dramatique ; l'histoire elle-même est à peine indiquée, et les héros de cette lutte ne sont pas une seule fois en présence. Les Gordiens en Afrique, où ils apprennent que le sénat les a nommés empereurs pour tenir tête au furieux Maximin ; Maximin en Germanie, et ensuite sous les murs d'Aquilée ; enfin Ulpien gémissant à Rome sur le sort réservé à sa patrie, tous ne paraissent que pour tenir, l'un après l'autre, d'interminables discours suivis ordinairement d'un dialogue coupé et sentencieux, qui rappellerait çà et là le dernier entretien de Pauline et de Polyeucte, si la comparaison était possible. Ce qui avait séduit Favre dans ce sujet d'histoire romaine, c'est ce qui aurait séduit Corneille quand il cherchait des antithèses et des symétries de caractères et de situation. En effet, de ces quatre chefs de l'empire, les deux Gordiens et les deux Maximins, deux sont animés d'une ardente ambition : généreuse, exaltée chez le jeune Gordien, féroce chez Maximin ; au contraire, l'enfant du terrible soldat est aussi beau et paisible que son père est hideux et violent ; et, pour dernier contraste, le vieux et timide Gordien repousse avec effroi le pouvoir que son fils embrasse avec enthousiasme.

Le magistrat-poëte a fort bien saisi ces opposi-

ment rare : *les Gordiens et Maximins, ou l'Ambition*, œuvre tragique. Premiers et derniers essais de poésie d'Antoine Favre ; à Chambéry, chez Claude Pomar, MDLXXXIX.

tions, mais il n'en a su tirer aucun parti dramatique. Maximin est le plus vivant de ses personnages. Cet Hercule parvenu, dont « les deux gros yeux semblent deux cyclopes, » est peint dans toute sa sauvage fureur, mais une fureur diserte; Favre pourtant lui fait haranguer ses soldats avec l'éloquence qui lui convient :

C'est à Rome, soldats, que vous devez prétendre;
C'est dans ce Capitole qu'il faut nos armes pendre.

Dans sa rage contre Rome, le monstre veut faire crever les yeux à son propre fils. Mais Modestin (on voit que notre président ne s'est point épargné les jurisconsultes) lui tient tête et réfute les impies sophismes du tyran. Enfin, quand, arrêté sous les murs d'Aquilée, il voit ses soldats se révolter à leur tour, et massacrer son fils, lui-même se donne la mort.

Malgré son style à la du Bartas, cette tragédie n'est point une œuvre ridicule. Les tableaux qu'on y rencontre de la Rome impériale et de la Rome républicaine, avec les réflexions politiques qui les accompagnent, ne sont pas seulement vrais; Favre a trouvé quelquefois des traits énergiques pour les peindre. Il y a même mieux à dire. Tous ces personnages raisonnent éternellement, mais ils raisonnent dans leur caractère : Ulpien, l'homme d'État, espèce de Tacite, parle bien comme un de ces républicains de l'empire qui, dans le silence de leur bibliothèque, vouaient exécration à César; rendaient

un culte secret à Brutus, et chérissaient les princes philosophes :

Les doux fruits, Antonin, de ta philosophie,
Qui, fidèle toujours, accompagne ta vie,
Témoignèrent assez que les peuples seront
Plus heureux sous les rois qui philosopheront.

Entre le vieux Gordien, qui a toute la sagesse et la timidité de son grand âge, et son fils, impatient de renverser Maximin, la question de l'obéissance aux princes est débattue amplement.

LE FILS.

Faut-il donc approuver d'un roi la tyrannie?

LE PÈRE.

Prier il faut le ciel qu'il corrige sa vie.

Favre a placé dans la bouche du même personnage ces maximes de sa sagesse précoce :

Les coutumes, les lois, en toute république,
Pour vides qu'elles soient de raison politique,
Ne peuvent recevoir un si prompt changement.
Ains faut que peu à peu, comme insensiblement
Du soigneux magistrat la sage connivence
Même selon les cas, sa sourde tolérance,
Sache donner loisir à la suite du temps
De faire recevoir contraires règlements.

Favre avait annoncé, en publiant *les Gordiens*, que c'étaient là ses premières et dernières poésies; il n'eut garde de tenir parole; mais, laissant les sujets profanes, il mit la dévotion en sonnets amou-

reux. En l'âge d'aimer, le président méprisait l'amour; c'est lui-même qui nous l'assure dans un sonnet qui lui sert de préface : maintenant, à l'âge de quarante-cinq ans, il veut le chanter, et revient à un sujet si « riche et plantureux; » mais entendez bien comment :

Je change maintenant et d'âge et de désir :
Je veux chanter d'amour, l'amour soit mon plaisir,
Pourvu qu'à toi, mon Dieu, tout mon amour s'adresse.
Hé! n'est-ce la raison qu'il t'offre tous ses vœux,
Puisque c'est par toi seul qu'aimer même je veux?
Ta gloire soit son but, ta grâce ma maîtresse!

Les *Entretiens spirituels* d'Antoine Favre sont divisés en trois centuries de sonnets : la première, qui est de beaucoup la meilleure et ne manque ni de trait ni d'élan sacré, roule sur l'amour divin et la pénitence; les pensées sont naturelles, les sentiments emphatiques, au contraire, du moins par l'expression, même dans ces vers, où le poëte, comme Chimène, exhorte ses yeux à pleurer, et à noyer ses péchés dans les eaux de la pénitence :

Pleurez, mes yeux, pleurez, mais avec tant de grâce
Qu'enfin tous mes péchés s'abîment en vos eaux;
Pleurez, mais sans cesser, afin que vos tuyaux
Soient d'un fleuve le lit, non d'un torrent qui passe.

Il est plus d'une fois question d'Aristote, et surtout de Platon, dont Favre parle avec une sorte d'enthousiasme, en homme qui l'a étudié :

Qu'il me plaît, grand Platon, que divin on t'appelle!

Dans son admiration il serait tenté de l'appeler l'*Apôtre des Grecs;* mais le *Phédon* ne le contente pas : Platon s'arrête trop court, selon lui, et il le lui dit avec un certain respect :

Platon, pardonne-moi si ma voix trop hardie
Va, faiblette d'esprit, la tienne combattant.
Ce n'est pour te braver que je vais contestant,
C'est pour philosopher : permets que j'étudie.

La deuxième centurie a pour sujet *le Saint Sacrement;* la troisième, *le mystère du Saint Rosaire.* Favre n'est pas à l'aise, comme le sera son ami de Sales, dans les élévations mystiques : il y est embrouillé, obscur; ses apostrophes injurieuses contre les sacramentaires, c'est-à-dire les réformés, et contre les incrédules, sont d'un emportement tout colère et trahissent la passion du président, qui nourrissait une effroyable haine contre les calvinistes. *Hérétique*, *exécrable*, *gros lourdaud*, telles sont ses épithètes ordinaires.

On trouve aussi, à la suite des *Entretiens spirituels*, quelques quatrains qui ont été réunis à ceux du seigneur de Pibrac et ne les valent point. Favre n'a pas, naturellement, le don de la parabole; il trouve des images comme celle-ci :

Le voyageur n'est-il sot, s'il ne change
Tout son argent qui n'a mise autre part?
Tu cours au ciel pour y prendre ta part;
Prends donc de Dieu quelque lettre de change.

Ceci est meilleur :

Si tu fais mal, ton plaisir est d'une heure,
Mais le regret t'en demeure à jamais.
Si tu fais bien, le prenant tu t'y plais,
La peine passe et le plaisir demeure.

En tout, il y a par instants assez de trait et de nerf dans le style de Favre, pour faire regretter qu'il n'ait rien écrit en prose française. Les périodes latines de la dédicace du *Code* sont chargées et développées à l'excès, bien que vives et animées; mais quand il arrive au fait, expose et discute les doctrines, sa phrase devient ferme et précise. Il y avait certainement dans ce jurisconsulte de génie l'étoffe d'un bon prosateur. Il n'a pas été curieux de cette gloire, et, à dire vrai, il n'en attendait sérieusement aucune de ses vers, simple passe-temps poétique qu'il quitta de bonne heure, et que probablement il eût abandonné plus tôt, sans l'émulation des exemples que le futur auteur de l'*Astrée* vint donner, vers ce temps, aux beaux esprits de Savoie. Il est à remarquer, en effet, que les *Entretiens spirituels* se rapportent à l'époque où d'Urfé vivait retiré à Chambéry, à distance de son nouveau roi Henri IV, que des griefs récents animaient contre l'ami, peut-être l'amant de Marguerite de Valois.

D'Urfé, qui n'avait pas encore trente ans, charmait son exil en donnant toute carrière à sa plume trop féconde; il composait ou commençait des poëmes de longue haleine, écrivait ses *Épîtres mo-*

rales, ouvrage sérieux qui donne de lui et de son talent une idée plus haute que les fragments connus de son *Sireine* ou de la *Savoysiade*, long récit épique des origines de la maison de Savoie[1].

Même quand son demi-exil eut cessé, d'Urfé revint souvent et s'établit à diverses reprises dans un pays qu'il aimait comme le sien. Pour mieux dire, la seconde moitié de sa carrière se partagea entre la France sa patrie, et la cour d'une maison à laquelle il tenait par de lointaines alliances, et qu'il servit même de son épée. Sans me laisser aller à une digression gratuite, je dois remarquer ici que les fréquents séjours de d'Urfé à Turin et, dans les commencements, à Chambéry[2], ne durent pas être sans

[1] Le début de la *Savoysiade* suffira à la curiosité de mes lecteurs. Le voici :

D'un grand prince saxon je chante les alarmes,
Les efforts généreux, la fortune et les armes,
Les combats, les desseins qui firent par le fer
Du rebelle ennemi ce prince triompher,
Quand, poussé du destin dont il se fit la voie
Aux Alpes, il planta le sceptre de Savoie.

[2] Il mourut à Turin dans une petite campagne qu'il avait choisie pour y passer ses dernières années, et c'est là sans doute que Patru, brûlant de connaître les secrets de l'*Astrée*, lui fit cette visite de jeune homme qu'il a si agréablement racontée dans sa vieillesse. D'Urfé, touché de l'enthousiasme de ce dévot admirateur de la *Fontaine d'Amour*, promit solennellement de lui révéler ces mystères à son retour. Quand, l'année suivante, Patru, revenant de Rome, vint réclamer l'accomplissement de cette promesse, d'Urfé était mort, laissant son œuvre inachevée. Pour l'histoire de l'*Astrée* et de son auteur, il faut consulter le livre de M. Norbert Bonafous (*Études sur l'Astrée*, Paris, 1846). On y verra que Diane de Château-Morand n'était point la femme qui

influence sur cet écrivain. C'est d'abord à cette circonstance qu'il faut attribuer le tour positivement suranné de ses compositions poétiques: élève de Ronsard, et élève médiocre, il en resta toujours à Ronsard, sans atteindre jamais, même de loin, à la grâce et au charme de son maître. Il n'y a pas un sonnet de lui à relire. Autant en arriva-t-il à d'Aubigné; qui jusqu'à la fin, dans son château du Crêt près de Genève, pindarisait dans une langue qu'il rendait inintelligible tout à son aise. Les leçons de Malherbe et les exemples de Bertaut étaient perdus pour ces fidèles de la Pléiade, qui n'avaient pas de peine à garder le dépôt à cette distance du nouveau Parnasse français.

Dans la solitude, ce qui n'est qu'habitude et manière s'envieillit; mais la pensée s'élève; les sentiments se présentent plus généreux, ou, pour ne rien dire de trop, la représentation que notre esprit se fait des choses gagne en idéal ce qu'elle perd en vérité. C'est ainsi que d'Urfé livré à son imagination, et loin du théâtre de la galanterie très-positive dont Brantôme est l'historien, se créa à lui-même, en revenant à ses souvenirs, une galanterie sentimentale, relativement délicate, subtilement raisonneuse, et tourna en amours chevaleresques des aventures véritables et d'une qualité assez grossière. Ces déguisements romanesques de l'amour plaisent toujours aux

avait inspiré à d'Urfé son roman, qu'il avait épousé sa belle-sœur sans empressement et même sans goût, par des motifs d'intérêt, et pour conserver dans sa famille des biens assez considérables.

contemporains, et le faux, l'exagération n'y gâtent rien à leur goût. L'*Astrée* apparaissant après les amours de la cour des Valois, et, au milieu de la cour du roi, excita le même genre d'enthousiasme et eut à peu près les mêmes effets que *la Nouvelle Héloïse* produisit sur les imaginations gâtées de la société du XVIIIe siècle. Les épisodes sans nombre de l'*Astrée* ne sont point tous de chastes récits, il s'en faut; mais on ne vit que le désintéressement prêché aux amoureux et la délicatesse raffinée, les généreux renoncements, les sacrifices opposés à l'entraînement égoïste de l'amour libertin. Là était la vraie nouveauté du roman, et c'est là aussi ce qui charma et saisit les imaginations. La marquise de Rambouillet y trouva le courage et l'appui d'une sorte de code respecté, pour l'entreprise qu'elle avait formée de remplacer dans la société les plaisirs de l'intrigue par ceux de l'esprit. Des réformes si humaines et si mondaines en définitive n'ont que la valeur qu'elles peuvent avoir, une influence partielle et peu profonde; mais ce n'est pas une raison pour les méconnaître; les mœurs sociales y gagnent, sinon le fond des cœurs, qui n'est pénétrable qu'à la religion; encore les cœurs mêmes se trouvent-ils bien de toute barrière placée devant le déréglement. L'*Astrée* a été, en quelque sorte, la réforme de la chevalerie corrompue, et, ainsi que M. Ampère l'a très-bien observé, c'est par elle que l'amour s'épurant est arrivé, dans les tragédies de Corneille, rajeuni, élevé, héroïque pour tout dire. Si d'Urfé eût continué à vivre au milieu de

la cour, selon toute vraisemblance il n'aurait eu ni le goût ni le loisir de spiritualiser ainsi la galanterie, et de distiller ses théories d'amour à ce degré de pureté savante et avec ce grain de pédanterie sans lequel une idée ne se fond point dans l'esprit d'un temps et d'une société. Sa retraite en Savoie le servit donc bien; car Favre et son ami, qu'il y voyait, n'étaient point gens à railler les beaux entretiens de la compagnie bergeresque, qui passait sur les bords du Lignon des jours filés de bel esprit et de respectueuse tendresse; ils se contentaient d'en trouver les douceurs un peu trop séduisantes.

Quant au talent (car d'Urfé en avait un très-recommandable, celui de conter dans un style uni, remarquablement doux et facile), il est à lui tout seul; comme c'est aussi à ses réflexions subtilement alambiquées que François de Sales songeait trop quand il voulait parer son langage, et n'arrivait qu'à le gâter. A cet égard, le bon Camus s'était aidé à égarer le goût du prélat, car il était le disciple, l'imitateur direct du romancier gentilhomme; l'on sait qu'il avait voulu faire des *Astrées* dévotes, et s'honorait de compter parmi ses ouailles d'Urfé qui avait des terres dans le Bugey. Son admiration gagnant l'évêque d'Annecy avait contribué à lui persuader que le style de d'Urfé était l'extrême du style aimable et poli. Mais c'est assez m'arrêter sur un écrivain qui n'appartient qu'indirectement à cette histoire, et je me hâte de revenir à mes Savoisiens.

« On m'a écrit que notre M. Fenoilliet avait été élu

pour Montpellier, présentement privé d'évêque; mais je n'en croirai rien que vous, Monsieur, ou lui ne m'en écriviez. » Pierre Fenoilliet[1], dont parle ici François de Sales, qui paraît s'étonner de son élévation à l'épiscopat, Savoyard de patrie, fils d'un honnête homme qui avait cultivé lui-même son esprit, curé, puis chanoine à Annecy, dans la propre cathédrale du saint, était un grand prédicateur de son temps, et en si belle renommée d'éloquence qu'on l'avait appelé à Paris pour prêcher le carême de 1604. Henri IV ayant voulu l'entendre, l'avait pris tout de suite en faveur singulière et nommé prédicateur de la cour; faveur que Fenoilliet, moins attaché à la Savoie que son évêque, avait acceptée avec empressement, comme il accepta, moins de trois ans plus tard, le siége épiscopal de Montpellier, où le roi le plaça, à la joie publique des catholiques du Languedoc, comme une garde vigilante contre les protestants de la province.

Si l'évêque de Montpellier fut avant tout un habile négociateur ecclésiastique, un prélat militant et un pasteur dévoué[2], il était aussi, pour le mauvais goût d'éloquence sacrée qui avait cours alors, un orateur de mérite. Entre l'oraison funèbre de son bienfaiteur Henri IV, qui fut une de ses premières, et celle de

[1] D'autres écrivent Fenouillet, et encore Fenoillietus de son nom latinisé.

[2] La peste ayant éclaté à Montpellier en 1629, Fenoilliet, loin de fuir, resta à son poste, déployant une activité et une charité admirables.

Louis XIII, qui est de sa grande vieillesse, il prononça des sermons dont il ne reste rien, et des discours parmi lesquels on publia, de son temps même, des Remontrances et une Harangue adressées au roi de France. Fenoilliet était à la veille de quitter la cour pour Montpellier, lorsqu'il fut appelé à célébrer l'oraison funèbre du chancelier de France, messire Pomponne de Bellièvre. Il ne manqua pas de déployer toutes les grâces de l'éloquence qui florissait alors en la chaire et dans les parlements, une érudition ingénieuse, des allusions mythologiques, de la pompe, moins cependant qu'on ne s'y attendrait, peu d'onction enfin, et en tout une grande rareté de considérations chrétiennes. Sans doute il était assez serviteur de son Dieu pour vraiment sentir ce qu'il y a de trop humain et de peu digne du langage sévère que doit parler la religion en face de la mort, dans ces pompeuses oraisons de cour, où le respect accorde un dernier tribut à la vanité; mais il en prend vite son parti, et s'excuse sur son insuffisance en homme qui va faire de son mieux pour s'élever à la hauteur « d'un sujet digne des beaux esprits que la France nourrit. » Dès le début on voit bien que, Jupiter, Vénus, les druides et Plutarque aidant, les louanges de messire Pomponne ne manqueront pas en son oraison; car « ne faut point ici d'artifices pour couvrir les vices en les cachant, comme fit Apelles, qui, flattant le pourtrait du roi Antigonus, ne le représente qu'en pourfil et d'un côté, pour cacher le défaut de l'œil qui lui manquait. »

Mais c'est un peintre ingénieux que l'ancien chanoine d'Annecy, et, sous un excès d'allusions mythologiques bien déplacées en un discours chrétien, le sens est fin, il y a des idées et quelquefois de la pensée. Voulant célébrer l'intégrité de M. de Bellièvre au maniement des finances : « Messieurs, dit l'orateur en un langage ferme et bien tourné, je veux mal à ma langue de ne pouvoir dire parfaitement sur ce sujet ce que je conçois dans mon âme. O que le miracle est grand d'avoir les mains pures dans la corruption d'un siècle, de conserver l'intégrité au milieu des dangers et dans la commodité des biens qui nous rendent si impuissamment altérés, vouloir d'autant moins que nous pouvons davantage; bref, ressembler au fleuve Alphée qui traverse la mer sans se saler, pour rendre ses eaux claires et douces à la fontaine d'Aréthuse! Ce miracle s'est rencontré de nos jours. »

Voici, encore en figure, une leçon piquante à l'usage des hommes qui exercent les grandes charges :

« Les curieux en la recherche de la nature remarquent qu'on voit auprès du fleuve Harpesus une colline ou un rocher, lequel étant touché légèrement des doigts, se tourne rond comme une boule; mais il demeure immobile si on veut apporter de plus grands efforts et une plus grande contension de bras. Les hommes nés avec la liberté, et principalement les Français, ressemblent à ce rocher : la douceur les conduit et les gouverne, la violence et l'effort les rend opiniâtres et tenants. »

Ces traits sont spirituels et peuvent passer dans

un éloge; mais lorsque l'orateur est ramené à cette réflexion chrétienne que tout est vanité ici-bas et sujet aux traverses, on s'étonne que le bel esprit se rendant le plus fort, un prêtre qui a sous la main les frappantes images des Écritures s'avise d'étaler en un temple et devant un cercueil cette friperie d'antiquité :

« Les anciens voulant dire que la vie, pour heureuse qu'elle fût, était sujette aux traverses, nous représentaient les trois Grâces de telle sorte que deux nous regardant, la troisième tournait le dos; et les Carthaginois, considérant le flux et le reflux de nos fortunes, disaient que Gamma quelquefois persécutait Béta, et qu'à son tour Béta persécutait Gamma ; et tout cela pour enseigner qu'il n'y a point de condition si haute et si assurée qui ne soit sujette à l'échec, ni bonnasse qui ne puisse être suivie de la tourmente, ni médaille qui ne porte son revers. »

Arrivé à la péroraison, Fenoilliet se ressouvient enfin qu'il est prédicateur de la loi divine, et dans une assez belle amplification montre le néant des pompes de la terre, la fin et le couchant des honneurs, et termine dignement par ce trait, qui est aussi d'un écrivain :

« Nous ne sommes donc point pauvres de temps, mais prodigues, et la vie n'est point brève, mais nous l'abrégeons; car ce que nous vivons mal n'est pas vécu. Heureux qui durant la course de ce monde jette les yeux sur la fin, et qui désire les choses durant sa vie qu'il faudra souhaiter en sa mort! »

L'oraison funèbre ou plutôt l'apothéose de Henri

le Grand, est le témoignage de regrets vrais, d'une affection vive. « Véritablement féru, l'orateur déclare qu'il aimerait mieux montrer ses plaies avec l'amertume d'un esprit désolé, et rester muet et accablé de son malheur que de s'en faire le discoureur; mais, pour ne paraître moins dolent que les autres, il s'entretiendra de ce sujet lamentable, ores que l'excès de sa douleur lui commandât de se taire. Or sus donc! » et Fenoilliet retrace les actions de Henri IV avec des efforts de rhétorique, mais avec de l'esprit et du talent. Le passage le plus curieux est celui qui concerne l'édit de Nantes; M. de Montpellier ne recule point devant la glorification de cet édit, en horreur au clergé. Dans son zèle reconnaissant à tout louer chez le feu roi, il justifie l'acte célèbre par des considérations de tolérance religieuse :

« Nous trouvons que la charité, qui veut sauver tout avec douceur, ne nous conseille point de recourir au fer et au meurtre pour planter la foi et avancer le royaume de Jésus-Christ. Son premier établissement n'a pas été fait de cette sorte : pourquoi le voudrions-nous faire servir à son accroissement, puisque la naissance et le progrès des choses n'ont point de causes contraires, mais semblables? La foi, disent les saints Pères, ne se doit point commander, mais persuader; celui qui apporte la contrainte ne l'emploie pas vers le jugement qui ne peut être forcé, mais vers la contenance extérieure qui peut bien obéir à la pourpre de l'empereur qui commande et qui presse, mais aussi qui peut couvrir dedans le cœur une haine capitale contre lui. Et puis l'esprit de Dieu est tout lumière qui surmonte les ténèbres sans effort, et sans enfoncer les fenêtres ou les portes pour éclairer par force dedans vos maisons. »

Dix ans plus tard, haranguant le roi à Béziers au nom des catholiques des trois ordres de la ville et du diocèse de Montpellier, Fenoilliet tenait un langage bien différent, et réclamait hautement l'extermination de l'hérésie, accusant les protestants d'avoir pratiqué avec les étrangers, et accueilli les esprits mal contents pour les débander tout à fait, car l'hérésie, dit-il, et ici l'évêque fait entendre le vieux reproche par lequel on réussit trop facilement à rendre la réformation suspecte aux rois, « l'hérésie se plaît à renverser les ordres établis et à s'attacher à tout ce qui est éminent dedans un État, pour l'aplanir au niveau d'une confusion populaire. »

« O douleur, s'écrie-t-il, ô vengeance, que tu tardes! Continuez, sire ; faites sentir votre justice aux rebelles, mais en lion, mais avec le feu du zèle que vous avez pour la cause de Dieu et les ardeurs royales d'une sainte vengeance. Votre Majesté ne peut faire autrement, et nous ne croyons jamais qu'on lui conseille de s'arrêter en si beau chemin. Les œuvres consacrées à Dieu doivent être parfaites; qui ne les achève les détruit, et qui s'arrête au chemin de la grâce recule. »

C'était demander la révocation de l'édit de Nantes en termes nets et non sans éloquence. L'histoire oblige d'ajouter que Fenoilliet avait eu à se plaindre de la violence des réformés de son diocèse, et que Montpellier étant devenu le théâtre principal des guerres de religion, réveillées dans le midi de la France, l'évêque s'était vu à la fin contraint de chercher un asile dans le château de Montferrand, et là même

assiégé par le duc de Rohan, jusqu'à ce que Louis XIII vînt en personne reprendre la capitale du Languedoc et rétablir l'évêque dans son siége. C'est ainsi que le ressentiment catholique, échauffé par l'ardeur méridionale, avait fait de l'ancien chanoine d'Annecy, porté par caractère aux doux tempéraments, un guerrier fougueux de l'Église, et un invocateur de la persécution. J'aime mieux l'entendre, je l'avoue, quand, aux états de 1614, choisi par le clergé pour porter la parole en son nom, il vint faire remontrance au roi contre la fureur des duels :

« La France, dit-il, est comme un bel arbre planté à la fraîcheur des eaux ; son ombre est douce, sa verdure agréable, ses fruits délicieux. Car la douceur de son air, la franchise de ses mœurs, la courtoisie de son naturel, la beauté et l'abondance de ses coteaux et de ses plaines, nous le fait dire ainsi. Mais si le sang coule toujours vers ses racines, ses fruits deviendront funestes, pleins de sang et de poison ; et Dieu, maudissant l'arbre, le frappera de son tonnerre. »

Quarante ans après le jour où il avait prononcé dans Saint-Germain l'Auxerrois sa première oraison funèbre, le vieil évêque, dont la voix depuis longtemps ne se faisait plus entendre, monta dans la chaire de sa cathédrale de Montpellier pour louer la mémoire de Louis XIII. L'exorde, malgré le rapprochement puéril qui le termine, est naturel et touchant.

Il s'excusa d'abord d'avoir voulu prendre la parole malgré la faiblesse de son âge, qui ne pouvait plus hausser la voix et soutenir un long discours :

« Quoi ! Messieurs, quelque faible que je sois, aurais-je

bien pu me résoudre à laisser parler un autre que moi en cette chaire, et devant cette illustre assemblée s'agissant de célébrer la mémoire de Louis le Juste, fils de Henri IV, à qui je dois tout ce que je suis, et que je possède en ce monde?... Qui pouvait être appelé à ce devoir plus légitimement que moi, qui suis leur créature, m'ayant donné, suivant le langage d'un ancien, une autre et meilleure destinée que celle que j'avais reçue en ma naissance?

« D'ailleurs j'ai considéré qu'en ce fait il n'était pas tant question de parler comme de soupirer, de discourir comme de gémir, de faire une pompeuse oraison funèbre comme de verser des larmes. Hélas! auditeurs qui m'écoutez, spectateurs dolents qui assistez à ces devoirs funèbres, à quelle sorte de malheur ai-je été réservé? Ai-je donc vécu si longtemps parmi vous afin d'être obligé de vous annoncer en divers temps la mort de deux rois, de Henri le Grand et maintenant de Louis le Juste, son fils? l'une et l'autre, arrivée par une étrange rencontre, le même jour du mois de mai et presque à pareille heure. Printemps plus cruel que les plus rigoureux hivers, puisque tu as dépouillé la France de ton plus grand ornement! O trompeuse saison des fleurs, en laquelle la mort a par deux fois arraché les plus belles et précieuses du parterre des lis! »

Le reste du discours est ce que pouvait être le panégyrique d'un roi tel que le faible Louis XIII sous la plume d'un prélat vieilli dans l'admiration officielle du prince! « OEuvres royales, œuvres divines. Dieu était paranymphe au mariage de Louis, et nulle des vertus n'a défailli au roi : » Tel est le thème et le langage de toute cette oraison : Richelieu n'y est pas nommé une fois, et c'est sur lui néanmoins que le vieil orateur, appelant à son aide son ancienne

finesse, rejette les fautes du règne. Il donne à entendre que Louis XIII est innocent de bien des choses dures qui ont fait élever la voix durant son règne; car « les rois estiment de faillir contre la prudence s'ils se gouvernent par eux-mêmes. »

Esprit fin et très-net, mais gâté moins que d'autres par le goût du temps, écrivain entre les distingués de son pays par le naturel, l'accent ferme et la facilité de sa prose, Pierre de Fenoilliet, en définitive, occupe une des premières places dans l'histoire des lettres savoisiennes. C'est bien en arrière de lui que se présentent deux ou trois écrivains dont les écrits ou l'histoire ont conservé assez d'intérêt pour réclamer dans ce chapitre sinon un article étendu, du moins une mention rapide. Tel est d'abord René de Lusinge.

Ce René de Lusinge, sieur des Alymes, militaire et diplomate, avait fait ses première armes en compagnie des trois cents gentilshommes qui, en 1572, s'en allèrent avec le duc de Mayenne faire la guerre au Turc. Charles-Emmanuel, prenant en faveur ce jeune officier, fils d'un homme qui avait donné de grands gages de fidélité à sa famille, le pourvut de charges importantes et le nomma enfin son ambassadeur ordinaire en France, marque de haute faveur de la part d'un prince aussi affairé et aussi exigeant que Charles-Emmanuel. Il était jeune encore pour de telles fonctions; mais Charles-Emmanuel savait former ses ministres, et s'il faut en croire René lui-même, c'est à sa table et dans son entretien, qu'il avait appris à exercer son raisonnement

sur les matières politiques, le duc, grand amateur de telles spéculations, « se plaisant à proposer aux beaux esprits qui l'entouraient des questions touchant l'histoire, le maniement de l'État et le démènement des armes; écoutant d'une oreille attentive les discoureurs, et résolvant lui-même les plus ardus et difficiles points de la matière. » L'année même des Barricades, l'ambassadeur savoisien écrivit son *Premier loysir*, qui n'est qu'une traduction d'un traité italien sur le *Mespris du monde*[1], et deux ans après, sous le titre pompeux de *Réflexions sur la naissance, durée et chute des Estats*[2], un traité où il n'est guère question que de la manière dont l'empire du Turc s'est élevé et agrandi, dont il s'est maintenu, et du moyen de ruiner et ravaler sa grandeur, qui serait de l'attaquer sur mer, de révolter ses provinces et de corrompre ses excellents capitans. Pour un homme qui venait de montrer que l'amour immodéré des biens de ce monde fait le malheur des nations, le conseil est bien mondain. Les *Premiers loysirs* étaient presque d'un ermite; ceci est d'un politique, et tout le livre en général atteste un homme d'expérience. Mais le seul ouvrage du sieur des Alymes dont il y ait à parler ici, c'est un assez curieux petit livre sur la manière de

[1] *Le Premier loysir* de René de Lusinge, sieur des Alymes, etc., contenant la traduction française du *Mespris du monde*, du docteur Botere, Piedmontais. Paris, Th. Perier, 1586.

[2] *De la naissance, durée et cheute des Estats,* où sont traitées plusieurs notables questions sur l'établissement des empires et monarchies, par René de Lusinge, sieur des Alymes, etc. Paris, M. Orry, 1588.

lire l'histoire. Lorsque René l'écrivit, il était en pleine disgrâce; il avait eu le malheur de signer à ce traité de Lyon (1601) qui enlevait au duc de Savoie tant de provinces, en échange du marquisat de Saluces. Profondément irrité, le duc avait désavoué son ambassadeur. Celui-ci, de son côté, s'était défendu dans des *Adieux* assez libres et fiers pour lui aliéner à tout jamais le cœur de son prince; et, afin d'aider à la philosophie, il trompait son chagrin et sa solitude en écrivant ses réflexions et ses souvenirs[1].

Le gentilhomme savoyard en dédiant au baron de Termes son discours sur la *Manière de lire l'histoire*, l'avertit prudemment qu'il pourra se rencontrer en son langage quelque ton rude qui offensera l'oreille délicate d'un Français et il s'en excuse d'avance sur le « péché originel de sa naissance qui lui dénie la pureté de la diction française. » Mais, de fait, la prose de René de Lusinge sent moins la Savoie que le vieux français auquel il est resté fidèle.

René commence par l'éloge de l'histoire : « Que serait-ce que de nous, dit-il, durant cette vie passagère et mortelle, sans l'histoire? C'est elle qui nous instruit qu'il n'y a rien de fortuit ici-bas, que la providence divine conduit toutes choses; qui nous asseure que Dieu établit les monarchies, qu'il ensceptre

[1] Guichenon avait en sa possession divers ouvrages de René de Lusinge qu'il dit n'avoir pas été imprimés, savoir : un *Abrégé d'histoire universelle* en latin; des mémoires sur la négociation de la paix de Lyon; *les Mémoires de la Ligue*, par dialogue du françois et du savoyard. Voy. *Histoire de la Bresse et du Bugey*, p. 240.

et desceptre les rois. » Il raconte ensuite comment, au manoir de Lusinge, tout jeune encore, ayant voulu de bonne heure apprendre l'histoire pour lui-même, son premier gibier en cette leçon furent les romans en vulgaire françois, lesquels il savait par cœur, tels que les *Quatre fils Aymon*, *Ogier le Danois*, *Fier-à-Bras*, *Maugis*, *Olivier*, *Valentin*, *Orson*, « et autres que le mépris doit éclipser de la connaissance des studieux. » Ensuite « il empoigna les *Amadis*, dont l'appareil est un peu mieux ordonné et la narration en apparence moins folâtre ; » il se croyait à la cime de la connaissance de l'histoire. Sorti de là et de son château paternel, il eut une extrême envie de connaître la vieille histoire; « car, dit-il, nos écoles rebruyoient de ces grands noms de Metelles, de Scipions, de Marius, de Scylles, de Cæsars, de Pompée ; » mais il était bien éloigné de cette haute connaissance et eut grand peine à en approcher. « Bref, encore, qu'à l'entendre il ne sache justement l'histoire que dessus l'écorce, » il a entrepris de dire son mot sur la manière de mener à bien, et sans s'y égarer comme lui, l'étude de l'histoire.

Pour premier apprentissage, il voudrait donc que l'on contât de vive voix l'histoire aux enfants ; et le conseil en est bon. De cette connaissance élémentaire, on remonterait ensuite à l'histoire véritable, en commençant par Moïse, « qu'il ne faut aborder sinon avec un esprit humilié ; » puis on prendrait successivement toute la série des historiens sacrés et profanes. Arrivé aux historiens récents et ses contem-

porains pour la plupart, René les juge l'un après l'autre avec sagacité en général, mais aussi avec sa mesure de catholique zélé et de passionné serviteur de la maison de Savoie. Ainsi, à son jugement, de Thou a écrit d'un style riche et recommandable, mais avec de la passion ; du Bellay a de l'érudition et un langage apiécé ; il note Belle-Forest comme chronologiste habile et homme de grande leçon. Mathieu et Cayer, qui ont écrit les guerres de la Ligue, ont leur article et sont malmenés : « Soit dessein, soit crainte, ils ombragent la vérité d'un voile ; ils ne lui laissent pas son lustre, ni le récit des cas avenus franc et de bonne foi, mais plutôt affecté et couvert d'un style non simple et débonnaire. »

Passant de la manière de lire à celle d'écrire l'histoire, notre gentilhomme veut qu'on se garde d'imiter grossièrement l'antiquité, qui est une chimérique science. Mais il loue avec enthousiasme Amyot, « son langage si relevé et si riche, et le plus serré que Français parlant français saurait lire et noter. » René est amoureux du parler de sa jeunesse, et fort ennemi de la nouvelle école d'écrivains diserts dont Guillaume du Vair fut le premier chef ; il méprise leurs périodes majestueuses, leur prose polie, qu'il appelle un langage paré et éclatant. « Si on parlait comme ils écrivent, ajoute-t-il, n'y a esprit qui le pût entreprendre. Qui est-ce, sinon bien préparé, qui leur puisse répondre sans être soupçonné de longue étude ou d'affectation? »

Notre Savoisien est d'une autre école. On a vu saint

François de Sales citer souvent Montaigne, comme si c'eût été un Père de l'Église; c'est que les *Essais* avaient trouvé leur monde en Savoie, c'est-à-dire des esprits fins inclinant au même genre de bon sens et de bonhomie, des imaginations tournées à la même nature de métaphores. On s'aperçoit bien, en lisant René de Lusinge, qu'il a été à l'école de Montaigne. Par exemple, c'est d'une plume ferme qu'il montre, après l'auteur des *Essais* et en le copiant d'un peu près, « comment ce serait aux grands personnages de l'histoire à l'écrire, faute de quoi la plupart des histoires du temps sont languissantes. »

« Quand on voit l'histoire d'un médecin, d'un pédant, d'un simple avocat, d'un moine, cela fait rebondir l'estomac, et relâche l'envie d'entrer chez lui pour le lire. Il s'en trouve d'entre ceux-ci qui ont eu l'oreille du prince, dont ils écrivent les faits, qui sont versés aux affaires de l'État, qui en savent et le fond et le secret, parce qu'ils ont été de son conseil; ils peuvent écrire leur histoire, mais toujours sentira-t-elle la rhubarbe, les ergotements, la chicane et les cloîtres. »

S'il fallait nommer ici tous les autres Savoisiens de cette époque dont la plume s'est une fois exercée en quelque sujet, la liste en serait longue; nous aurions mentionné Guillaume d'Oncieux, jurisconsulte bel esprit, qui a écrit sur la noblesse des pages prétentieuses et tourmentées, non dépourvues d'idées et d'érudition[1]; plusieurs théologiens, biographes ou

[1] *La Precellence de la noblesse*. Lyon, 1593.

controversistes, tels que le jésuite Fichet de Cluse, qui aida Guichenon, et dont on a des panégyriques de saints et des poëmes dévots; le théologien Deville de Chambéry, docteur en Sorbonne, qui écrivit contre les jansénistes[1] et fut relevé avec amertume par Arnauld; Nicolas de Hauteville, chanoine à Annecy vers le milieu du siècle, sorbonniste aussi, fécond écrivain, dont les œuvres, sauf une *Histoire naturelle de la maison de Sales* (Paris 1669), sont oubliées ou perdues, et qui prétendit restaurer la logique de Raymond Lulle[2].

Comme tous les petits peuples qui ont eu une longue existence, les Savoisiens se sont toujours montrés curieux de ce qui tient à l'histoire de leur pays, fiers de leur antique origine, et jaloux de main-

[1] *Les Préjugés légitimes contre le jansénisme*. Genève et Cologne, 1686. Arnauld répondit par le *Phantôme du jansénisme*.

[2] *L'Art de bien discourir*. Paris, 1666. Dédié à Nicolas Collebert, évêque de Luçon. Cet art de discourir est un terrible fatras; on y démêle toutefois une analyse critique assez bien faite des trois systèmes de dialectique qui régnèrent en son siècle, savoir, d'Aristote, de Ramus et de Raymond Lulle. Son apologie de ce dernier est d'un enthousiasme curieux. Il nie absolument ce que quelques passionnés veulent persuader, dit-il, que Raymond Lulle ne veut point d'autre crédit que les lumières de la raison pour établir et soutenir les règles de la foi et les mystères de la religion. La partie originale de l'ouvrage est celle où d'Hauteville prétend appliquer sa méthode à l'usage de la conversation et de toutes personnes, montrant que « sur la pointe d'une aiguille, qui est une matière fort déliée, on peut former des discours de six heures et même de dix jours entiers, et dilater les preuves du sujet proposé par une amplification si riche et si féconde, qu'on y pourra fournir plus de quatorze cents raisons. »

tenir les droits de leurs princes. Plusieurs, au XVIe siècle, et plus d'un au XVIIe, ont consacré leurs recherches et leur éloquence à ce sujet patriotique; malheureusement cette éloquence est de la rhétorique emphatique et du beau dire, fort ridicule quelquefois, et qui gâte le savoir réel du fond. Telle est celle du *Cavalier savoysien*[1], par Antoine de Buttet, avocat au sénat de Chambéry, et des écrits d'un jésuite connu par ses malheurs, le P. Monod, de Bonneville.

Il y avait chez ce religieux l'étoffe d'un historien, et, malgré l'extravagant style des seuls ouvrages de lui qui soient restés, on doit regretter ceux qui sont perdus. D'ailleurs un intérêt particulier s'attache à ce personnage, qui osa lutter avec Richelieu, et expia cruellement sa hardiesse ou son patriotisme; car, chez ce jésuite, l'amour de la Savoie allait jusqu'à l'enthousiasme, et ce n'est pas ce qui contribua le moins à acharner contre lui le cardinal.

Le P. Monod était destiné par sa compagnie à enseigner les humanités dans son collége de la Roche;

[1] Le *Cavalier savoysien*, in-8°, Chambéry 1605, réimprimé l'année suivante à Bruxelles sous le titre de *Cavalier de Savoie*. Comme, en voulant « dresser sur l'orgueilleuse tête de la France un trophée de la gloire de son pays, capable de le recommander à l'immortalité, » l'avocat Buttet avait revendiqué, vers la fin de son livre, les droits du duc de Savoie sur Genève, Genève s'émut et fit réfuter le *Cavalier* par le *Citadin de Genève*, œuvre de deux de ses magistrats (Lect et Sarasin). Buttet répliqua par l'*Aristocratie genevoise*, ou *Harangue de M. Pictet*. In-8°, Chambéry, 1606. De part et d'autre, on s'accablait d'emphatiques injures, au milieu desquelles il faut chercher une discussion historique, fort habile de part et d'autre, mais qu'on nous dispensera d'examiner.

un écrit singulier et qui fit bruit le mit en évidence et prépara ses infortunes : c'étaient les *Recherches historiques sur les alliances de France et de Savoie*[1], où notre Savoisien établissait par le fait de nombreuses alliances, par des miracles et des rapprochements bizarres ou puérils, « la convenance et ressemblance des deux maisons de France et de Savoie, » mettant continuellement les deux puissances sur le même pied de noblesse et de grandeur. Richelieu put se moquer des chapitres où Monod s'étend en analogies onctueuses entre les alliances royales et les alliances divines, entre la princesse de Piémont et les lis[2]; mais il trouva moins plaisantes les pages où l'écrivain montrait que les deux maisons étaient égales en souveraineté et en antiquité, les rois et les ducs égaux en nombre, exaltant le mérite et la puissance des princes de Savoie, non sans glisser dans l'éloge des prétentions très-propres à éveiller la susceptibilité du ministre. Un sentiment de juste fierté nationale portait Monod à vanter disertement et preu-

[1] Imprimé à Lyon, chez P. Rigaud, 1621.

[2] Voici un des miracles qui attesta, durant le voyage de la princesse, que son mariage était en gré au ciel : « Le ciel, pour avoir part à cette joie, a tellement seréné son front au temps qu'il a coutume de fondre en pluies, qu'en un voyage de deux mois entiers fait en automne, la pluie n'a jamais incommodé le train d'une seule heure ; et le passage du mont Cenis a été si doux, que là où autrefois une empérière Bertha, etc., avait été contrainte de s'emprisonner dans des cuirs bouillis avec toutes ses damoiselles et se faire rouler par les rochers chargés de neige, non sans un très-évident péril de sa vie, on y voyait un air si serein, un temps si doux et la face des montagnes si riante, que Madame eut le loisir, etc. »

ves en main l'amour des Savoisiens pour leurs princes; mais il y avait plus que de l'étourderie à étaler leur supériorité sur ce point, comme il le fit en comptant curieusement dans l'histoire toutes les tragédies qui prouvaient « qu'en la plupart des autres États que ceux des ducs de Savoie, l'amour a eu peu de pouvoir sur les cœurs des sujets. » Le calcul est curieux de toutes manières :

« Combien d'États trouverons-nous qui aient passé, je ne dis pas six cents ans comme la Savoie, mais seulement deux siècles, sans s'être révoltés contre leurs souverains? Au moins est-ce un privilége à la Savoie de n'avoir point donné sujet aux tragédies que l'Allemagne a eues par la mort de sept de ses empereurs; la Castille, par trois de ses rois; l'Aragon, la Pologne et la Bohême, par un des leurs; l'Écosse, par plusieurs, mais nommément par cinq qui ont porté le nom de Jacques; la Suède, par neuf; l'Angleterre, par douze; et ce qui est remarquable, le sort est tombé sur tous les quatrièmes, comme au Danemark sur les troisièmes; et de cinquante-neuf empereurs qui ont commandé aux anciens Romains, il n'y en a eu que sept qui soient morts d'une mort naturelle. Voire encore de ces sept en trouvera-t-on quelques-uns qu'on tient avoir reçu quelque funeste breuvage. De quatre-vingt-dix-sept qui ont régné en Orient, vingt-deux sont passés par le glaive, sept ont eu les yeux pochés, et neuf ont été tondus et confinés dans les cloîtres. Tant il est vrai qu'en la plupart des autres États, l'amour a eu peu de pouvoir sur les cœurs des sujets. »

Les *Alliances* eurent un grand succès, et l'auteur ne resta pas sans récompense. Madame Royale, Christine de France, le nomma son confesseur, et le duc de

Savoie, Victor-Amédée, l'envoya à Paris pour obtenir qu'on traitât ses ministres comme ceux des têtes couronnées. Le jésuite, emporté par son zèle, manqua de toute prudence, et lutta de hauteur avec Richelieu, qui fit déchirer les *Alliances* dans la seconde *Savoisienne*, œuvre de deux avocats chargés d'humilier la Savoie autant que Monod l'avait élevée dans ses *Recherches*. La réplique fut violente[1], et la guerre engagée entre le cardinal-ministre et un jésuite savoyard. Celui-ci, ardent et intrépide, ne craignit pas de viser à la ruine de son redoutable adversaire, et, dans ce dessein, entreprit de faire rappeler Marie de Médicis. Le P. Caussin, confesseur de Louis XIII, subjugué par Monod, travailla à inspirer des scrupules au roi sur l'éloignement de sa mère. La partie était bien liée, mais les deux jésuites furent trahis par Madame Royale et le duc, qui découvrirent tout à Richelieu ; mais ils n'en furent pas quittes pour cette révélation; le cardinal les obligea d'exiler et de faire garder ce trop zélé serviteur dans la ville de Coni. Le P. Monod, indigné mais non vaincu, noua une intelligence du côté de l'Espagne, et fut sur le point de se faire enlever par le gouverneur de Milan ; malheureusement le projet fut découvert, et le hardi religieux enfermé dans le château de Miolans. Sans se laisser abattre, le captif se remit à l'histoire de son pays, et composa en latin les *Annales civiles et ec-*

[1] Apologie pour la sérénissime maison de Savoie, contre les scandaleuses invectives intitulées *Ire et IIe Savoisienne*. Chambéry, 1631. La *Ire Savoisienne* était de 1600.

clesiastiques de Savoie, dont quelques feuilles ont été imprimées et sont infiniment rares. Il se donna aussi la satisfaction d'écrire un traité de la faveur des princes qui disparut à sa mort, arrivée en 1640, au moment où le pape Urbain VIII le faisait réclamer de la cour de Turin par l'évêque de Genève [1].

[1] L'ouvrage qui fait le plus d'honneur à Monod, c'est son *Amedæus pacificus*, publié en 1624, ouvrage inséré tout entier dans la continuation des *Annales de Baronius*. Pour la valeur des écrits historiques du P. Monod, voyez le riche travail de M. Léon Ménabréa sur la marche des études historiques en Savoie et en Piémont. *Mémoires de la Société royale de Savoie*, t. IX.

CHAPITRE IV.

Le testament du président Favre. — Vaugelas. — Son caractère et sa position dans le monde. — L'Académie française. — Le Dictionnaire. — Remarques sur la langue française. — Traduction de la *Vie d'Alexandre*, de Quinte Curce.

Favre n'avait survécu que deux ans à son ami; il mourut à Chambéry en 1624. Dans son testament, écrit peu de jours avant sa fin, il recommande son âme à l'intercession de son bienheureux frère François de Sales, « lequel lui ayant fait l'honneur de l'aimer d'une charité fraternelle tandis qu'il a vécu en ce monde, ne lui refusera pas maintenant et à l'heure de la mort d'être son très-bon père et favorable intercesseur dans le ciel, où il croit fermement que son tant aimé Jésus l'a rendu glorieux. Et où irait ma pauvre âme si celle-là n'est allée en paradis[1] ? »

Le président Favre laissait plusieurs fils[2], dont la postérité s'est si rapidement éteinte que cette noble famille n'existe aujourd'hui en aucun rejeton. Dans son testament, il leur recommande à tous, dans les

[1] V. Taisand, *Vies des jurisconsultes anciens et modernes*, p. 221.

[2] Il eut aussi deux filles, dont l'aînée, je crois, fut supérieure d'un des couvents de la Visitation. Plusieurs des lettres de saint François de Sales lui sont adressées.

termes les plus solennels, « s'ils continuent de lui être tels qu'ils sont et qu'ils lui doivent être, » de servir leur prince, à la bonté duquel lui et les siens ont l'obligation de tant d'honneurs et dignités. Tous ces fils du grand jurisconsulte, possesseurs par avance de quelqu'un des titres de leur père, exerçaient des charges civiles ou ecclésiastiques en Savoie. Un seul, le second, Claude Favre, seigneur de Vaugelas et baron de Péroges, avait, au grand regret du président, qui l'aimait beaucoup, préféré s'attacher à la cour de France; et, à la mort d'Antoine, il était gentilhomme entretenu de la maison du roi, jouissant de la pension dont Louis XIII avait gratifié son père.

Ainsi, par sa naissance, par sa patrie, par le mérite et le renom paternel, Vaugelas, le premier rédacteur du Dictionnaire de l'Académie française, appartient à la Savoie et par conséquent à notre sujet[1].

Est-ce l'ambition qui avait ainsi entraîné Favre de Vaugelas à quitter, contre le vœu de son père, un pays où une grande considération, un rang élevé, des charges et même la fortune lui étaient assurés? Quel désir le poussait à la cour de France? On ne voit point qu'il ait pris une part personnelle aux intrigues politiques du temps; Gaston d'Orléans, le frère de Louis XIII, avait fait de lui son chambellan, et le chambellan, avec une ponctuelle obéissance,

[1] C'est à tort, comme on le voit, que quelques biographes font de Vaugelas un gentilhomme de Bresse. Son père, nous le rappelons, né en Bresse à l'époque où cette province faisait encore partie des États de Savoie, demeura Savoyard par des charges et ses emplois auprès du duc.

suivait son maître dans ses retraites hors de Paris, mais sans jamais mettre du sien dans ces démarches, probablement sans en dire jamais son avis, qu'il ne disait pas volontiers, même dans la familiarité des sociétés où il aimait à vivre. Avec tout ce qu'il fallait pour pousser sa fortune dans un monde où la galanterie avait son crédit, bien fait de sa personne, gentilhomme de belle physionomie, de l'abord le plus agréable, plein d'une exquise politesse, et parlant à merveille, Vaugelas demeura toujours le plus pauvre des courtisans. Sa pension, fort mal payée en tout temps, fut à la fin suspendue, et sa baronnie de Péroges lui rapportait si peu de bien, qu'il accepta la charge de gouverneur des enfants de Mme de Carignan, place que les infirmités de ses élèves et les exigences de la princesse rendaient peu enviable[1]. « Quelle destinée, disait la marquise de Rambouillet, pour un homme qui parle si bien et qui peut si bien apprendre à bien parler, d'être gouverneur de sourds et muets ! » Le troisième de ces élèves de Vaugelas n'était pas muet, mais sa fantasque mère ne voulait point qu'il parlât : c'était le futur prince Eugène de Savoie; il portait la soutane alors, et son gouverneur, tout occupé de traduire les exploits d'Alexandre, ne se doutait pas qu'il tiendrait un jour une épée funeste à la France.

Il y avait bien de l'honnêteté à si mal réussir; et

[1] « C'est elle, dit Tallemant des Réaux, qui a fait mourir ce pauvre M. de Vaugelas, à force de le tourmenter et de l'obliger à se tenir debout. »

Vaugelas en effet conserva intactes jusqu'au bout les vertus traditionnelles de sa famille, une rare et touchante modestie, une douceur indulgente qui, répandue dans ses écrits, rappelle l'ami de son père; enfin une piété simple, mais profonde, que rien ne pouvait troubler, provenait chez lui de la même source. Une femme illustre, peut-être la marquise de Rambouillet, qui, selon le P. Bouhours, ne perdait aucune occasion de louer sa mémoire, l'a peint en ces termes : « Ce que j'estimais le plus en lui, disait-elle, ce n'est pas le bel esprit, la bonne mine, l'air agréable, les manières douces et insinuantes, mais une probité exacte et une dévotion solide. Je n'ai jamais vu un homme plus civil et plus honnête, ou, pour mieux dire, plus charitable et plus chrétien[1]. »

Un tel homme, on le voit bien, n'avait pu s'exiler par ambition. Ce qui le fixa en France, ce fut donc le goût du beau langage, le commerce des beaux esprits, l'attrait d'une société polie et bien parlante. Dès le premier jour il avait trouvé complétement à satisfaire cette modeste passion; le nom de son père, ses excellentes manières, sa parole engageante, en un mot, tout ce qu'il y avait en lui de l'honnête homme, l'avaient fait accueillir avec distinction à l'hôtel de Rambouillet, dont il devint l'habitué et peu à peu l'oracle en fait de langage. A défaut de mérite, sa sincère admiration pour les beaux esprits, sa mo-

[1] *Doutes sur la langue française*, par le P. Bouhours.

destie pour son propre compte, lui auraient assuré l'amitié des auteurs en renom. L'évêque Coeffeteau, Chapelain, Conrart, tout bon protestant qu'il était, d'Ablancourt, Patru, étaient de ses intimes, et avaient naturellement leur grande part de l'admiration qu'il professait avec un peu de complaisance pour les illustres du moment.

Vaugelas n'a fait que deux livres; l'un est un traité de grammaire, l'autre une traduction : mais son œuvre essentielle est celle qu'il accomplit sur la langue française, soit par ses conseils et ses entretiens, dont les *Remarques* ne sont que l'essence, soit par sa coopération au Dictionnaire de l'Académie française. Lorsque Richelieu, en fondant son Académie, voulut fixer la langue française, trop mobile et trop incertaine pour assurer une clarté durable aux productions de l'esprit; lorsqu'il imagina de la soumettre à une commune législation et de la perpétuer par l'obéissance, il eut une pensée qui n'appartient pas seulement à son génie créateur. Cette idée ne date point de 1635; depuis le commencement du siècle elle était la préoccupation et presque la manie de tous les esprits cultivés : c'était celle de Malherbe, celle de Guillaume du Vair; ce fut celle de l'hôtel de Rambouillet et de ses hôtes, de Balzac, de Chapelain, et de tous les membres de cette réunion familière d'auteurs, qui fut l'origine et le noyau de l'Académie française. Le soin de l'expression, l'ambition de n'employer que le bon langage, étaient les grandes affaires d'un écrivain à cette époque. Un empresse-

ment si général ne saurait être attribué à quelque mode littéraire; il indique bien plutôt un caractère de nécessité. A ce moment où, après avoir servi à de grandes luttes religieuses et politiques, les lettres commençaient de toutes parts à rentrer dans leur lit, si l'on peut ainsi parler; quand la société se mettait à chercher aussi ses plaisirs dans la bienséance, dans un ordre élégant et le pacifique intérêt de la conversation, il était naturel que le langage, obéissant à cette révolution, entrât à son tour dans cette recherche universelle de la règle et de la convenance. Quelque passion que l'on eût de se renfermer dans le bon langage, celà n'était facile à personne, car on ne pouvait dire précisément où il était et où il n'était pas. On avait besoin d'être fixé là-dessus, et de telles lois étaient moins difficiles encore à imposer que délicates à choisir. Si la voie était manquée, à quel désastreux errements était condamnée la langue française! Entre la pédanterie et la licence, toutes deux également à craindre, l'idiome qui allait servir d'organe à tant de chefs-d'œuvre courait de réels dangers. Il fallait lui assurer tout à la fois la liberté de ses mouvements naturels et les avantages de la discipline. Vaugelas convenait bien à une pareille tâche par sa qualité de gentilhomme et d'homme du monde, par son origine aussi qui le rendait indépendant des habitudes et des préjugés provinciaux, et le portait à approfondir l'idiome avec soin, avec étude, comme on le ferait d'une langue savante. Vaugelas n'a point créé la langue française assurément; elle ne lui doit

aucun développement particulier, aucune beauté nouvelle; il n'est ni un Calvin, ni un Montaigne, ni même un Amyot; il n'a pas, comme ces écrivains, révélé par ses écrits le génie de l'idiome et le caractère de ses richesses; il est moins à la fois et plus que ses contemporains Malherbe et Balzac. Ceux-ci ont mis en circulation un choix restreint de bonnes locutions et de procédés bien français; lui, il a fait l'inventaire du trésor, en indiquant à quelle marque on pouvait reconnaître le bon et le mauvais or dans le pêle-mêle du vocabulaire usuel de toutes les provinces du royaume.

Il est temps d'aborder les *Remarques;* on me permettra de m'arrêter quelque temps sur un ouvrage qui n'est pas une sèche grammaire, mais un livre excellent.

Les *Remarques sur la langue française* parurent en 1647. L'Académie française, où Vaugelas avait été appelé de fondation, comptait alors près de douze années d'existence, dont les premières avaient été fort stériles. En effet, la docte compagnie, encore étourdie de son existence inattendue et à vrai dire suspecte au public, entra d'abord mollement dans les vues de son fondateur; enfin, voyant le ministre mécontent, elle avait, plus par obéissance que spontanément, résolu de rédiger une rhétorique, une poétique et de dresser un dictionnaire de la langue; mais elle en restait aux préliminaires de cette dernière entreprise et n'avançait point. Richelieu impatienté menaça de retirer sa protection à l'Académie, et

l'Académie reprenant courage exposa au cardinal le seul moyen qu'elle aperçût de hâter l'œuvre et de sortir elle-même de ses tâtonnements. Elle proposait de confier à un de ses membres le soin de préparer le premier travail du Dictionnaire, et désignait comme l'homme le plus propre à cette tâche M. de Vaugelas, en faveur de qui elle suppliait le ministre de rétablir la pension royale qu'il ne touchait plus. Il fallait que l'on fût bien persuadé de l'excellence d'un tel choix pour s'exposer aux épigrammes d'un public railleur, qui ne manquerait pas de se récrier sur le choix de ce Savoyard qu'on chargeait d'apprendre le bon français à la France. Sans faire d'objection, le cardinal agréa l'une et l'autre proposition des académiciens[1], et la charge de dresser les cahiers du Dictionnaire fut remise à Vaugelas. Ainsi, par une singulière destinée, l'honneur de mener à bien l'inventaire des richesses de la langue française se trouvait échoir au premier auditeur de cette Académie de Savoie, qui avait devancé de vingt-sept ans l'existence de l'Académie française. En sa jeunesse, dans la maison de son père, où chaque semaine l'oranger florimontan produisait modestement ses fleurs et ses fruits, il avait

[1] On sait que Richelieu voulut voir Vaugelas, et l'entendre sur ses projets : « Eh bien, lui dit-il en souriant, vous n'oublierez pas du moins dans votre Dictionnaire le mot de *pension*. — Et encore moins celui de *reconnaissance*, » répliqua le gentilhomme, avec plus de délicatesse peut-être qu'il n'y en avait dans la plaisanterie du protecteur, si toutefois on peut se flatter de bien entendre à une telle distance ces sortes de mots, dont le ton et la manière de dire sont le sens et la grâce.

vu s'ébaucher l'œuvre qui maintenant allait remplir les années de sa maturité. Assurément on ne vit jamais vocation et destinée plus académique.

Vaugelas apportait son travail à l'Académie pour le discuter ; mais on avançait peu : on commença, dit d'Olivet, le 7 février 1639, la lettre A, qui ne fut achevée que neuf mois après. Soit qu'à la longueur de ces doctes débats il eût compris que la fin du siècle verrait à peine l'achèvement du Dictionnaire, ou qu'il jugeât bon de préparer les voies à ses décisions, soit qu'il ne fût point fâché de donner pour appui à ses propositions le sentiment du public, ou qu'enfin il crût convenable, en prouvant sa suffisance, de justifier le choix de l'Académie[1], Vaugelas se décida à publier ses *Remarques*[2].

Je retracerai rapidement les doctrines générales que Vaugelas a posées dans ses *Remarques sur la langue française*, et la marche qu'il a suivie.

Le mérite de Vaugelas dans ce travail, qui demeurera comme un modèle de discussion saine et intelligente, est, si le rapprochement n'est pas trop ambitieux, celui de tous les législateurs dont les lois ont vécu. Il a mis en vigueur, à titre de principes, ce qui dans le fait obtenait une obéissance, sinon

[1] On reprochait assez aux académiciens le choix qu'ils avaient fait : la *Requête des Dictionnaires* est l'écho de cette espèce de clameur :

> Outre la haute impertinence
> Qu'un étranger et Savoyard,
> Fasse le procès à Ronsard, etc.

[2] Elles parurent en un volume in-4°.

universelle, du moins très-générale. Au lieu de se donner pour l'interprète de la raison pure, prétention ordinaire des grammairiens, Vaugelas se donne simplement et sans arrière-pensée de vanité pour le rapporteur de l'usage, qui, en matière de langage, « fait sans doute beaucoup de choses par raison, beaucoup sans raison, et beaucoup aussi contre la raison. L'usage ou l'analogie, qui est à l'usage ce qu'est à l'image l'original, voilà donc sur quoi est fondée la langue française que l'on parle, et non sur la raison. » « Ce n'est pas, ajoute Vaugelas, que l'usage pour l'ordinaire n'agisse avec raison, et, s'il est permis de mêler les choses saintes avec les profanes, qu'on ne puisse dire, ce que j'ai appris d'un grand homme (saint François de Sales), qu'en cela il est de l'usage comme de la foi, qui nous oblige à croire simplement et aveuglément, sans que notre raison y apporte de lumière naturelle; mais que néanmoins nous ne laissons pas de raisonner sur cette même foi, et de trouver la raison aux choses qui sont par-dessus la raison[1]. »

Pour Vaugelas, il y a le mauvais usage, et le bon, qui est aussi le beau. C'est à un dictionnaire de donner l'usage commun tel qu'il est; mais la tâche qu'il a entreprise, c'est de s'enquérir du bon usage au profit du langage commun de la société et des auteurs; car, après tout, le bon usage est le maître de notre langue. Mais qu'est-ce que le bon usage? qui le crée? Le peuple, selon quelques-uns; selon Vau-

[1] Préface des *Remarques*.

gelas, au contraire, qui attaque de front et sans hésiter cette doctrine, le peuple, tel qu'on l'entend, non le *populus*, mais la *plebs* des Romains, n'est le maître que du mauvais usage. D'après cette doctrine, la langue française est gouvernée, comme nous le dirions aujourd'hui, par une sorte de pouvoir constitutionnel dans la composition duquel entrent, en parts à la vérité inégales, les bons auteurs et la cour. A celle-ci la grande autorité, puisque enfin la parole parlée est la première en ordre et en dignité; le consentement des auteurs est comme le sceau qui autorise le langage de la cour, qui marque le bon usage et décide celui qui est douteux [1].

En toute cette manière de voir, Vaugelas est l'écho de l'opinion dominante, c'est le XVIIe siècle qui parle; ses adversaires, car il en eut, entre autres Lamothe-Le-Vayer, représentent le XVIe et sont les avo-

[1] Voici les propres termes dans lesquels Vaugelas définit le bon usage: « C'est la façon de parler de la plus saine partie de la cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des auteurs du temps. Quand je dis de la cour, j'y comprends les femmes comme les hommes, et plusieurs personnes de la ville où le prince réside, qui, par la communication qu'elles ont avec les gens de la cour, participent à sa politesse. Il est certain que la cour est comme un magasin d'où notre langue tire quantité de beaux termes pour exprimer nos pensées, et que l'éloquence de la chaire ni du barreau n'aurait pas les grâces qu'elle demande, si elle ne les empruntait presque toutes de la cour. Je dis presque, parce que nous avons encore un grand nombre d'autres phrases qui ne viennent pas de la cour, mais qui sont prises de tous les meilleurs auteurs grecs et latins dont les dépouilles font partie des richesses de notre langue, et peut-être ce qu'elle a de plus magnifique et de plus pompeux. »

cats de sa langue. Là, en effet, est le point de séparation où vint s'arrêter définitivement le vieil idiome et où commença le nouveau. Au XVIe siècle, le français a été surtout l'organe de l'éloquence, des croyances et des partis; il a puisé nécessairement aux sources populaires, et en a obtenu cette verve pittoresque qui s'est répandue jusque chez ses écrivains les plus savants dans l'art de la parole. Au XVIIe siècle, il va servir à une littérature qui elle-même est réservée aux plaisirs d'un public peu nombreux, aux premiers rangs duquel brillent avec éclat et majesté la cour et les belles compagnies de la ville. Le français du XVIe siècle est une langue verte et incisive, pleine de relief, comme aussi de saillies aiguës, de mouvements heurtés, de roide brusquerie, d'où résulte encore un manque de nerf véritable ou du moins de force soutenue; elle saute, court ou se heurte, faute de savoir déjà marcher d'un jarret sûr et d'un pas égal. Celle du XVIIe siècle est éminemment souple et ferme tout ensemble; polie, aux articulations faciles, aux contours déliés et arrondis. La première dit tout et sans nul détour, mais quelquefois en bégayant; la seconde, plus prudente, cherche à tout exprimer sans appuyer le trait; elle est plus discrète et plus unie; elle a la légèreté qui vient de la force.

Lorsqu'en 1647 Vaugelas publia ses *Remarques*, la plupart étaient déjà connues dans le monde. Il n'en était pas une qui ne fût le dernier résultat de débats provoqués par le consciencieux auteur; plu-

sieurs questions avaient été livrées par lui à l'examen de l'Académie ; on les agitait jusque dans les ruelles. Aussi le livre avait-il des contradicteurs avant même d'avoir paru. Les uns traitaient ces remarques de vaines subtilités, de gênes serviles; d'autres, feignant l'alarme, disaient que ces scrupules allaient à effacer la meilleure partie du naïf français; que c'était d'ailleurs une grande misère de s'asservir de telle sorte aux paroles, que, pour sauver une diction mauvaise ou douteuse, on fût contraint de renoncer aux meilleures conceptions du monde. Si ces critiques avaient frappé juste, il eût été difficile d'y répondre; mais Vaugelas avait le droit de déclarer, comme il le fit avec une certaine force, qu'elles ne l'atteignaient pas, qu'elles étaient toutes contre ceux « qui ont beaucoup plus de soin des paroles que des choses, ou qui ne sont jamais satisfaits de leur expression, et qui ne croient pas que la première qui se présente puisse jamais être bonne; que c'étaient toutes choses qu'il condamnait aussi bien qu'eux, et qui n'avaient rien de commun avec le sujet qu'il traitait. »

Quant au reproche d'appauvrir le fond de la langue nationale, Vaugelas pouvait s'en décharger sur l'usage ; mais son livre le réfute mieux encore. C'est l'excellence de ce travail, de conclure après tout à des principes de bon sens et d'un large esprit. Quoi que Lamothe-Le-Vayer en prétende, Vaugelas fut plus libéral que l'usage, son maître. Il est rigoureux contre les façons de parler provinciales; c'est

elles qu'il accuse de corrompre tous les jours la pureté du vrai français; mais le vieux fond de la langue a tous ses respects; nul n'a plus magnifiquement loué Amyot : « Tous les magasins et trésors de la langue sont, dit-il, dans les œuvres de ce grand homme ; » et ce n'est jamais sans exprimer un regret qu'il constate l'oubli de quelque vieille locution. A propos de cette expression *au demeurant*, qui s'en allait : « J'ai toujours regret, dit-il, aux termes retranchés de notre langue, que l'on appauvrit d'autant. »

Cependant, à s'en rapporter non-seulement aux critiques de Lamothe-Le-Vayer, qui en fit de très-vives, mais encore aux notes manuscrites de Chapelain, dont Thomas Corneille s'est servi à propos dans son intelligent commentaire des *Remarques*, il arriva quelquefois à notre grammairien de donner pour abandonnées des locutions qu'employaient encore des gens dignes de faire autorité. Mais, à l'examen, le fait donne raison à Vaugelas, dont le tact supérieur, semblable à celui des politiques qui savent de loin prévoir la chute des princes, s'est gardé de prendre pour des mots régnants des mots qui s'en allaient.

Vaugelas est si peu sujet à la roideur systématique des grammairiens, qu'il invoque souvent, en l'appliquant au français, le mot de Quintilien : *Aliud latine, aliud grammatice loqui*, « Autre chose la langue, autre chose les grammairiens ; » et il ne craint pas d'insister en toute occasion sur des principes tels que ceux ci : « — Qu'il n'y a ni cacophonie, ni répé-

tition, ni quoi que ce puisse être, qui offense l'oreille quand elle y est accoutumée. » — « Qu'il n'y a point de locution qui ait si bonne grâce en toutes sortes de langues que celles que l'usage a établies contre la règle, et qui a comme secoué le joug de la grammaire. »

On ne le trouve pas plus superstitieux dans ses remarques sur certaines règles de l'art d'écrire. Ses préceptes sur l'emploi des synonymes qui ne sont pas toujours des pléonasmes, mais de seconds coups de pinceau nécessaires; sa doctrine, qu'il faut écrire comme l'on parle; le conseil qu'il donne, dans les cas douteux, de consulter l'usage des femmes en le prenant sur le fait; ses idées sur la rime et les vers dans la prose; la distinction qu'il pose entre le droit de faire des mots, qu'il n'accorde à personne, et celui d'inventer de nouvelles combinaisons, qu'il reconnaît à chacun; tout cela est de bon sens, et d'une judicieuse modération qui sait réserver à la pensée comme à l'expression toute sa liberté de se mouvoir et de se déployer. On y reconnaît partout le goût supérieur qui a osé donner à la naïveté la première place parmi les perfections du style[1].

Molière était fort dans son droit quand il tirait un parti si comique et si gai de la dévotion à Vau-

[1] Les règles générales les plus rigoureuses qu'il ait imposées à la pratique du langage, sont celles qui concernent les rapports des mots, la nature des régimes, la répétition des articles, des prépositions et conjonctions; il les fondait sur une distinction très-solide entre les mots équivalents et les mots contrastants.

gelas, en honneur chez les pédantes bourgeoises de son temps; mais le nom de cet homme de bon sens aurait mérité de n'être pas enveloppé à tout jamais dans le ridicule des *Femmes savantes*. L'esprit du bon gentilhomme était de saine race, et Molière, s'il l'avait connu, eût trouvé en lui un honnête homme, et non une pièce de son gibier. Ce n'est pas que Vaugelas ait tout à fait évité les périls de son sujet, ni qu'il ait rencontré toujours juste; quelquefois il lui arrive, tout occupé qu'il est d'un exemple, de ne pas prendre la précaution d'en supposer de contraires; il a ses préférences d'oreille et de goût, auxquelles, abusant à son insu de son rôle d'oracle, il donne une satisfaction un peu hâtive; il s'incline, à l'occasion, devant des autorités qui ne sont bien respectables que pour son amitié : par exemple il lui en coûte trop de blâmer une expression de Coeffeteau, son premier modèle en l'art d'écrire, et de Chapelain, son illustre ami; mais, à ce dernier égard, son indulgence ne paraît quelquefois un peu exagérée, que parce que la critique très-ferme, qui est le fond du livre, est voilée, pour le lecteur, par d'adroites précautions. Son artifice était de ne pas nommer les auteurs dont il relevait les fautes, comme « s'il eût voulu par respect, dit Saint-Réal, laisser ignorer au public qu'ils étaient capables de les faire [1]. »

On ne s'étonne pas, quand on a lu les *Remarques*, du succès et de l'influence qu'a eus ce livre; il ne les

[1] Saint-Réal, *de la Critique*.

doit pas seulement au mérite solide des doctrines et des vues, il les doit peut-être davantage encore au charme de la forme. Le ton de la discussion est constamment poli et d'un goût parfait; nulle pédanterie, rien qui sente son docteur; à ce point, comme l'a dit sans exagération le P. Bouhours, qu'on ne peut s'empêcher d'aimer l'auteur.

Lamothe-Le-Vayer lui-même, qui d'abord, en sa qualité d'esprit indépendant un peu indocile et paradoxal, avait résisté avec une certaine vivacité et se piquait d'avance de manquer à Vaugelas, se laissa aller à recevoir sans bruit les « entraves, » et à profiter des leçons du collègue qu'il avait d'abord rudoyé [1]. Il aurait suffi de la limpidité, de l'élégance d'un style qui pourtant n'est pas dépourvu de trait, pour faire des *Remarques* le chef-d'œuvre du genre; mais il a fallu (chose rare en un tel ouvrage) que le caractère de l'homme qui l'a écrit vînt s'y réfléchir, pour en faire quelque chose de plus qu'un excellent et curieux traité, un livre aimable qui a un autre mérite encore, celui d'être un bon exemple, et de montrer, suivant la remarque de Saint-Réal, que même en critique la véritable honnêteté fait des miracles. Les observations de Ménage sur la langue, celles de Thomas Corneille, et du P. Bouhours, doivent aux *Remarques* de Vaugelas beaucoup de la politesse et de l'excellent ton qui les a rendues utiles et les fait lire encore [2].

[1] Ces lettres de Lamothe-Le-Vayer touchant les *Remarques*, sont doctes et marquées au coin de l'auteur.

[2] C'est même dans l'édition donnée par Th. Corneille et richement annotée par lui qu'il faut lire les *Remarques* de Vaugelas.

Vaugelas mourut en 1659, à soixante-cinq ans, laissant des dettes et un assez mince mobilier, qui fut mis en séquestre, y compris les cahiers du *Dictionnaire;* de sorte qu'il fallut plaider, et que l'Académie ne rentra en possession de ses cahiers que deux ans plus tard, sur arrêt du parlement.

J'ignore si la fameuse traduction des huit livres qui nous restent de Quinte Curce eut le même sort; toujours est-il qu'elle ne fut publiée qu'en 1659, par les soins de Conrart et de Chapelain, qui eurent affaire à un manuscrit hérissé de retouches et de variantes, auxquelles Vaugelas, toujours incertain, mécontent et difficile, ne cessait d'ajouter, car il garda trente ans sur le métier cette pièce d'art. Voiture le plaisantant sur l'interminable merveille, l'avertit un jour qu'au temps qu'il mettait à polir un chapitre de sa traduction, la langue, ayant loisir de changer, l'obligerait à refaire tous les autres. Il lui appliquait l'épigramme de Martial sur le barbier éternel :

Eutrapelus tonsor, dum circuit ora Luperci,
Expungitque genas, altera barba subit.

Voiture ne pensait pas dire si vrai. Le troisième et le quatrième livre étaient depuis longtemps achevés, et Vaugelas lui-même pensait y avoir mis la dernière main, quand, ayant changé de méthode et de style pour les autres, afin de se mettre au pas plus alerte de M. d'Ablancourt, il s'avisa que les premiers devaient sentir la manière lente et la phrase pâteuse de son défunt ami l'évêque Coeffeteau, son

premier modèle ; il entreprit de les refaire, se recommandant à Dieu pour lui laisser le temps de mener à bien sa réforme. Il en eut la satisfaction, et la main du pieux gentilhomme a tracé à la marge du manuscrit cette note reconnaissante : « Dieu m'a fait la grâce de réformer le troisième et le quatrième livre. » Un latiniste hollandais déclara brutalement que cette traduction ne méritait pas le temps et la peine qu'elle avait coûté ; mais, à l'apparition de l'œuvre, il s'éleva parmi les connaisseurs un concert de louanges qui enchérissaient les unes sur les autres. M. de Balzac porta cette sentence : « L'Alexandre de Quinte Curce est invincible, mais l'Alexandre de Vaugelas est inimitable. »

Aujourd'hui, l'enthousiasme littéraire est si rare, qu'on estime heureux, mais qu'on a peine à comprendre le siècle qui en trouvait pour la simple traduction de quelques chapitres d'un historien rhéteur tel que Quinte Curce. Au premier coup d'œil jeté sur ces pages célèbres, mais où bien des mots et des sens ont vieilli, l'étonnement croît plutôt qu'il ne diminue ; bientôt pourtant, on en vient à admirer un récit traduit où tout s'enchaîne et se développe avec une abondance facile et naturelle, où il y a vie et chaleur comme si l'écrivain, au lieu de traduire, racontait et peignait d'original. Clair et débarrassé, élégant et court, tel doit être le style historique ; tel était, du moins, l'idéal que s'en faisait Vaugelas, et il l'a atteint presque partout dans sa narration. Il n'a pu en écarter l'air de roman ré

pandu en tout le récit de Quinte Curce, mais il a retrouvé la dignité et la gravité qui manquent à son modèle, bel esprit avant tout et fleuri hors de propos. En un mot, il est, beaucoup plus que Quinte Curce, un digne historien d'Alexandre. Ce genre d'infidélité est rare parmi les traducteurs, et Vaugelas lui doit une place distinguée parmi les bons prosateurs du XVII[e] siècle. La page qu'on va lire, et que j'ai choisie uniquement parce qu'elle offre un tableau facile à détacher, suffira pour montrer quels soins exquis cet autre Amyot mettait à bien dire et à bien peindre. C'est le passage du Tigre par les armées d'Alexandre avant la bataille d'Arbelles :

« Il vint donc en quatre jours jusqu'au Tigre, qu'il passa au-dessus d'Arbelles. Tout le pays au delà du fleuve fumait encore des restes de l'embrasement, parce que Mazée mettait le feu partout comme si c'eût été l'ennemi, si bien que, dans cette fumée épaisse, le roi se défia de quelque embûche et fit halte; mais ayant appris par ses coureurs qu'il n'y avait rien à craindre, il envoya sonder le gué de la rivière, où il se trouva que les chevaux en avaient jusqu'aux flancs à l'entrée, et au milieu jusqu'au col. De tous les fleuves d'Orient, celui-ci est le plus rapide, qui ne roule pas seulement les eaux de plusieurs torrents, mais des pierres mêmes, de sorte que pour son extrême vitesse on l'appelle Tigre, qui veut dire flèche en langue persienne. Ayant donc disposé l'infanterie en forme de croissant, et mis la cavalerie sur les ailes, ils vinrent jusqu'au fil de l'eau sans beaucoup de mal, portant leurs armes sur leurs têtes. Alexandre passa à pied parmi l'infanterie et fut le premier qui parut à l'autre bord, où il

montrait de la main le gué aux soldats, sa voix ne pouvant être entendue. Mais ils ne pouvaient se soutenir qu'à grand'peine, tant à cause des pierres qui les faisaient glisser, que de l'impétuosité du courant qui les entraînait. Ceux qui portaient leurs hardes avec leurs armes avaient encore plus de mal, parce que ne se pouvant conduire, ils étaient emportés dans des gouffres, qu'ils n'évitaien qu'en abandonnant leurs fardeaux. Cependant les monceaux de hardes flottant çà et là en faisaient tomber plusieurs, et comme chacun tâchait à ravoir ce qui lui appartenait, ils se donnaient plus de peine les uns aux autres que ne leur en donnait le fleuve. Le roi avait beau crier qu'*on sauvât seulement les armes*, *qu'il rendrait tout le reste*, on n'écoutait ni son conseil, ni ses ordres, tant on faisait de bruit et tant le trouble était grand. Enfin ils passèrent par l'endroit où le gué était plus aisé et l'eau moins impétueuse, et l'on ne trouva à dire en tout qu'un peu de bagages. Il est certain que cette armée pouvait être taillée en pièces, s'il y eût eu quelqu'un qui eût osé vaincre, mais le bonheur continuel du roi détourna les ennemis de là et leur ravit la victoire. Ce fut avec cette même fortune qu'il traversa le Granique, à la vue de tant de milliers d'hommes de cheval et de pied qui l'attendaient sur le rivage, et que dans les rochers de la Cilicie il surmonta un si grand nombre d'ennemis. Et c'est encore sur quoi l'on peut excuser cet excès de courage qui le précipitait dans le péril, puisque étant toujours heureux il n'eut jamais lieu de soupçonner qu'il eût été téméraire. »

Avec Vaugelas se termine l'histoire des lettres savoisiennes à leur meilleur moment. Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, la Savoie conserva sans doute le privilége de donner naissance à des

hommes de tête et d'esprit; mais, rendue, par les événements et l'ambition d'un de ses princes, à son ancien rôle militaire, elle produisit plus d'officiers et de politiques que de paisibles écrivains, et ne peut réclamer qu'un nom qui lui appartienne dans la liste des auteurs célèbres du siècle de Louis XIV; celui de Saint-Réal. Mais l'historien de la *Conjuration de Venise* est si peu de la famille des Favre, des François de Sales et même des Vaugelas; il est si étroitement allié au contraire, par ses instincts et certaines hardiesses, aux esprits indépendants de la fin du siècle, que sa place est toute marquée à côté de Saint-Évremond. Il y a eu un moment dans leur vie où le courtisan exilé et l'abbé savoyard se sont trouvés réunis, en Angleterre, auprès d'une femme célèbre par sa beauté et les charmes de son esprit, la duchesse de Mazarin, leur amie à tous deux; et c'est à ce moment, qui est une date marquée dans l'histoire de la littérature française à l'étranger, que Saint-Réal nous occupera naturellement.

CHAPITRE V.

Les Provinces-Unies dans la première partie du XVIIe siècle. — Gomaristes et Arminiens. — Synode de Dordrecht. — Descartes en Hollande. Son influence littéraire. — Les Pays-Bas catholiques.

Les Pays-Bas, qui, au XIVe et au XVe siècle, avaient donné à la France les seuls écrivains supérieurs de ces deux époques, Froissart et Philippe de Commines, ne virent pas dès lors se renouveler pour eux cette gloire singulière. Au XVIe siècle, ils cessèrent de donner ; au XVIIe, ce fut leur tour de recevoir. Non qu'ils n'aient eu leur culture propre : les Pays-Bas catholiques, leurs théologiens ; les Provinces-Unies, leurs savants, leurs historiens et leurs poëtes ; mais, de cette littérature, rien n'a franchi les limites du sol natal que sa partie positivement scientifique. Si la Hollande a compté toujours, à bon droit, dans l'Europe savante, par les travaux de ses érudits et la bonne réputation de ses académies ; dans l'Europe littéraire, elle n'a de place que par l'asile qu'elle a ouvert, sous l'ombre protectrice de ses lois, aux esprits persécutés, indépendants ou indociles, que la France exilait. Tandis que ses poëtes, ses écrivains, travaillant à petit bruit, se contentaient de la gloire modeste d'être agréables et populaires à

leurs compatriotes, ses hôtes répandaient au loin leurs pensées, et c'est, véritablement, à titre de française que la vieille république, si énergique contre Louis XIV, occupait l'attention et s'emparait de l'éducation des esprits. Vers les vingt dernières années du XVIIe siècle, la France était, en quelque sorte, dédoublée. Elle régnait en personne sur les arts et les belles-lettres du monde civilisé; par la Hollande, elle dominait la pensée, et gouvernait le mouvement des idées dans une direction nouvelle. Que la renommée des lettres hollandaises en ait souffert, effacées qu'elles étaient par l'éclat de leurs voisines, on n'en peut douter; les autres littératures du nord, même celles du Danemark, de la Suède et de la Russie, ont, malgré leur idiome, cessé d'être étrangères parmi nous : longtemps encore, on ne s'avisera guère de rechercher de la Hollande autre chose que sa littérature réfugiée. Cependant, si mélangée de mal et de bien qu'ait été l'influence exercée près de quarante ans par les écrivains réfugiés, c'est encore un rôle littéraire assez imposant que d'en avoir été le centre et comme le point d'appui. Il était donc naturel de faire sa part à la Hollande dans l'histoire que j'ai entrepris de retracer, et l'on ne s'étonnera pas en la trouvant si étendue.

Lorsque s'ouvrit le XVIIe siècle, la grande révolution qui enleva à la maison d'Autriche les parties septentrionales des Pays-Bas était accomplie,

sinon reconnue. Sept provinces étaient, depuis vingt ans, en possession d'une indépendance héroïquement conquise, et, réunies en république, la maintenaient en disputant vaillamment à l'ennemi ses places frontières. Avec ses états provinciaux et généraux pour *souverain*, son grand pensionnaire pour premier ministre, et, pour chef militaire, son stathouder, toujours choisi dans la maison de Nassau, parmi ces princes d'Orange qui lui avaient rendu de si grands services, la république de Hollande, vieille à peine d'un quart de siècle, était déjà, malgré les éléments dangereux de sa constitution, un des États les mieux ordonnés de l'Europe. Après la réformation et la révolution qui suivit, elle avait vu ses villes de commerce se remplir d'une population riche et considérable, sortie des opulentes cités de la Flandre; Amsterdam, entre autres, y avait gagné ce développement extraordinaire et rapide qui ne tarda pas à en faire la plus grande ville commerçante du monde. Aucun peuple avant les Hollandais, disposant d'un si étroit et si ingrat territoire, n'en avait fait le siége et la source d'une aussi étonnante prospérité. Disputant à la mer ses grèves sablonneuses et ses marécages, la forçant même à lui fournir un terrain favorable, et, couvrant cette mer de ses flottilles marchandes, de ses marins entreprenants et guerriers, s'emparant du commerce maritime des côtes, et d'îles lointaines pour ses relâches, ses débouchés et ses échanges; tenant tête à l'Espagnol par ses armes et ses négociations, le Hollandais était assu-

rément un des plus grands peuples qui aient existé. Il semblait bien mal taillé pour un tel rôle : dans sa complexion, rien de cette vigueur alerte, de cet entrain vivace, comme, en apparence, dans son esprit, peu de cette imagination et de cette curiosité qui sont propres aux races entreprenantes. Mais, pour les nations comme pour les individus, le secret de leur destinée est dans les vertus de leur caractère. Doués d'une indomptable fermeté, laborieux et patients, amateurs d'une vie simple et réglée, la réflexion était la qualité dominante de leur esprit, et la réformation avait renforcé ces dispositions, singulièrement heureuses pour un peuple obligé par sa position, de conquérir sur de puissants obstacles tout ce qu'il voudrait posséder.

Avec de l'industrie seule et un esprit obstinément appliqué au gain, ces Flamands du nord auraient pu ne former qu'un peuple mercantile, estimé pour l'habileté de ses calculs, méprisé pour la bassesse de son unique passion; mais la religion avait fait son œuvre. L'habitant des Provinces-Unies, fort occupé de réussir dans ses entreprises, n'en était pas moins grave et religieux dans ses habitudes et ses plaisirs tout domestiques. A bord des vaisseaux hollandais, on chantait des poésies chrétiennes que Grotius avait composées en vers flamands, pour distraire les matelots dans les longues traversées de leurs voyages aux Indes[1].

[1] Ces poésies ont été ensuite traduites en vers latins par Gro-

Cette dignité de la nation hollandaise, qui contrastait avec son activité financière, genre de mérite fort décrié alors partout ailleurs, c'est donc à l'influence du caractère et de la religion qu'il faut l'attribuer, et non, comme on l'a prétendu, au génie républicain de la nation. Les Provinces-Unies étaient une république de circonstance; telles elles se trouvaient après avoir secoué le joug de la maison d'Autriche, telles elles devaient demeurer: ce mélange d'union et d'indépendance leur avait bien réussi; quel intérêt leur aurait commandé d'y substituer un autre régime? Cela était si bien une constitution de nécessité, non de choix, que les Hollandais balancèrent toujours entre la république et la royauté des princes d'Orange, suivant que l'un ou l'autre régime leur apparaissait comme plus rassurant pour le maintien de l'état prospère dont jouissait le pays depuis sa délivrance, et contre les tentatives d'assujettissement qui les menaçaient toujours, soit de la part de leurs anciens maîtres, soit de la part des Français. En cela encore se manifestait l'esprit réfléchi, le bon sens de ce peuple : il aimait chèrement son indépendance, fier des lois qu'elle lui permettait de se donner librement; mais qu'il la conservât sous un roi ou sous la souveraineté des états généraux, peu lui importait au fond, pourvu qu'il la conservât en effet, et que ses habitudes et ses mœurs publiques n'en

tius lui-même pendant sa retraite en France. (*Mémoires* d'Aubery, sieur du Maurier, *pour servir à l'histoire de la Hollande*, p. 340.)

souffrissent aucune atteinte[1]. Pour le parti républicain comme pour le parti des stathouders, le mobile était semblable : l'indépendance des Provinces. Barnevelt et Jean de Witt succombèrent l'un et l'autre à la jalousie et au soupçon populaires. Maurice, qui perdit le premier en profitant des passions religieuses, était aux yeux des Hollandais leur bouclier contre l'Espagne ; le grand pensionnaire fut massacré par le peuple de la Haye, parce qu'il ne semblait pas assez implacablement résolu contre la France[2]. Ces deux crimes, ouvrages de l'ambition et d'une populace égarée, sont injustifiables ; mais ils ne doivent pas empêcher de reconnaître la sagacité du principe qui formait l'esprit public des Hollandais.

De cette froide et positive manière d'envisager les formes politiques de leur État, résultait pour eux la possession pleine des plus solides avantages de la liberté. En faisant la part d'un peu d'exagération et de solennité, on ne peut que trouver très-vrai ce portrait qu'un homme qui avait certainement le génie politique a tracé du magistrat de la république de Hollande : « Après avoir vécu dans la contrainte des cours, je me console, dit Saint-Évremond, d'ache-

[1] Grotius disait de la Hollande : *Respublica casu facta, quam metus Hispanorum continet*. Mais Saint-Évremond enchérissant sur cette pensée, manquait de justice lorsqu'il disait des Hollandais : « Il y a chez eux peu de fierté dans les âmes, et la fierté dans les âmes fait les véritables républicains. » (*OEuvres* de Saint-Évremond, t. III, p. 232.)

[2] Mignet, *Négociations relatives à la succession d'Espagne sous Louis XIV*, t. II.

ver ma vie dans la liberté d'une république où, s'il n'y a rien à espérer, il n'y a pour le moins rien à craindre.... Ici les magistrats procurent notre repos, sans attendre de reconnaissance ni de respect même pour les services qu'ils nous rendent. Ils sont sévères dans les ordres de l'État, fiers dans l'intérêt de leur pays avec les nations étrangères, doux et commodes avec leurs citoyens, faciles avec toutes sortes de personnes privées. Le fond de l'égalité demeure toujours malgré la puissance, et par là le crédit ne devient point insolent, la conduite jamais dure[1]. »

Près d'un demi-siècle avant le moment où Saint-Évremond écrivait ces lignes, les états généraux, loin d'ouvrir les Pays-Bas à cette liberté d'opinions qui devait bientôt y trouver un généreux refuge, donnaient les mains à une persécution tristement célèbre et dont il faut bien parler ici. En 1618, un synode solennel était rassemblé à Dort ou Dordrecht. Toutes les églises calvinistes d'Allemagne, des Provinces-Unies, celles de Genève et de Suisse, y avaient envoyé leurs députés, choisis entre leurs théologiens les plus savants. A défaut de Jacques Ier, qui aurait bien voulu y discuter en personne, l'Angleterre y était représentée par l'archevêque de Cantorbéry et d'autres théologiens chargés des doctes instructions du roi.

La cause qui, après une longue hésitation, avait décidé les états généraux à provoquer ce synode, re-

[1] *OEuvres* de Saint-Évremond. Lettre au marquis de Créqui.

montait à une dispute de professeurs; mais le débat qu'un grand concours de théologiens protestants allait trancher attestait l'imminence d'une révolution considérable dans l'esprit du calvinisme, en même temps qu'il se trouvait mêlé d'une manière singulière à l'état politique de la Hollande.

Dans l'année 1604, Hermann ou Arminius, pour l'appeler de son nom savant, professeur en théologie à l'université de Leyde, en proposant des thèses sur la doctrine de la prédestination, s'était écarté des opinions de Calvin; Gomarus, son collègue à la même université, répliqua par des thèses diamétralement opposées. Aussitôt les académiciens prennent feu pour les disputants; les chaires retentissent de cette violente querelle, qui passionne à son tour et divise le troupeau lui-même. Sur ces entrefaites, Arminius meurt, mais sa mort n'apaise point la violence des esprits[1]. Cependant les réformés fidèles au sens de Calvin, plus nombreux, plus ardents, et forts de l'autorité si grande encore du maître, les jeunes ecclésiastiques surtout qui ont étudié à Genève, traitent les arminiens en séditieux et en impies, qui ne visent pas moins qu'à ruiner l'Église et les lois de l'État.

Dispersés et en minorité partout, sauf à Utrecht,

[1] D'ailleurs, ce théologien était d'un naturel fort opposé au rôle que ses sentiments le forçaient de jouer : à peine âgé de cinquante ans, il succomba au chagrin que lui causait le schisme dont il semblait être le premier instigateur. Il avait pour devise ces mots : *Bona conscientia Paradisus*.

les adversaires de la prédestination s'unirent pour résister, et présentèrent aux états, en leur nom commun, une remontrance par laquelle, distinguant entre les points de dogme fondamentaux et les points non fondamentaux, ils soutenaient leur parfaite innocence envers les premiers et les droits de leur conscience à l'égard des seconds; ils se défendaient avec chaleur contre l'imputation d'hérésie, et réclamaient le titre de chrétiens qu'on prétendait leur ôter. La profession de foi des remontrants (c'est ainsi qu'on les nomma dès lors) était établie en cinq articles dans ce fameux manifeste. Repoussant le soupçon qui pesait sur eux de tendre la main aux sociniens, c'est-à-dire de nier la divinité de Jésus-Christ, ils attribuaient le pardon de Dieu à l'effet de la rédemption et à la foi en ce dogme, comme à cette grâce la suggestion des œuvres. Tandis que les calvinistes assignaient aux hommes dès l'origine, dans la pensée de Dieu, leur grâce inaltérable ou leur condamnation irrémissible, les remontrants disaient que le Sauveur est mort pour tous les hommes, à la seule condition de lui être fidèles, d'avoir et de conserver la foi en lui, foi qu'ils n'acquerraient jamais à eux seuls si la grâce ne les y aidait, grâce qui n'est pas irrésistible, et qui, obtenue, se peut perdre par la faute de l'homme.

On voit l'esprit de cette doctrine : elle cherchait à satisfaire les résistances de la raison et du cœur en conciliant la bonté divine, l'œuvre rédemptrice du Sauveur et la liberté humaine[1]. Calvin n'avait vu

[1] Sur la foi d'un petit livre imprimé en 1618, un peu avant

qu'un Dieu tout-puissant, et, sous sa main, la misérable créature indigne d'obtenir autre chose que la grâce d'un regard de faveur; les remontrants, se révoltant pour l'homme contre cette dure destinée, lui assuraient un droit originel au pardon, fondé sur la clémence divine.

Le prince Maurice, qui jusque-là ne s'était point prononcé et avait paru indifférent, devint attentif, soit que l'esprit inquiet qu'on attribue aux novateurs lui rendît suspect le parti des remontrants, soit plutôt qu'il aperçût une voie ouverte à l'accomplissement de ses desseins ambitieux, et qu'enfin sa haine s'éveillât avec ses soupçons lorsqu'il vit Barnevelt, grand pensionnaire de Hollande et l'âme du parti républicain, se prononcer en faveur des remontrants. Il ne pardonnait point à ce vieil homme d'État, son premier protecteur, la trêve de douze ans signée avec l'Espagne malgré ses conseils et ses efforts, paix honorable pour la république, mais que Maurice ju-

le synode, *État des controverses des Pays-Bas*, Bossuet accuse les remontrants « d'avoir opposé aux excès des réformateurs des excès non moins criminels, » et en particulier, de peur de blesser notre liberté, d'ôter à Dieu sa prescience en le faisant agir comme nous par discours et par conjectures, enfin de s'égarer jusqu'à faire Dieu corporel. Mais comme au synode, de l'aveu de Bossuet, il ne fut point question de ces opinions, on est en droit de ne pas les leur imputer, à ce moment du moins, car en théologie comme en politique, derrière toute opposition s'en cache une autre, derrière des vœux légitimes, des vues qui n'osent encore se déclarer. Le socinianisme suivait à distance les bagages des remontrants, et peut-être tous les remontrants ne l'ignoraient pas.

geait bien avoir été signée contre lui, car elle le désarmait avant l'accomplissement de ses vues. Toujours est-il qu'après quelques années de neutralité, lui qui avait dit, dans son franc langage, aux députés de la province de Zélande venus pour l'entretenir des remontrants : « Messieurs, je suis soldat ; ce sont matières de théologie que je n'entends point et dont je ne m'embarrasse point, » changea de ton, déclara hautement qu'il regardait les contre-remontrants comme les vrais et anciens réformés, et que c'étaient eux d'ailleurs qui avaient mis le prince son père à la tête des affaires[1].

[1] *Histoire abrégée de la Réformation des Pays-Bas*, traduite du hollandais de Gérard Brandt, t. I.

Un homme clairvoyant qui faisait alors en Hollande les affaires du roi de France, Aubery, regarde sans hésiter, comme un expédient politique, la passion subite que montra le prince contre les remontrants. « J'ai ouï assurer, dit le sieur du Maurier, que monseigneur le prince Maurice et tous ceux de sa dépendance étaient si peu entêtés de ces opinions nouvelles de la religion et qu'elles leur étaient si indifférentes, que si M. de Barnevelt eût été d'avis de proscrire les arminiens et de suivre le sentiment violent des gomaristes, le prince eût sans doute embrassé l'opinion que M. de Barnevelt condamnait, ne cherchant qu'à le contredire, qu'à diviser le peuple, et d'en avoir une partie de son côté. En ce cas Aersens et les autres plumes vénales n'auraient pas manqué de raisons pour appuyer leur avis, ni de prétextes spécieux pour rendre leurs adversaires odieux. Ils auraient représenté sans doute que cette violence était pernicieuse à l'État, opposée directement aux préceptes doux de l'Évangile, et qu'elle était suggérée de Rome et d'Espagne par les auteurs de la cruelle inquisition pour le ruiner de fond en comble ; que la force n'avait aucun pouvoir sur les consciences, comme on le voyait par les condamnations rigoureuses, et aux Pays-Bas, où les cendres d'un seul huguenot brûlé en avaient quelquefois fait renaître plus de cent. » (*Mémoires pour servir à l'histoire de la Hollande.*)

Ainsi la politique s'était glissée dans cette querelle de théologiens, et elle en dirigea bientôt les conséquences. Depuis qu'Arminius était mort, sa chaire dans l'université avait été donnée, non sans de vives résistances, au professeur Vorstius qui nourrissait en secret des opinions plus hardies qu'Arminius; et sa place à la tête du parti était occupée par un jeune ministre nommé Episcopius, professeur à Leyde. Chaque jour plus menacés, mais chaque jour plus nombreux, les remontrants voyaient leurs rangs se grossir de beaucoup de bourgeois des villes, qu'y jetaient la politique et le zèle emporté des ministres contre-remontrants, dont la voix ne faisait plus entendre, du haut des chaires, que des accusations véhémentes contre leurs adversaires et leur religion jésuite[1]. Les états généraux rappelaient en vain les deux partis à la concorde : en 1618, les choses en étaient venues à un point d'âcreté et de menace qui annonçait une crise prochaine. Maurice, secondant l'impatience des contre-remontrants, frappa coup sur coup. Alors Barnevelt et Grotius sont arrêtés; les états généraux, cédant au prince, convoquent à Dordrecht un grand synode auquel sont appelés des théologiens étrangers, pour donner plus de solennité à la sentence qu'on est assuré d'en obtenir contre les remontrants; enfin des commissaires politiques sont

[1] *Jésuite* parce que *pélagienne*. C'est ainsi qu'il faut entendre cette accusation, souvent répétée alors dans un esprit diamétralement opposé à celui qui, de nos temps, fait du mot une sorte d'injure populaire.

choisis parmi les gomaristes zélés, pour présider le futur concile des églises réformées.

L'assemblée, ouverte le 13 novembre 1618, ne dura pas moins de cinq mois, et ne fut guère qu'une longue suite de violentes procédures contre les treize pasteurs qu'on avait cités pour s'ouïr juger; car, dès les premières séances, et malgré une opposition éloquente, le synode s'érigea en tribunal. Le président Bogermann, « la plus belle barbe du synode, » dit un historien, et le plus violent de ses membres, fit chasser les remontrants de l'assemblée avec Episcopius, dont l'éloquence touchante avait un instant failli ébranler les faibles. Plusieurs théologiens étrangers commencèrent à ouvrir les yeux, et, sans leur sévère langage, un jugement sommaire eût suivi de près cette brutalité, qui disait trop que la cause était entendue depuis longtemps. Il fallut lire et discuter la défense de ces accusés, qu'on craignait d'entendre : ce fut un long travail qui coûta fort cher aux états, car les membres du synode étaient richement payés et défrayés, et la dépense fut énorme[1].

Enfin le grand jour attendu avec impatience par les gomaristes et le prince ambitieux qui couvrait de leur zèle religieux sa politique et sa vengeance, ce grand jour parut; les canons du synode étaient enfin rédigés, décidant sur les matières de la prédestination, du péché originel et de la grâce persévé-

[1] On l'évalue à un million de florins de Hollande, ce qui équivaudrait aujourd'hui à une somme de trois à quatre millions !

rante, contre le sens et les explications exposés et professés par les arminiens. Comme conclusion de ces décisions synodales, une sentence fut proposée, non sans résistance de la part des étrangers, particulièrement des Anglais. Déclarés « introducteurs de nouveautés, fauteurs de fictions et de doctrines erronées, coupables et convaincus d'avoir corrompu la religion, formé un schisme, détruit l'unité de l'Église et causé un horrible scandale, » les ministres remontrants furent condamnés à perdre toutes les fonctions ecclésiastiques et académiques dont ils avaient pu jouir jusqu'alors[1].

Lorsque les commissaires vinrent lire aux pasteurs remontrants, à qui l'on avait défendu de sortir de la ville, la sentence qui les condamnait, Episcopius répondit avec une noblesse qui aurait relevé des malheureux moins innocents que ces théologiens. Mais le parti en était pris, et les pauvres condamnés reçurent l'ordre de partir immédiatement, et sans revoir leur maison ou leurs parents, pour les lieux hors de Hollande où ils choisiraient d'être conduits.

« Enfin, les chariots étant prêts, les exilés partirent de la Haye entre neuf et dix heures, en présence d'une grande multitude. Les uns se moquaient d'eux et leur insultaient; d'autres versaient des larmes, et disaient qu'on n'avait jamais vu un tel spectacle sous le gouvernement des états des Provinces-Unies. Les ministres qui prirent la route de Walwick s'embarquèrent ce jour-là à Delfshaven. Ils passèrent proche de Dordrecht : la folle populace répandue

[1] Brandt, t. II, page 132.

sur le quai leur dit mille injures. Le lendemain au matin, ils débarquèrent proche de Gertruydenberg. Les messagers louèrent d'autres chariots, et les ministres arrivèrent à Walwick à neuf ou dix heures avant midi. Les messagers les firent déjeuner, et leur demandèrent de signer un écrit qui portait qu'ils avaient fait leur devoir. Ces pasteurs remercièrent les messagers de leurs bons offices, et les prièrent de faire aux états un fidèle rapport de leur conduite. Ils ajoutèrent : « Dites aux états que nous n'avons pas mérité un tel traitement ; que nous le supporterons avec patience ; que nous conserverons toujours de l'amour pour notre patrie, et que nous n'oublierons pas leurs Hautes Puissances dans nos prières [1]. »

Tel fut le traitement infligé aux pasteurs; quant au troupeau, un jugement séculier déclara les remontrants privés de l'exercice public de leur religion et de tous emplois, et les frappa même de grosses amendes. Mais ce n'étaient là que les préludes de la tragédie politique dont le synode de Dordrecht n'était que le prologue : le vieux Barnevelt, livré à des juges choisis parmi les gomaristes, fut condamné à mort sous prétexte de trahison, et porta sa tête blanchie sur l'échafaud.

Après cette victoire suprême que la passion du clergé hollandais croyait avoir remportée pour saint Augustin et Calvin contre les pélagiens modernes, après cette victoire solennisée par une magnifique médaille d'or que chaque député étranger emporta suspendue à son cou par une chaîne du même mé-

[1] Brandt, t. II, p. 161.

tal, la cause semblait jugée sans retour. Mais ce triomphe, cette munificence sans borne des états cachait une large et profonde blessure que le calvinisme, en tant que système théologique exclusif, venait de recevoir de ses défenseurs imprudents.

Dans l'histoire des opinions, l'esprit humain nous apparaît comme un éternel navigateur, toujours se hâtant vers quelque rivage, et toujours repoussé, au moment de toucher terre, par l'horreur de ces côtes qu'il brûlait d'atteindre, tournant sa proue et regagnant avec espoir les bords qu'il avait quittés avec dégoût et qui ne le retiendront pas davantage. Ainsi en arrivait-il au protestantisme : il ne pouvait s'arrêter dans cette terrible doctrine de la grâce et de la damnation prédestinée, qui n'était, de la part de Calvin comme de saint Augustin, qu'un acte de dernier anéantissement devant la sublime puissance de Dieu, la suprême conséquence d'un sentiment énergique et sincère, mais qui, passée à l'état d'un principe de croyance, d'une condition de la foi chrétienne, changeait d'aspect et révoltait les consciences. Il n'y avait pas de sentence synodale qui pût couper chemin à cette marche naturelle des esprits; la passion, qui, en pareils cas, seconde la résistance, s'use rapidement, et les idées se font passage par la force des choses. La conduite violente et la mauvaise foi passionnée des meneurs de la majorité dans l'assemblée de Dordrecht produisirent un mauvais effet, auquel s'ajouta bientôt une indignation de plus en plus générale, quand il fallut appliquer partout la décision

du synode et des états. L'arminianisme, en effet, n'était point mort; partout il relevait la tête[1]. Tous les jours l'autorité avait à renouveler les rigueurs contre les remontrants, mais la clameur croissait en même temps, et le magistrat, honteux du rôle de persécuteur qu'on lui faisait jouer, finit par se retourner contre les vainqueurs de Dordrecht, et par leur imposer silence avec aigreur[2]. Six ans ne s'étaient pas écoulés, que les arminiens obtenaient non-seulement une tolérance tacite, mais encore étaient en possession de temples publics sans chants et sans cloches, il est vrai, et ouvraient à Amsterdam une école qui eut des professeurs; en un mot, la guerre confinée dans les universités cessait d'être affaire politique.

De ce moment datent aussi les commencements de l'honorable esprit de tolérance qui, dans le reste du siècle, anima en général le gouvernement des Pays-

[1] Parmi les satires qu'on n'épargna point aux gomaristes, Leibniz cite une ingénieuse brochure intitulée *Fur prædestinatus*, où l'on introduit un voleur condamné à être pendu, qui attribue à Dieu tout ce qu'il a fait de mauvais, qui se croit prédestiné au salut nonobstant ses méchantes actions, qui s'imagine que cette créance lui suffit, et qui bat par des arguments *ad hominem* un ministre contre-remontrant appelé pour le préparer à la mort; mais ce voleur est enfin converti par un ancien pasteur déposé à cause de l'arminianisme, que le geôlier, ayant pitié du criminel et de la faiblesse du ministre, lui avait amené en cachette.

[2] Les contre-remontrants devenus remontrants à leur tour, mais remontrants peu écoutés, du haut de la chaire, dit l'abréviateur de Brandt, traitaient les magistrats de tièdes que le Seigneur vomirait de sa bouche. Le magistrat impatienté chassa deux de ces ministres emportés.

Bas hollandais, et fit de ce pays le refuge universel des esprits indépendants de toute nation, particulièrement de la France. C'est à ce moment même que Descartes le choisissait comme le meilleur abri pour ses méditations. Dès longtemps la jeune noblesse de France connaissait bien le chemin de la Hollande; elle venait y apprendre la guerre sous le prince Maurice, et, pendant les hivers, la Haye regorgeait de gentilshommes et d'officiers français[1]. De plus pacifiques avantages attiraient Descartes. En 1629, ce philosophe de trente-trois ans arrivait à Amsterdam, et le spectacle qu'offrait alors cette ville le frappa singulièrement. En effet, pendant que l'opiniâtre république poursuivait avec sang-froid le siége des villes fortes de Flandre, où elle entendait mettre garnison à titre de barrière, à l'intérieur régnait un ordre parfait, et Amsterdam recevait dans ses vastes dépôts les immenses richesses conquises par les flottes de sa compagnie des Indes sur les vaisseaux espagnols et portugais. Enchanté d'un asile dont les avantages dépassaient ce qu'il s'en était promis, Descartes exprima son admiration dans une agréable lettre à Balzac :

[1] Tout ce monde « ne manquait pas, pour honorer le roi de France en la personne de son ministre, de l'accompagner à l'audience de MM. les états généraux, quand il y allait. Et comme il n'eût pas été possible de fournir assez de carrosses pour deux ou trois cents gentilshommes et officiers qui s'y trouvaient quelquefois, l'ambassadeur allait à pied à la tête de cette belle troupe, et son carrosse suivait vide. » (*Mémoires concernant les vies*, etc., par M. Ancillon, p. 317.)

« Je vais me promener tous les jours parmi la confusion d'un grand peuple avec autant de liberté et de repos que vous pourriez le faire dans vos allées, et je n'y considère pas autrement les hommes qui me passent devant les yeux, que je ferais les arbres qui se trouvent dans vos forêts, ou des animaux qui y paissent. Le bruit même de leur tracas n'interrompt pas plus mes rêveries que ferait celui de quelque ruisseau. Que si je fais quelquefois réflexion sur leurs actions, j'en reçois le même plaisir que vous feriez de voir les paysans qui cultivent vos campagnes, considérant que tout leur travail sert à embellir le lieu de ma demeure, et à faire en sorte que je n'y manque d'aucune chose. Que s'il y a du plaisir à voir croître les fruits dans vos vergers et à s'y trouver dans l'abondance jusqu'aux yeux, pensez-vous qu'il n'y en ait pas bien autant à voir venir ici des vaisseaux qui nous apportent abondamment tout ce que produisent les Indes et tout ce qu'il y a de rare dans l'Europe? Quel autre lieu pourrait-on choisir au reste du monde où toutes les commodités de la vie et toutes les curiosités que l'on peut souhaiter soient si faciles à trouver qu'en celui-ci? Savez-vous un autre pays où l'on puisse jouir d'une liberté si entière, où l'on puisse dormir avec moins d'inquiétude, où il y ait toujours des armées sur pied pour nous garder sans être à charge, où les empoisonnements, les trahisons, les calomnies soient moins connus, et où il soit demeuré plus de reste de l'innocence de nos aïeux [1]? »

A cet éloge, si honorable pour la Hollande, Descartes aurait pu ajouter qu'aucune autre contrée ne réunissait en ce moment tant de savantes académies et de doctes personnages. A Leyde, à Franeker, à

[1] *La Vie de Descartes* par Baillet, livre III, c. I.

Utrecht, à Groningue, la théologie, les sciences, les antiquités surtout, l'érudition classique, étaient enseignées avec éclat. Leyde, la plus splendide de ces universités, possédait, lorsque Descartes vint s'établir dans les Provinces-Unies, nombre de professeurs célèbres alors dans la république des lettres par leur savoir et leurs écrits, mais dont les noms, si l'on en excepte ceux de Daniel Heinsius, de Barlæus, de J. Vossius, ne sont protégés aujourd'hui, contre l'oubli complet et un peu ingrat des savants modernes, que par les catalogues des grandes bibliothèques[1]. Peu après, Leyde offrait à Descartes deux compatriotes : le Poitevin André Rivet et le fameux Claude Saumaise, le *prince des commentateurs*, qui venait poursuivre librement ses travaux en pays protestant, car, de bonne heure, il avait embrassé la religion réformée à Saumur, sa ville natale.

Mais ce n'étaient pas des savants que Descartes venait chercher loin de son pays; il ne demandait qu'un lieu commode à ses rêveries; et bien que, durant les vingt années qu'il passa dans les villes et les campagnes de la Hollande, il eût formé des relations bienveillantes avec plusieurs hommes de savoir, on

[1] Parmi les professeurs de théologie, on remarquait surtout J. Polyandre de Metz, André Rivet de Saint-Maixant en Poitou, le Gantois de Wale; en droit, c'étaient P. Cunæus et Corneille Swanenburg; en médecine, Adolphe Vorstius; dans les arts, Daniel Heinsius; pour la politique et l'histoire, Gérard; Jean Vossius pour l'éloquence et la chronologie; Schooten qui professait les mathématiques pratiques en langue vulgaire. (V. Baillet, *Vie de Descartes*, t. I, p. 200.)

peut affirmer que leur commerce n'eut aucune part dans ses travaux spéculatifs, et que son génie, partout où il chercha une retraite studieuse, demeura encore plus solitaire que sa personne. Il avait sans doute beaucoup lu, plus qu'il n'en voulait convenir, et, comme le remarque Leibniz, la logique scolastique, qu'il avait apprise au collége de la Flèche, devait avoir exercé avec profit les forces de son esprit. Jamais intelligence fameuse a-t-elle pu se passer de point d'appui pour prendre son vol, si fermes et nerveuses que fussent ses ailes? Mais il est certain, par tout ce que l'histoire de la vie et des ouvrages de Descartes nous en apprend, que jamais penseur n'a dû répugner davantage à arranger les idées des autres. Son fameux doute suspensif, cette résolution qu'il prit volontairement de se retrancher l'appui de toute autorité, de rejeter loin de lui les béquilles d'Aristote pour marcher à la vérité d'un pas libre et la saisir de ses propres mains, atteste surtout la conscience profonde qu'il avait de ses forces naturelles. C'est ce sentiment qui lui a permis de s'égarer dans ses créations imaginaires et d'égarer quelque temps la philosophie sur sa trace. Mais l'exemple de courageuse initiative qu'il avait donné à la raison eut des conséquences immédiates et immenses dans tout le champ d'activité de la pensée humaine. Ces conséquences, dont lui-même était loin de deviner toute la portée, ne se développèrent nulle part avec plus de liberté et de force qu'en Hollande; et comme nous les retrouverons partout mê-

lées à cette histoire, il doit m'être permis ici, non de juger la philosophie cartésienne (il m'appartiendrait mal de recommencer un examen exécuté plus d'une fois dans ce siècle avec tant de solidité et d'éclat), mais de raconter comment la nouvelle philosophie fut accueillie dans le pays qui devait au choix de Descartes la gloire de lui avoir servi de berceau et de premier théâtre.

Le *Discours de la Méthode* parut à Leyde en 1637. Tel avait été l'effet produit par cet admirable livre et par les autres essais que l'auteur y avait joints, que l'année suivante Descartes comptait déjà des disciples passionnés de son génie et de ses idées. A l'université d'Utrecht, un homme de savoir, M. Reneri, professait les vues de la *Méthode* avec une discrétion prudente, et un M. de Roy, connu parmi les disciples du maître sous le nom de Régius, l'enseignait avec enthousiasme à quelques jeunes gens de bonne famille qui, enflammés de zèle à leur tour, lui firent obtenir une chaire dans l'université.

Les doctrines essentielles de Descartes sont toutes à un état plus ou moins complet dans la *Méthode;* ainsi le cartésianisme prenait pied en Hollande dès les premiers instants, et son crédit se répandit avec rapidité dans les académies. Ce ne fut pas sans rencontrer une vive résistance. « A cette parole, dit l'abbé Guénard, qu'il ne suffisait pas de croire, mais qu'il fallait penser, toutes les écoles se troublèrent. » En effet, de telles nouveautés ne pouvaient être acceptées de cette multitude de savants que réunissaient alors les nom-

breuses académies du pays, sans qu'aucun songeât à opposer à la philosophie nouvelle la philosophie jusqu'alors régnante ; sans que nul professeur se levât pour défendre les habitudes de la science contre une méthode qui les menaçait d'une révolution totale. La science a aussi ses mœurs, plus opiniâtres que ses principes : celles qui régnaient alors dans toutes les universités de l'Europe, en Hollande notamment, devaient nécessairement résister à Descartes, et se venger par avance de sa victoire et de leur défaite. La dispute était l'âme de l'enseignement ; on eût dit que celui-ci n'avait pas d'autre fin, et tout y servait. Des écoles de philosophie, où depuis Abailard elle régnait en maîtresse, elle était devenue pour tout ordre de connaissances la méthode unique et universellement employée. Assurément un tel exercice était salutaire au développement des facultés intellectuelles ; l'entendement y gagnait en vigueur ; la force d'attention en était la conquête précieuse. Malheureusement les règles minutieuses, les formes invariables auxquelles il était soumis avaient fait de l'art de raisonner un jeu où le plaisir de battre son adversaire dans toutes les règles faisait oublier le vrai prix du combat, la vérité. Un instant la réformation, en appelant les esprits à la connaissance directe des grandes matières de la foi, avait secoué la routine, mis la dialectique au second rang et la vérité au premier ; mais bientôt dans ses écoles mêmes, où la scolastique continuait à être respectueusement enseignée, la passion de la dispute reprit avec fureur, et se donna carrière dans d'inter-

minables querelles dont la violence faisait oublier l'objet et le profanait.

Non moins vives que les luttes théologiques, les joutes d'érudition n'avaient pas tant de danger; elles en étaient plus ridicules. Si les théologiens s'écrasaient de la voix et du regard, les critiques se détestaient parfaitement. « Les haines d'érudition sont implacables, dit Bayle quelque part; l'on n'imagine rien de plus emporté que les colères de Saumaise contre Heinsius. » Les prétextes ne manquaient jamais à ces prises d'armes, qui étaient la vie et le bonheur des doctes d'alors; un livre, une harangue académique, une dissertation sur un mot ou le commentaire d'un passage; enfin et surtout des thèses publiques proposées et soutenues en pleine académie; telles en étaient les occasions ordinaires. Une fois la guerre engagée, il y avait bien du malheur si chaque écrit des adversaires n'étendait pas un peu plus le terrain de la querelle.

Du temps même de Descartes, une guerre célèbre entre toutes les autres par sa durée (les champions furent aux prises dix-sept ans) s'éleva en Hollande entre deux réformés, le ministre Desmarets et le professeur Gilbert Voetius, au sujet d'une confrérie catholique de Bois-le-Duc, où des réformés hollandais et parmi eux des magistrats étaient entrés par politique : Voet criait au relâchement de la foi, tandis que Desmarets tenait pour convenable la conduite des membres protestants du Saint-Rosaire.

C'est ce même Voet ou Voetius qui tira son épée

de disputeur et de théologien contre Descartes, et réussit par ses intrigues à lui susciter des ennuis. Les attaques personnelles ou couvertes de cet homme, qui était un personnage considérable, recteur de l'université d'Utrecht pour tout dire, ne sont point semblables à ces objections toutes spéculatives que Gassendi, Arnauld et Hobbes adressèrent au philosophe, et que celui-ci réfuta avec gravité. Gilbert Voetius, véritablement rempli d'horreur pour le nouveau Titan, comme il l'appelait, et pour son audacieuse doctrine, lança d'abord des thèses contre la philosophie cartésienne professée par Régius; puis, développant son plan de bataille, fit attaquer Descartes et l'attaqua de sa personne, l'accusant de répandre dans le monde, perfidement et d'une manière insensible, tout le venin de l'athéisme, trop semblable, insinuait-il, à ce Vanini qui fut brûlé à Toulouse pour le même crime, et se donnant l'air comme lui d'écrire contre les athées, mais, comme lui, travaillant à déposséder les arguments vulgaires de l'autorité dont ils jouissaient depuis longtemps.

Non content de ces imputations, Voetius signalait le philosophe étranger comme un ennemi du pays, allié secrètement aux jésuites, et donnant la main au parti arminien; en un mot, comme attirant de grands dangers sur les Provinces-Unies. Ceci s'adressait aux magistrats supérieurs et à la noblesse, qui accueillaient avec un empressement déclaré l'hôte déjà illustre de la Hollande, et sa nouvelle philosophie.

Descartes, qui n'aimait pas attirer du bruit autour de ses méditations, et qui méprisait les tracasseries chères à la pédanterie des écoles, ne répondit jamais, en général, qu'aux objections philosophiques élevees contre ses théories : il ne se permettait de démarches d'éclat qu'à bonne enseigne et dans les occasions décisives, comme lorsque, par sa lettre au P. Dinet, il mit les jésuites en demeure de se prononcer en corps et franchement, pour ou contre sa philosophie. Cette fois-ci, outré des odieuses calomnies dont un homme jusque-là considéré en Hollande, un recteur d'université, osait noircir ses intentions et son génie, il jugea nécessaire à sa dignité, à son repos, à l'honneur de sa philosophie, de donner une sévère leçon à la race des pédants soulevée contre lui, et représentée par le turbulent professeur. Il écrivit sa lettre au très-célèbre Gilbert Voet : *ad celeberrimum Gilbertum Voetium*. En lisant cette pièce, on regrette à chaque page que Descartes ne l'ait pas écrite en français. Antérieure de treize ans à la première des *Provinciales*, l'épître à Gilbert eût été peut-être, autant que les *Petites Lettres*, un beau monument de la prose française du XVII[e] siècle.

L'étonnement dut être grand dans les académies à la lecture d'un écrit aussi neuf dans le genre que les idées pouvaient le paraître. Descartes, ici comme en philosophie, faisait révolution. Aux arguties, il répond par une déclaration simple et nette de ses principes; aux injures, par des conseils solides et une franchise accablante : toujours gentil-

homme, il ne descend jamais aux idées et aux expressions basses; toujours penseur, il ne touche à rien où ne s'imprime un caractère singulier de profondeur sans abstraction.

En général, on n'a pas tout le secret de l'immense et rapide influence de Descartes, si l'on ne connaît rien des nombreuses lettres où, s'expliquant sur sa philosophie, il enseigne d'exemple sa logique : même ses rares opuscules de polémique, comme la lettre au P. Dinet et celle à Voet, sont avant tout des exemples de sa critique philosophique, l'application pratique de sa méthode. Pour les gens d'esprit et de vrai savoir, du monde et des universités, ce fut mieux qu'une excellente satire, ce fut une leçon profitable, que ce parallèle du savant et du sot tracé par Descartes :

« Si par le mot d'érudition vous entendez tout ce que l'on peut apprendre dans les livres, le mauvais comme le bon, je conviendrai facilement que vous êtes un grand érudit. Ne sais-je pas que vous avez lu, et tous les contes que l'on a débités sur le Léviathan, et toutes les sottises impies de je ne sais quel Bonaventure des Périers, et cent autres chefs-d'œuvre de cette espèce? Mais moi, je ne donne le nom de savant qu'à l'homme qui, par de longues études, par des efforts continuels, a su perfectionner son esprit et son cœur. Et la science telle que nous la définissons ici, ce n'est point, je pense, en lisant indistinctement toute espèce de livres, qu'on la peut acquérir : c'est en ne lisant que les livres excellents en chaque genre, et encore faut-il y revenir à plusieurs fois; c'est en conversant, lorsque nous le pouvons, avec ceux qui ont déjà mérité le nom de savants; c'est en fixant sans cesse nos

regards sur la vertu comme sur un divin modèle; c'est en travaillant sans nous décourager à la recherche de la vérité. Quant à ceux qui vont puiser la science dans les recueils de lieux communs, dans les index et les lexiques, ils peuvent en peu de temps remplir leur mémoire de beaucoup de choses; mais ils n'en deviennent ni plus éclairés, ni meilleurs; au contraire même, comme il n'y a dans ces sortes d'ouvrages aucun raisonnement suivi, que tout y est décidé par l'autorité ou prouvé par de courts syllogismes, on y apprend bientôt à s'en rapporter également à tous les auteurs, quels qu'ils soient, à ne faire entre eux aucune distinction, si ce n'est toutefois celle que peut commander l'esprit de parti; l'on perd ainsi peu à peu l'habitude de faire usage de la raison naturelle, et on lui en substitue une autre tout artificielle et sophistique. Car, sachez-le bien, le véritable usage de la raison, sans lequel il n'y a ni science, ni bon sens, ni sagesse, ne consiste pas à faire ou à retenir des syllogismes isolés, mais à embrasser d'une manière exacte et complète toutes les idées qui peuvent servir à la connaissance de la vérité que l'on cherche; et comme le plus souvent il est impossible d'exprimer ces idées par des syllogismes, à moins d'en lier plusieurs entre eux, il est malheureusement certain que ceux qui ne procèdent que par syllogismes isolés laissent presque toujours échapper quelque partie de ce tout dont il fallait saisir l'ensemble d'un même coup d'œil; ils s'accoutument aussi à l'irréflexion, et voient diminuer peu à peu le bon sens que leur avait donné la nature; et comme d'un autre côté ils se croient très-savants, parce qu'ils ont beaucoup retenu de ce qu'ont écrit les autres, et qu'ils y ajoutent une entière confiance, ils se gonflent d'une arrogance ridicule et tout à fait pédantesque. Si, en outre, ils viennent à lire habituellement les livres pervers, futiles, et des ouvrages de controverse, alors, de toute nécessité et quand bien même ils n'auraient pas naturelle-

ment un mauvais cœur et un esprit très-borné, ils deviendront, grâce à ce genre d'étude, méchants, sots et dangereux [1]. »

Rien ne prouve mieux le chemin qu'avait fait Descartes, et le crédit qu'il possédait auprès des hommes sages de Hollande, que la colère impuissante de Voet et le mauvais succès de ses intrigues. Après avoir un instant surpris un arrêt des magistrats d'Utrecht, qui se montrèrent ensuite fort honteux de leur sottise et s'excusèrent sur leur ignorance du sujet, le recteur eut le chagrin de voir la sentence supprimée, et deux écoliers, ses prête-noms, jugés et condamnés à Groningue.

L'inquiétude des théologiens gomaristes n'en fut pas dissipée pour cela, ni leurs préventions moins aigres. Chez plusieurs des théologiens réformés, comme auprès du clergé catholique, le rationalisme cartésien continua à passer pour pur pélagianisme avec toutes les conséquences de cette opinion; et tandis que le nouvel esprit se répandait rapidement dans le monde, dans l'Église calviniste et dans toutes les universités, la résistance fut maintenue longtemps par un parti exaspéré qu'aucune extrémité ne faisait reculer. On ne peut dire ce qui serait arrivé à la fin, si Descartes eût cédé aux provocations de ses adversaires, qui, tels que Révius, théologien de

[1] J'emprunte cette citation à la traduction qui a été donnée pour la première fois de la lettre à Voet dans la grande édition des œuvres de Descartes, préparée et publiée par M. V. Cousin. T. II, p. 46.

Leyde, voulaient à toute force l'attirer sur leur terrain, en le sommant d'accorder son rationalisme avec la Grâce, et de dire nettement ce qu'il pensait encore des différences dogmatiques qui séparaient les réformés des catholiques. Sur le premier point, Descartes se renferma toujours dans la déclaration, exprimée une fois pour toutes, que la raison, à laquelle il avait fait reconnaître ses droits et sa force, ne pouvait prétendre qu'à la connaissance de Dieu, connaissance naturelle qui ne pouvait nous mériter par elle-même la gloire surnaturelle que nous attendons dans le ciel. Sur l'article du catholicisme et du protestantisme, il répondit à Révius lui-même, si Révius doit être cru, « qu'il avait la religion de sa nourrice, qu'il y vivait sans scrupules, et qu'il espérait y mourir avec la même tranquillité[1]. »

Soit prudence, soit modération, soit naturelle hauteur d'un esprit qui n'adorait pas son propre sens, Descartes, autant qu'il put, se conduisit toujours de manière à ne brouiller avec personne ni lui ni sa philosophie : lui qui avait fait deux ou trois campagnes et assisté à un siége, il déclarait qu'il était devenu poltron. Sans doute en faisant cet aveu il se rappelait la peur que lui avait faite le traitement subi, disait-on, par Galilée, et l'humble désir qu'il avait témoigné de ne pas scandaliser l'inquisition. Lorsque l'affaire du jansénisme éclata, jamais le P. Mersenne ne put le faire consentir à lire le livre de Jansénius

[1] Baillet, *Vie de Descartes*, t. II, p. 515.

ni les theses de Louvain, peut-être même regretta-t-il jusqu'à la petite et unique phrase qu'il avait laissée tomber de sa plume au sujet de la Grâce, dont il s'était risqué à dire que Dieu ne la refuse à personne, encore qu'elle ne soit pas efficace en tous. Quant au sujet des peines éternelles, jamais on ne put obtenir de lui une parole sur ce point[1].

Rien n'autorise à soupçonner sous cette conduite une prudente hypocrisie. La lecture de sa correspondance, autant et plus que ses ouvrages, vous laisse persuadé que c'est avec une sincérité entière que Descartes, réunissant le domaine de la philosophie et de la théologie naturelle, les distinguait du domaine de la foi chrétienne. Le premier pouvait servir d'avenue au second; mais de même qu'en prouvant l'existence de Dieu par l'infini, il n'avait pas imaginé un autre Dieu que celui auquel il s'était habitué à penser avant de le connaître selon sa méthode; de même il admettait la pensée divine d'une révélation, et la recevait dès lors telle qu'elle lui avait été enseignée. De ce qu'il ne voulut pas pénétrer dans ce saint mystère pour satisfaire sa raison sur ce point comme sur les lois de l'univers, est-il légitime de conclure qu'il nourrissait secrètement dans son esprit une conviction contraire au christianisme? Pourquoi contester la sincérité d'une distinction qu'ont faite parmi les catholiques et les protestants tant d'hommes dont la foi ne peut être mise en doute?

[1] Baillet, *Vie de Descartes*, t. II, p. 517.

Si, retournant le procès, l'on eût demandé aux adversaires du spiritualisme cartésien de mettre d'accord avec leur foi la philosophie aristotélicienne, après avoir beaucoup subtilisé, ils se seraient rejetés sur le sentiment qu'ils avaient de leur foi ardente. Au XVI[e] siècle, si l'on excepte la tentative platonicienne de Ramus (et encore l'exception confirme-t-elle le fait), les écoles calvinistes menèrent à part la vieille philosophie et la foi; et plus tard n'est-ce pas la philosophie de Descartes que Bossuet enseigna à son royal élève?

C'était peut-être une faute, ce fut certainement un malheur, que les théologiens, au lieu d'entrer eux-mêmes dans une distinction qui était à tout le moins du respect, missent tant d'acharnement à attirer la philosophie sur un terrain où elle se défendait respectueusement de pénétrer. Malgré ces provocations, Descartes ne se laissa pas emporter, et maintint avec dignité sa résistance; mais il n'en fut pas de même de l'homme qui, après Descartes, devait exercer la plus grande influence sur l'esprit moderne. Nous verrons par le cours de ce récit comment, dans cette même Hollande, Bayle, imprudemment chicané par les théologiens protestants, finit par se jeter dans des débats où, sinon le dogme, du moins l'esprit religieux reçut des atteintes profondes.

Si quelques théologiens des universités de Hollande firent éclater un zèle tracassier contre le philosophe français, la justice veut qu'on n'attribue qu'à eux seuls et à quelques dupes la persécution que Descartes eut à essuyer. Il est très-vrai que Voet

réussit par des calomnies à échauffer plusieurs de ses collègues et à tourner l'esprit du magistrat d'Utrecht; il est très-vrai que le grand homme fut cité au son de la cloche pour venir s'entendre juger comme coupable d'athéisme et de sédition; mais il est également vrai qu'aussitôt que ce scandale préparé dans l'ombre eut éclaté, les états de la province, montrant hautement leur indignation, firent cesser ces odieuses procédures, et que plus tard encore l'auteur apparent d'un libelle (*Admiranda Methodus*), accusé par Descartes devant le magistrat de Groningue, fut condamné par sentence du sénat académique, et consentit à retirer avec repentir ses accusations, dont il fit retomber tout le poids sur l'éternel Voet. Parmi les considérants de la sentence on remarque ce passage : « D'autant qu'il n'est pas honnête de mépriser et de rejeter avec injures ce que les grands hommes tâchent d'inventer pour l'embellissement et la perfection des sciences. » Idée honorable et bien neuve pour le temps, et où se reconnaît assez l'empreinte de la nouvelle philosophie elle-même !

Il doit être permis après cela de faire descendre au rang des légèretés dont l'éloquence déclamatoire s'est rendue coupable, la fameuse imprécation de Thomas contre les persécuteurs que la Hollande suscita au grand homme, et les bûchers qu'elle lui préparait : « Et que prétendaient-ils avec leurs flammes et leurs bûchers ! » et l'apostrophe qui suit. Plus loin, l'auteur de l'Éloge assure que si Descartes consentit

à quitter la Hollande et à se rendre en Suède où l'appelait Christine, ce fut uniquement pour échapper à la persécution : « Viens, dit Christine à Descartes; je suis reine et tu es philosophe. Faisons un traité ensemble : tu annonceras la vérité, et je te défendrai contre tes ennemis. Les murs de mon palais seront tes remparts. » « C'est donc, ajoute Thomas, l'espérance de trouver un abri contre la persécution, qui seule put attirer Descartes à Stockholm; sans ce motif, aurait-il été se fixer auprès d'un trône? Qu'est-ce qu'un homme tel que Descartes a de commun avec les rois? » Tout grand philosophe qu'il était, ou plutôt parce qu'il l'était, Descartes possédait à un haut degré le sens commun qui manque ici à son panégyriste. Rien ne lui ressemble moins que ces attitudes de superbe penseur que Thomas lui prête gratuitement; jamais on ne le vit jouer un personnage, jamais il ne se drapa dans aucun manteau d'emprunt[1]. D'ailleurs il ne fuyait point une persécution qui n'existait pas. Lorsqu'en 1649 il partit pour la Suède, il y avait près de deux ans que les procès soutenus ou intentés par lui étaient terminés, et déjà à cette époque les intrigues de Voet une fois connues avaient mis en évidence l'admiration dévouée dont le philosophe jouissait parmi les hommes éclairés de la Hollande. « Cette affaire, dit Baillet en parlant des calomnieuses

[1] Thomas avait lu la vie de son héros par Baillet, biographie consciencieuse et détaillée s'il en fut : comment avait-il accordé, avec la figure guindée qu'il traçait sur sa toile, le ballet en vers que Descartes composa pour la cour de Stockholm?

accusations du recteur, servit aussi à perdre la réputation de Voetius parmi les honnêtes gens de sa religion. Elle couvrit de confusion les magistrats d'Utrecht, dont plusieurs tâchèrent de s'excuser sur ce que n'ayant pas étudié et ne sachant pas quels pouvaient être les différends des gens de lettres, ils s'étaient crus obligés de prendre les intérêts de leur ministre et de leur théologien contre un catholique étranger, estimant que le zèle pour leur religion rectifierait suffisamment leur ignorance et leurs procédures les moins régulières. Elle servit aussi à faire connaître la multitude des amis que M. Descartes avait à la Haye, à Leyde, à Amsterdam, et généralement par toutes les Provinces-Unies, et à lui en acquérir un grand nombre de nouveaux qui blâmèrent hautement les procédures d'Utrecht dès qu'elles devinrent publiques : de sorte que la principale occupation de M. Descartes pendant les mois d'octobre et de novembre, fut d'écrire des lettres de remercîments par centaines. Divertissement moins odieux, mais aussi nuisible à ses occupations que les sollicitations de son procès[1]. »

Lorsque l'invitation de Christine vint chercher Descartes, elle le trouva dans sa retraite d'Egmont, où il s'était empressé de revenir après un voyage malheureux en France. A ce moment Descartes était sous l'empire d'une espèce de découragement. Plusieurs de ses amis n'étaient plus : la mort venait de

[1] Baillet, t. II, p. 197.

lui enlever son père Mersenne; la princesse palatine Elisabeth, avec laquelle il entretenait un commerce d'idées et d'études qui paraît lui avoir été agréable, s'était retirée et établie à Berlin; et puis, par-dessus tout, sa gloire avait mis fin à son inviolable solitude des commencements. Dans ces crises, qui n'épargnent pas plus la vie des philosophes que celle des autres mortels, on croit facilement tout gagner à changer de place. C'est probablement là le secret de ce voyage en Suède qui devait être si fatal à Descartes. Il faut le reconnaître, la Hollande est innocente des persécutions qu'essuya le père de la nouvelle philosophie : il y avait rencontré des adversaires, d'étroits contradicteurs, un ennemi brutal dans la personne de Voetius; mais en quel lieu du monde eût-il été à l'abri des querelles scientifiques? A peine débarqué en Suède, il eut bientôt sur les bras et les courtisans jaloux de sa faveur, et les grammairiens envieux de la supériorité du nouveau venu. Quoi qu'il en soit, le cartésianisme s'établit en Hollande, et son esprit finit par animer la science entière là comme en France; seulement la défiance persista toujours dans le clergé calviniste, justifiée à la fin par les écarts où la nouvelle philosophie égara quelques esprits téméraires[1].

Si l'histoire des travaux de Descartes ne démon-

[1] Cette aversion contribua pour une grande part à lier étroitement les ministres calvinistes de Hollande au stathouder, contre le parti républicain des de Witt, suspect de favoriser les cartésiens comme les arminiens. (Leibniz, *Théodicée*, III[e] partie.)

trait assez évidemment à quel point c'était là un génie plein, entier, ne tenant et ne demandant rien que de lui-même, inaccessible aux contre-coups, impénétrable aux influences étrangères, le style ou plutôt la langue de ses écrits achèverait la preuve. En effet, si l'on réfléchit que Descartes passa plus de vingt ans de sa vie hors de France, par conséquent hors du commerce habituel de ses compatriotes, au milieu de peuples parlant une autre langue que la langue de son pays, sachant et parlant lui-même le hollandais qui retentissait chaque jour à ses oreilles, dans son étude méditant et écrivant d'ordinaire en latin, on s'étonnera de trouver dans ses œuvres françaises[1], c'est-à-dire dans le *Discours de la Méthode*, dans ses petits traités *de l'Homme*, *des Passions*, *de la Lumière*, et dans le quart environ de sa correspondance, sinon la phrase savamment conduite de Balzac, car sa période est un peu prolongée et ne marche pas à la légère, du moins une clarté unie et lumineuse, une précision substantielle qui, en matière de philosophie, n'est encore qu'à lui, et par-dessus tout ce beau naturel de langage qui sent son gentilhomme.

Contre la pédanterie de l'école armée de l'autorité, Descartes a autant fait par la composition et le langage de ses écrits que par sa méthode en elle-même. Ce ne fut pas alors une nouveauté peu sur-

[1] Dans sa fameuse lettre à Balzac, Descartes, pour lui faire honneur sans doute, se met en frais de beau dire, et il surpasse son modèle; mais ses autres lettres, toutes simples pour la plupart, révèlent bien mieux le génie de l'écrivain.

prenante que ce récit qui ouvre le *Discours de la Méthode* : « J'ai été nourri aux lettres dès mon enfance. » Jamais, depuis cette même antiquité dont on parlait tant, la philosophie n'avait revêtu un langage aussi noblement familier et aussi simple dans sa puissance. A la fin du siècle, Pellisson, un des derniers témoins de l'admiration qu'avait excitée ce livre sur la génération d'alors, ne disait-il pas, louant Descartes devant Leibnitz : « Sa méthode si bien écrite, dont *j'ai été amoureux en mon enfance*, me semble encore aujourd'hui un chef-d'œuvre de jugement et de bon sens [1]. »

Quant à Descartes, il se refusa toujours à reconnaître la beauté de son style; ce mot de *beauté*, que le mauvais goût d'alors appliquait assez mal, lui étant suspect, comme à Pascal, et il assurait ses amis, qui voulaient faire honneur de son excellent langage à son savoir, que, « quand son père ne l'aurait jamais fait étudier, il n'aurait pas laissé d'écrire les mêmes pensées, de la même manière et peut-être encore mieux qu'il n'avait fait [2]. »

Il y aurait de l'inexactitude à dire que Descartes le premier, dans les temps modernes, a donné l'exemple d'exposer en langue vulgaire les notions et les spéculations de la science : sans parler de Calvin et de son école, qui l'ont fait pour la théologie, j'ai montré ailleurs que P. Viret et Duplessis-Mornay,

[1] *De la tolérance des religions*, lettres de M. Leibnitz et réponses de M. Pellisson : aux additions, p. 38.

[2] Baillet, *Vie de Descartes*, t. II, p. 470.

l'un vers le milieu, l'autre vers la fin du siècle précédent, avaient, dans une excellente façon d'écrire, sinon avec une métaphysique bien rationnelle, cherché à démontrer les dogmes généraux de la théologie naturelle, l'existence de Dieu, la spiritualité et l'immortalité de l'âme[1]. Les formes et le style de leur argumentation étaient libres des procédés de l'école, et révélaient déjà la vocation légitime de la langue française à être l'idiome des sciences; mais tombés au milieu des agitations de la guerre civile, ces ouvrages, d'ailleurs fidèles aux vieilles erreurs scolastiques, n'avaient laissé de trace profonde ni de souvenir que chez quelques réformés; en sorte que l'on a été fondé à croire et à dire que Descartes, en délivrant la philosophie moderne du joug de l'autorité, l'avait en même temps, par son exemple, soustraite à la servitude du latin.

Ce qui est bien certain, c'est que le *Discours* a contribué puissamment à étendre l'empire de la langue française, en la faisant pénétrer au loin dans le monde savant et la société cultivée. Lorsque, vers les premières années du règne de Louis XIV, Saint-Évremond vint attendre en Hollande la fin de son exil, il ne connaissait pas la langue du pays, et il ne

[1] Le livre de Viret, commencé vers 1544, fut publié en 1564, à Genève, chez J. Rivery, sous ce titre : *Instruction chrestienne en la doctrine de la loy et de l'Évangile et en la vraye philosophie et théologie, tant naturelle que supernaturelle, des Chrestiens.* — *Le Traité de la vérité de la Religion chrestienne*, par Duplessis-Mornay, commencé en 1579, au retour de sa mission en Angleterre, fut achevé et imprimé en 1581, à Anvers.

se donna pas la peine de l'apprendre, comme avait fait Descartes : il n'en avait pas besoin, la langue de sa patrie étant parlée universellement dans la société hollandaise; et c'est en français qu'il s'entretenait avec les savants et les bourgmestres, avec le grand pensionnaire de Witt et son brutal ami, le docte Vossius. Une telle facilité contribua sans aucun doute à attirer de plus en plus vers la Hollande les Français que tant de circonstances publiques et particulières allaient bientôt contraindre à quitter leur pays.

Pendant que les Provinces-Unies servaient ainsi de berceau et de premier théâtre à la philosophie moderne, leurs sœurs demeurées à l'Espagne, les Flandres catholiques, voyaient sortir de Louvain un livre destiné à faire un grand éclat dans le monde chrétien. L'*Augustinus* de Jansen, mort évêque d'Ypres en 1635, après dix-huit mois d'épiscopat, parut en effet en 1640, trois ans après le *Discours de la Méthode*. Bien que ce livre fût accueilli avec transport par les protestants hollandais pour le renfort qu'il apportait à la doctrine ébranlée de la Grâce selon saint Augustin, c'est en France, où l'attendait Port-Royal justement préparé pour le recevoir, qu'il produisit ses effets prévus ou imprévus.

L'ami de Saint-Cyran et son associé dans l'œuvre à laquelle il a laissé son nom, était Flamand d'origine et de cœur; mais quand son rôle exclusivement théologique, quand ses ouvrages écrits en latin ne l'auraient pas écarté de mon sujet, sa docte et éner-

gique physionomie a été trop bien dessinée par l'auteur de *Port-Royal*, et il est maintenant trop familier à mes lecteurs pour qu'il n'y eût pas vanité et indiscrétion à en essayer une nouvelle peinture. Je me bornerai à constater que ce personnage est le seul homme d'un renom universel qui représente les Flandres dans l'histoire des esprits de la première moitié du XVII[e] siècle. A tant d'égards rapproché de la France, ce pays se ressentit peu du voisinage, et sembla laisser sans regret à la Hollande la première place parmi les centres savants de l'Europe. Il est vrai que ces riches mais malheureuses provinces étaient condamnées par l'Espagne, qui les possédait, à vivre dans un perpétuel état de guerre contre la république de leurs anciens compatriotes et la France leur alliée. Sans la domination espagnole, peut-être leur destinée eût-elle été différente. On ne peut dire quel changement aurait entraîné dans leur existence morale et intellectuelle, s'il avait réussi, le hardi dessein que proposa un instant ce même Jansen, lorsque, voyant l'Espagne abandonner ses Flamands, il parla de réunir en confédération mi-catholique mi-protestante, de *cantonner*, à la manière des Suisses, les Flandres et les Provinces-Unies. Toujours est-il à croire que, remplie d'un clergé zélé et opulent, cette partie des Pays-Bas eût mis son honneur comme son intérêt à conserver son rôle de pays catholique par excellence. En effet, Louvain, sa seule mais splendide université, fondée au XVI[e] siècle, était célèbre pour ses quarante colléges habités par des étudiants en toutes sciences et de

toutes nations, destinés principalement à l'Église. La théologique Louvain n'eût pas voulu sans doute de la gloire agitée et périlleuse de ses voisins, les docteurs de Hollande.

Et pourtant c'est dans les Pays-Bas, à Bruxelles notamment, que vers la fin du XVIIe siècle, deux célèbres agitateurs de l'Église catholique, le grand Arnauld et le P. Quesnel de l'Oratoire, vinrent mettre à l'abri la liberté de leurs personnes, menacée par leurs communs adversaires les jésuites. Fils de l'Église, non soumis mais fidèles, ils voulaient rester en terre catholique, bien qu'il n'y eût pas sûreté pour eux. Arnauld, contraint d'errer de ville en ville, vint, toujours poursuivi et toujours combattant, mourir à Bruxelles entre les bras de Quesnel; et le vieil oratorien lui-même, arrêté et jeté dans une étroite prison, ne se résolut à gagner la Hollande que pour échapper à une seconde captivité, et au voisinage de la France, dangereux pour lui. C'est à Amsterdam qu'il reçut et repoussa avec toute la force que lui laissait son grand âge, les foudres de la bulle *Unigenitus*, qui frappait son livre des *Réflexions morales*. Du reste, les *Réflexions*, le seul des ouvrages de Quesnel qui aurait pu nous occuper ici, porte une date bien antérieure à sa sortie de France, et une origine qui le met tout à fait en dehors du plan de cette histoire.

CHAPITRE VI.

Genève au xviie siècle. — Son rôle théologique et philosophique. — Son Académie. — Le cartésianisme.—Chouet. —Écrivains génevois. — Le pays de Vaud.

Depuis Descartes, l'histoire des lettres françaises en Hollande reste bien avant dans le siècle, stérile ou dépourvue d'intérêt littéraire. Vers 1680, elle prend tout à coup un caractère philosophique et politique d'une importance sérieuse. C'est l'histoire littéraire du Refuge qui commence. Mais avant d'aborder cette seconde partie de mon sujet, qui correspond dans l'histoire à une période bien distincte, je dois compléter la première, en retraçant rapidement les destinées littéraires de l'œuvre calviniste au xviie siècle, dans la cité même de Calvin. D'ailleurs la plupart des écrivains français que nous retrouverons en Hollande auront passé à l'académie de Genève quelques années décisives de leur jeunesse studieuse, et il est bon de savoir sous quelles influences.

L'histoire littéraire de Genève au xviie siècle n'offre aucun nom d'écrivain supérieur. De savants théologiens et jurisconsultes, des controversistes infatigables, des prédicateurs dont la réputation n'a

pas tenu contre le temps, des critiques érudits, et déjà quelques précurseurs de l'école scientifique destinée à rajeunir dans le siècle suivant le lustre de la république, tels sont, à l'époque qui nous occupe, les uniques représentants des lettres dans cette portion des pays de langue française qui ne sont pas la France. Mais cette culture est celle d'un petit peuple d'esprits actifs rassemblés là de tous les coins de l'Europe, notamment de France, et qui continuent à frais communs l'œuvre de Calvin, les uns en maintenant avec une jalouse exactitude la dogmatique du réformateur, les autres en entreprenant au contraire de la réformer à son tour : bien plus, ce petit peuple lui-même exerce une autorité lointaine; Genève est alors sans exagération une Rome protestante, et ses théologiens forment son sacré collége. Il importe à l'intelligence de cette histoire d'indiquer ce que fut au xviie siècle l'état des idées en un lieu d'où l'Europe protestante s'était accoutumée à tirer une bonne part des siennes. Aussi bien est-ce un fait unique dans l'histoire moderne que l'existence de ce singulier empire sans territoire; et la manière dont elle s'est perpétuée contre toute vraisemblance est sans doute digne de l'attention des hommes curieux d'étudier même sur d'humbles sujets les lois morales qui président au développement des sociétés. Qu'on ne s'effraye point; il ne s'agit pas d'entrer dans les menues délibérations des conseils de la république, ni de suivre les débats théologiques qui divisèrent alors les chefs du trou-

peau réformé. Un aperçu rapide et purement historique du sujet suffira à mon dessein.

Si la politique royale et l'impatience des réformés eussent permis à l'édit de Nantes de produire paisiblement tous ses effets, par laps de temps Genève aurait peut-être vu son rôle ecclésiastique passer insensiblement aux églises et aux académies de France. Mais on s'aperçut bientôt que le quartier général choisi et fortifié par Calvin était encore plus sûr que toutes les places de sûreté; et il demeura par la force des choses ce qu'il avait été dès l'origine, le séminaire et le point d'appui du protestantisme français.

Par un contraste dont l'imagination a quelque difficulté à prendre son parti, ces graves destinées avaient pour théâtre un des lieux les plus riants du monde. L'étroite cité, étagée sur la pente d'une colline, dominait au midi les plaines déjà italiennes du Génevois; au nord elle descendait vers un lac bordé de coteaux charmants qui dessinent leurs crêtes ombragées sur l'amphithéâtre des Alpes et les hautes murailles du Jura. Les eaux bleues et transparentes du Rhône séparaient la ville du faubourg où devait naître cent ans plus tard le génie des discordes politiques. Quelques villages entouraient la cité, et composaient le territoire de la république; du côté de la France et de la Savoie, c'était tout ce qui restait à la réformation de ses premières conquêtes. Sur ce petit espace vivaient quelques milliers d'habitants, entre lesquels un grand nombre d'étrangers arrivés de la veille, et beaucoup de citoyens dont les pères étaient

autrefois accourus de France et quelques-uns d'Italie auprès de Calvin et de M. de Bèze. Les familles anciennes sur le sol commençaient à devenir rares ; on pouvait déjà les compter. Une population ainsi recrutée offrait naturellement une proportion considérable d'hommes cultivés et de caractères supérieurs. Un seul esprit l'animait tout entière, car le parti national des *Libertins*, qui avait combattu l'ascendant du théologien législateur, était anéanti ; et son esprit frondeur et indépendant, s'il survivait encore dans le fond du caractère national, ne faisait qu'ajouter aux forces morales dont la capitale du protestantisme français avait plus besoin que de remparts. Enfin, en manquant son coup de main nocturne sur Genève (1602), le duc de Savoie avait consacré politiquement l'indépendance de ces murs détestés, et exalté l'enthousiasme religieux des Génevois. La haine commune des protestants contre Rome, contre l'Antechrist, ainsi qu'on disait alors, s'en était accrue, et un sentiment de vénération s'attachait de plus en plus à cette cité merveilleusement protégée.

Il faut reconnaître que Genève, dans son intérieur, présentait alors un spectacle fait pour entretenir le respect et frapper l'imagination des peuples réformés. On voyait des hommes d'expérience, portant d'assez beaux noms de noblesse italienne et française, d'anciens et savants professeurs de l'académie, des jurisconsultes renommés, remplir les charges de magistrature et mener les affaires de l'État, compliquées

de celles de la religion. Le clergé n'avait pas accès dans ces conseils ; mais avec l'académie il fournissait souvent à la république des ambassadeurs et des négociateurs qui avaient l'art d'échauffer pour ses intérêts le zèle des puissances protestantes. Tout à côté des conseils politiques régnait l'Église. Sa constante affaire était de soutenir sa renommée de mère illustre des théologiens de la foi réformée ; ses écoles et son académie préparaient des pasteurs pour le service de ses frères de l'étranger. On voyait continuellement affluer à Genève des étudiants qui venaient du dehors puiser des lumières à la source illustre, et les chaires, occupées presque chaque jour de la semaine, étaient entourées d'un auditoire grave et attentif. Les charges pastorales et académiques donnaient à celui qui en était investi une position d'autant plus élevée dans la société, qu'elles étaient recherchées et remplies d'ordinaire par les jeunes gens de bonne famille ; c'était une des sources toujours ouvertes de l'aristocratie génevoise.

Tout cela formait un mélange délicat de gouvernement civil et ecclésiastique, de société savante et religieuse, qui demandait de la part des chefs de l'État une grande prudence, et l'ascendant du savoir en même temps que d'une piété éprouvée. Le zèle protestant était quelquefois aveugle : il fallait le contenir avec adresse et réparer ses écarts. En général, le gouvernement montra une grande habileté à épargner au très-petit vaisseau de l'État le choc des gouvernements formidables. A ce dernier égard, le secret

du magistrat était cette maxime, que les petites républiques et en général les petites minorités n'oublient jamais impunément : *Point de bravades et pas de lâchetés!* Il faut bien que Genève ait été alors une assez bonne école de sagesse politique, car elle fournit aux cours étrangères dans cette seule époque plus d'un conseiller utile : Denys Godefroy à l'électeur palatin, Spanheim au grand électeur de Brandebourg, et Le Fort à Pierre le Grand.

Ainsi composée par la prévoyante intelligence de Calvin, reconnue partout comme la capitale des pays de foi réformée, assurée enfin d'une existence durable par ses alliances suisses et ses protecteurs du nord, cette communauté eut toutefois grandement à faire, soit pour conserver une pareille position, soit pour défendre sa paix intérieure contre sa propre énergie et l'activité même de son principe religieux. Démocratique dans son essence et par la manière dont elle s'était formée, la république était aristocratique de fait par le grand nombre de gentilshommes dont la réformation avait peuplé Genève. Ces nobles réfugiés avaient bien voulu se ranger à la discipline austère établie sur les mœurs, mais non pas renoncer à leur condition. Entrés presque tous par la force des choses dans les conseils, ils maintenaient leur rang avec jalousie et roideur, en s'appuyant (chose curieuse) sur la simplicité réformée elle-même; car les règlements somptuaires, qu'on voit appliquer à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle avec une rigueur extrême, sinon durablement efficace, tendaient auss

bien à empêcher les rangs de se confondre, qu'à entretenir la modestie chrétienne[1].

C'est ainsi que les institutions et l'esprit aristocratiques pénétrèrent profondément dans les mœurs genevoises. En définitive, tout inconséquent qu'il peut paraître, ce résultat n'en fut pas moins éminemment heureux pour la conservation de la cité sainte du calvinisme. Un gouvernement démocratique se fût précipité tête baissée dans les dangers sans cesse renaissants que les circonstances politiques de l'Europe firent naître, et que le conseil, à force de secret et de suite, sut éviter. Il ne fallait pas moins qu'une aristocratie ferme sur ses prérogatives, pour tenir tête aux exigences des ministres, toujours prêts à imposer leurs conseils et à se regarder comme les souverains naturels d'une république essentiellement religieuse. Plus d'une fois, à propos des élections, la Vénérable Compagnie, prenant le rôle libéral, se mit sur le chemin de l'aristo-

[1] Les registres du conseil d'État de la république de Genève offrent mainte preuve de ce fait ; on en trouve bon nombre dans les *Fragments* de Grenus ; ceux-ci, par exemple :

Nov. 1607. « Étant rapporté que le luxe est si grand dans la ville que l'on ne peut discerner les gens de qualité d'avec les roturiers et les mécaniques, le seigneur lieutenant a été sommé de faire observer exactement les ordonnances sur les habits. »

En avril 1638. « M. le lieutenant a rapporté un rôle des dames qui ont haussé leur état et pris mal à propos le poinctal. »

Janv. 1612. « Le conseil confirme l'arrêt ci-devant rendu, par lequel défenses sont faites de ne porter les corps en terre avec des serviettes et par bras, ains sur les épaules des porteurs, selon l'ancienne modestie. »

Août 1672. « Hoirie condamnée à 15 fl. d'amende pour avoir fait porter un mort avec des serviettes à bras étendus, comme ceux de la première qualité. »

cratie; mais jamais celle-ci ne se laissa vaincre, et plus d'une fois elle rendit coup pour coup. En général, ces luttes restèrent le secret des deux corps, assez sages pour ne pas oublier combien ils étaient nécessaires l'un à l'autre. Quoi qu'il en soit, le magistrat, demeuré le plus fort, maître de gouverner l'État comme une barque faible et fragile, non comme un fier vaisseau, franchit d'assez mauvais pas. Ce que la protestante Genève, par exemple, livrée à ses sentiments, n'eût jamais voulu faire, éloigner de ses murs les réfugiés français que la révocation de l'édit de Nantes chassait de leur patrie, son gouvernement sut l'exécuter sans trop de faiblesse et en sauvant sa dignité[1]. L'Église génevoise en versa des larmes

[1] « Dès 1685, dit M. Édouard Mallet dans son remarquable mémoire sur le recrutement de la population des petits États démocratiques, les religionnaires arrivaient tous les jours par centaines. » En 1687, ce fut plus encore : dans la seule journée du 30 août, on en compta jusqu'à huit cents; dans les cinq semaines, finissant le 1er septembre, il en arriva près de huit mille. Genève, qui s'épuisait en secours pour subvenir aux besoins de ces émigrants, se gardait bien de les forcer à retourner dans leur pays, comme l'aurait voulu Louis XIV : elle facilitait leur passage en Suisse, en Allemagne, en Hollande. Beaucoup de réfugiés prolongeaient leur séjour : Genève en regorgeait, et cependant, non-seulement on ne les recevait pas *habitants*, mais on évitait même de leur donner des billets de permission de logement, de peur (dit le registre du 1er août 1688) que notre tolérance et facilité à recevoir ici des réfugiés paraisse évidemment ; » on se bornait à inscrire leurs noms sur les carnets des conseillers commis sur les dizaines. La situation du conseil était d'autant plus difficile. Les bourgeois se dédommageaient de cette contrainte, en toute occasion, par des témoignages de sympathie non-seulement pour les victimes, mais pour les ennemis de Louis XIV ; on le vit bien surtout lors de l'expédition

amères : elle n'était pas obligée, comme l'État, de sacrifier ses plus chères sympathies; et pourtant, chose digne de remarque, trente-sept ans auparavant, elle avait murmuré lorsque Cromwell fit tomber la tête de Charles Ier sur l'échafaud, et le conseil, qui devait ménager le *Protecteur*, avait alors dû commander le silence aux ministres indignés [1].

Mais rien ne donna plus d'embarras aux chefs de la république que les nouveautés théologiques qui amenèrent la guerre au sein du protestantisme, vers

du prince d'Orange en Angleterre, en 1688; et, plus tard, au fort des revers du roi. Bayle, qui avait des nouvelles de Genève, écrivait à son ami Constant : « Le résident de France à Genève a bien l'air de se plaindre éternellement, puisqu'il trouve mauvais qu'on se réjouisse des mauvais succès de son maître; car il est bien dit que les témoignages de joie, les chansons, les santés à verres cassés, etc., ne finiront jamais, à sa barbe même, tant que l'on aura des occasions ou des événements qui puissent porter à cela. »

[1] Le dimanche qui suivit cette défense, le vieux Diodati, le même qui s'était signalé à Dordrecht, et faisait entendre ce jour-là pour la dernière fois sa voix du haut de la chaire, s'écria en paroles entrecoupées : « Au diable ces esprits infernaux fanatiques, ceste vermoulure! Ce bon roi, juste, mort au lit d'honneur non pas des roys, mais de Dieu, roy mort martyr! On dit qu'il se faut taire, je ne puis; nous devrions faire des manifestes pour montrer que nous condamnons cette action, d'autant plus qu'on a voulu dire que les étincelles de ceci viennent de Genève.... » Diodati fut censuré : néanmoins la lutte continua, les ministres s'y prenant de toutes manières pour protester contre le régicide. (*Archives* de Genève, Ms. de Gautier, t. IX, p. 315.) « Les ministres, ajoute l'historien, s'y prenant diversement dans les prières publiques à l'article de la Grande-Bretagne, les uns priant pour le roy et le royaume, et les autres pour le royaume seulement, il leur fut ordonné de prier seulement pour la paix de la Grande-Bretagne, sans parler en aucune façon du roy et du royaume. »

le temps même que la tentative janséniste troublait l'Église catholique. A la vérité, l'issue en fut bien différente. Tandis que le catholicisme sauva son principe et maintint son autorité à peine entamée, le respect pour l'entière doctrine de Calvin, qui servait à la réformation d'autorité, et lui avait procuré une unité suffisante pour se fortifier et se maintenir, fut puissamment ébranlé et à la fin succomba. Cette guerre, qui se prit à plus d'un sujet, tout en roulant essentiellement sur le point de la *Grâce*, ne fut qu'une des conséquences du synode de *Dordrecht* et une continuation de la résistance à saint Augustin. Née entre les professeurs de Saumur et ceux de Sedan, elle avait étendu ses fureurs sur tous les pays réformés[1] : elle détruisit pour un certain temps la paix de Genève et ne s'apaisa qu'après qu'elle eut achevé son ouvrage, en posant le dogme de la tolérance et du libre examen, qui date d'alors et non de la réformation elle-même.

Si le protestantisme n'eût été que la croyance à certains articles théologiques, il était perdu : de religion, il se fût plus ou moins rapidement amoindri jusqu'à n'être plus qu'une secte : l'examen individuel livré à tout son jeu l'eût infailliblement amené là. Mais le protestantisme était déjà, comme tout ce qui

[1] Cette dispute fut soulevée à Saumur par le professeur écossais Caméron, qui enseigna, et après lui bientôt Amyrault, son disciple, « que Dieu accorde à tous les hommes une vocation au salut et une grâce universelle. » Dumoulin s'éleva avec violence contre cette doctrine, et, tout-puissant à Sedan, il entraîna son académie dans son parti.

est difficile à détruire, un composé bien compacte d'éléments divers : c'était une manière particulière d'aimer Dieu, de sentir sa présence, une façon aussi de le craindre et de lui rendre hommage; c'étaient des sentiments religieux, des passions, des habitudes d'esprit et de cœur fortement caractérisés, la Bible et les Édits ayant imprimé partout leur cachet austère. Telle fut l'œuvre essentielle de Calvin : il avait fondé en quelque sorte une morale protestante, base si bien assise qu'à l'épreuve elle put supporter, sans que rien la fît changer elle-même, les révolutions assez radicales de la dogmatique réformée.

Ici encore ce ferme gouvernement aristocratique, qui voulait et savait être obéi, fut d'un grand secours. Le dirai-je? il représentait encore mieux le côté pratique et vivant du calvinisme que la Vénérable Compagnie des pasteurs chargée du dépôt des doctrines, occupée de ses querelles, et compromise autant par ses victoires que par ses défaites. Le conseil, au lieu de se laisser diriger par des préférences théologiques, ne songea qu'à la conservation des mœurs et de l'institution calviniste. C'est ainsi qu'après avoir essayé avec répugnance, pour serrer le faisceau, de ramener les esprits indépendants à l'obéissance et au respect des pères de l'Église réformée, il s'empressa ensuite de céder aux vœux des partisans de la tolérance, voyant bien qu'il n'existait plus d'autre moyen de maintenir la paix intérieure et le crédit de Genève. Ce doit être une excuse pour la part trop dominatrice qu'il s'arrogea dans des débats

où la conscience aurait dû être livrée à ses seuls droits[1].

La réputation et l'influence littéraire de Genève au XVII[e] siècle reposèrent essentiellement sur son académie, toujours assez riche pour fournir d'hommes distingués les académies protestantes de l'Europe. Dans cette sorte d'école normale des églises réformées, les professeurs habiles se succédaient, demandés à la Seigneurie par des rois, des princes et des villes, et remplacés aussitôt par des successeurs qui souvent les valaient. La librairie fut encore, du moins dans la première moitié du siècle, une source d'influence et de crédit littéraire[2]. On réimprimait une foule d'ouvrages étrangers; une grande activité régnait dans le commerce des livres, bien que la surveillance exercée par le consistoire fût sévère, et qu'à la requête des ministres on eût interdit la réimpression des *Essais* de Montaigne. Mais les libraires et les imprimeurs génevois virent à la fin s'élever en Hollande des concurrents redoutables, et il fallut rendre

[1] Bossuet s'écriait à ce sujet : « Ce n'est pas là une soumission de police et d'ordre, c'est un pur acte de foi ordonné par l'autorité séculière : c'est à quoi se termine la réforme, à soumettre l'Église au siècle, la science à l'ignorance, et la foi au magistrat. » L'évêque de Meaux est ici maître du terrain ; mais il n'était pas vrai que la science fût dans cette affaire soumise à l'ignorance. Dans les conseils qui jugèrent, la science théologique était en force, non l'ignorance.

[2] Catholiques et protestants, les savants s'adressaient aux presses génevoises des Chouet, des Vignon, des de Tournes, pour imprimer leurs œuvres les plus importantes. C'est à Genève, par exemple, que Favre fit imprimer son *Codex Fabrianus*.

les armes et la première place. Réduite à la seconde, Genève fut encore une ville importante de librairie; on y imprimait de grands ouvrages. D'ailleurs ses propres écrivains eussent suffi à son activité. Ces écrivains, dont il est temps enfin de nous occuper, étant la plupart des théologiens, ce que j'ai à en dire se bornera (on le comprend) à quelques mentions particulières et à quelques remarques générales.

Le latin était la langue communément employée pour les ouvrages soit de théologie soit de philosophie, et particulièrement dans la controverse de protestants à protestants. Dans le nombre proportionnellement restreint d'écrits rédigés en français sur ces matières, il y aurait à signaler ici une dialectique serrée, là un langage clair et méthodique; mais une page d'écrivain, rarement, ou pour mieux dire jamais. On trouve dans l'ouvrage de Senebier, avec le catalogue de leurs œuvres, une copieuse énumération des théologiens qui relevaient plus ou moins directement de Genève par la naissance, par leurs études, ou pour y avoir cherché un refuge. On se contentera de rappeler ici les noms qui furent alors les plus illustres, ou que l'hérédité du mérite a maintenus célèbres dans le monde savant.

Dans l'ordre des temps se présentent d'abord les deux députés que Genève envoya au synode de Dordrecht, Jean Diodati (1576) et Théodore Tronchin (1582-1657), tous deux professeurs à l'académie de Genève. Le premier, voyageant en Italie vers 1608,

s'était lié avec frà Paolo Sarpi, dont il traduisit ensuite le *Concile de Trente.* Frappé, comme il est arrivé quelquefois à d'autres, de la liberté et de la chaleur avec lesquelles, en Italie, des hommes distingués s'exprimaient sur Rome et les papes, Diodati s'imagina que Venise et l'Italie peut-être ne demanderaient pas de grands efforts pour adopter la réformation ; il prit des entretiens animés de toute la verve italienne pour des ouvertures, et s'avança. C'est le moment critique : il se trouve alors que l'audace dans les idées n'a pas pénétré jusqu'à la volonté. Frà Paolo se montra froid, et Diodati comprit qu'il s'était trompé[1]. Son zèle et sa parole, car il était prédicateur éloquent, eurent plus de succès au synode de Dordrecht, où il se signala entre les adversaires des remontrants, et fut un des commissaires chargés de dresser les canons du synode[2]. Tronchin

[1] Pressé par Diodati de se déclarer et de faire profession publique de la religion réformée, frà Paolo répondit « que, comme saint Paul, il était bon qu'il fût anathème pour ses frères, et qu'il faisait plus de bien à notre religion avec son habit, qu'il ne pourrait lui en faire s'il l'avait quitté. » (*Mélanges critiques de littérature, recueillis des conversations de feu M. Ancillon*, t. II, p. 228.)

[2] Le nom de Diodati est encore attaché à une version de la Bible qui fut l'un des événements théologiques de ces temps, et ne passa point sans opposition et sans tracas pour l'auteur. La compagnie ayant censuré les essais qu'en publia d'abord Diodati, le professeur en appela aux étudiants de l'académie, forts en hébreu ; et Daniel Ancillon, qui était alors préteur en l'auditoire de théologie, répondit, au nom des étudiants, que cette version était très-bonne et pouvait être de grande utilité. C'est sur cette déclaration, s'il faut s'en rapporter aux souvenirs d'Ancillon, que

jeta non moins d'éclat dans ce procès mémorable; un mot de lui échappé à la joie du triomphe fut longtemps répété par les réformés : « Les canons de Dordrecht, dit-il, ont emporté la tête des remontrants. »

Cette cruelle plaisanterie marque assez quel prix attachaient à l'œuvre du synode Tronchin et les autres théologiens étrangers qui vinrent, sans le savoir, servir les fureurs personnelles des gomaristes, et des intérêts ambitieux. Ils y voyaient le salut de leur Église. « Vous avez, » dit Tronchin en adressant ses remercîments aux états généraux, « vous avez fait connaître à toute l'Europe l'uniforme consentement de la doctrine qui est ès Églises. Vous avez fermé la bouche à la calomnie qui reproche à faux la diversité de doctrine aux églises réformées. »

A son retour, ses collègues lui offrirent une nouvelle occasion de signaler son ardeur pour la cause des églises réformées et l'honneur de sa compagnie. Le père Cotton venait d'attaquer la fidélité des Bibles de Genève; le jésuite n'attendit pas longtemps la réponse. *A Genève plagiaire*, Tronchin, au nom de sa compagnie, riposta par *Cotton plagiaire* [1].

Il commença par montrer que l'auteur de l'accusation d'infidélité intentée aux pasteurs de Genève,

Diodati aurait été autorisé à publier sa Bible entière, dont il envoya un exemplaire à Richelieu, qui le remercia, et lui promit ses bons offices.

[1] *Cotton plagiaire ou la Vérité de Dieu et la fidélité de Genève maintenue contre les dépravations et accusations du P. Cotton, jésuite*, etc., par Théodore Tronchin, pasteur et professeur en théologie à Genève. (Genève, P. et J. Chouet, 1620.)

« un de ceux qui s'appellent de la compagnie de Jésus, en même sorte que Judas en était, » attaquait la vérité de Dieu avec des blasphèmes, combattait, falsifiait et foulait aux pieds le propre concile de Trente. Après une abondante dissertation, il passait à l'examen des deux cents *dépravations* du P. Cotton. Ce qu'il y a certainement de plus curieux dans ce livre très-véhément, où Rome est traitée à la façon injurieuse qui était encore usitée en polémique, c'est l'accusation de magie intentée au jésuite par le théologien protestant. Celui-ci reproche nettement au P. Cotton d'avoir étudié la magie et consulté l'esprit malin, « pour faire plus de mal à la religion protestante, en même sorte que Cayer, cet excrément de l'Église réformée qui avait fait aussi pacte avec le prince des esprits souterrains, se donnant à lui corps et âme, à condition qu'il le rendrait heureux ès disputes contre ceux de la religion.... Contrat signé de sang qui fut trouvé après la mort de Cayer et a été vu par plusieurs des gens du roi. »

Il était né à Genève, et sa jeunesse s'y passa dans de savantes études, ce Courcelles qui ensuite, pasteur à Fontainebleau et à Amiens, pays de sa famille, donna un des premiers l'exemple de la résistance à l'autorité de Calvin, au nom de Calvin lui-même. Disciple particulier de Théodore de Bèze et nourri de ses œuvres, mais inclinant en secret vers l'esprit des sciences exactes qu'il avait étudiées en même temps que la théologie, il en vint à repousser la doctrine calviniste de la prédestination. Ce sentiment

qui s'éleva de tant de côtés à la fois au commencement du XVIIe siècle, trouva assez d'occasions de se faire jour : sommé de jurer les canons de Dordrecht, Courcelles aima mieux quitter Amiens et la France. L'arminienne Amsterdam lui donna d'abord un asile, et, plus tard, à la mort d'Épiscopius, la place de chef des remontrants, dont il était comme l'avocat auprès des Églises de France. Son exemple devait être suivi par un neveu demeuré plus illustre que lui, le savant Le Clerc ; l'un et l'autre, surtout Courcelles, passèrent en leur temps pour être à tout le moins antitrinitaires. On ne veut jamais qu'un homme qui fait de grands sacrifices à ses convictions ait dit son dernier mot ; on suppose avec plus de finesse que de charité qu'il a gardé par-devers lui, pour bonnes causes, la moitié de son secret.

Tandis que Courcelles s'exilait de la France, la France gardait à la tête de son église de Charenton le fils d'un magistrat génevois, Jean de Mestrezat, calviniste résolu et convaincu, homme de sens et d'esprit, qui eut l'honneur de soutenir, sous Louis XIII, quelques-uns de ces duels d'apparat où les deux religions étaient mises en présence pour se disputer quelque seigneur protestant ébranlé. Dans une de ces rencontres qui fut vive, il avait en tête l'abbé de Gondi, subtil jouteur, comme on peut croire ; le souvenir de cette passe d'armes théologique a valu à Mestrezat une place dans les Mémoires du cardinal de Retz.

« Je trouvai par hasard, dit le coadjuteur, Mestrezat

fameux ministre de Charenton, chez M[me] de Rambure, huguenote précieuse et savante. Elle me mit aux mains avec lui par curiosité. La dispute s'engagea, et au point qu'elle eut neuf conférences de suite en neuf jours différents. M. le maréchal de La Force et M. de Turenne se trouvèrent à trois ou quatre. Un gentilhomme de Poitou, qui fut présent à toutes, se convertit. Comme je n'avais pas encore vingt-six ans (1641), cet événement fit grand bruit, et entre autres effets, il en produisit un qui n'avait guère de rapport à sa cause. Je vous le raconterai après que j'aurai rendu justice à une honnêteté que je reçus de Mestrezat, dans une de ces conférences.

« J'avais eu quelque avantage sur lui dans la cinquième, où la question de la vocation fut traitée. Il m'embarrassa dans la sixième, où l'on traitait de l'autorité du pape, parce que ne voulant pas me brouiller avec Rome, je lui répondais sur des principes qui ne sont pas si aisés à défendre que ceux de Sorbonne. Le ministre s'aperçut de ma peine; il m'épargna les endroits qui eussent pu m'obliger à m'expliquer d'une manière qui eût choqué le nonce. Je remarquai son procédé, je l'en remerciai au sortir de la conférence en présence de M. de Turenne; et il me répondit ces propres mots : « Il n'est pas juste d'empêcher M. l'abbé de Retz d'être cardinal. » Cette délicatesse n'est pas, comme vous voyez, d'un pédant de Genève[1]. »

Mestrezat, obligeant à propos, n'était pas pour cela un homme sujet à concessions; ses divers ouvrages offrent une exposition on ne peut plus nette et complète des doctrines de son Église, appuyée sur une argumentation abondante, méthodique et assez riche d'idées pour intéresser encore aujour-

[1] Mémoires du cardinal de Retz, t. I, p. 31.

d'hui. Les sermons qu'il a laissés n'ont pas moins de valeur, mais, comme tous ceux qui nous restent des prédicateurs génevois du XVII[e] siècle, ils ne se distinguent par aucun mérite oratoire. La prédication protestante de cette époque est, nous le verrons ailleurs, absolument dépourvue de mouvement d'éloquence; c'est presque sans exception la même dialectique et le même cadre uniforme; un sermon d'alors est toujours plus ou moins une leçon de théologie. Cependant le bel esprit qui se glissait partout et qu'on a vu déteindre sur les grâces naturelles de François de Sales, pénétra dans les chaires de Genève et des églises de France avec Morus. Ce brillant personnage, né à Castres, en 1616, et mort dans sa patrie en 1670, après une vie errante, trouvera sa place comme orateur dans la partie de cet ouvrage consacrée à l'éloquence des prédicateurs protestants. C'est au sujet de Morus que s'étaient enflammés les dissentiments théologiques qui, je l'ai dit plus haut, agitèrent si longtemps Genève. Lorsqu'après cette longue et amère querelle, la tolérance et la liberté d'examen, invoquées par une nouvelle génération d'ecclésiastiques et de professeurs, l'emportèrent[1], la science, non moins que la

[1] L'honneur, ou, si l'on veut, la responsabilité de cette victoire, appartient au gouvernement et davantage peut-être au professeur Louis Tronchin (1629-1705) qui sut faire partager à l'académie les sentiments qui l'animaient. Au surplus, on trouvera dans la note placée à la fin de ce volume quelques détails sur ces incidents de l'histoire du calvinisme et sur la part qu'y prirent Morus et Tronchin.

charité, en ressentit le bienfait, car une nouvelle activité se déploya dans les rangs de cette laborieuse académie; il nous suffira d'indiquer les utiles travaux de Bénédict Pictet, théologien érudit, intelligence plus claire que profonde, mais pratique et soutenue par une vive piété. Son petit traité contre l'*Indifférence des religions* (1692), s'adresse non pas à l'indifférent de Pascal, mais aux indifférents raisonneurs et de parti pris qui, à cette date, commençaient à se multiplier rapidement sous des influences dont j'aurai bientôt à parler. On voit d'ailleurs au langage de Pictet quelle distance le protestantisme a parcourue à Genève depuis les débuts du XVII[e] siècle. Alors il n'admettait pas de concessions, il n'y avait pas pour lui de seconde ligne dans les dogmes; toute erreur était capitale. Pour Pictet, oracle des églises réformées, il y a deux sortes de vérités comme deux sortes d'erreurs; et l'unité, que l'ancienne école avait prétendu maintenir en enchaînant étroitement la foi des fidèles à la doctrine de Calvin, la nouvelle théologie de Genève pensait au contraire la mieux conserver en allongeant la chaîne [1].

[1] « Il faut distinguer les erreurs, » dit B. Pictet dans une page que je cite et que l'on pourra comparer avec les paroles de Tronchin si l'on veut mesurer l'intervalle qui sépare les deux esprits et les deux époques du protestantisme français; « il faut distinguer les erreurs. Il y en a qui sont capitales et mortelles, qui influent dans le culte et dans les mœurs, qui choquent et renversent les fondements du christianisme, mais il y en a d'autres qui sont très-légères et qui ne sont pas incompatibles avec la piété; comme il y a deux sortes de vérités, les unes qui sont de la dernière importance, qu'on ne peut ignorer, et être sauvé;

Cette révolution assez remarquable de la théologie protestante ne fut pas uniquement le produit d'un travail intérieur; de fait, le cartésianisme y concourut pour sa part, et il serait bien étonnant qu'il n'eût point passé par là. Est-il à ce période du XVIIe siècle quelque changement marqué dans le cours des idées où il soit tout à fait pour rien? La philosophie de Descartes fut enseignée à Genève dès 1669 par un homme d'un talent supérieur, et qui certainement, l'un des premiers, l'avait déjà professée en France.

Chouet, né à Genève, en 1592, dans une famille originaire de la Bourgogne, avait commencé par se former à la dialectique sous un des plus célèbres dialecticiens d'alors. De Rodon (tel est le nom autrefois illustre, aujourd'hui oublié, du maître qui dressa longtemps à l'art de la dispute aristotélicienne les jeunes étudiants de la France réformée), de Rodon, gassendiste en philosophie, en théologie latitudinaire, ou du moins suspect aux orthodoxes, était grand

d'autres qui ne sont pas si nécessaires, de sorte que sans les connaître on peut servir Dieu et obtenir un jour le salut. Il est certain qu'il faut abandonner une communion qui détruit essentiellement le service de Dieu, et qui s'affermit dans des erreurs directement opposées au salut des hommes. Mais on peut demeurer dans une religion qui n'aurait que des erreurs de petite importance, en se contentant de n'approuver pas ces erreurs, comme dans la société civile nous rompons avec des personnes en qui nous remarquons des vices énormes, parce que le commerce de ces gens-là souille ceux qui font profession d'avoir de l'honneur et de la vertu, mais nous supportons avec douceur les défauts de ceux qui n'étant pas méchants dans le fond, se ressentent encore de l'infirmité humaine. » (Traité contre l'*Indifférence des religions*, Amst., 1692, p. 92.)

scolasticien en logique et argumentateur subtil[1]. On racontait de lui des exploits dignes de ces chevaliers qui jadis, dans une autre lice, arrivant inconnus, se faisaient reconnaître à leurs coups. C'était une histoire souvent répétée sur les bancs des académies qu'un jour, dans je ne sais quelle dispute, un professeur, serré de près par un terrible argumentateur survenu au milieu d'une thèse, et dont personne ne savait le nom, s'écria, en fixant des regards effrayés sur son adversaire : « Tu es le diable ou de Rodon : *Tu es diabolus aut Derodo.* » C'était de Rodon en effet. Ce personnage assez remarquable, qui enseigna la logique à tant de théologiens, leur donna aussi l'exemple de « s'éloigner des sentiers battus, » selon l'expression consacrée, et d'étendre peut-être un peu trop loin la liberté philosophique. Jurieu le traite fort mal. « Les savants et les sages savent, dit-il, ce que c'est qu'un homme subtil à la péripatéticienne : c'est un sophiste, et c'était aussi le caractère de de Rodon. » Quand Jurieu accommodait ainsi l'ancien professeur d'Orange, celui-ci était mort depuis longtemps, et Chouet, auquel nous revenons, avait succédé à son influence et fait pâlir son souvenir.

A vingt-deux ans, le jeune philosophe, qui venait de passer à Descartes avec armes et bagages, tout en étudiant la théologie à Genève, avait osé disputer la chaire de philosophie de l'académie protestante de

[1] De Rodon était né dans la religion catholique qu'il abandonna pour y rentrer peu après et s'en éloigner une seconde fois définitivement.

Saumur à un ministre de Saintonge ferré sur la scolastique. La lutte avait été opiniâtre, et Descartes, malgré tout, avait battu Aristote, aux applaudissements de l'auditoire et particulièrement d'un cartésien renommé, le médecin de La Forge[1], non sans quelque scandale et réclamations de la cour même, qui voulut savoir pour quelles raisons si bonnes on avait préféré un républicain à un sujet du roi. Le sénéchal de Saumur répondit au secrétaire d'État en termes si honorables pour Chouet que celui-ci, sans plus de résistance, fut mis en possession de sa chaire. Tout d'abord il réussit avec éclat. On venait de loin à Saumur pour étudier sous lui la nouvelle philosophie, et lorsque, après six ans, sa patrie le rappela pour occuper la chaire de philosophie, nombre de ses étudiants le suivirent. Telle était son habileté à exposer la science et à la faire aimer, que bientôt on afflua à Genève pour entendre ses leçons. Des copies manuscrites de son cours de philosophie circulaient au loin. Avec Chouet aussi, et moins par l'effet de ses travaux personnels que par ses leçons et ses disciples, commença l'école scientifique qui, au XVIIIe siècle, illustra Genève autant pour le moins que ses professeurs de théologie et ses humanités. Bien des années après que Chouet eut quitté sa chaire (1686) et les

[1] Dans une lettre à son oncle Tronchin, Chouet, au nombre des amis que son examen lui avait valus, nomme expressément « un habile médecin catholique qui s'appelle M. de La Forge, qui est grand philosophe et qui sait admirablement bien la philosophie de M. Descartes. » Collection de M. le colonel Tronchin.

premières places du gouvernement de sa patrie, il n'y avait qu'une voix pour attribuer à ses leçons et à l'activité qu'il avait su imprimer comme magistrat à l'instruction publique le rang que Genève avait pris dans la république des lettres depuis la fin du XVIIe siècle. « On l'a regardé, disait un recueil estimé, comme celui qui a introduit le bon goût dans la ville de Genève et qui a formé tout ce qu'elle a produit de meilleurs esprits depuis cinquante ans. On lui est redevable, comme à un autre Socrate, de ce que les auteurs de sa patrie ont enfanté et publié de plus exquis, pour ne rien dire des étrangers qui ont étudié sous lui, et que sa réputation attirait de toutes parts[1]. »

Parmi ces étrangers illustres, il faut compter surtout Basnage et Bayle, qui se lièrent d'étroite amitié sur les bancs de l'auditoire où ils venaient entendre M. Chouet. « Pour la philosophie, écrivait Bayle à son père en 1671, elle fleurit ici extrêmement. M. Chouet, fils du libraire et neveu de M. Tronchin, enseigne celle de M. Descartes avec grande réputation et un grand concours d'étrangers; aussi faut-il avouer que c'est un esprit extrêmement délicat, et également poli et solide. » Je ne sais pourquoi le judicieux Senebier, après avoir élevé fort haut le fondateur de l'école scientifique à laquelle lui-même appartenait, insinue que Bayle apprit avec Chouet l'art de sophistiquer. C'est précisément le mérite de cet homme

[1] *Bibliothèque raisonnée*, t. VIII, 1732.

distingué (je parle de Chouet) de s'être attaché, non à suivre Descartes dans ses imaginations particulières, mais à faire comprendre et prévaloir la méthode cartésienne dans ce qu'elle a de plus positif, et en l'appliquant avec intelligence à l'étude expérimentale des phénomènes naturels. « Il fait tous les mercredis, nous raconte Bayle, des expériences fort curieuses, où il va beaucoup de monde; c'est le génie du siècle et la méthode des philosophes modernes. Il en a fait de fort exactes touchant le venin des vipères, qui est matière sur laquelle les philosophes d'Italie et ceux de France sont partagés.... Celles que M. Chouet a faites sur des pigeons, des chats et des poulets, qu'il a fait mordre à des vipères irritées, sont beaucoup plus favorables aux Italiens qu'aux Français. Il a fait aussi les expériences de l'argent vif, du siphon, du thermomètre, de l'éolypile, des larmes de Hollande et plusieurs autres, et se prépare à faire au premier jour celles de l'aimant; il est allé même sur des montagnes qui sont à quatre ou cinq lieues de Genève, pour y faire l'expérience de l'argent vif[1]. » On verra que Bayle, lorsqu'il vint à Genève, tenait déjà de son génie naturel une subtilité critique et raisonneuse à laquelle nulles leçons n'auraient pu rien ajouter; mais il est tout simple que l'enseignement d'une philosophie qui remettait tout en question et recommandait en première ligne l'indépendance d'examen, dut porter un dernier coup à l'autorité

[1] *Nouvelles lettres* de Bayle, t. I, p. 30.

sur laquelle reposait l'édifice de l'orthodoxie protestante.

Quoi qu'il en soit, c'est Bayle, observateur intelligent et peu disposé à l'exagération, qui nous aidera à achever le tableau de ce qu'était Genève savante à ce moment du XVIIe siècle où son importance intellectuelle commença à changer de caractère.

« Il reste maintenant à vous parler de l'académie, écrivait donc Bayle à son père. De trois professeurs qu'il y a en théologie, l'on peut dire que M. Mestrezat est un des plus subtils et des plus déliés esprits; M. Turretin (François Turrettini), un homme de grande lecture et qui entend très-bien la positive et la polémique; et M. Tronchin, d'un jugement très-profond. Je ne feins point de dire que ce dernier est le plus pénétrant et le plus judicieux théologien de notre communion. Il est dégagé de toutes les opinions populaires, et de ces sentiments généraux qui n'ont point d'autre fondement que parce qu'ils ont été crus par ceux qui nous ont précédés, sans être soutenus de l'autorité de l'Écriture. Ce n'est rien pour lui que d'alléguer qu'un tel et un tel, les universités, les académies ont condamné une chose; il examine les raisons de leur conduite : s'il les trouve justes, il les embrasse, et non autrement. Ses leçons sont toutes des chefs-d'œuvre, et une critique fine et délicate du commun des théologiens....

« Je ne dois pas oublier que j'ai l'honneur de voir quelquefois un ministre nommé M. Burlamachi, originaire d'Italie, et qui, pour être de Genève, a été

interdit de prêcher en France et à Grenoble par conséquent, où il était pasteur. C'est une bibliothèque vivante et le véritable Photius de notre siècle : il n'est point de livre, de quelque nature qu'il soit, qu'il ne connaisse, avec le nom, la qualité et le mérite de son auteur, et cent autres circonstances qui sont l'effet de la plus prodigieuse mémoire du monde, jointe à un jugement très-délicat et très-profond[1]. »

Dans cette colonie d'étrangers studieux, et dans cette société de professeurs et de ministres, de bourgeois tout occupés eux-mêmes des affaires de la religion, les plaisirs de l'esprit étaient à l'unisson de la vie encore passablement austère, malgré quelques écarts, que maintenait dans les murs de Genève la vieille discipline calviniste. Les savantes curiosités de l'érudition, les belles harangues académiques auxquelles Bayle prenait tant de plaisir, telles étaient les fêtes et à peu près toute la littérature qui venait d'elle-même entre les murs de la docte cité. Les ouvrages des beaux esprits de France y pénétraient sans doute; mais s'il fallait en juger par les préférences du témoin cité tout à l'heure, les romans de Mlle de Scudéry y trouvaient une faveur particulière et de vrais lecteurs de province.

Cependant, sans remuer la cendre de quelques beaux esprits qu'en cherchant bien on pourrait trouver dans la littérature génevoise du XVIIe siècle, il est quelques écrits à citer parmi ceux qu'elle offre

[1] *Nouvelles lettres*, t. I, p. 17-33.

en dehors du champ de la théologie et des humanités.

Si l'on remonte au commencement du XVII[e] siècle, Genève possédait encore quelques-uns des hommes qui l'avaient honorée dans le précédent ; mais bientôt elle perdit successivement Michel Roset, son excellent chroniqueur, le professeur et conseiller Lect, fameux jurisconsulte, disciple et éditeur de Hotman ; et, sans parler de Denys Godefroy et d'Isaac Casaubon, qui avaient trouvé au dehors de brillants établissements, Simon Goulart, l'écrivain universel, l'homme des recueils, des préfaces et des commentaires, et dont les initiales célèbres se lisent en quelque coin de tant d'ouvrages sortis des presses genevoises. Simon Goulart savait beaucoup et en tous genres, témoin son Commentaire des *Semaines* de du Bartas ; il était théologien et prédicateur, et fort consulté des érudits de France ; mais ses œuvres originales, peu nombreuses, manquent de valeur : en revanche, il était bon écrivain, et par-dessus tout excellent traducteur dans la manière intelligente et libre du temps. Sa traduction ou plutôt sa paraphrase de la *Franco-Gallia* d'Hotman, a tout le vif et le nerf de l'auteur[1].

Parmi les exilés de France qui étaient venus achever leur vieillesse dans les murs de Genève, on remarque d'Aubigné et du Chesne, sieur de La Violette, autrefois

[1] Peut-être aussi, et j'inclinerais à le croire, cette remarquable traduction est-elle d'Hotman lui-même, et Goulart n'en serait que l'éditeur.

premier médecin de Henri III, ambassadeur en Savoie et en Suisse, et qui, retiré à Genève dès 1684, avait employé ses talents de négociateur au service de la république, et ses talents plus contestables de poëte à quelques médiocres imitations de son ami du Bartas. Duchesne mourut en 1609. C'est seulement en 1620 que Genève vit arriver, avec quatre gentilshommes de sa maison, Agrippa d'Aubigné, qui quittait la France, mal sûre désormais pour l'indomptable gentilhomme odieux à Marie de Médicis et à son fils, dont il était, à vrai dire, le sujet le plus fier et le moins obéissant. Ses essais d'indépendance contre la veuve de son ancien maître, son étroite amitié avec le duc de Rohan, l'avaient rendu dangereux et encore plus suspect. Il avait fait demander par Simon Goulart l'hospitalité à la république, et il venait, tout vigoureux encore, à soixante-dix ans, reposer ses derniers jours dans la ville où il avait passé deux années de son adolescence. En effet, à l'âge de treize ans, son tuteur l'avait envoyé à Genève pour continuer ses études sous les auspices de M. de Bèze. Il a raconté, dans sa *Vie*, comment ses maîtres, par trop de rigueur, finirent par le dégoûter des études, malgré l'indulgence de Bèze, qui lui « pardonnait ses polissonneries comme tout étant de luron et rien du renard[1]; » mais dans un curieux morceau sur les femmes savantes de son siècle, sorte d'instruction familière adressée

[1] Manuscrit autographe de la *Vie de d'Aubigné*. Ce précieux original se trouve en la possession de M. le colonel Henri

à ses filles, il raconte, de ce séjour à Genève, un agréable épisode assez peu d'accord avec le récit de ses Mémoires. Selon ce fragment, qui est inédit, il aurait eu pour maître, au moins dans les premiers temps, une savante jeune fille, « Loyse Sarrasin, Génevoise honorée de plusieurs doctes,... capable, si le sexe lui eût permis, de faire des leçons publiques, principalement aux langues, ayant la grecque et l'hébraïque en sa main comme la françoise. J'estois, continue-t-il encore, entièrement destourné de la grecque sans elle; mais elle, ayant recogneu en moy quelque aiguillon d'amour en son endroit, se servit de ceste puissance pour me forcer, par reproches, par doctes injures auxquelles je prenois plaisir, par la prison qu'elle me donnoit dans son cabinet comme un enfant de treize ans, à faire les thèmes et les vers grecs qu'elle me donnoit. J'estois nourri et logé en ceste maison, qui foisonnoit d'un père et de quatre enfants et d'une sœur, qui tous ont esté excellents en diverses professions, etc. »

Durant les dix années que d'Aubigné vécut encore depuis son arrivée à Genève, sa verte vieillesse ne démentit point le caractère qui l'avait distingué entre tous les gentilshommes huguenots de son temps. Fier, imprudent, vif et généreux, mais haut, suscep-

Tronchin. Avec un empressement et une amitié dont je saisis cette occasion de le remercier, M. Tronchin a bien voulu m'ouvrir le riche trésor des manuscrits qui, depuis Théodore de Bèze, s'est accumulé dans sa famille par une succession d'illustres héritages, et y est pieusement conservé.

tible, et prêt à rompre en visière à tous venants, querelleur, parfois tracassier, à défaut de besogne qui employât son ardeur, il trouva moyen de se faire des affaires dans la république qui l'avait si bien accueilli contre le gré manifeste de la cour de France, et ne lui demandait en retour que de la prudence. Ses Mémoires, à cette époque, sont remplis d'accusations ou d'insinuations invraisemblables : s'il fallait l'en croire, d'un côté ses ennemis de Genève auraient sous main excité contre lui le gouvernement français, et de l'autre l'auraient représenté aux Génevois comme un conseiller de despotisme et de violence. « On lui fit plusieurs niches, dit-il, comme persuader au peuple que cet estranger avoit conseillé aux seigneurs de le tenir bas, inventé quelques foules et autres telles choses trouvées fausses, et luy recognu pour celui qui estoit hors de France pour avoir été trouvé et nommé républicain[1]. »

Dans son château du Crest, qu'il avait fait bâtir lui-même et où il vivait habituellement, auprès de la femme distinguée qui avait voulu, en zélée protestante, épouser ce vieux guerrier de la bonne cause, d'Aubigné ne laissait point sa plume en repos. Ses manuscrits l'avaient suivi dans sa retraite ; il revoyait ses *Tragiques*, ajoutait toujours à sa volumineuse et indigeste collection de poésie. Plus satirique que jamais, c'est là qu'il écrivit le dernier livre de son

[1] Ce passage de la *Vie* de d'Aubigné a été fort altéré par les éditeurs.

Baron de Fœneste, tout rempli d'histoires scandaleuses qui lui attirèrent les remontrances sévères du Conseil. C'est là encore qu'il composa sa *Vie*, vif récit, plein de nerf, et l'un des plus piquants de cet excellent conteur. Ce serait d'ailleurs un curieux monument de la littérature et de la langue du XVI[e] siècle, car d'Aubigné avait conservé de sa jeunesse et la vigueur et aussi le langage; mais cette *Vie* n'a jamais été publiée dans son texte exact; elle a été arrangée avec goût et esprit pour des lecteurs modernes, plus curieux d'aventures que de vieux langage; seulement la physionomie de d'Aubigné est un peu effacée dans cette rédaction, et le texte original mériterait d'être publié. Nous avons parlé ailleurs des ouvrages de d'Aubigné : nous prenons la liberté d'y renvoyer le lecteur.

Comme on l'a vu au commencement de ce chapitre, Genève n'avait pas seulement à défendre sa foi, elle eut aussi à défendre les titres de son état de libre république contre les prétentions que les avocats du duc de Savoie manifestaient encore, quand ses armes semblaient avoir renoncé à les soutenir. De là, de part et d'autre, une guerre de raisonnements, de documents et surtout d'injures, qui n'a rien de littéraire dans la forme, et a perdu tout intérêt pour le fond [1]. Les plumes politiques de Genève trouvèrent un peu plus tard d'autres sujets de s'exercer : sans parler du *Mercure jésuite*, par le

[1] C'est à ces discussions que se rapporte le *Citadin de Genève*,

grand jurisconsulte Jacques Godefroy, fils d'un père également illustre, Denys Godefroy[1], il faut mentionner le *Mercure suisse* et le *Soldat suédois*, de Frédéric Spanheim, deux appréciations nettement pensées et assez élégamment écrites des événements de la guerre de Trente ans. Le *Mercure suisse* fut, dit-on, attribué à Balzac. Ce serait ici le lieu de parler de Gregorio Leti, ce singulier et famélique personnage qui, neveu d'un évêque, ne voulut ni du bréviaire ni de l'épée, fut protestant *ad honores*, et passa sa vie à errer de pays en pays, offrant à tout gouvernement sa plume infatigable, et trouvant moyen, par son humeur indiscrète et sa liberté médisante, de fâcher successivement tous ses patrons. Sa maxime

sorte de plaidoirie ou de réfutation du *Cavalier savoysien*, dont nous avons déjà parlé, et qui par lui-même n'était qu'une riposte au *Soldat français*. (Voy. plus haut, note de la page 92.)

[1] Le *Mercure jésuite* n'est qu'une collection sans commentaire de tous les arrêtés officiels qui ont été portés de 1540 à 1606, à l'occasion de la Compagnie, en Italie, en France, dans les Pays-Bas et la Pologne. Depuis, les adversaires des jésuites ont trouvé là, sans chercher bien loin, un riche arsenal à leur usage. Mais les vrais titres de gloire de Denys Godefroy, ce sont ses travaux de critique historique sur le droit romain, et en particulier son ouvrage sur les lois des *Douze Tables*, dont il tenta avec plus de succès qu'aucun de ses devanciers d'établir l'ordre, et de recomposer le texte. Dans les preuves et les notes dont il a accompagné cette belle *restauration*, « Godefroy, a-t-on remarqué, met à contribution jurisconsultes, historiens, orateurs, poëtes : toutes les richesses de sa vaste érudition sont prodiguées aussi à l'appui de ses conjectures, et avec tant de justesse et de solidité, qu'elles leur donnent toute la rigueur d'une démonstration. Aussi ses décisions furent-elles alors accueillies comme des oracles, comme la voix même des décemvirs. » Bellot. *Notice sur Denys Godefroy*. *Bib. univ.* Décembre 1837.

favorite, empruntée à Machiavel, que le bon historien n'a ni religion ni patrie, était pour ce temps la pire des excuses à donner, et ne servait qu'à gâter les mauvaises affaires que ses *Histoires* lui attiraient partout. A Genève, où il s'était fait protestant et avait reçu le don de bourgeoisie, on commença à le regarder avec défiance quand on le vit traiter favorablement la cour de Rome[1] dans ses livres; et finalement, son projet d'écrire les annales de Genève le brouilla avec la république, qui ne voulait pas d'un historien dont les intentions lui étaient assez justement suspectes. Avec moins de talent, Gregorio Leti est un autre Varillas pour le goût des anecdotes secrètes et l'absence de scrupules à arranger la vérité; ses ouvrages abondent en particularités curieuses, et lui-même d'ailleurs serait un personnage intéressant à suivre dans son existence d'historien errant, en Angleterre, par exemple, où il fut caressé d'abord puis éconduit, et en Hollande, où il mourut historiographe de la ville d'Amsterdam. Mais il écrivait ses nombreux et prolixes ouvrages en italien, et par conséquent reste tout à fait en dehors de notre sujet.

Les lettres génevoises, au milieu du siècle, sont toutes théologiques ou d'érudition protestante. Il faut passer à la fin de cette époque pour trouver

[1] Bayle lui-même, alors à Genève, trouvait cela très-mauvais : « Tout ce qui m'en déplaît, écrivait-il à son père, c'est qu'un homme qui vit à Genève comme un rat empaillé, soit si partial pour la cour de Rome. » *Nouvelles lettres*, t. I, p. 225.

quelque production d'une nature et d'un style moins sévère; et encore est-ce en un livre de controverse qu'on la rencontre. Les *Entretiens des Voyageurs sur la mer*, par le ministre Flournois, appartiennent à cette bibliothèque d'écrits que le ressentiment des malheurs du protestantisme en France fit naître par centaines, peu avant où après la révocation de l'édit de Nantes. Celui-ci, dont le succès populaire se soutint bien avant dans le XVIIIe siècle, n'est pas une défense ou une lamentation, c'est une attaque vigoureuse et comme une méthode familière pour la conversion des catholiques.

Les *Entretiens* sont précédés d'une épître dédicatoire à *MM. les commis de Sa Majesté pour la visite des livres defendus*. L'auteur offre son livre à ces singuliers Mécènes qui travaillent à faire vivre les livres qu'ils défendent, et qui, souffrant plus volontiers les athées que les hérétiques, laissent fort tranquille le livre de Spinosa, et servent de prévôts et d'archers aux jésuites pour exécuter leurs arrêtés contre les livres qui les démasquent. Les jésuites ne sont pas mieux traités dans l'ouvrage que dans la dédicace, et Flournois voudrait bien que ses *Entretiens* leur fussent d'autres *Provinciales;* il ne s'y épargne point, mais sans réussir à s'élever au-dessus de la violence du pamphlet. Il est plus heureux dans le reste du livre, qui se compose de récits et de conversations; en voici le cadre.

L'auteur s'embarque à Amsterdam sur un bâtiment retenu par des personnes de qualité, pour les porter à Hambourg. La société est bonne, les femmes sont charmantes, les hommes solides ou aimables; sauf deux passagers suspects d'être des jésuites, et qui se tiennent à l'écart, tout le monde a de l'esprit, tout le monde est de belle humeur, on ne parle que de rire et d'inventer des divertissements; mais bientôt la conversation s'établit sur la religion. « Il faut que je vous avoue ma faiblesse, dit Mlle de Sainte-Phale : je ne puis résister à l'envie que j'ai de demander à chacun sa religion; j'ai toujours ouï dire qu'en Hollande il y en a une si grande diversité, qu'on ne saurait guère se trouver en compagnie sans y voir des personnes d'une croyance diverse, et je ne doute point que dans ce vaisseau nous ne nous rencontrions de cinq ou six sentiments, quant à la foi. » Mlle de Sainte-Phale, pour son compte, est protestante, mais elle ne l'a pas toujours été, et c'est l'histoire de sa conversion qui forme la grande et la meilleure partie des *Entretiens;* c'est tout un roman plein d'intérêt, où l'amour joue son rôle, et conté avec feu et naturel par l'héroïne. Ce qui manque d'ordinaire à ce qu'on appelle les romans religieux, c'est la vraisemblance : tout est arrangé assez grossièrement pour la conclusion; la cause qui doit triompher se présente continuellement sous un aspect irréprochable. Les aventures de Mlle de Sainte-Phale ne vont point tout à fait ainsi; chaque personnage essentiel y est peint de bonne foi.

Dans un château de France habite une famille en partie catholique, en partie réformée. La mère et la fille appartiennent à l'Église romaine, le père et le fils sont protestants ; et tous, passionnément attachés à leur foi, n'ouvrent jamais la bouche sur le sujet qu'ils ont le plus à cœur. C'est un engagement que M. et Mme d'Ombreval avaient pris d'un commun accord en se mariant, pour assurer leur affection et la paix du foyer contre les dangers de la controverse. Cependant les enfants ont grandi, et le zèle religieux et convertisseur s'est de part et d'autre éveillé, comme dans toute la France, aux approches de la révocation. Mme d'Ombreval, qui chérit son fils, voudrait passionnément l'amener à son Église, tandis que de son côté le mari désire la conversion de sa fille. Toujours sans s'avouer leur secrète pensée, les deux époux supportent avec une impatience croissante la contrainte mutuelle qu'ils se sont imposée : Mme d'Ombreval se dérobe la première à l'importun engagement ; elle imagine de faire servir à ses desseins l'étroite amitié de ses enfants. Un soir, Mlle de Sainte-Phale, en jouant aux échecs avec son frère, ouvre la tranchée ; mais du premier mot elle trouve un adversaire préparé, qui raille, discute, et bientôt de la défense passe à l'attaque ; si bien que la politique de Mme d'Ombreval, contre-minée par l'ennemi, aboutit à la défaite de son missionnaire. Le fils, tout officier du roi qu'il est, sait bien sa théologie, et l'accommode adroitement à l'esprit de sa sœur, tandis qu'il bat, dans les formes le P. Matthieu, jésuite re-

tors, qu'on a chargé de le soumettre. D'ailleurs, il est secondé par M. d'Ombreval, qui survient à propos. Cet ancien mestre de camp du roi, en homme qui connaît bien ses avantages, ne discute point, mais il ne perd aucune occasion de montrer à sa fille les sentiments d'un gentilhomme de la religion. C'est ainsi qu'il la rend témoin d'une scène où la chevalerie protestante apparaît dans son antique gravité. Avant de se séparer de son fils, qu'il envoie à l'armée du roi, et au moment de s'éloigner lui-même, il a voulu lui remettre son épée et l'armer chevalier :

« Mon père passa dans son cabinet et en apporta [illegible] sabre de Damas, qui était beaucoup plus précieux pa[illegible] bonté de l'acier que par les pierreries dont la garde [illegible] garnie, quoiqu'elles fussent assez considérables.—Apr[illegible] bénédiction, lui dit-il, voici le plus riche présent [illegible]e puisse vous faire; c'est mon épée, qui est aussi [illegible]le votre aïeul et de votre bisaïeul, avec laquelle ils [illegible]rvi glorieusement la religion et le roi. Ils l'ont teint[illegible]sang des ennemis de la foi et de l'État, et moi-mêm[illegible]m'en suis heureusement servi en mon temps.—Mon frè[illegible]se mit à genoux, et mon père, tirant l'épée du fourreau[illegible]i dit: —Aujourd'hui je vous remets mon épée aux co[illegible]ions qu'elle m'a été remise : c'est que vous ne l'em[illegible]ez jamais que pour le service de Dieu et du roi, votre [illegible]e et légitime souverain. Ne suivez jamais le train des tem[illegible]risateurs et lâches politiques, qui abandonnent nos pauvres églises; soutenez-les autant qu'il sera en votre pouvoir, et si elles périssent, périssez avec elles. Veuille le Dieu fort des batailles la faire prospérer entre vos mains, afin qu'elle passe aussi honorablement entre les

mains de vos enfants qu'elle m'a été remise et que je vous la remets. — Alors il lui donna un petit coup du plat de l'épée sur le bras, et, la remettant dans le fourreau, il la lui donna, et l'obligea de se lever. Mon frère, après l'avoir reçue, la tira encore une fois du fourreau, et, la baisant au milieu de la lame, il la mit en terre, et se remettant à genoux il dit à mon père : « Mon père, après les deux grands présents que vous m'avez faits, vous ne devez pas être surpris si je manque de paroles pour vous remercier ; permettez-moi que j'embrasse vos genoux ; — mais mon père le relevant l'embrassa, et lui donna quelques avis pour sa conduite.

« J'avais été présente à cette action, et j'en avais été touchée; mon père, me regardant attentivement, me dit : —N'êtes-vous point jalouse du présent que j'ai fait à votre frère?—J'aime trop mon frère, lui dis-je, pour envier les présents que vous lui faites; pourvu que j'aie part à votre bénédiction, qu'il ait l'épée, j'y consens.—Je vous donnerai ma bénédiction et un présent, répondit mon père, que je n'estime pas moins que celui que j'ai fait à votre frère.—En ce moment il me donna un petit portrait en miniature d'une femme qui, en son temps, avait été une très-belle personne; la boîte était aussi enrichie de pierreries.—Voilà le portrait de ma mère, continua-t-il, que je vous donne. Elle a été en son temps un exemple de vertu et de piété; j'espère que vous imiterez une aïeule d'un si grand mérite. Il faut que je vous dise ceci d'elle, qu'elle fut élevée comme vous dans la religion romaine, par une tante qui l'enleva; néanmoins, comme Dieu lui avait donné une grande pénétration d'esprit, elle n'eut pas de peine à discerner la vérité d'avec le mensonge. J'espère, dis-je, ma fille, que vous marcherez sur ses pas en plus d'une manière, et que le présent que je vous fais se trouve en bonnes mains. — Je voulus me mettre à genoux pour recevoir ce présent avec plus de respect, comme avait fait

mon frère; mais mon père, qui connut mon dessein, ne me le voulut pas permettre, et en m'embrassant tendrement il me donna sa bénédiction. »

Cette scène de famille est imposante, mais il y manque la mère, car on se cache d'elle avec soin. Ce qui donne un grand air de vérité à cette histoire, c'est que, dans cette guerre sourde de conversions, ni d'une part ni d'une autre on ne se fait scrupule d'employer les ruses, la dissimulation et les pieux mensonges. La suite le marque bien.

« Justement, comme tout était achevé, ma mère arriva, qui railla mon père sur ce qu'il tombait dans la faute qu'il lui reprochait, de ne pouvoir pas se passer de ses enfants. Mon père ne fit pas semblant de l'avoir entendue, car il lui dit : — Madame, voulez-vous que je vous dise adieu ce soir, ou demain au matin? — Demain au matin, dit ma mère, nous voulons déjeuner avec vous. — Eh bien, à demain au matin, dit mon père. — Voilà comme il s'absenta de sa maison pour donner lieu à une chose dont il avait connaissance, quoiqu'il fît semblant de l'ignorer. »

En effet, c'est alors au tour de Mme d'Ombreval, qui a résolu de profiter de l'absence de son mari pour frapper les grands coups; elle fait venir au château son confesseur le P. Matthieu, ce jésuite qui joue vulgairement le vilain rôle dans cette histoire. — Quelque temps se passe; nos quatre personnages sont réunis de nouveau. Mlle de Sainte-Phale ne se déclare point encore, et sa mère la croit toujours de son parti comme de sa religion; l'amour vient hâter très-naturellement et presque sans res-

sorts romanesques le dénoûment de cette situation équivoque; Mlle de Sainte-Phale est recherchée par un jeune gentilhomme protestant, lequel a une sœur charmante; cette sœur, à son tour, touche le cœur et reçoit les vœux de M. de Pons; la naissance de ces tendres sentiments se passe en famille, et est fort agréablement dépeinte. Tous les cœurs et les vœux sont enfin d'accord, car les deux pères sont ravis d'unir leurs enfants; il ne reste qu'à faire consentir Mme d'Ombreval à des projets qu'on lui a aussi soigneusement cachés que le changement de sa fille. Sur ces entrefaites, M. d'Ombreval meurt; sa femme découvre le grand secret, et, dans le ressentiment que cette découverte lui cause, embrasse un parti violent. Elle fait enlever sa fille pour la jeter dans un cloître. Ici le récit tourne tout à fait au roman; les ravisseurs de Mlle de Sainte-Phale s'égarent dans les bois; on fait halte dans une hôtellerie de village, des gentilshommes réformés s'y rencontrent, et prennent la défense de l'héroïne, bientôt rejointe par son frère et son amant. Enfin on la ramène à Mme d'Ombreval, qui, livrée aux remords depuis le départ de sa fille, la reçoit avec transport, lui pardonne, chasse le P. Matthieu, et meurt protestante. Cette conversion attire un nouvel orage sur les jeunes gens; ils sont obligés de se séparer, et de fuir la France par des chemins différents; ils doivent se retrouver à Hambourg, et c'est à Hambourg aussi que se termine heureusement l'histoire de Mlle de Sainte-Phale et les entretiens de ses compagnons de voyage.

Hors une longue digression, aujourd'hui impossible à lire, sur le pouvoir et les desseins accomplis ou à accomplir de la société de Jésus, représentés dans une suite de tableaux allégoriques, le roman est bien mené et d'un intérêt soutenu, la controverse y est mêlée avec une adresse rare. A part quelques touches d'un goût peu délicat et la négligence du style, la façon du récit en général est remarquable par le feu et le naturel. L'on s'explique très-bien le succès populaire d'un livre qui se ferait lire encore aujourd'hui, si on le débarrassait de quelques longueurs, et surtout de prophéties menaçantes qui ne se sont pas réalisées. Flournois a encore écrit divers ouvrages anonymes dont on ne connaît plus qu'un seul, les *Lettres secrètes*, autre attaque contre les jésuites, et aujourd'hui sans intérêt.

On attribue encore à un ministre de Genève, professeur de théologie et de philosophie, les *Illustres Françaises*, suite de récits très-romanesques, et offrant néanmoins, au dire de l'auteur, une morale plus naturelle et plus chrétienne que les romans ordinaires, parce que selon lui on y voit établie, à l'aide de faits certains, une partie du commerce de la vie. Ces histoires, où la passion a quelque chose de sombre et de dramatique, mais fort mal écrites, ne sont point du professeur Antoine Léger, comme paraît le croire Senebier. Léger avait eu sans doute en sa jeunesse la plus belle humeur du monde, nous dit Bayle, dont il était alors un des meilleurs amis; mais les *Illustres Françaises* auraient été une distraction

un peu étrange pour un pasteur, et bien opposée aux sermons et dissertations qui restent de celui-là. L'auteur de ces nouvelles, qui ne furent publiées qu'au XVIIIe siècle, est Challes, à ce qu'assurent les bibliographes.

On verra et l'on sait déjà que la fin du XVIIe siècle vit éclater la manie des journaux; on en publiait partout, et une armée de gazetiers de toute espèce faisait véritablement le siége de la France, réduite à quelques gazettes privilégiées. Il aurait été étonnant que Genève n'eût pas payé son tribut; toutefois, elle n'est représentée alors en ce genre de littérature que par des commencements d'entreprises promptement avortées. Sans parler de Flournois, qui essaya sans succès de fonder en Hollande, avec de Versé, un journal littéraire, l'ami de Bayle et de Saint-Réal, le professeur Minutoli commença à publier à Genève même, en 1693, un recueil qui avait le titre assez prétentieux de *Dépêches du Parnasse*, ou *Gazette des Savants*. Ce singulier mélange n'eut pas de succès, et en resta à un premier essai.

Je terminerai ce tableau de l'histoire littéraire de Genève au XVIIe siècle par une courte excursion dans les contrées voisines de la république; ce sujet, qui doit occuper une place très-étendue et aura son chapitre en propre dans la suite de cet ouvrage, est peu riche à l'époque que je traite, et quelques traits suffiront à l'esquisser.

Les principaux centres de ces pays de langue française qui avoisinent le Jura et forment ce qu'on ap-

pelle la Suisse romande, Lausanne et Neufchâtel, avaient, dans les commencements de la réformation, partagé la célébrité de Genève. Neufchâtel possédait Farel; Lausanne, Pierre Viret et une florissante académie où brillait Théodore de Bèze, et qui conserva son éclat jusqu'au moment où l'intraitable opiniâtreté de Berne, forçant Viret et ses amis à l'exil, enrichit Genève de leurs lumières et de leurs services, et fournit à Calvin le noyau de son académie. Depuis, l'activité littéraire de la réforme en ces pays se concentra de plus en plus à Genève. Ces vieilles cités romandes se relèveront dès le commencement du XVIII[e] siècle; Lausanne surtout nous fournira alors un riche contingent d'hommes et de faits à étudier; mais, au XVII[e], le pays de Vaud et Neufchâtel n'offrent guère d'autres écrivains à mentionner que des théologiens auxquels on peut encore ajouter Plantin, le premier qui ait écrit en français une histoire des Suisses, récit bien sommaire et d'un style suranné, mais simple et assez naïf; enfin l'ancien ami de Bayle et son correspondant assidu, David Constant de Rebecque[1], professeur en philosophie à Lausanne. On a de cet ancêtre de Benjamin Constant un traité de politique (1686) et un écrit sur l'*Ame du monde*. Il paraît aussi qu'Yverdun commençait déjà à être une des villes lettrées du pays : on voit un savant genevois, libraire, érudit écrivain et qui en notre âge eût été un grand industriel, Pyramus de Candolle, faire

[1] Constant était aussi bourgeois de Genève. Voy. Senebier, *Hist. litt. de Genève*, t. II.

transporter ses presses à Yverdun, y créer un collége, et fonder cette société helvétique caldoresque qui publia le *Trésor botanique* de Bauhin, et, parmi beaucoup d'ouvrages d'antiquité classique, une traduction française très-distinguée des *Économiques* et de la *Retraite des Dix mille*[1], œuvre de de Candolle lui-même.

N'oublions pas que c'est dans un des plus beaux lieux du pays de Vaud que Tavernier se reposait des longs voyages qui l'avaient enrichi, et dont la relation est encore célèbre. On aimerait à se représenter le fameux voyageur dans sa tour d'Aubonne, en face du lac et des Alpes, dictant ses souvenirs et peignant les contrées et les mœurs de l'Orient, la Perse et le sérail de Constantinople. Mais Tavernier, fils d'un Hollandais, n'aurait pas été capable, dit Bayle, d'écrire trois lignes sans des barbarismes effroyables, et c'est un Génevois fort mauvais poëte, mais faiseur et compilateur adroit, Chappuzeau, qui lui prêta d'abord sa plume pour débrouiller ses souvenirs et rédiger ses relations[2]. La besogne, si l'on en croit le pauvre Chappuzeau, était rendue fort pénible par l'esprit brusque du mari et l'esprit ridicule de la femme; et, d'après le même témoignage, Tavernier, plus occupé du commerce de pierreries qui l'enrichit que de recueillir des observations précises, parlait de sou-

[1] Senebier, t. II. *Histoire de la confédération suisse* continuée par Ch. Monnard et L. Vulliemin, t. XII, par M. Vulliemin.

[2] Après Chappuzeau, Tavernier eut pour arrangeur un sieur de La Chapelle, secrétaire de M. de Lamoignon.

venir, et n'avait de notes écrites que ce qu'il avait tiré d'un pauvre capucin qui demeurait depuis longtemps à Ispahan. Tout ceci a l'apparence de n'être vrai et juste qu'à moitié. Si ce grand voyageur avait été un observateur et une tête si médiocres, ses relations auraient depuis longtemps perdu toute la valeur qu'elles ont au contraire conservée, et qui les fait estimer et relire des géographes. Quoi qu'il en soit, en fait de relations de voyages, il y en a peu de plus intéressantes, et l'honneur doit en revenir à Tavernier. D'ailleurs, au dire de Chappuzeau lui-même, qui ne s'aperçoit pas de la contradiction, il contait bien et savait captiver ses auditeurs. « Le premier président de Lamoignon et son fils aimaient, dit Chappuzeau, à l'entendre hâbler de ses voyages. On avait inspiré à Louis XIV la curiosité de lire ses récits. »

Tavernier ne finit point paisiblement sa longue carrière dans le beau pays où il était venu s'établir après quarante ans de voyages en Turquie, en Perse et aux Indes. Agé de quatre-vingt-quatre ans, il se remit en route pour tenter un septième voyage; mais la mort l'arrêta à Moscou. Alors Aubonne ne lui appartenait déjà plus : il avait passé aux mains d'un des plus nobles enfants que la France ait perdus par la révocation de l'édit de Nantes, à Henri Duquesne, ce marin distingué, en tout digne de son père le célèbre amiral, et associé à ses conseils comme à ses dernières grandes actions de mer. Refusant les places élevées que l'Angleterre et la Hollande lui offraient sur

leurs flottes, il s'était retiré en Suisse, avec l'agrément de Louis XIV; mais, de là, il employait tous ses efforts et le reste de son ancien crédit en faveur de ses malheureux coreligionnaires. Il réussit même à faire mettre en liberté cent cinquante d'entre eux retenus sur les galères. Un grand projet l'occupa ensuite : il avait formé le dessein et obtenu l'autorisation d'armer dix vaisseaux pour mener une colonie de réfugiés aux îles Mascarenhas; il renonça à son entreprise en apprenant que des vaisseaux de guerre partaient de France pour la même destination; car il s'était promis de ne jamais s'exposer à faire la guerre au pavillon français. Retiré ensuite à Genève, où la bourgeoisie lui fut donnée, Duquesne travailla à la traduction du Nouveau Testament : le marin qui avait bombardé Tunis, pris à l'abordage des vaisseaux espagnols, occupa sa vieillesse à des écrits de théologie.

LIVRE DEUXIÈME

1681-1715

CHAPITRE PREMIER.

La grande émigration. — Le refuge de Hollande. — Bayle à Genève et à Paris, professeur de philosophie. — Sedan. — Sa liaison avec Jurieu. — Émigration de Bayle et de Jurieu en Hollande. — *Pensées sur les comètes.*

Pour l'histoire politique, la grande émigration française du XVII[e] siècle date de 1685, année de la révocation de l'édit de Nantes; pour nous, elle remonte aux premières rigueurs décisives qui annoncèrent que Louis XIV, excité par les empressements de politiques téméraires qui savaient mieux que lui le secret de sa conscience, et sa passion de réunir dans la foi catholique tous les sujets de son royaume, était résolu à extirper du sol de ses États, par la force si les moyens doux n'y suffisaient, toute racine de la religion réformée. La mission dorée, qui eut pour trésorier Pellisson, précéda la mission dragonne organisée par le ministre de la guerre Louvois; mais l'or ne faisant que des conversions temporaires, et l'impatience gagnant les conseils du monarque, le parti de la prudence fut abandonné pour le parti de la rigueur, et l'on se mit à faire une guerre de destruction méthodique aux églises et aux académies protestantes. L'émigration commença donc par des ministres et des professeurs,

contraints d'aller porter ailleurs leur savoir et leur parole.

Je me félicite de n'avoir pas à raconter l'histoire déplorable de ce coup de politique; mais il rentre dans le point de vue moral de mon sujet de savoir à quelles causes on doit imputer une faute dont les conséquences indirectes, mais très-graves, vont se présenter bientôt à nous dans le domaine de nos recherches, tout littéraire qu'il est.

Lorsqu'on a étudié d'un peu près cette fameuse mesure où des historiens s'obstinent encore à voir un acte de juste et haute politique, il paraît impossible de ne pas décharger Louis XIV d'une part du fardeau que l'opinion générale fait tomber tout entier sur lui. Le grand coupable, c'est le sentiment populaire, qui poussa le roi et applaudit à ses rigueurs; c'est la nation, qui repoussait dès longtemps les protestants comme un frère détesté qu'on ne veut pas reconnaître. Que bien des catholiques aient vu avec douleur ces emportements, et regardé leur religion comme compromise par tant d'injustices, c'est ce que nous n'avons pas, c'est ce que nous serions malheureux d'avoir à nier; mais ceux-là même, ne faisaient qu'obéir à un mouvement de générosité, et donnaient à la pitié ce qu'ils n'auraient pas accordé à la tolérance. Nous touchons ici à un point délicat sur lequel je ne craindrai pas d'appuyer un instant avec toute la liberté, mais aussi avec toute la mesure qui convient en de tels sujets.

Il ne suffit point de la divergence des croyances

religieuses pour expliquer une aversion qui se manifestait si générale dans la nation catholique contre les protestants, quand on était déjà à une telle distance des premières ardeurs de la réformation et des guerres qui l'avaient suivie. Il y avait autre chose entre ces deux ordres de Français ; l'attitude mécontente et défiante de quelques seigneurs et bourgeois des villes protestantes, et ensuite la propre politique du gouvernement, firent croire, aussitôt après et déjà même avant la mort de Henri IV, que cette autre chose était l'ambition du parti, et sa prétention insupportable d'être à tout le moins un État dans l'État. C'est sur cette présomption que, cinquante ans plus tard, le protestantisme français fut condamné à mort dans les conseils de la royauté, et qu'aujourd'hui encore la sentence est déclarée, par quelques politiques, juste et fondée au premier chef. C'est là un simple préjugé, une illusion qui s'évanouit devant les faits de l'histoire. Il suffira de rappeler que si l'édit de Nantes, en assurant aux protestants français, des garanties presque militaires pour le libre exercice de leur culte établissait malheureusement en leur faveur des priviléges d'une nature politique, ces dispositions furent effacées de l'édit, et qu'après que Richelieu eut repris les villes de sûreté et réuni les réformés au corps de la nation, on ne vit ceux-ci mêlés à aucun des troubles du royaume. Au temps des barricades de la Fronde, ils étaient déjà les plus obéissants sujets que pût compter le roi dans ses États. Mazarin ne faisait point mystère de son opinion sur leur compte : « Je

n'ai point, disait-il, à me plaindre du petit troupeau; s'il broute de mauvaises herbes, du moins il ne s'écarte pas. » Colbert leur était plus favorable encore : il les voyait à la tête de cette activité manufacturière qu'il voulait répandre dans le pays, et il n'avait pas dans ses bureaux de meilleurs ni de plus sûrs commis que des hommes de la religion.

Mais, pour n'être pas une nation politique à part, un État dans l'État, comme on le dit, la population protestante n'en formait pas moins un peuple dans le peuple : voilà la vérité qu'il ne faut pas méconnaître. C'est un peuple que Calvin avait fondé; la Sparte de cet autre Lycurgue, Genève, montrait dans ses familles de réfugiés un ensemble de mœurs très-caractérisées, une pratique de la vie réglée sur les maximes d'une discipline sévère; on ne sentait, on ne pensait, on ne vivait pas sous la discipline des Églises calvinistes de la même manière qu'au sein de l'Église romaine, sous le régime de la confession, des œuvres rédemptoires et de l'intercession des saints, devant la pompe des temples, l'adoration affectueuse de la Vierge et au milieu de fêtes multipliées. Austère en général était le réformé dans sa vie domestique, roide et fière son attitude en public; et sa gravité importunait comme une marque de confiance superbe en lui-même, comme un signe d'orgueilleuse indépendance. Renfermé dans un cercle borné d'habitudes domestiques, et obligé de se surveiller lui-même, il ne cédait que lentement et en moindre mesure au luxe qui allait croissant autour de lui. L'ordre et

l'économie régnaient ainsi naturellement dans sa famille et faisaient prospérer ses affaires; la simplicité même de son culte, la rareté des fêtes qu'il célébrait lui étaient encore un avantage temporel dont s'irritait le petit peuple catholique : à qui, laborieux et industrieux, les réformés avaient l'air de reprocher continuellement sa moindre diligence, son défaut d'industrie et sa pauvreté. Depuis que Richelieu avait mis les protestants à jamais hors d'état d'être redoutables, leur condition plus humble n'avait point calmé cette antipathie: au contraire, elle faisait ressortir d'autant, aux yeux prévenus des populations catholiques, une supériorité matérielle trop évidente et mise soigneusement à profit; elle rendait plus irritantes les différences de mœurs, d'habitudes et de manière de sentir, que les hommes supportent avec tant d'impatience. Voilà le secret de l'impulsion populaire à laquelle Louis XIV obéit, prévenu qu'il était, comme aurait pu l'être le dernier de ses sujets, contre cette race huguenote, odieuse à sa foi et antipathique à ses instincts d'autorité, déplaisante enfin à son amour tout français de l'éclat de la gloire conquérante, des grâces majestueuses et des plaisirs magnifiques de la royauté.

Ce fut un malheur pour la France que le monarque le plus maître de vouloir qui eût jamais régné sur elle, au lieu de partager l'impatience nationale, à l'égard des protestants, n'ait pas su résister à cet entraînement vulgaire, comme Mazarin lui en avait donné la leçon et l'exemple : il n'aurait pas fait au peuple

français un mal qui n'a pas été réparé, et à ses rivaux un bien qu'ils ressentent encore. Ce n'est point seulement un nombre considérable d'ingénieux industriels, de commerçants habiles que la politique de persécution enleva à la France, ce n'est pas seulement son industrie et son commerce qu'elle compromit : avec ces milliers de protestants français qui allaient chercher hors de leur patrie un refuge pour leurs croyances héréditaires, s'éloigna de la France pour toujours une part de ses forces morales, de ses consciences sévères, de ses familles intelligentes. Ce qu'elle avait perdu au XVIe siècle par les persécutions religieuses avait commencé déjà de l'appauvrir sous ce rapport ; l'édit de révocation renouvela ces pertes en agrandissant la blessure. Dira-t-on que ce n'étaient pas là des Français ; qu'ils troublaient, au contraire, d'une manière funeste l'unité nationale ; et qu'enfin contraindre ces esprits roides et égarés à sortir du royaume, c'était retrancher du grand arbre de l'État une branche malsaine ? Ces maximes ne sont pas seulement cruelles, nous osons les croire radicalement fausses en politique.

L'unité est un besoin de l'intelligence humaine ; le cœur la désire sous le nom de concorde : dans le domaine du beau, elle produit et signifie l'ordre et la grandeur ; en morale, elle atteste la règle, la force, et exprime la paix. Mais à quels bienfaits semblables ont jamais abouti les envahissements tyranniques de l'unité dans le domaine des opinions, des sentiments et des croyances religieuses, où la persuasion seule a des lois à dicter ?

L'histoire serait là pour répondre; mais la raison et l'expérience disent à elles seules que l'unité politique suffit aux nations, et que pour le reste, au contraire, leur génie est actif et puissant à proportion des forces variées qui le composent. C'est du mélange de qualités qui se complètent et de défauts qui se balancent que se forme un esprit national aussi solide et bien constitué qu'on peut le concevoir possible; et il est bon qu'en un grand pays, à côté de l'espèce dominante des caractères et des esprits, il en existe d'autres qui la tempèrent, pour ainsi dire. Tout ce qu'une sage politique peut redouter de cet alliage utile à la civilisation, et doit empêcher, c'est que ces éléments divers ne se déplacent, et qu'il n'y ait usurpation politique de la part d'aucun d'eux. Les protestants français, privés sous Louis XIV de toutes leurs anciennes garanties politiques et militaires, dont leurs chefs avaient abusé autrefois avec une grande imprévoyance pour prendre une attitude fière et menaçante, étaient réduits dès longtemps à la docilité la plus soumise, et ne demandaient qu'à vivre en paix dans la foi de leurs pères. En respectant en eux ce qu'un homme a de plus cher, la liberté de ses croyances religieuses et de son culte, la France eût été juste et bonne mère, et Louis XIV, pour prix de son habile tolérance, eût gardé dans son royaume des familles de bon exemple, beaucoup de bonnes têtes, d'esprits instruits, de sujets intelligents et laborieux, ouvriers nécessaires au grand développement commercial et industriel

dont la France avait donné le signal sous Colbert, et qui changea avec eux de sol et de patrie. Avec ces huguenots dont le grand nombre joignait à la gravité des mœurs un jugement positif, un bon sens un peu étroit et pesant, mais solide, le vaisseau de la France perdit en quelque sorte de son lest, tandis que les émigrés eux-mêmes, arrachés à leur pays, aigris par la persécution, non-seulement devenaient des ennemis de leur ancienne patrie, mais encore perdaient aussi de leurs qualités natives, car l'on ne gagne rien à haïr. Il y eut un grand mal de fait à la nation française tout entière par ce cruel divorce, et les annales littéraires de l'émigration religieuse vont nous en offrir malheureusement plus d'une fois la preuve. Revenons à notre sujet, dont au reste nous nous sommes moins écartés qu'il ne pourrait sembler d'abord.

Les familles françaises que la persécution avait fait sortir du royaume au XVIe siècle s'étaient, pour la plupart, réfugiées à Genève ou dans les cantons suisses, un petit nombre en Angleterre, bien peu dans les Provinces-Unies, retraite trop menacée alors. Longtemps encore les émigrés protestants suivirent la même route; cependant depuis Richelieu on les voit se diriger davantage vers la Hollande, devenue peu à peu le refuge des hommes qui font ombrage au pouvoir régnant, comme aussi des esprits aventureux. C'est en Hollande que Descartes va chercher sa Thébaïde philosophique. La Hollande a des presses pour toutes les défenses et toutes les attaques qui n'ont pas eu en France le champ libre. Les exi-

gences des gomaristes, les tracasseries universitaires contre Descartes ont eu pour résultat de dégoûter les magistrats des ennuis de la persécution, et maintenant ils tiennent à honneur d'encourager un concours et une liberté d'écrire qui ne sont pas sans péril, mais qui flattent l'amour-propre de ces républicains. Dès lors on distingue visiblement un double courant dans le flux lent mais soutenu de l'émigration française. Genève continue à attirer les gens que le zèle religieux anime, pour qui prier Dieu dans ses temples célèbres et entendre la Parole de la bouche des successeurs de Calvin est le premier des besoins. Les esprits actifs, indépendants, portés vers la guerre, se tournent de préférence du côté de la Hollande, où ils trouveront pour leur vie une discipline moins contraignante, pour leurs écrits des éditeurs moins surveillés, et l'intelligence, le goût, sinon l'usage populaire de la langue française[1]. Lorsque enfin la révocation de l'édit de Nantes et les rigueurs qui la précédèrent poussèrent une multitude d'infortunés Français à franchir les frontières, au premier moment le flot fut bien contraint de se partager sans choix entre les territoires hospitaliers; mais bientôt, et autant

[1] « La langue française est si connue en ce pays-ci, disait Bayle en 1684, que les livres français y ont plus de débit que tous les autres; il n'y a guère de gens de lettres qui n'entendent le français, quoiqu'ils ne le sachent pas parler. Le latin n'est pas si connu; c'est pour cela que M. Jurieu fait à présent toutes ses leçons en français, afin d'avoir pour auditeurs les gens mêmes qui n'entendent pas le latin. » *Nouvelles lettres de Bayle*, t. II, p. 20.

que les circonstances le permettaient, la tendance que je faisais remarquer se manifesta d'une manière très-prononcée. Les hommes de commerce et d'industrie se portèrent vers l'Angleterre, l'Allemagne et surtout la Prusse, qui les attirait à elle; les hommes de guerre, marins pour la plupart, vers l'Angleterre et les Provinces-Unies; les théologiens ou les ardents fidèles que la Suisse ne put recevoir et que la prudente politique des cantons ne leur permit pas de garder, se dirigèrent vers la Hollande, où afflua rapidement la noblesse avec la partie lettrée de l'émigration.

Parmi les hommes de savoir, bien qu'un sentiment commun les animât tous, on vit promptement se manifester des dispositions très-divergentes; et le choix des travaux auxquels chacun attacha ses ressources, sa pensée ou sa consolation, marqua bientôt les nuances qui, à différents degrés, séparaient leurs esprits. Les uns, théologiens ardents et infatigables, poursuivirent avec un redoublement d'énergie la lutte qu'ils soutenaient en France contre les théologiens catholiques; d'autres s'appliquèrent à la prédication; plusieurs, admis dans les académies de Hollande, se livrèrent aux travaux de l'érudition et de l'enseignement; un très-grand nombre entreprirent la publication de recueils périodiques graves ou légers, savants ou profanes. Leurs rangs d'ailleurs se grossirent bien vite et bien malheureusement de pauvres réfugiés que le désœuvrement, la misère ou le désespoir rendaient auteurs contre toute vocation, et qui brochaient des libelles ou de misérables compo-

sitions que les circonstances faisaient lire, et que les libraires de Hollande savaient débiter.

S'il fallait tracer avec un complet et minutieux détail les annales bien mêlées de la colonie littéraire qui déploya pendant près d'un demi-siècle une prodigieuse activité, les lecteurs se verraient condamnés à parcourir une liste monotone et bientôt fatigante d'auteurs et d'écrits de circonstance. Il y aura plus d'intérêt et même plus d'utilité à rattacher les faits saillants de cette histoire à l'étude de quelques sujets et de quelques hommes éminents.

Quatre ans déjà avant la révocation de l'édit de Nantes, dans l'automne de l'année 1681, la ville de Rotterdam vit arriver dans ses murs, où était né Érasme, deux réfugiés français qui étaient destinés à faire de cette cité commerçante et paisible le quartier général d'une guerre de plume funeste à la religion autant qu'au protestantisme en particulier. C'était Pierre Bayle et le ministre Jurieu. Une ordonnance de Louis XIV ayant fermé l'académie de Sedan, où tous deux étaient professeurs, ils venaient en Hollande chercher leur pain, et un asile, l'un pour son indépendance de philosophe, l'autre pour son zèle, qui s'était déjà manifesté par une active controverse.

Jurieu, alors déjà dans sa maturité et plus âgé de dix ans que son collègue, était né en 1637, dans une petite ville du comté de Blois, où son père était pasteur. Le génie de la controverse avait bercé son enfance et présida aux études de sa jeunesse, car sa

mère était fille du célèbre Pierre Du Moulin, et ce fut sous ses oncles Du Moulin et Rivet qu'il étudia la théologie en Angleterre et en Hollande[1]. Le savoir et l'esprit dont il eut de bonne heure occasion de donner des preuves firent rechercher Jurieu par plusieurs églises et académies de Hollande et de France; mais il donna la préférence à Sedan, où, exerçant une charge pastorale, professant l'hébreu et la théologie, il se signala en même temps par une activité ardente. On le vit dès lors, impétueux et plus universel que Claude, chercher à s'emparer au milieu des églises de France du rôle que jouait Bossuet, de son côté, à la tête du clergé. Combattant à droite et à gauche contre les convertisseurs catholiques et contre les réformés qui se montraient suspects d'infidélité à la pure doctrine du synode de Dort, contre l'évêque de Condom et contre le docteur Arnauld, contre M. Pagon, le ministre de l'église d'Orléans, s'opposant de toutes ses forces, avec une inflexible rigueur, à toute espèce de sacrifice au prix duquel on proposerait de réunir les deux Églises, Jurieu écrivit dans l'espace de quelques années plusieurs de ses meilleurs ouvrages de polémique, trois entre autres, qui, malgré ses désastreuses violences et sa folle conduite, lui assignent une place au premier rang des théolo-

[1] Son mariage avec une de ses cousines, la fille de M. Cyrus Du Moulin, sembla ajouter à ces dispositions belliqueuses un penchant pour l'extraordinaire et le chimérique, qui était développé à l'excès chez sa femme, et qui gâta si malheureusement une carrière mieux commencée.

giens réformés du XVII[e] siècle. L'un de ces écrits réfutait l'accusation passionnée du bouillant janséniste contre la morale des réformés[1]; le second[2] était destiné à parer ou à atténuer le coup terrible que l'*Exposition de la doctrine catholique* de Bossuet avait porté au protestantisme; le troisième[3] dévoilait dans un dialogue rapide et spirituel, des plus vifs et des mieux nourris, les secrets de la politique suivie par la cour depuis 1661, contre les réformés du royaume. Ce petit livre de la *Politique du clergé de France*, qui n'était pas seulement d'un esprit sagace, mais encore d'un écrivain, venait de produire un grand effet, au point d'irriter et d'inquiéter le gouvernement, lorsque survint l'ordre du roi qui frappait l'académie de Sedan, et décida Jurieu à passer en Hollande, où il suivit de près Bayle, alors son ami.

Bayle, qui va être longtemps le centre de cette histoire littéraire du Refuge, était un homme de trente-quatre ans lorsqu'il arriva à Rotterdam, et déjà sa vie

[1] *Apologie pour la morale des réformés, ou Défense de leur doctrine touchant la justification, la persévérance des vrais saints, et la certitude que chaque fidèle peut et doit avoir de son salut*, pour réponse au livre de M. Arnauld, intitulé *le Renversement de la morale de Jésus-Christ pour la doctrine des Calvinistes touchant la justification*. Rouen, 1675.

[2] *Préservatif contre le changement de religion*, ou *Idée juste et véritable de la religion catholique romaine opposée aux portraits flattés que l'on en fait, et particulièrement à celui de M. de Condom*, 1680.

[3] *La politique du clergé de France*, ou *Entretiens curieux de deux catholiques romains, l'un Parisien et l'autre provincial, sur les moyens dont on se sert aujourd'hui pour détruire la religion protestante dans ce royaume*. Cologne, 1681.

avait été marquée par quelques vicissitudes qui ne furent pas sans influence sur la direction de son génie. Il naquit au Carlat[1], dans le comté de Foix; sa famille était dans le pays, et demeura une des plus fidèles à la religion réformée; son père était ministre, son frère le fut aussi. Quant à lui, après avoir reçu de son père des leçons sans suite, un enseignement lent, mais bien secondé par de rares dispositions et un goût vif pour les études, il alla finir ses humanités à Puylaurens, autrefois ville de sûreté des protestants, et alors une de leurs académies. Il y arrivait à vingt ans; c'était tard, et il le sentait avec chagrin. Avide d'apprendre, il se persuadait que ses études trop libres et sans suite lui avaient fait perdre un temps considérable. « Je regrette, écrivait-il longtemps après à son frère cadet, je regrette le temps que j'ai perdu à chasser des cailles et à hâter des vignerons; je regrette même le temps que j'ai employé à étudier six ou sept heures de suite, parce que je n'observais aucun ordre, que j'allais partout où mon caprice me portait, et que personne n'appliquait mon esprit à ce qu'il fallait à cet âge-là. » On voit que dès le principe une curiosité empressée, mais qui ne choisit pas, fut son faible.

Pour réparer le temps perdu, il se livra au travail avec une sorte de fureur qui le força de suspendre pendant deux ans le cours de ses études. Sa passion

[1] C'est le Carlat-le-Comte, et non comme le disent les dictionnaires géographiques le Carlat de Roquefort, simple village de l'Ariége, qui aujourd'hui ne compte pas un protestant.

de connaître ne perdit rien à cette halte forcée; il lut tout ce qui lui tomba sous la main, entre autres bon nombre de controverses, où il aiguisa son esprit, naturellement si délié pour l'analyse et la critique; il y prit cette humeur chicaneuse qu'il disait très-utile aux études. « Pour peu qu'on ait l'esprit bon, on s'en défait dans la suite, » ajoutait-il. Il ne faut pas trop s'y fier; Bayle, pour son malheur, ne s'en est jamais défait.

Ses humanités enfin terminées, Bayle se rendit à Toulouse, où son père désirait qu'il fît sa philosophie. On pourrait s'étonner d'un tel choix, car le collége de Toulouse était dirigé par les jésuites; mais cela était d'usage, sinon autorisé, du moins assez établi parmi les protestants[1]. Peut-être Bayle lui-même, qui avait déjà vingt-trois ans, insista-t-il pour le voyage de Toulouse avec un secret désir d'approfondir les doutes qui s'étaient élevés dans son esprit sur la vérité de sa croyance. Le fait est qu'à Puylaurens ce voyage surprit, et que l'on s'attendait à voir une abjuration suivre de près. L'abjuration suivit en effet: après cinq mois de séjour à Toulouse, Bayle, qui n'avait pas perdu de temps pour disputer, vaincu par de subtils controversistes, se crut « schismatique hors de la voie du salut, et obligé de se réunir au

[1] Cette particularité est curieuse à noter. « De tout temps, dit Bayle, il y a eu en France des écoliers de la religion qui allaient au collége des jésuites. On m'a dit que M. de Brays, célèbre professeur en théologie à Saumur, avait étudié chez les jésuites. » *Chimère de la cabale.*

gros de l'arbre dont il regardait les communions protestantes comme des branches retranchées. » Néanmoins son catholicisme, d'abord assez fervent, eut une courte existence.

Sa famille n'avait pas vu sa chute avec indifférence : elle entreprit de le faire rentrer dans la foi réformée, et n'y eut pas de peine. Tout en disputant vigoureusement pour la philosophie de ses cahiers, des doutes lui étaient venus; et moins d'un an après sa conversion, il était rendu à son ancienne foi. Ce ne fut pas au Carlat où il aurait été dangereux pour lui de paraître, mais dans une campagne du voisinage, que trois ministres amis de son père reçurent son abjuration. Rien n'empêche de croire à la sincérité de ce retour; seulement on peut supposer que dès lors Bayle se reposa, pour la garde de sa croyance, moins sur la théologie que sur les sentiments qui lui avaient rendu si facile d'y revenir : attachement à la foi de ses ancêtres, sympathie pour ses coreligionnaires déjà si menacés, respect pour les convictions d'un père et d'une famille qu'il chérit jusqu'à la fin d'une affection simple et profonde.

Cependant il était relaps, et ce crime, qui n'était pas encore puni aussi atrocement qu'il le fut plus tard, l'exposait toutefois à un bannissement perpétuel. On jugea prudent de l'éloigner. Monté sur un cheval du pays, et quelques livres en croupe, il se rendit à Genève; car le digne pasteur du Carlat désirait que son fils se préparât à suivre la carrière paternelle. A peine débotté, Bayle se mit donc en

devoir de faire ses cours de théologie[1]. Apre au travail comme il l'était (toute sa vie il travailla douze à quatorze heures par jour), saisissant et retenant tout avec une facilité singulière, il trouva moyen de profiter à la fois des ressources multipliées qu'offrait au développement de sa vive intelligence une académie qui comptait, en toutes branches de connaissances, des professeurs d'un mérite distingué. On le trouvait sur les bancs de tous les *auditoires*. La philosophie toutefois avait sa préférence; on a vu qu'en ce temps elle florissait singulièrement à Genève, enseignée avec un certain éclat par le professeur Chouet, si bien que l'ancien élève des jésuites qui à Toulouse combattait *unguibus et rostro* contre la nouvelle philosophie, devint cartésien au moins en physique, et autant qu'il était dans sa nature de s'attacher très-solidement à une doctrine. Dans les lettres qu'il écrivait au pays, il était bien toujours question de théologie : il entretenait son père des disputes sur la grâce particulière et la grâce universelle, mais à la vérité en observateur désintéressé et légèrement railleur. On voit clairement que la vocation de Bayle n'était pas impérieuse : goûtant à toutes les études et à toute espèce de livres, il en empruntait, dit-il à ses amis par corbeilles pleines[2]. Bref, il s'éloigna

[1] C'était dans l'automne de 1670, ainsi qu'en fait foi le registre des étudiants de l'académie de Genève, où on lit de son écriture, sous la rubrique *Theologiæ studiosi et philosophiæ* · Petrus Bayle Carlanensis, die 19 mensis septembris 1670.

[2] *Nouvelles lettres*, t. I, p. 243.

si bien de son premier dessein, qu'il se trouva à la fin avoir renoncé à la théologie sans trop de délibérations. Il s'excusa auprès de sa famille sur sa voix, que l'air de Genève avait tout à fait gâtée, sur le grand nombre de proposants et de ministres sans charge qu'il y avait de par le monde, et enfin sur le conseil que lui avaient donné de bons amis, en lui déclarant sans détour qu'ils le jugeaient plus propre à toute autre chose qu'à prêcher. Comme Bayle n'était pas riche, et qu'il avait à cœur de n'être pas une lourde charge pour son père, il chercha à se défrayer de quelque manière. Les professeurs lui offrirent une place de régent[1], mais ce poste n'était pas propre à le séduire, le collége de Genève n'ayant pas encore reçu les développements qui le rendirent célèbre; il refusa. Il se rejeta sur une place de précepteur, et enfin M. de Normandie, magistrat de la république, chez qui il demeurait, le chargea de l'éducation de ses enfants. Plus tard, le poste étant chétivement rétribué, et nul argent ne venant du Carlat, il accepta l'emploi plus lucratif de précepteur chez le comte de Dhona. Le comte appartenait à une des plus anciennes maisons d'Allemagne. Une disgrâce l'ayant fait déchoir de sa haute fortune, il était venu vivre au château de Coppet, dont

[1] Cette offre, dont parle Bayle dans ses *Lettres*, n'était point une invention gasconne. On lit sur les registres du conseil de Genève : « On propose pour régent de la deuxième classe un jeune homme nommé Bayle, étudiant en théologie, et qui demeure chez M. de Normandie. »

il possédait la seigneurie. C'était un homme d'un mérite illustre, et que son esprit, le brillant de sa conversation et une vaste lecture mettaient au rang des savants d'alors, d'ailleurs « fort bon seigneur, » dit Bayle, et plein de religion. La comtesse de Dhona, avec une grande beauté, n'était pas moins distinguée, et Bayle vantait à son père l'agrément singulier de ses paroles, sa douceur, et la piété « dont elle faisait son capital. » Ces nobles seigneurs avaient compris la valeur de Bayle, et le futur philosophe était traité à Coppet en ami et avec une grande considération. Dès lors le comte suivit la destinée de l'ancien précepteur de ses fils avec un intérêt qui ne fut pas stérile.

Quoique fort occupé auprès de ses élèves, Bayle entretenait soigneusement ses relations de Genève. On pense bien, en effet, qu'avec tant de curiosité et de finesse d'esprit malgré sa jeunesse, il n'avait pas eu de peine à se faire des amis parmi les étrangers et les Génevois les plus distingués. Il s'était en particulier fort approché du professeur Burlamachi, qu'il appelait une bibliothèque vivante, et dont il savait apprécier le jugement délicat et profond; Chouet et Louis Tronchin avaient pour lui une amitié et une estime particulières, et il resta toujours en relation avec eux, ne manquant jamais de leur écrire à l'occasion de ses divers établissements[1]. C'est à Genève encore

[1] M. le colonel Tronchin possède dans sa collection plusieurs lettres de Bayle à Louis Tronchin, qui attestent la considération dont le philosophe ne cessa de jouir auprès de ses anciens protecteurs de Genève, même à l'époque où ses imprudences l'avaient fait mettre au ban de la réforme.

qu'il forma avec Jacques Basnage une amitié qui associe étroitement leurs noms dans l'histoire des illustres réfugiés français. Basnage, qui faisait sa théologie, logeait avec lui. Enfin, parmi ses meilleures relations il comptait le professeur Minutoli, habile en belles-lettres, et M. Constant, du pays de Vaud.

Ce commerce d'amitié fut heureux ; on en trouve d'agréables témoignages dans la correspondance que Bayle soutint avec ses amis après avoir quitté Genève et la Suisse. A défaut de grande élégance, ces lettres, pleines de l'esprit le plus piquant, ont un enjouement et un certain tour de pensée qu'on ne trouvera pas sans grâce.

« Qu'est ceci, monsieur? écrit-il par exemple à M. Constant : on dirait que nous ne nous connaissons plus, et que je vous suis devenu Iroquois ou Allobroge, depuis que j'ai quitté votre charmant pays de Vaud? Ne m'oubliez plus, je vous en conjure, et donnez-moi quelquefois de vos nouvelles et de celles des amis que je puis avoir dans ces quartiers. Que je sache si vous avez un fréquent commerce avec le château de Coppet, et comment tout s'y démène. Je ne songe jamais à nos agréables promenades et à vos bons mots que je n'en rie de mémoire; et je voudrais un jour me pouvoir retrouver dans un entretien aussi agréable, Mlle Constant y mettant sa gaieté, Mlle Falque ses brusqueries ingénieuses, Mlle Marcombes sa copieuse affluence, et ainsi du reste [1]. »

[1] Bien des années après ces temps de Coppet, Bayle aimait à rappeler à ses amis d'alors leurs promenades et quel rire c'était dans cette joyeuse compagnie, lorsqu'on discutait par syllogisme, avec Mlle Falque en personne, la question délicate de savoir si Mlle Falque resterait fille, *an nuptura sit?*

Au ton de ces entretiens épistolaires qui, de l'*illustre Bassa* dont il est fort question dans ces premières lettres, arrivaient tout à coup sur la philosophie, à cette façon sans souci de battre les sujets pour en faire lever des nuées de petites questions, méthode qu'il avait apprise dans son favori Montaigne, on voit déjà que si Bayle n'était pas un sceptique résolu et systématique (ce qu'il ne fut jamais par aversion ou dédain des systèmes), il prenait du pyrrhonisme l'avantage très à son goût, d'abandonner de bon cœur, à tous les sophismes et à tous les raisonnements de la terre, quelque opinion que ce ût[1].

Les lettres qu'il faisait parvenir au Carlat sont plus intéressantes encore. De peur d'allonger outre mesure, je n'en citerai que quelques traits. L'aîné de la famille avait fait un petit héritage; voici comment Bayle l'en félicite :

« Je souhaiterais, lui dit-il, d'un cœur très-sincère, qu'il fût plus considérable. Tel qu'il est, Dieu vous en veuille laisser jouir longuement et paisiblement! Martial, faisant le dénombrement des choses nécessaires à une vie heureuse, met en premier lieu du bien échu par héritage, et non acquis par un travail importun, point de procès, et un ordinaire qui ait sa source intarissable, *Res non parta labore sed relicta*, *focus perennis*, *lis nunquam*. Je vous souhaite avec le premier article tous les suivants : et pour les offres que vous me faites si généreusement, croyez mon très-cher frère, qu'elles étaient superflues. Connais-

[1] *Lettres de Bayle*, t. I, p. 79.

sant au point que je fais votre candeur, votre amitié et votre désintéressement, j'ai cru que ce qui était à vous était à moi; et croyez que je ferais de même à votre égard s'il m'arrivait quelque bonheur [1]. »

Une autre fois, comme quelque espoir de bonne chance venait de lui échapper, il écrit avec une sérénité qui n'est pas jouée :

« La providence de Dieu s'étend à tout : il faut espérer que noûs y aurons quelque part, et pour moi j'en fais toujours, non pas mon pis-aller comme font plusieurs, mais ma principale ressource. J'ai vu des gens qui, me voyant tranquille au sein de l'indigence, s'étonnaient de me voir si peu en peine; car pour eux, dès qu'ils ne voient pas trois ou quatre années de subsistance bien assurées, ils en perdraient le manger et le dormir. Je leur répondais que ma foi pour la providence de Dieu faisait toute ma tranquillité; et si j'avais voulu m'ouvrir davantage à eux, je leur aurais dit que j'avais en ma maison la cause de ma confiance, me persuadant que la piété et les saintes prières d'un père, d'une mère, et d'un frère juste et craignant Dieu, tiendraient toujours le ciel ouvert en ma faveur, qui est la réponse que fit le duc de Parme à don Juan d'Autriche, après la bataille de Lépante. Car comme don Juan lui faisait une petite réprimande sur ce qu'il avait été trop téméraire, le duc lui répondit : Qu'il avait dans sa maison la cause de sa hardiesse et tout ensemble son secours, ayant une femme dont la piété et les prières lui servaient de bouclier et de rempart [2]. »

On remarquera cette anecdote (ce trait de lecture,

[1] *Nouvelles lettres*, t. I, p. 120.
[2] *Nouvelles lettres*, t. I, p. 124.

comme il aurait dit) qui vient se loger si singulièrement au bout d'une grave et sérieuse pensée : c'est déjà la manière de Bayle dans ses écrits, c'est celle de Montaigne et de tous les rêveurs de cabinet qui ont beaucoup lu. Il leur est fort difficile de conduire tout seuls une pensée jusqu'au bout; plus souvent ils se laissent paresseusement mener par le compagnon de route qu'ils ont appelé, au risque de s'écarter avec lui. Rien n'est contraire à la fermeté des opinions comme cette amusante mais nonchalante habitude. On contracterait à moins l'air sceptique.

Malgré les précautions gênantes que Bayle, toujours sous le coup de sa condition de relaps, devait prendre pour écrire à ses parents et en recevoir des lettres sans rappeler son existence ou faire découvrir sa retraite, il ne perdait aucune occasion de s'entretenir longuement avec sa famille; il s'avisa même d'envoyer son portrait[1] à sa mère, qui l'aimait d'une tendresse particulière; mais le portrait arriva trop tard : Mme Bayle, malade depuis longtemps, venait de succomber au mal dont notre philosophe devait mourir aussi. Si j'ai insisté sur ces détails des pre-

[1] Ce portrait peint par un habile peintre, Ferdinand, fils d'un artiste assez illustre alors, est le seul qu'on ait eu de Bayle, qui ne voulut jamais consentir, malgré les sollicitations de ses libraires, à « donner son image au public. » Bayle, très-pauvre alors et ignorant le prix d'une belle peinture, donna candidement quinze livres au peintre qui ne fut pas content, dit-il, et se plaignit. C'est d'après ce portrait et les copies qui en furent faites qu'on a gravé celui qui est à la tête de quelques éditions du *Dictionnaire*. La tête est agréable, la physionomie belle, le regard remarquablement spirituel et doux.

mières lettres de Bayle, c'est qu'ils éclairent d'un jour singulièrement doux le cœur de cet écrivain, qu'on croirait, à le juger sur sa réputation et même sur ses œuvres, avoir eu beaucoup d'esprit et peu d'entrailles.

Après trois ans de séjour à Genève ou à Coppet, fatigué de ses fonctions de précepteur, qui ne laissaient pas assez de loisir à sa passion d'apprendre, Bayle prit congé du comte de Dohna, et retourna en France. Son ami Basnage cherchait à lui procurer une place selon ses goûts; mais ni à Rouen, où il se rendit d'abord, ni à Paris, dont il brûlait de visiter les savants et les bibliothèques, il ne trouva la position et les loisirs qu'il cherchait. Précepteur à Rouen, précepteur à Paris, toujours la nécessité l'éloignait trop longtemps de ses livres. Néanmoins il lisait beaucoup, écrivait pour soulager son ennui, et ne perdait nulle occasion de discuter avec les gens d'esprit et de savoir. A la fin, Basnage, saisissant l'occasion d'une vacance dans l'académie de Sedan, où il se trouvait alors, pressa Bayle de concourir à la place vacante, qui était une chaire de philosophie. Il se souvenait de l'avoir vu à Genève argumenter avec capacité contre les thèses qui se soutenaient dans l'académie. Après quelque hésitation, le pauvre précepteur se décida à tenter la chance, tant il avait hâte de se délivrer de deux écoliers indisciplinables, et une fois pour toutes du métier détesté qui l'avait empêché de fournir sa carrière. Mais ses concurrents étaient redoutables, et sa candidature aurait certainement échoué, si aux

épreuves il n'eût déployé une supériorité irrésistible.

Voilà donc Bayle professeur de philosophie par pis aller, avec la plus médiocre estime pour la métaphysique. A ses yeux, tout le fruit de la philosophie se réduisait à accoutumer l'esprit à un certain ordre exact et formaliste; aussi, comme Leibniz, faisait-il cas de la scolastique. « Pour moi, disait-il à cette époque, je suis péripatéticien partout, hormis en physique, dans laquelle je suis entièrement contre Aristote pour M. Descartes. » Avec son mince auditoire (il avait quatre logiciens à son cours), il s'en tenait donc à la « vieille gamme[1]. » Mais au dehors, et de sa plume, il n'en prit pas moins la défense de Descartes contre un jésuite de Caen qui accusait et Malebranche, et Descartes son maître, d'être en contradiction par la tendance de leur doctrine, avec l'Église romaine et en conformité avec celle de Calvin. Ainsi le premier écrit de Bayle fut consacré à la défense d'opinions philosophiques auxquelles il ne tenait pas le moins du monde : toute son histoire est là. Il ne put jamais voir passer devant lui une vérité d'origine suspecte, une opinion tranchante, une assertion exagérée, sans se mettre en campagne et lui donner la chasse. De là cette longue série d'écrits de circonstances qui finit par troubler son repos, et où se dépensa stérilement la moitié de sa vie.

Mais à Sedan Bayle n'avait pas le loisir de satisfaire

[1] *Nouvelles lettres de Bayle*, t. I, p. 275.

ce goût d'escarmouches; les leçons l'absorbaient[1]; d'ailleurs il donnait du temps à la société. Son caractère aimable ayant dissipé les préventions qui avaient accueilli d'abord le nouveau venu, plus d'une maison lui était ouverte. Mme Jurieu et sa sœur, toutes deux spirituelles, et filles de M. Cyrus du Moulin, ministre à Londres, recherchaient sa compagnie; et le jeune professeur, dans ses lettres de cette époque, parle avec feu de ces dames : « Mme Jurieu est une des plus accomplies personnes du monde, bien faite, de beaucoup d'esprit, d'une honnêteté sans égale, et qui a fort lu et avec beaucoup de discernement; sa cadette est la fleur et la perle de nos Sédanoises, soit par la beauté, soit par l'esprit, soit par la vertu. Toutes ces personnes me font des amitiés et des caresses incroyables. » Bayle est content de tout le monde; même il exalte le maître de la maison, Jurieu, qui, tout jaloux qu'il était naturellement, s'était pris d'affection pour son collègue. « Je dois mettre à la tête de mes bons amis M. Jurieu; c'est un des premiers hommes de ce siècle sans contredit, et de notre communion, soit par le grand jugement, soit par la délicatesse d'esprit. On ne peut mieux rencontrer le nœud et le point de vue de toutes sortes de matières. Jamais on n'a vu une imagination plus vaste et plus féconde. » En définitive, malgré le fardeau d'un enseignement maigrement récompensé,

[1] « Je suis obligé, écrit-il, de travailler comme un forçat, ayant à composer mon cours au jour la journée, et donnant cinq heures tous les jours à mes écoliers. »

cette époque paraît avoir été une des plus heureuses ou du moins l'une des plus paisibles de la vie de Bayle. Ses collègues, qui l'aimaient, l'envoyèrent même passer quelques mois à Paris pour refaire son corps et son esprit, abattus par l'excès du travail. C'était lui procurer une des plus vives satisfactions auxquelles sa curiosité fût sensible; or la curiosité chez Bayle était une passion que Paris seul avec ses bibliothèques, ses savants et ses académies, pouvait contenter. Toutes les lettres qu'il écrivit de cette ville, pendant les différents séjours qu'il eut occasion d'y faire, sont intéressantes : ce ne sont point des *Lettres persanes*, on n'y trouve ni tableaux, ni réflexions sur les mœurs; mais en revanche les nouvelles politiques ou savantes du jour, de sommaires jugements bien frappés et qui ont déjà la touche du critique, sur les livres qui paraissent. Il y est fort question des opéras en vogue, des pièces « de M. Racine, très-excellent faiseur de tragédies, qui a répondu pour Euripide à M. Perrault, lequel avait affecté de faire voir combien le nouvel opéra d'*Alceste* l'emportait sur l'*Alceste* du poëte grec. » Les comédies de Molière ne sont pas oubliées, ni les romans, ni les écrits pour et contre la princesse de Clèves; ni Mme de La Sablière, « femme d'un grand esprit qui a toujours à ses trousses La Fontaine, Racine et les philosophes du plus grand nom; » ni même les sermons de M. de Condom, « qui a été autrefois le coryphée des prédicateurs, mais n'a guère réussi à la profession de Mme de La Vallière; »

enfin messieurs de Port-Royal et les docteurs de Sorbonne reviennent souvent. Bayle écrit à son père en 1675, pour l'édifier sur ce Port-Royal que le gros du public connaissait aussi confusément que nous le connaissions tous il y a quelques années : « Je ne m'étonne pas qu'en province on sache si peu distinctement ce que c'est que Port-Royal : il y a ici très-peu de gens qui ne fassent mille équivoques là-dessus. Il suffit qu'un auteur soit ennemi des moines et entre dans l'esprit et la manière des jansénistes, tout Paris, après les libraires, assure que ces livres sont faits par messieurs de Port-Royal. Je trouve la plupart des gens assez mal instruits sur ce chapitre[1]. »

On voit par cette correspondance que Bayle avait formé des relations à Paris même parmi les catholiques; mais c'étaient surtout les hommes éminents de la religion qu'il voyait : MM. Justel et Conrart; les deux têtes de Charenton, Alix et Claude, qui, étant assez mal ensemble, obligeaient Bayle à un peu de diplomatie. Pendant ce séjour, il n'eut pas de peine à s'apercevoir qu'un grand plan était formé et se déroulait déjà contre les réformés. Il le vit encore plus sensiblement lorsque l'académie de Sedan le renvoya à Paris pour plaider ses intérêts, durement atteints par une nouvelle ordonnance du roi. Il écrivait à Louis Tronchin : « Je dois, monsieur, vous éclaircir pourquoi je vous écris de Paris et non de Sedan : c'est à cause que les modérateurs de notre

[1] *Nouvelles lettres de Bayle*, p. 263.

académie m'ont député pour solliciter une affaire qui nous importait beaucoup, car il s'agissait de conserver une partie du fonds de notre subsistance, qui consiste en ce que le roi nous donne actuellement; on a plusieurs fois diminué ce fonds-là; et de douze mille livres, on l'avait réduit à quatre mille cinq cents francs. Depuis peu, on l'a réduit à mille écus [1]. » Mille écus pour l'entretien d'une académie! Bayle n'obtint rien, et comprit que c'en était fait. Il songea à imiter l'exemple de bien des gens qui, voyant le dessein formé contre leur religion, se retiraient en pays étrangers, où plusieurs trouvaient des emplois avantageux. La cour le prévint dans le milieu de 1681; un arrêt supprima les académies protestantes. Sedan, naguère au duc de Bouillon, semblait mieux défendu que les autres, par un traité signé de Louis XIV lui-même. Son académie fut cassée la première et les professeurs disséminés.

Bayle, qui n'hésitait encore à chercher retraite en Hollande que par crainte du climat et des mœurs du nord, n'hésita plus, et, passant par-dessus « les poêles, les fumeurs, les buveurs de bière et de brandevin, » qui effrayaient son imagination, il accepta avec joie un poste qu'on lui offrait; et à la fin de l'année il était installé à Rotterdam, d'où il écrivait au Carlat:

« Monsieur et très-honoré père, je vous apprends que la providence divine m'a fait trouver un commencement d'établissement en Hollande, pour lequel je vous convie à

[1] Lettre inédite. Collection de M. le colonel Tronchin.

louer Dieu avec moi, en reconnaissance de ses bienfaits. Il faut que vous sachiez, pour comprendre comment j'ai été appelé à Rotterdam, que, trois ou quatre mois avant que notre pauvre académie fût renversée, un jeune homme de cette ville, d'une famille très-considérable, alla à Sedan et logea avec moi. Il a beaucoup d'étude et est fort honnête : il fut témoin de notre déroute, et se fit fort de me faire trouver quelque poste en son pays. Il écrivit pour moi à un de ses parents nommé M. Paets, qui est ici dans la magistrature, et qui, à cause de son esprit et de son habileté, qu'on peut sans hyperbole appeler extraordinaire, obtient tout ce qu'il veut dans la ville. En même temps M. Van-Zoelen (c'est le nom du jeune homme qui logeait avec moi à Sedan) s'en retourna chez madame sa mère, et fit par sa présence bien plus que par ses lettres ; car il mit tellement M. Paets dans nos intérêts, qu'il travailla à faire une place de ministre pour M. Jurieu dans l'Église française, et à faire naître l'envie au magistrat d'ériger ici une *École illustre*. C'est ainsi qu'on appelle en ce pays ce qui a le nom d'académie en France ; car pour être appelé académie ici il faut pouvoir conférer le degré de docteur en toutes facultés, et être ce que vous appelez université. Il fit si bien, qu'il fit déclarer par le magistrat au consistoire qu'il fallait appeler M. Jurieu, ce qui a été exécuté. A mon égard, il m'a fait donner le titre de professeur en histoire et en philosophie dans la nouvelle École illustre, et je fis vendredi dernier ma harangue inaugurale avec succès, par la bénédiction de Dieu. »

Au moment où Bayle et Jurieu mettent le pied dans cette Hollande qu'ils rempliront du bruit déplorable de leurs querelles, au grand dommage de la cause protestante, quatre années nous séparent encore de la révocation de l'édit de Nantes. Il y a

donc lieu à s'étonner, comme on s'en étonna alors dans les églises, que Jurieu eût mis si grande hâte à quitter la France quand Rouen l'appelait. « Il fut averti de tant d'endroits, disait alors Bayle, qu'il y avait du péril pour lui à rester en France, qu'il se résolut d'en sortir incessamment. » En écoutant ces conseils d'une prudence trop vite alarmée, Jurieu se préparait mal au rôle qu'il allait jouer, lorsque de sa retraite il prêcherait l'héroïsme à ses frères retenus en France : aussi manquera-t-il toujours à ses conseils une éloquence que la plus juste colère ne supplée pas, celle du martyre bravé et des dangers courus. Quant à Bayle, nulle attache ne le retenait dans sa patrie, puisque sa qualité de relaps le condamnait à vivre séparé de sa famille. Le courage d'ailleurs ne lui manquait point, ni la fidélité, quoi qu'il en ait pu paraître ensuite. Il se remit donc à sa tâche de professeur; mais, cette fois, cartésien plus déclaré qu'il n'avait trouvé bon de le paraître à Sedan. Son cours de philosophie, malheureusement écrit en latin, a été recueilli dans la grande collection de ses œuvres; et un juge plus compétent que nous dans ces matières a reconnu, en étudiant ces leçons presque ignorées, que le philosophe de Rotterdam s'y montre ouvertement cartésien, mais avec liberté et avec choix; que dans ces cours (chose inattendue mais explicable), cessant d'être l'homme aux digressions, il prête aux raisons de Descartes un arrangement didactique qui en met dans toute leur évidence la suite et l'enchaînement; enfin, qu'il y

est nettement affirmatif et démonstratif, surtout à l'égard de la nature et de la destinée de notre âme, qu'il proclame immortelle [1].

Après cela, ira-t-on plus loin? Faudra-t-il reconnaître en Bayle une foi philosophique réelle, sincère, et prononcer qu'il était bien en deçà du scepticisme qu'on lui attribue? Le scepticisme de Bayle, avait déjà remarqué un historien de la philosophie [2], n'est pas un scepticisme systématique, comme celui de Sextus et de Hobbes, avouant ses principes et les poussant intrépidement à leurs dernières conséquences. Mais il y a loin de là à être dogmatique, même dans une certaine mesure, et les cours ne seraient pas une preuve péremptoire. Dans sa chaire, devant ses élèves, Bayle n'était pas libre comme dans sa bibliothèque; il pouvait croire très-prudent de garder pour lui son scepticisme; et se sentant charge d'âme, magistrat et maître, sa conscience comme les convenances, lui commandait de se renfermer loyalement dans ses fonctions de professeur grave et circonspect. *Maxima debetur pueris reverentia.*

Voici au surplus, et nettement exposées par lui, quelles étaient ses dispositions dogmatiques, lorsqu'il vint s'asseoir dans sa chaire de philosophie :

« Le cartésianisme ne sera pas une affaire, je le regarde simplement comme une hypothèse ingénieuse qui peut

[1] *Mémoires sur Bayle et ses doctrines*, par M. Damiron, t. II des *Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques.*

[2] M. Victor Cousin, *De l'Instruction publique en Hollande*, p. 134.

servir à expliquer certains effets naturels; mais, du reste, j'en suis si peu entêté, que je ne risquerais pas la moindre chose pour soutenir que la nature se règle et se gouverne selon ces principes-là. Plus j'étudie la philosophie, plus j'y trouve d'incertitude : la différence entre les sectes ne va qu'à quelques probabilités de plus ou de moins; il n'y en a point encore qui ait frappé au but, et jamais on n'y frappera apparemment, tant sont grandes les profondeurs de Dieu dans les œuvres de la nature, aussi bien que dans celles de la grâce. Ainsi vous pourrez dire à M. Gaillard que je suis un philosophe sans entêtement, et qui regarde Aristote, Épicure, Descartes, comme des inventeurs de conjectures que l'on fuit ou que l'on quitte, selon que l'on veut chercher plutôt un tel qu'un tel amusement à l'esprit [1] ».

D'ailleurs, que notre professeur de Rotterdam fût sceptique ou non, dogmatique ou réservé dans ses cours, cela importe malheureusement trop peu; c'est en dehors du champ de la spéculation philosophique pure que l'esprit sceptique de Bayle exerça son action. Pyrrhonien de toutes pièces, il n'eût pas fait tant de disciples. Le caractère essentiel de son influence est d'avoir répandu dans le monde un prétendu esprit de philosophie, qui n'est autre, à bien des égards, que la négation et le mépris de la philosophie.

A peine installé à Rotterdam, Bayle entra dans cette carrière par un ouvrage d'éclat : les *Pensées sur les Comètes*, son vrai début d'écrivain.

Dans une nuit du mois de décembre de l'année

[1] *Nouvelles lettres de Bayle*, t. II, p. 135.

1680, on vit paraître, avec un effroi dont peu de gens surent se défendre, une des plus grandes comètes qu'on ait observées. Une telle apparition annonçait, selon l'opinion populaire, qui était alors l'opinion commune, l'approche de grands malheurs pour le monde. Bayle était encore à Sedan. Une épouvante si générale, les questions qu'il entendait débattre sérieusement autour de lui, c'était plus qu'il n'en fallait pour exciter sa verve de critique. Il fit remettre une lettre sur ce sujet au *Mercure* de Paris; mais de Visé, le rédacteur, ne put obtenir du lieutenant de police La Reynie, qu'il autorisât l'admission de cette lettre. Deux ans plus tard seulement, établi et tranquille à Rotterdam, Bayle revint à ses comètes, et y trouva cette fois la matière d'un livre dans les règles. Pour dérouter les conjectures, il avait imaginé de parler en auteur catholique; mais son secret ayant été bientôt découvert, il renonça à ce déguisement lorsqu'à diverses époques il publia de nouvelles réflexions, toujours sous le même titre, bien que les comètes n'eussent plus rien à démêler avec toutes ces vues morales et politiques, ces questions d'histoire, et, pour bien dire, ces paradoxes qu'il appelait *Pensées sur les Comètes* [1]. Toutefois, si l'on examine la composition originelle de ce singulier

[1] La lettre première au docteur de Sorbonne, fut publiée en 1682. Dans les éditions qui suivirent, considérablement grossies pendant l'impression, l'ouvrage porte le titre de *Pensées diverses écrites à un docteur de Sorbonne à l'occasion de la comète qui parut au mois de décembre* 1680. La deuxième édition est de 1683; les *Additions* sont de 1703.

ouvrage, on reconnaît bientôt que sous cette accumulation d'idées épisodiques où se noie le point de vue principal, il y a un dessein parfaitement net, un plan logique régulièrement établi. Ce plan est même fort simple; il peut s'esquisser en quelques mots.

Si les comètes ont quelque chose à démêler avec les événements de ce monde, ce ne peut être que pour les produire ou pour les annoncer, comme causes ou comme signes. Or, de faire engendrer à ces traînées lumineuses des révolutions politiques, des guerres de nation à nation, des changements de religion, et tant de catastrophes qui surviennent dans les affaires humaines, c'est une hérésie d'abord, et de surcroît une absurdité. Les comètes ne sont pas davantage des signes de la volonté céleste, Dieu ne l'ayant déclaré en aucun endroit de sa Parole, et ayant, au contraire, manifestement lié leur sort à celui du soleil. Enfin, prétendre que les comètes annoncent aux hommes les calamités dont Dieu les menace, pour les obliger à se repentir et à apaiser son courroux, c'est prétendre que Dieu fait des miracles pour confirmer et exalter l'idolâtrie dans le monde; ce qui est une monstrueuse impiété.

Ce dernier argument était le premier qui se fût présenté à l'esprit de Bayle; sa nouveauté, sa hardiesse peut-être l'avait séduit, et c'était pour le mettre au jour qu'il avait pris la plume : il est le vrai fond des *Pensées diverses*. C'est sous l'abri de cette raison moitié morale, moitié théologique, que le philosophe a donné l'essor à toute la liberté de son

esprit, et lancé dans le monde un paradoxe qui, par les fruits qu'il a portés, efface tous ceux qu'on pourrait relever dans ce livre célèbre, et doit nous arrêter quelques instans.

Dieu, pouvait-on dire, en faisant paraître dans les cieux les signes de sa colère, a voulu faire sentir plus vivement, aux créatures tentées de l'oublier, qu'il y a une Providence dispensatrice des biens et des maux, et empêcher que les hommes ne tombassent dans l'athéisme, qui eût été la ruine de toute société humaine. L'objection est spécieuse, et Bayle la réfute très-bien en montrant que la puissance divine n'en est pas à recourir à un mal pour en empêcher un autre; et que Dieu, pour forcer les hommes à reconnaître son existence, n'a pas besoin de l'idolâtrie. Jusqu'ici tout est bien ; mais il fait un pas de plus, et soutient que le remède en tout cas serait pire que le mal, l'athéisme ayant moins d'inconvénients que l'idolâtrie, et gagnant presque de tous points à la comparaison. Tel est le parallèle très-gratuit et très-funeste où notre subtil raisonneur s'engage. Voici les traits saillants de cette comparaison, ou, pour dire le mot, de cette apologie de l'athéisme.

Indépendamment des preuves générales qui condamnent l'idolâtrie, Bayle remarque d'abord, en manière de précaution oratoire, que l'idolâtrie dispose moins bien les hommes à se convertir à la vraie religion que l'athéisme, par cette raison surtout qu'un homme entêté d'une fausse religion résiste plus aux lumières de la véritable qu'un homme qui n'a aucun

entêtement de ce genre. C'est ainsi encore que les démons trouvent mieux leur compte avec les idolâtres qui les honorent et les redoutent, qu'avec les athées, qui les nient et les dédaignent. Ensuite, ni l'esprit ni le cœur ne sont en meilleur état chez les idolâtres que chez les athées ; jugez-en d'après l'idée que les païens se faisaient de Dieu et d'après l'histoire qui nous raconte leurs mœurs : un peuple d'athées, livré sans scrupule à toutes ses passions, eût-il enchéri sur leur déréglement ? Les plus méchants des païens ne furent pas athées, ils étaient idolâtres. Après ce raisonnement, fondé sur une pure hypothèse, mais qui n'en va pas moins à déclarer l'idée et la crainte de Dieu inutiles à la société, Bayle en fait un tout pareil pour la notion d'une Providence, et dépossède en passant le christianisme de ses influences sur la société.

« Si les lois humaines n'y mettaient ordre, toutes les sociétés des chrétiens seraient ruinées bientôt. Et je suis sûr qu'à moins d'un miracle continuel, une ville comme Paris serait réduite dans quinze jours au plus triste état du monde, si l'on n'employait point d'autre remède contre le vice que les remontrances des prédicateurs et des confesseurs. »

On voit bien qu'une société peut sans risque oublier Dieu ; elle n'en ira pas plus mal, pour le mettre hors de ses affaires. Qu'aurait pensé Bayle s'il avait assez vécu pour voir, sur sa parole peut-être, une faction d'athées entreprendre le gouvernement des peuples ?

La comparaison continue.

« Si l'idolâtrie corrompt nécessairement les hommes, il n'en va pas ainsi de l'athéisme. D'abord l'expérience prouve-t-elle que la connaissance d'un Dieu corrige les inclinations vicieuses de l'homme? Les gens d'un autre monde qui, sur la description qu'on leur ferait de la foi chrétienne, s'imagineraient sur ce modèle la vie des chrétiens, tomberaient dans une grande erreur; et ils n'auraient pas vécu quinze jours parmi nous, qu'ils prononceraient que dans ce monde on ne se conduit pas selon les lumières de sa conscience. La conscience connaît en général la beauté de la vertu, et nous force de tomber d'accord qu'il n'y a rien de plus louable que les bonnes mœurs. Mais quand le cœur est une fois possédé d'un amour illégitime, quand on voit qu'en satisfaisant cet amour on goûtera du plaisir, et qu'en ne le satisfaisant pas on se plongera dans des chagrins et dans des inquiétudes insupportables, il n'y a lumière de conscience qui tienne : on ne consulte plus que la passion, et l'on juge qu'il faut agir *hic et nunc* contre l'idée générale que l'on a de son devoir. »

D'où il suit qu'une société d'athées ne serait pas plus mal placée qu'une autre pour les actions civiles et morales, pourvu qu'elle sût punir les crimes, et qu'attachant de l'honneur et de l'infamie à de certaines choses, elle mît l'intérêt et l'amour-propre à côté de la vertu. A défaut des principes religieux, elle se ferait des lois de bienséance et d'honneur; et l'on y verrait des hommes, qui ne se croient pas une âme immortelle, prétendre à immortaliser leur nom. Bien plus, loin que les athées se montrent nécessairement les plus méchants et les plus corrompus des

hommes, l'histoire des nations et des philosophes nous en offre, selon Bayle, qui ont vécu dans une grande pureté de mœurs, et prouvé par leurs actions que l'idée de l'honnêteté n'était pas étrangère à leur âme : l'athéisme n'a-t-il pas eu ses martyrs? Ainsi, tout considéré, un athée de bonne foi n'est pas bien à plaindre, et on ne voit pas ce que gagnerait son âme à croire en Dieu. Voilà où va Bayle en poussant toujours sa thèse.

Il ne manquait à l'audace de ce rare paradoxe que de se retrancher, contre le reproche d'impiété, derrière le bouclier de l'orthodoxie; et Bayle n'a eu garde que cette singularité lui manquât. En effet, son argumentation en faveur des athées comparés aux idolâtres repose tout entière sur ce principe orthodoxe plusieurs fois ramené par lui, que l'homme est impuissant à vouloir et à faire le bien sans la grâce divine. « Disons donc que quand on n'est pas véritablement converti à Dieu, et qu'on n'a pas le cœur sanctifié par la grâce du Saint-Esprit, la connaissance d'un Dieu et d'une Providence est une trop faible barrière pour retenir les passions de l'homme, et qu'ainsi elles s'échappent aussi licencieusement qu'elles feraient sans cette connaissance-là. »

On n'est pas plus orthodoxe; et vraiment Bayle aurait pu défier le regard d'un dialecticien rigoureux de découvrir dans ses définitions la moindre lacune imprudente, dans la succession de ses syllogismes la moindre témérité où pût s'accrocher une sentence d'hérésie. Mais parmi les lecteurs qui dévorèrent ce

livre plein d'esprit, de gaieté caustique, de récits piquants, et de je ne sais quelle liberté cavalière, fort licencieuse quelquefois, et en tout on ne peut plus opposée à la gravité du sujet, combien étaient gens à tenir un compte scrupuleux de définitions abstraites posées une fois pour toutes, et de conséquences théologiques qui, n'ayant rien de sensible ni d'inhérent avec l'ensemble des idées, se perdaient dans le reste de l'argumentation ? On était bien autrement frappé de ces comparaisons inattendues où la société chrétienne, dépouillée de ses vertus et de ses forces comme de vaines apparences, fait si triste figure à côté d'une société imaginaire d'athées, remise au contraire en possession des facultés morales et des généreux désirs que leur refuse l'opinion commune. De fait, sinon d'intention, le philosophe faisait tourner tout l'effort de sa dialectique au bénéfice de l'incrédulité. Engagé dans cette manière de procéder par le tour polémique de sa dissertation, il donne aux athées tout ce qu'il ôte aux idolâtres ; il ne tient aucun compte à ceux-ci de ce qu'il y a de religieux au fond de leur erreur; bref, les athées jouent le beau rôle. C'est là le point très-dangereux de la doctrine de Bayle. En effet, s'il est démontré que la foi en Dieu, nécessairement corrompue par les excès des hommes ne garde rien de son essence divine et de son caractère religieux, que sert-il de croire ? L'absence de religion devient un état bien préférable, pour le bonheur des individus et de la société, à une vaine piété que la faiblesse humaine fera dégénérer tout à

l'heure en fanatisme. Et que conclure en définitive, sinon que l'incrédulité, qui engendre l'indifférence, est la meilleure des philosophies?

Est-il possible de nier que telle est la conclusion qu'allait tirer de ce livre, dévoré dans toute l'Europe, l'esprit nouveau qui grandit dès lors avec tant de rapidité; et que les prétentions à l'athéisme, étrange orgueil du siècle de l'*Encyclopédie*, en aient reçu leur naissance, ou du moins un terrible encouragement? Rousseau paraît avoir eu le sentiment très-vif de cette liaison de la philosophie de son temps avec l'esprit du parallèle des idolâtres et des athées; et le langage éloquent dont il se sert pour opposer à la doctrine de Bayle les conséquences de l'indifférentisme est ici admirablement vrai :

« Bayle, dit Rousseau, a très-bien prouvé que le fanatisme est plus pernicieux que l'athéisme, et cela est incontestable. Mais ce qu'il n'a eu garde de dire et qui n'est pas moins vrai, c'est que le fanatisme, quoique sanguinaire et cruel, est pourtant une passion grande et forte, qui élève le cœur de l'homme, qui lui fait mépriser la mort, qui lui donne un ressort prodigieux, et qu'il ne faut que mieux diriger pour en tirer les plus sublimes vertus : au lieu que l'irréligion, et en général l'esprit raisonneur et philosophique, attache à la vie, effémine, avilit les âmes, concentre toutes les passions dans la bassesse de l'intérêt particulier, dans l'abjection du *moi* humain, et sape ainsi, à petit bruit, les vrais fondements de toute société; car ce que les intérêts particuliers ont de commun est si peu de chose, qu'il ne balancera jamais ce qu'ils ont d'opposé. Si l'athéisme ne fait pas verser le sang des hommes, c'est moins par amour pour la paix que par

indifférence pour le bien : comme que tout aille, peu importe au prétendu sage, pourvu qu'il reste en repos dans son cabinet. Ses principes ne font pas tuer les hommes, mais ils les empêchent de naître, en détruisant les mœurs qui les multiplient, en les détachant de leur espèce, en réduisant toutes leurs affections à un secret égoïsme, aussi funeste à la population qu'à la vertu. L'indifférence philosophique ressemble à la tranquillité de l'État sous le despotisme, c'est la tranquillité de la mort : elle est plus destructive que la guerre même[1]. »

Vraisemblablement la conscience de Bayle ne lui reprochait rien de semblable; et l'indifférence, s'il est vrai qu'elle fût son dogme, fut bien loin de lui procurer la paix. Son livre des *Comètes* semait des tempêtes. Ce n'est pas cependant que la portée en ait été d'abord entrevue. On peut se représenter qu'au premier moment l'érudition historique, la variété des aperçus politiques, la manière dégagée dont tout cela était présenté, causèrent plus de plaisir et de surprise que le tour paradoxal des raisonnements n'inquiéta les consciences. Quelques années plus tard, et à mesure que les éditions nouvelles et les traductions partout répandues grandissaient le succès et la popularité des *Pensées*, de nombreux écrits, en Angleterre d'abord et ensuite en Hollande même, commencèrent à signaler et à combattre, par des armes qui ne furent pas toujours également heureuses et loyales, les conséquences dangereuses de ce livre. Mais, au premier moment, elles n'eurent d'autre effet pour Bayle que

[1] *Émile*, livre IV.

de le sortir de sa demi-obscurité : parmi les siens même, on ne le traita point en ennemi public, on le félicita. Peut-être aussi les circonstances empêchèrent-elles l'orage de se former alors sur sa tête. Il arriva en effet, comme on va le voir bientôt, que la campagne ouverte par Louis XIV contre les réformés de son royaume, attira Bayle sur le champ de bataille; et le mit tout à coup en évidence à la tête des champions de la cause persécutée.

CHAPITRE II.

Critique de l'histoire du calvinisme du P. Maimbourg. — Bayle journaliste. — *Nouvelles de la république des lettres*. Caractère et succès de ce recueil. — Lettre de Fontenelle sur Bornéo. — La reine Christine.

En France, à cette époque de la plus grande fortune de Louis XIV, le gouvernement du roi ne négligeait pas l'opinion dans les calculs de sa politique; au besoin, il faisait publier des écrits et commandait secrètement de gros livres pour préparer des préjugés favorables aux actes qu'il méditait. Déjà Richelieu avait fait grand usage de ce genre de leviers, et la tradition ne s'en était pas perdue. Parmi les écrivains dont la cour employait ainsi la plume, aucun ne réunissait à un plus haut degré que le P. Maimbourg les qualités comme les défauts propres à ce genre de service. C'était un de ces esprits féconds et brillants, mais sans profondeur ni véritable force, tels que la compagnie des jésuites en a tant produit, malheureusement pour elle, leurs écrits l'ayant plus souvent compromise que réellement servie dans ses querelles. Maimbourg, ambitieux de gloire et très-vaniteux, chercha longtemps ses succès dans la prédication, qu'il dirigea, vers la fin surtout, contre les jansénistes avec un tour satirique assez scandaleux

dans la chaire chrétienne[1]. La critique était son fort et son goût : le désir de l'appuyer sur l'histoire le rendit d'abord historien. Il débuta par une *Histoire de l'Arianisme,* où les allusions au jansénisme ne sont pas épargnées. A ce début succéda l'*Histoire des Iconoclastes*, où le jésuite fit un nouveau personnage. Tournant bien court pour un homme de sa robe, il avança en faveur des rois de France contre le pape cette fameuse doctrine des parlements, que le pape, loin d'avoir conféré à Charlemagne la dignité d'empereur, était au contraire son vassal. Cette habile témérité, qui irrita Rome, plut fort à la cour ; et Maimbourg devint pensionnaire du roi. Il était prudent de se faire pardonner de l'autre côté des monts, et l'*Histoire du schisme des Grecs* fut un bon thème pour relever les papes. Innocent XI ne se montra pas insensible à cette manœuvre adroite ; mais son indignation fut grande quand, l'affaire de la régale ayant éclaté, il vit l'historien jésuite se tourner hardiment contre lui, et argumenter contre les prétentions qu'avait toujours soutenues son ordre. Il commanda aux jésuites de faire sortir le P. Maimbourg de leur compagnie. Circonstance singulière ! Louis XIV fit opposition durant une année, et la compagnie se décida à suspendre l'exécution du décret de Rome. Enfin Maimbourg lui-même la tira d'embarras, en demandant que suite fût

[1] « Le père Maimbourg, s'il en faut croire messieurs de Port-Royal, fut près de deux heures en chaire le 30 octobre 1667, ayant été souvent interrompu par d'aussi grands éclats de rire que si on eût été à la comédie, comme l'on y était en effet, quoique dans l'église. »

donnée aux injonctions de Sa Sainteté. C'est ainsi qu'il cessa d'être jésuite, mais il ne cessa pas d'être historiographe pensionné. M. Maimbourg, comme on l'appela depuis ce moment, devenait naturellement l'homme de la cour dans les opérations qu'elle préparait contre les protestants. Faire l'histoire des calvinistes en présentant leurs actes sous des couleurs odieuses, en flétrissant par le mépris et l'ironie leur esprit et leurs mœurs, c'était leur porter un coup redoutable dans l'opinion populaire, déjà assez animée, et que par là on était sûr d'irriter encore. Cette tâche politique ne pouvait être mieux confiée qu'à un écrivain, homme d'esprit tel que Maimbourg, adroit, point bigot, dit Bayle, d'une hardiesse cavalière, narrateur agréable, enfin un de ces écrivains qui connaissent leur monde et savent se faire lire; car, après tout, Maimbourg est, malgré sa pompe, un prosateur assez distingué : « Il y a, disait Bayle, bien peu de livres qui soient d'un plus grand débit que les siens. » Mais son zèle naturellement étourdi, le jetant cette fois-ci hors de toute mesure, lui prépara de sanglantes défaites. Il eut le malheur que Bayle, se trouvant de loisir, saisît sa plume pour faire justice, à sa manière, de l'histoire et de l'historien. En quinze jours, la *Critique générale de l'histoire du calvinisme* fut prête; et l'auteur, qui, pour le succès du livre, tenait à n'être pas reconnu, porta lui-même son manuscrit à Amsterdam pour l'y faire imprimer[1].

[1] Bayle commença en 1682 à travailler à la *Critique géné-*

Par un ressouvenir de bon augure, Bayle choisit la forme épistolaire pour en « découdre », comme il disait, avec l'historien jésuite. Ses lettres sont adressées à un gentilhomme de province, et le tour des *Provinciales* y est, non sans bonheur, ouvertement imité; mais le fond, avec toute sa richesse, n'appartient qu'à Bayle. La *Critique générale* est, comme l'histoire qui l'a provoquée, un écrit de circonstance, une contre-mine qui doit déjouer les projets de l'ennemi. Au lieu de procéder d'abord en réfutant pied à pied les récits de l'historien pamphlétaire, Bayle commence par marcher droit à l'auteur, et, sans violences ni injures, avec cette sorte de gaieté qui n'est qu'à lui, il fait l'histoire de l'historiographe, de ses disputes, de ses livres, le juge avec des ménagements, loue le feu de son esprit et l'agrément de ses récits, ses piquantes réflexions et son adresse; mais il ruine en même temps, par des preuves irrécusables, son crédit d'érudit, le convainc de mauvaise foi et de fausseté, et, le réduisant à son rôle d'historiographe pensionnaire, lui enlève toute autorité, et montre combien, au contraire, tout doit le rendre suspect. Cela fait, il passe à l'examen des erreurs répandues dans le récit, redonne aux faits altérés leur physionomie, les rattache à leurs causes, déployant dans cette analyse critique une sûreté de coup d'œil, une sagacité et un tact de politique qu'on ne peut trop admirer. De

rale. En quinze jours l'ouvrage fut achevé, tel qu'il parut pour la première fois en vingt-neuf lettres. En 1685, Bayle y ajouta vingt-deux nouvelles lettres.

l'histoire du XVIe siècle, il est souvent ramené à l'histoire du temps présent; de la tactique des partis dans les guerres religieuses, aux manœuvres menaçantes des ennemis des réformés. De même que l'*Histoire du calvinisme* est un long argument pour établir, en ayant l'air de dire le contraire, la nécessité d'anéantir les Églises réformées, la *Critique* tout entière est la réfutation des mauvaises doctrines sur lesquelles s'appuie le parti de la persécution. Ce côté de la défense n'offre point, comme on pourrait s'y attendre, ces plaintes pathétiques et cette indignation véhémente qui caractérisent naturellement les autres réclamations des écrivains protestants; quelquefois le langage prend un accent de fermeté, une concision incisive qui trahissent un mouvement de cœur plus vif; mais généralement l'éloquence du livre est celle de la raison qui réclame et proteste. C'est aussi ce qui étendit le crédit de la *Critique générale*, et lui valut un bon accueil auprès de bien des catholiques. Le prince de Condé en faisait grand cas, charmé dans le secret de son âme que l'ex-jésuite, qui avait maltraité son aïeul et gardé un silence de courtisan sur sa personne, reçût cette vigoureuse leçon. Pour tout dire enfin, au conseil du roi on jugea l'ouvrage assez bien fait pour être dangereux, et on le fit brûler par la main du bourreau.

La *Critique*, telle qu'elle parut alors, était en effet un livre à la fois solide et plein d'un agrément tout nouveau, suffisamment sérieux, et relativement sobre de digressions et de gaietés déplacées. On n'en sau-

rait dire autant de la seconde partie, qui vint deux ans après la première. Bayle y a prodigué avec complaisance la plaisanterie railleuse, les dissertations saugrenues où l'Écriture apparaît de temps en temps en étrange compagnie: ainsi, à propos des droits de la conscience erronée, il est longuement question des maris trompés, avec force anecdotes dans le style de George Dandin. Dans cette seconde partie, Bayle est moins le défenseur des protestants persécutés, et déjà trop le raisonneur indifférent qui trouve une satisfaction de sceptique à saisir l'historien en flagrant délit d'erreur et d'inconséquence. Cette *suite* eut peu de succès; les lecteurs en restaient à la première partie, et, malgré tous les avertissements de l'auteur, n'entraient pas dans son nouveau point de vue.

Des premières lettres à l'apparition des secondes, deux années s'étaient écoulées; personne ne s'était avisé de reconnaître dans l'auteur celui des *Pensées sur les Comètes* : on le cherchait en France parmi les bonnes plumes du Consistoire réformé. Une inadvertance du libraire révéla le secret à quelques personnes : alors Bayle lui-même cessa d'en faire mystère, et s'attira un instant, assurément, sans l'avoir désiré, la confidence des protestants français, qui entreprenaient de défendre avec des brochures une cause attaquée de toutes armes par les catholiques.

Ce succès donna les plus grandes espérances aux amis de Bayle; on se persuada (et peut-être on ne

se trompait point) qu'il était fait pour tenir une place soit dans les conseils, soit dans les ambassades; et de France on le pressait de quitter sa chétive position de Rotterdam, de se pousser à la Haye auprès du prince d'Orange, ou bien à Berlin, et d'obtenir pour le moins quelque position littéraire plus digne de son mérite que l'illustre école des marchands de Rotterdam. Bayle se hâta de renverser tous ces châteaux que l'on bâtissait pour lui au Carlat. D'abord, avoir à soutenir un caractère effrayait sa paresse; ensuite, il n'avait rien à espérer du côté du prince Guillaume. La lettre où il s'explique sur ces rêves de famille n'est pas seulement très-piquante, elle jette un jour très-coloré sur la physionomie de ce singulier sage, et éclaire d'avance plus d'un trait de sa conduite future. Il faut en citer les passages essentiels :

« De la manière dont Dieu m'a fait, c'est mon élément qu'un état de médiocrité. Le grand jour m'incommode, j'aime l'obscurité. Si vous me demandez pourquoi j'aime l'obscurité et un état médiocre et tranquille, je vous assure que je n'en sais rien. Je n'ai jamais pu souffrir le miel, mais pour le sucre je l'ai toujours trouvé agréable. Voilà deux choses douces que bien des gens aiment. Je n'en aime qu'une, et n'en sais point la cause : on ne dispute point des goûts. Il en est de même des professions et des divers états de la vie. L'un se plaît à être honoré, à se mêler dans tout, à gouverner les autres; un autre n'est sensible qu'au repos, à une vie sombre, à une retraite de cabinet, à la lecture; il compte le reste pour rien. Que l'un s'empresse pour avoir un emploi chez un prince, qu'un

autre cherche à s'enrichir en voyageant dans les Indes, qu'un troisième remue toute une ville pour en être le premier magistrat. Cet autre homme dont je parle regarde cela avec étonnement, et ne comprend pas quelle satisfaction on y trouve. Il admire qu'on ne puisse pas vivre, comme lui, content d'une douce quoique obscure tranquillité. Ainsi, qu'on ne me blâme point de ce que je croupis à Rotterdam, et même qu'on ne me plaigne pas; car ce qu'un autre regarde comme une prison et comme un anéantissement indigne, je le trouve si conforme à mon humeur, que je ne le changerais pas pour une condition brillante. Ce me serait une peine qui m'inquiéterait sans relâche, que d'avoir à soutenir un grand caractère. Il faut faire des efforts continuels pour ne le laisser pas traîner, au lieu que sur un petit théâtre on fait son devoir en se jouant.

« La seconde chose que j'ai à vous dire, c'est que non-seulement une condition médiocre et éloignée du grand jour est plus à mon goût, mais aussi plus proportionnée à mon génie. Si on me portait à la vie active et aux négociations publiques, je ferais d'abord connaître que je n'en suis pas capable, et je perdrais le peu d'estime qu'on peut avoir pour moi. Je me connais mieux que personne ne me connaît : il ne faut pas s'arrêter à ce que je puis avoir écrit; on a pu remarquer que je suis capable de parler des intérêts des princes et faire des réflexions de politique; mais il ne s'ensuit pas de là que si j'étais au timon, ou que si on me confiait une affaire, je m'en tirerais honorablement : je vous l'ai déjà dit, on se trompe de juger des gens par leurs livres.

« Ne sachant pas le manége de la cour, et n'ayant jamais tourné mes pensées du côté du monde, vous voyez bien que la seule chose où je pourrais trouver quelque utilité serait une profession à Leyde. Pour cela M. Paets sera toujours prêt à m'y servir; il est vrai qu'il n'est pas bien chez le prince, et que comme il est cause de mon

établissement à Rotterdam, et que madame sa femme m'a laissé deux mille francs, l'honneur et la reconnaissance veulent que je n'embrasse pas un parti qui m'obligerait à être contraire aux intérêts de mon patron; mais ce n'est pas assurément l'obstacle de mon avancement à la cour de Son Altesse. Quand je pourrais, avec honneur, briguer un emploi chez elle, je n'y en trouverais pas; et ceux qui vous ont parlé de la charge de bibliothécaire, d'historiographe, de secrétaire de ce prince, ne savent rien de la carte du pays : c'est bâtir des châteaux en Espagne.

« Si je vais à Leyde, je rentre dans une peine de quatre leçons par semaine, outre la nécessité de faire de nouvelles connaissances, de se ménager entre les factions opposées, de se gêner pour s'accommoder aux humeurs hollandaises, d'être obligé souvent dans des repas académiques à boire jusqu'à s'enivrer, ce qui me vaudrait chaque fois une maladie.

« Ce que je viens de vous dire vous fait connaître que non-seulement je ne songe pas à me mettre dans une cour, mais que je ne songe pas même à une profession d'académie. Ne vous en alarmez point, si vous m'aimez, comme j'en suis assuré : il vous suffira de savoir que mon état quel qu'il puisse être, est le moins incommode, à mon sens, que tous ceux que vous pourriez souhaiter pour moi. Je me lève et je me couche quand je veux; je sors si je veux, et je ne sors point si je ne veux pas, excepté les deux jours de leçon. Un courtisan n'en peut pas dire autant: il dort et il se lève quand il plaît à son maître. Mais ce n'est pas tout : où trouve-t-on les emplois de secrétaire d'ambassade, quand on ne sait point les langues du pays ? Serait-il bien à propos que je quittasse Rotterdam pour aller faire le pied de grue à Berlin, et passer la journée dans l'antichambre des favoris ? [1] »

[1] *Nouvelles Lettres de Bayle*, tome II, p. 227.

Bayle resta donc à Rotterdam, où il avait la douceur de rencontrer beaucoup de Français, car c'est là que se dirigeaient chaque année de nouveaux débris des académies et des églises successivement fermées, sans parler des hommes trop nombreux qui prenaient les devants. Tandis que Jurieu, lançant livre sur livre pour soutenir les fidèles contre la séduction, attirait sur Rotterdam les regards de tous les réformés de France, Bayle de son côté se mit à une entreprise qui habitua toute l'Europe à considérer cette cité de Hollande et bientôt la Hollande entière comme un port franc de la république des lettres, et imprima un caractère décidé et nouveau aux travaux littéraires de la colonie française. Il entreprit de publier périodiquement un recueil de critique scientifique et littéraire, non à l'usage exclusif des savants, il s'en serait bien gardé, mais propre à intéresser tous les gens d'esprit qui lisent. C'est ainsi que s'inaugurait ce long et puissant règne du journalisme français, dont le berceau fut à l'étranger et le trône en France.

Faire remonter à Bayle l'origine des journaux littéraires publiés en langue française, ne serait pas absolument exact : toutefois, si la rigoureuse chronologie s'y refuse, la réalité des choses, l'événement le veut ainsi. Lorsqu'au mois de mars 1684 parut, chez les libraires d'Amsterdam, le premier cahier des *Nouvelles de la république des lettres*, il y avait près de vingt ans déjà, en 1665, que M. de Sallo, conseiller ecclésiastique au parlement de Paris, avait fondé le *Journal des Savants*, imaginé le premier de

faire pour les événements de la république des lettres ce que faisaient les gazettes pour les événements publics; en un mot, d'écrire les annales de la science. Avec l'aide de quelques amis, il s'était chargé de faire connaître, par une analyse succincte et un jugement concis mais suffisant, les livres qui paraissaient, les recherches savantes, enfin les particularités de la littérature et les travaux des érudits. Ce plan, qui embrassait tout le champ des connaissances humaines, fut exécuté avec un soin et une fermeté qui donnèrent aussitôt un grand éclat au journal; l'exemple donné par M. de Sallo fit naître bientôt après, à Londres, un journal philosophique. Cette entreprise, qui nous semble aujourd'hui si simple, eut donc en son temps toute l'importance d'une découverte, et, ainsi qu'il arrive en pareil cas, la priorité de l'idée fut disputée au fondateur[1]. Celui-ci d'ailleurs se vit bientôt arrêté, et même éloigné de la direction du journal, sur les plaintes du pape et des jésuites, blessés, l'un de certaines hardiesses gallicanes qui sentaient le parlement, les autres par la présence de leurs adversaires dans le cercle des rédacteurs[2]. Au bout d'une année, l'indépendant M. de Sallo s'étant refusé à accepter la surveillance d'un censeur[3], le journal fut suspendu quelque temps par ordre, puis continué par l'abbé Gallois, auquel succéda l'abbé de

[1] Voir Camuzat. *Histoire critique des journaux.*

[2] M. de Bouzeys, qui avait écrit contre les jésuites de Gonberville, était janséniste. Gallois n'aimait guère la Compagnie.

[3] M. de Sallo étant mort peu après, on fit courir le bruit qu'une perte considérable faite au jeu l'avait fait mourir de chagrin.

La Roque. Ainsi, à peine à ses débuts, la critique périodique en France était contrainte de sacrifier une partie de sa liberté. L'esprit philosophique contenu jusqu'à la gêne, moins encore par la sévérité des précautions de police que par la lenteur et la négligence des censeurs, trouvait difficilement en France à satisfaire son besoin de discussion. « Ce serait, disait Bayle en publiant à Amsterdam un recueil de dissertations sur la philosophie de Descartes, ce serait un grand malheur pour toute la république des lettres, si on était partout aussi formaliste et aussi pointilleux à l'égard de l'impression des livres qu'on l'est en France depuis quelque temps, où l'inquisition qui s'y établit à grands pas empêche de paraître plusieurs beaux ouvrages, et rebute les plus célèbres auteurs. Et qui ne serait pas rebuté de voir que ceux qui sont établis pour l'approbation des livres gardent un manuscrit des trois ou quatre ans sans y regarder, et qu'ils en désapprouvent tout ce qui sent une âme élevée au-dessus de la servitude et des opinions populaires ! Quelle mortification pour un auteur qui ne trouve jamais que les presses roulent assez vite sur ses ouvrages, de voir qu'après un délai de trois ou quatre années on lui ordonne de supprimer ce qu'il estime le plus dans ses écrits, s'il n'aime mieux les voir condamner à une éternelle prison, par le refus qu'on lui fera d'un privilége du roi[1] ! »

[1] Recueil de quelques pièces curieuses concernant la philosophie de M. Descartes. Amsterdam, chez Desbordes.

Bayle montra donc encore une fois aux esprits curieux de liberté et de discussions le chemin de la Hollande, en faisant paraître à Amsterdam chaque mois, sous le titre de *Nouvelles de la république des lettres*, un petit volume d'extraits ou de jugements soit étendus, soit sommaires, selon leur importance, des ouvrages nouveaux de littérature et de science. Peut-être contre l'espoir et le désir des réfugiés, il n'entendait point faire de son journal une batterie redoutable dirigée contre les ennemis du protestantisme; il voulait que la république des lettres tout entière profitât de la grande liberté d'imprimer, dont jouissait la Hollande; mais il se proposait de n'user de cette liberté qu'en honnête homme qui sait ne pas aller jusqu'aux bornes de la licence, tout prêt enfin à traiter catholiques et protestants avec une égale impartialité, et à ne parler des écrits touchant la religion qu'en simple et discret rapporteur.

Le mérite de ce journal souvent consulté est bien connu des hommes qui vont y chercher des lumières sur la littérature du temps. Dans l'espace restreint où il est forcé de borner ses analyses, Bayle, que nous avons vu ailleurs s'étendre et s'égarer à plaisir, sait être serré, riche, solide et piquant; il décrit un livre en peu de traits, mais la description est complète; et ses jugements précis, solides, disent tout, avec une politesse qui ne fait qu'adoucir la vérité, sans la déguiser pour un œil un peu clairvoyant.

Il égaye volontiers ses sujets sérieux par une sorte de badinage et des traits de lecture piquants; il cite

Montaigne, Molière et surtout Boileau : mais il n'a abordé que rarement et indirectement les matières de belles-lettres. Non qu'il n'aime à causer de ces sortes de sujets; fidèle à son vieux goût, les romans surtout l'amusent : au milieu des matières les plus opposées par leur gravité à de telles allusions, il en parle naïvement, sans faire attention le moins du monde à l'incongruité du mélange, tant sont parfaites chez lui ce qu'on a appelé si bien la candeur et l'expansion critiques[1]. Mais il n'est pas philosophe impunément, et les opinions attirent son examen plus naturellement que les beautés qui ne sont que littéraires : à l'égard de celles-ci, il se montre d'un goût on ne peut guère plus facile. Il est de ceux qui préfèrent le trait à la grâce, et la verve, pour grossière qu'elle soit, à l'élégance. Il avait la passion des marionnettes, et, au premier mot de son hôtesse de Rotterdam qu'il était arrivé à la ville des baladins de place, il pre-

[1] M. Sainte-Beuve, qui a consacré au génie critique de Bayle une de ses plus fines études, compte comme autant de circonstances favorables pour l'entier développement de cette vocation, les habitudes et même les lacunes de sa vie et de son caractère (*Portraits littéraires*, t. I). « Cette critique modeste de Bayle, dit encore ailleurs le même écrivain, qui est républicaine de Hollande, qui va à pied, qui s'excuse de ses défauts auprès du public sur ce qu'elle a peine à se procurer les livres, qui prie les auteurs de s'empresser un peu de faire venir les exemplaires, ou du moins les curieux de *les prêter pour quelques jours*, cette critique n'est-elle pas, en effet (si surtout on la compare à la nôtre et à son éclat que je ne veux pas lui contester), comme ces millionnaires solides, rivaux et vainqueurs du grand roi, et si simples au port et dans leur comptoir? » (*Portraits littéraires*, t. I, p. 369).

nait son manteau, y courait, et ne quittait jamais le spectacle que le dernier. Au lieu de vivre en Hollande, eût-il vécu à Paris, soumis chaque jour au contact et à l'influence communicative des esprits polis et délicats de la cour et de la ville, son style aurait sans doute gagné en élégance et en correction; mais il n'avait naturellement ni le sentiment de l'art, ni le tact des beautés qui en relèvent; et c'est le tour de pensée ingénieux qui l'aurait toujours flatté, de préférence aux délicatesses et au charme de la vraie poésie. La Fontaine, malicieux et moraliste, était de ses favoris; beaucoup moins le La Fontaine poëte. Il aimait Boileau pour ses satires; de Montaigne et de Molière c'est le trait nerveux et la goguenarderie qu'il goûtait; et c'est ainsi encore que, parmi les plus récents écrivains, il inclinait avec faveur vers Fontenelle, à cause de ses ingénieuses libertés, de son esprit fin, et du tour paradoxal de ses idées. Au surplus, de Bayle à Fontenelle, la liaison est plus étroite qu'au reste des écrivains français, et cela est également vrai pour les autres journalistes de Hollande. Il y avait sympathie, et on peut remarquer déjà ici que la critique française venue des Pays-Bas ne contribua pas médiocrement à altérer le grand goût qui avait régné un instant autour de Louis XIV chez les poëtes et parmi le public. Tout au moins elle en détourna sensiblement les esprits en aiguisant leur curiosité pour les entreprises hardies des sciences, pour la nature des choses plutôt que pour les formes de la beauté. Le génie critique de Bayle était fortement

tourné de ce côté-là. Or, le temps était remarquablement propre à ce goût de penseur : les livres d'alors et les hommes qui les écrivaient étaient, comme les événements politiques, un spectacle et des acteurs tels qu'il les fallait à cet esprit curieux.

Quand l'histoire, cessant de s'offrir à nos regards comme un tableau où le temps a répandu je ne sais quelle teinte grave, harmonieuse et surtout poétique, vient à dérouler sous nos yeux les événements et nous envelopper dans leur tumulte, en un mot, quand les temps où nous vivons sont historiques, notre esprit ne lit plus de la même manière ni les mêmes choses dans les récits des historiens. Le présent lui éclaire le passé; cette demi-obscurité, qui adoucissait dans le lointain les luttes tragiques, les déplorables emportements et les faiblesses des peuples, la sinistre politique des maîtres et des partis, fait place tout à coup à un jour vif et cru qui laisse à découvert des contrastes repoussants, les mensonges de la tradition, les gloires usurpées, enfin la triste vérité. Les temps où Bayle fut appelé à vivre étaient des temps bien historiques : la politique et les armées de Louis XIV remplissaient la France de gloire, l'Europe d'alarmes et de désastres, et la persécution religieuse, appuyée sur les sophismes politiques, venait ajouter à toutes les autres calamités la plus sinistre des terreurs. Avec son discernement, il lisait mieux que personne dans la nature des faits les secrets de leurs causes; mais l'effet de cette étude expérimentale de la politique et de la manière dont

il voyait chaque jour l'erreur naître, se répandre et quelquefois s'établir, fut surtout de lui rendre l'histoire suspecte, et tout témoignage des historiens singulièrement équivoque.

Sans parler de la guerre entre les protestants et les catholiques, qui empruntait de la persécution un caractère nouveau de gravité et de véhémence, d'autres débats plus ou moins vifs étaient alors engagés sur divers points dans le monde de la philosophie et de la littérature. Port-Royal disputait, guerroyant à la fois avec Rome et Genève, et attaquant Malebranche; Descartes était en cause dans toutes les querelles des théologiens et des philosophes. L'érudition avait aussi ses batailles, et la dispute des *anciens et des modernes*, alors dans son fort, mêlait aux questions de littérature la grande question d'autorité, les hardiesses du nouvel esprit philosophique et les controverses de goût. Le terrible Arnauld[1], dont notre critique essuya aussi les remontrances, le P. Malebranche, Bossuet, les jésuites et Maimbourg, Varillas avec ses histoires romanesques, Jurieu et sa logique emportée, Fontenelle qui débutait, les érudits curieux comme Spon, les savants investigateurs comme Leuwenhœck avec ses observations microscopiques, enfin Mme Dacier; tels sont, avec bien d'autres, les personnages qui, en

[1] Arnauld prit feu contre Bayle à propos d'un passage des *Nouvelles* où le journaliste, adoptant les sentiments du P. Malebranche sur le plaisir qui rend continuellement heureux celui qui l'éprouve, insinuait que M. Arnauld avait pu se méprendre sur le sens des paroles de son adversaire. Il écrivit, Bayle répondit; Arnauld répliqua.

se présentant à l'examen de Bayle, l'obligent dans ses *Nouvelles* à esquisser l'esprit du temps et le travail des opinions. Circonspect quand il se soumet à l'être, plus souvent hardi, impartial par supériorité d'esprit, avec cela railleur assez rabelaisien, tantôt il se contient, tantôt il s'échappe; et cela même rend sa critique plus piquante tout en déroutant souvent le lecteur, qui est là comme aux comédies de Molière, ne sachant pas trop ce qu'il doit précisément penser des gens qui le font rire.

Ce dernier trait de physionomie n'est pas le seul, au reste, qui rapproche l'écrivain des *Pensées sur les Comètes* de l'auteur du *Misanthrope ;* on verra à quel point et avec quel naturel Bayle s'engage dans le caractère des personnages qu'il imagine de faire parler dans ses écrits : il lui en a coûté cher, une fois, de s'être livré à ce don de l'invention comique; mais par où il ressemble surtout à Molière, c'est par sa gaieté. J'ai parlé souvent de la gaieté de Bayle, je ne crois pas qu'on puisse contester l'exactitude du mot; dans son cabinet, la plume en main, notre philosophe s'égaye invinciblement; il n'y tâche point, et, comme Molière encore, rien en son caractère habituel ne l'y porte; il avait, dit-il lui-même, l'humeur encline au chagrin et il aimait passionnément la solitude. Jeune à cette époque, il écrivait de Paris à son frère, qui lui faisait compliment sur l'enjouement de ses lettres : « J ai laissé des connaisseurs au lieu que j'ai quitté, qui m'ont souvent rendu témoignage que les lettres que je leur écrivais avaient quelque chose

d'assez enjoué, et n'étaient point sans quelque feu d'imagination; de sorte qu'ils étaient prêts de me loger dans la classe des rieurs, si ce n'est que je leur faisais tout aussitôt paraître mon tempérament plus mélancolique que gai[1]. »

Les *Nouvelles de la République des lettres* furent à leur tour, pour le monde lettré, un événement aussi considérable que l'avait été à son début le *Journal des Savants;* et la *Société royale de Londres*, rendant hommage par son secrétaire « au tact supérieur et aux beaux talents de M. Bayle pour la philosophie, » lui fit proposer d'échanger avec elle une correspondance suivie. Les esprits désireux de liberté, mais prudents, trouvèrent dans le rédacteur de Hollande un organe commode à leur timidité, et l'on glissa à Bayle, sous le manteau, plus d'un article qui avait son auteur en France. Il lui en vint un de Fontenelle, communiqué par Basnage, et dont il assure n'avoir compris le sens qu'au bruit que fit la pièce. C'était une prétendue lettre de Batavia, où l'on racontait des événements singuliers survenus dans l'île de Bornéo à l'occasion de deux prétendantes au trône de l'île, *Mréo* et *Enègue*, transparentes anagrammes de Rome et de Genève. Mréo d'abord, re-

[1] *Nouvelles lettres de Bayle*, t. I, p. 122. C'est une des raisons qu'il donne à Mme Dumoulin, qui, au commencement de leur établissement à Rotterdam, voulait à toute force le marier à une héritière hollandaise, « jeune, lui écrivait-elle, jolie, de très-bon sens, douce, sage, maîtresse de ses volontés, et ayant au moins quinze mille écus. » *Lettre de Mme Dumoulin à Bayle*, décembre 1682, dans les *Lettres de Bayle*, t. I, p. 192.

connue sans difficulté, avait ensuite introduit dans le royaume des changements insupportables à beaucoup d'esprits fiers, qui ne voyaient pas de bon œil que les ministres de l'État fussent des eunuques qui faisaient renchérir le pain, et que, pour arriver à la reine, il fallût s'agenouiller dans une salle remplie des cadavres embaumés de ses favoris. Là-dessus se présente une nouvelle reine nommée Enègue, qui commence par supprimer toutes ces nouveautés et réclame le trône, se disant vraie fille de la feue reine, ce qu'elle prouvait par sa ressemblance, tandis que Mréo, avec la même prétention, avait grand soin de cacher tous les portraits de sa mère et se laissait peu voir elle-même. De sanglantes batailles avaient été livrées entre les armées des deux prétendantes, sans qu'aucun des deux partis eût entièrement ruiné l'autre. Récemment Mréo avait surpris les partisans d'Enègue dans un défilé, et en avait exigé le serment de fidélité. « Si son parti, ajoutait le correspondant, n'en est pas extrêmement fortifié, parce que ses soldats ne combattent pas trop volontiers sous ses enseignes, du moins celui d'Enègue en est fort affaibli. » Cette allégorie assez claire fit une mauvaise affaire à Fontenelle, que Bayle avait nommé, sans songer aux conséquences[1].

[1] Tout le monde n'entendit pas d'abord malice à ces allusions qui semblent aujourd'hui transparentes; la lettre de Bornéo fut prise au sérieux par le comte Aurelio degli Anzi, qui en donna la traduction dans son *Genio vagante* avec de bonnes approbations des inquisiteurs du saint office. Mais Fontenelle fut moins heureux; selon Voltaire, il n'échappa à la Bastille, qu'en se fai-

Dans une autre occasion, un mot indiscret échappé à sa plume compromit imprudemment Christine de Suède. En reproduisant dans son journal une lettre où l'ex-reine blâmait nettement les prétendues conversions et les persécutions de France, Bayle ajoutait, à sa manière : « C'est un reste de protestantisme. » Ce commentaire attira au journaliste une lettre verte et menaçante. Bayle, qui ne pouvait démontrer à Christine qu'elle ne fût pas aussi bonne catholique qu'elle l'entendait, essaya de nier l'offense en expliquant l'intention : nouvelle lettre, avec conseil d'écrire à la reine. Bayle obéit, et, se jetant sur l'admiration et la reconnaissance que la république des lettres devait à une si grande reine, glissa d'honorables excuses le plus adroitement qu'il put, et Christine lui répondit en femme d'esprit, c'est-à-dire de bonne grâce : elle le priait en terminant d'être son pourvoyeur de lectures et de livres nouveaux. Il est à remarquer que, dans cette affaire, le gentilhomme qui écrivit d'abord à Bayle chercha à effrayer le pauvre philosophe, et fit sonner très-haut le crédit de la reine. Il l'avertit qu'on saurait bien forcer les magistrats de Rotterdam à réprimer son insolente liberté ; de son côté, Christine elle-même écrit : « Comme j'ai des envieux et des ennemis, j'ai aussi des amis et des serviteurs partout, et j'en ai peut-être en France, malgré la cour, autant qu'en aucun lieu du monde :

sant pardonner, par quelques vers à la louange de la destruction de l'hérésie. Voir pour la *Relation de l'île de Bornéo* les *Nouvelles de la république des lettres*, janvier 1686.

c'est sur quoi vous pouvez vous régler. » Était-ce une susceptibilité de reine qui ne sent plus le pouvoir dans sa main, ou trouvait-on le journaliste vraiment redoutable? Il est toujours certain qu'on ne se fût pas mis en si grands frais de menaces pour un homme obscur et sans conséquence.

CHAPITRE III.

L'édit de révocation. — Indignation de Bayle. — Mort de son frère aîné. — *La France toute catholique sous Louis le Grand.* — *Le commentaire philosophique sur cette parole de J. C.* : Contrains-les d'entrer. — Colère de Jurieu. — Bossuet.

En octobre 1685, l'édit de Nantes fut révoqué, et l'édit de révocation appuyé de mesures d'exécution que l'on connaît trop bien. Quant aux protestants, ils accueillirent les fureurs de cette longue tempête d'abord avec trouble et abattement, obéissant avec la docilité de la peur aux agents des rigueurs royales; mais bientôt on les vit presque partout se repentir, et s'exposer avec passion aux conséquences d'une rechute. La foi ne fit pas seule ce miracle; l'honneur, imprudemment mis en cause par le gouvernement, se roidit contre les lâchetés commandées aux religionnaires; ce qu'un zèle trop tiède eût accordé, ce qu'il avait accordé d'abord sans résistance, la peur ne put l'obtenir et se le vit enlever; le caractère religieux se retrempant dans ces épreuves, l'on vit alors cet élan de fuite qui précipita sur les frontières un flot de protestants, tandis que ceux qui restaient s'organisaient en églises du désert.

Les réfugiés furent longtemps à se reconnaître, et d'abord leur émotion ne produisit que des plaintes

et des clameurs vengeresses. Jurieu, en frémissant, préparait ses fameuses *Lettres pastorales*. Bayle le précéda. Des malheurs particuliers se joignant pour lui à l'effet de cette grande calamité publique, avaient triomphé de sa modération personnelle. Quoique l'étude semblât avoir absorbé toutes ses affections, Bayle pourtant avait un cœur affectueux où quelques amis gardèrent toujours leur place ; mais il aimait par-dessus tout ses deux frères, l'aîné avec respect, le plus jeune avec une vraie tendresse. Celui-ci, qui paraît avoir eu de grands rapports d'intelligence avec notre écrivain, venait de faire à Genève ses études et donnait à son frère de grandes espérances, lorsqu'il fut enlevé par une mort rapide. Ce fut un grand chagrin pour Bayle. « J'en ai été accablé! disait-il. Tout le monde m'en écrivait ou m'en disait beaucoup de bien. Je l'aimais tendrement, et il m'aimait peut-être encore davantage. Dieu soit loué, qui l'a voulu retirer de ce monde et me priver des consolations que j'en attendais ! [1] »

L'année suivante, nouvelle perte. M. Bayle le père, et son fils aîné, ministre comme lui, vivaient au Carlat, tâchant de prévenir, par leur prudence et cette même modération de caractère assez remarquable chez notre philosophe, les effets du ressentiment qu'avait laissé à l'évêque et aux jésuites de Toulouse la rechute de leur ancien converti, et qu'a-

[1] Rotterdam 1684, t. I, p. 181. Les lettres de Bayle à ce frère sont très-agréables. Il suivait et dirigeait ses études et ses lectures avec un grand détail et une sollicitude presque tendre.

vait dû raviver cruellement la *Critique genérale*. M. Bayle le père mourut, et son fils aîné, qu'il laissait seul au Carlat pour soutenir l'orage, malgré sa prudence et sa douceur, ne put échapper à la persécution suspendue depuis longtemps sur sa famille. Louvois, sans attendre que l'édit de révocation fût promulgué, donna l'ordre d'arrêter le ministre. Une troupe d'archers vint le surprendre dans son cabinet, et le conduisit aux prisons de Pamiers; de là on le transféra à Bordeaux, où il fut jeté dans un cachot du château Trompette, pour y rester jusqu'à ce qu'il cédât aux convertisseurs et abjurât le calvinisme. Ce n'était pas un homme à succomber : il résista avec fermeté; mais ses forces ne répondirent pas à son courage, et après cinq mois de captivité, que l'intervention tardive de Pellisson[1] paraît avoir rendue plus douce vers la fin, la mort le délivra de la prison. La nouvelle en arriva à Rotterdam dans le temps même où l'on y apprenait la révocation de l'édit de Nantes. On peut juger de quelle amertume l'âme de Bayle fut remplie en voyant se couronner ainsi et les malheurs qu'il avait attirés sur sa famille, et la politique funeste qu'il avait inutilement essayé de combattre par ses écrits. Il sut se contenir dans son journal; mais lorsqu'il vit par quelles mesures on poursuivait en France l'exécution de l'édit, et tout ce que l'on osait pour contraindre les malheureux protestants à entrer dans

[1] Il paraît que ce fut Bayle lui-même qui s'adressa à Pellisson, pour l'intéresser en faveur de son frère; il lui écrivit du moins pour le remercier.

le troupeau catholique, de leur corps sinon de leur âme, dont on s'inquiétait peu, sans qu'il s'élevât d'autre cri dans le royaume que des clameurs de joie, des bénédictions pour le monarque qui accomplissait cette grande réunion et rendait par sa volonté la France toute catholique, il donna essor à son indignation dans un court écrit qu'il intitula : *Ce que c'est que la France toute catholique sous Louis le Grand.*

Pour mettre sa verve à l'aise, il imagina une de ces petites comédies épistolaires dont on lui a déjà vu faire usage. Un bon chanoine de Saint-Omer a reçu d'un anonyme une lettre remplie d'énormités contre les auteurs et fauteurs de la révocation. Tout scandalisé, il l'envoie à un huguenot qui s'est retiré à Londres, en le priant de lui dire son avis sur ce beau document de la fureur de ses coreligionnaires. Le réfugié répond à M. l'abbé, chanoine de ***, avec une gravité de philosophe, et enfin un prétendu libraire de Saint-Omer donne ces trois pièces au public ; « elles lui ont été remises, dit-il, pour être imprimées, par un missionnaire revenant de Londres, afin que l'on connaisse l'esprit de l'hérésie, qui n'inspire que l'emportement. On verra, ajoute-t-il, la différence du style entre la lettre d'un réfugié et celle d'un chanoine ; on verra même qu'il se trouve parmi ces fugitifs de France des personnes assez sincères pour blâmer la bile excessive de leurs confrères. » Ces précautions prises, Bayle, usant du bénéfice de son rôle supposé de jeune protestant enclin

à l'hyperbole, parce qu'il est d'ailleurs un peu poëte, décharge son cœur, et fait entendre à la France et à son roi le langage de la postérité. On ferait une bibliothèque de tout ce que les plumes protestantes lancèrent dans le même temps de plaintes douloureuses, de protestations véhémentes, de malédictions solennelles; mais aucun de ces écrits, aucune des histoires qui leur succédèrent n'offre un jugement de la mesure de révocation, qui saisisse avec plus de justesse et embrasse avec plus d'étendue le caractère et la portée de l'événement. Malgré son personnage de protestant exaspéré, Bayle sait trouver sous sa plume des raisons d'historien impartial, des vues supérieures de politique, et des observations qui attestent le sang-froid du moraliste. Après avoir fait remarquer ce que Rulhière a constaté dans ses *Éclaircissements sur la révocation de l'édit de Nantes*, la manière déplorable dont fut conduite cette grande affaire, politique chicanière indigne du grand roi, il reproche à la France catholique tout entière sa complicité active ou silencieuse, l'inconsistance de ses principes et son mépris de l'estime des autres nations, son audace enfin à donner pour actes de prudence et de douceur la violence et la dévastation.

Mais de toutes les conséquences funestes qu'il voit sortir de cette désastreuse entreprise, une surtout est bien frappante. Ce n'est pas le triomphe de la religion catholique que l'on vient d'obtenir, c'est celui du déisme. Ainsi parle Bayle; et en lisant les

réflexions qu'il met dans l'esprit des libertins graves, on voit apparaître l'esprit du XVIIIe siècle, ses préjugés irréligieux, en un mot, sa haine passionnée du christianisme, et l'on est contraint avec douleur de reconnaître qu'il n'a pas d'origine plus prochaine ni plus évidente que le funeste génie qui a mis entre les mains des esprits forts des armes si puissantes, et leur a rendu les conquêtes si faciles.

« Ne vous y trompez point; vos triomphes sont plutôt ceux du déisme que ceux de la vraie foi. Je voudrais que vous entendissiez ceux qui n'ont d'autre religion que celle de l'équité naturelle. Ils regardent votre conduite comme un argument irréfutable; et lorsqu'ils remontent plus haut, et qu'ils considèrent les ravages et les violences sanguinaires que votre religion catholique a commises pendant six ou sept cents ans par tout le monde, ils ne peuvent s'empêcher de dire que Dieu est trop bon essentiellement pour être l'auteur d'une chose aussi pernicieuse que les religions positives; qu'il n'a révélé à l'homme que le droit naturel, mais que des esprits ennemis de notre repos sont venus de nuit semer la zizanie dans le champ de la religion naturelle, par l'établissement de certains cultes particuliers, qu'ils savaient bien qui seraient une semence éternelle de guerres, de carnages et d'injustices. Ces blasphèmes font horreur à la conscience; mais votre Église en répondra devant Dieu, puisque son esprit, ses maximes et sa conduite les excitent dans l'âme de ces gens-là[1]. »

Et au moment de terminer :

» Je ne sais si je passe le quart d'heure que je croyais vous donner, je le crois quasi; mais le moyen de ne dire

[1] *OEuvres de Bayle*, t. II, p. 338.

pas ce que je dis, quand on en a le cœur si gros! Quoique, humainement parlant, vous ne méritiez pas qu'on vous plaigne, je ne laisse pas de vous plaindre de vous voir dans une si furieuse disproportion de l'esprit du christianisme. Mais je plains encore davantage le christianisme que vous avez rendu puant, pour me servir de l'expression de l'Écriture, auprès des autres religions. Il n'y a rien de plus vrai que le nom de chrétien est devenu justement odieux aux infidèles, depuis qu'ils savent ce que vous valez. Vous avez été, pendant plusieurs siècles, la partie la plus visible du Christianisme; ainsi c'est par vous qu'on a dû juger du tout. Or, quel jugement peut-on faire du Christianisme si on se règle sur votre conduite? Ne doit-on pas croire que c'est une religion qui aime le sang et le carnage, qui veut violenter le corps et l'âme; qui pour établir sa tyrannie sur les consciences, et faire des fourbes et des hypocrites, en cas qu'elle n'ait pas l'adresse de persuader ce qu'elle veut, met tout en usage, mensonges, faux serments, dragons, juges iniques, chicaneurs et solliciteurs de méchants procès, faux témoins, bourreaux, inquisitions; et tout cela, ou en faisant semblant de croire qu'il est permis et légitime, parce qu'il est utile à la propagation de la foi, ou en le croyant effectivement, qui sont deux dispositions honteuses au nom chrétien? »

Assurément, c'était là un langage propre à satisfaire les indignations protestantes les plus échauffées; et si Bayle avait besoin de donner un gage à son parti, celui-là était assez éloquent. Toutefois, les protestants réfléchis, quelque troublés qu'ils fussent encore par l'indignation, ne purent s'empêcher de se trouver trop vengés par cette plume indisciplinée, qui cherchait à justifier d'avance l'incrédulité déjà grandissante; et puis, avec Bayle, il ne faut jamais

compter sans les hasards de sa pensée aventureuse. Incapable de faire aux intérêts de sa propre cause le sacrifice de sa curiosité, il aurait consenti très-philosophiquement à perdre tout, sauf ses livres, pour se donner la satisfaction de pousser les idées nouvelles qui venaient à germer dans son esprit. Au moment même où il donnait sa *France toute catholique*, calmé par le travail et rendu à ses habitudes de composition, déjà il retournait dans son esprit de nouvelles thèses qui, en le ramenant sur un terrain aussi épineux que celui des *Comètes*, ne pouvaient manquer d'éveiller la susceptibilité défiante du zèle orthodoxe. Ce danger, s'il s'en avisa, ne fit probablement que piquer sa hardiesse. En effet, on vit bientôt paraître son fameux *Commentaire philosophique sur les paroles de J. C.* : « Contrains-les d'entrer[1]. »

C'était tout à la fois le développement des matières de la *France catholique*, et la discussion des principes sur lesquels les partisans de la conversion par contrainte prétendaient s'appuyer, en faisant valoir en leur faveur l'exhortation de J. C. dans la parabole des Noces : *Compelle intrare*. « Contrains-les d'entrer. » Bayle n'avait garde d'entreprendre un

[1] *Commentaire philosophique sur ces paroles de J. C. : « Contrains-les d'entrer, » où l'on prouve par plusieurs raisons démonstratives qu'il n'y a rien de plus abominable que de faire des conversions par la contrainte, et où l'on réfute tous les sophismes des convertisseurs à contrainte, et l'apologie que saint Augustin a faite des persécutions ;* traduit de l'anglais du sieur Briggs, par M. J. F., à Cantorbéry, 1686. De fait, l'ouvrage s'imprima à Amsterdam, chez Wolfgang.

débat exégétique sur le sens légitime des paroles du Seigneur dans la parabole des Noces. Personne ne l'aurait lu, et il se proposait d'ailleurs toute autre chose. Il entendait réfuter les partisans de la persécution par une méthode nouvelle propre à dépayser un peu messieurs les convertisseurs et à les tirer de leurs lieux communs. Cette réfutation, conduite selon toutes les formes de la dialectique, à travers une grande abondance de preuves historiques, de réflexions morales et de saillies ironiques, amène le philosophe à établir, envers et contre toutes religions, le principe de la tolérance absolue. On se ferait une idée très-inexacte de cette fameuse dissertation de Bayle en faveur de la tolérance, si on se la figurait pareille à tel éloquent chapitre de Rousseau, la profession de foi du Vicaire savoyard, par exemple, ou même à la lettre de Locke publiée vers le même temps. Rien n'y ressemble moins; c'est une démonstration, mais une démonstration à la manière discursive de Bayle, où les arguments et les objections les plus diverses forment une bigarrure étrange et suspecte. Essayons de donner un aperçu rapide du *Commentaire*.

Les persécuteurs se mettent à couvert sous l'ordre du Seigneur, *Contrains-les d'entrer*, qu'ils interprètent comme un commandement d'aller jusqu'à la violence. Bayle déclare l'interprétation impie et fausse, en appuyant sa démonstration sur ce principe que, si, en prenant à la lettre une parole de l'Écri-criture, on engage l'homme à commettre des actions

que la lumière naturelle, les préceptes du Décalogue et la morale de l'Évangile nous défendent, il faut tenir pour assuré qu'on lui donne un faux sens, et qu'au lieu de la religion divine, on propose aux peuples ses visions propres, ses passions et ses préjugés. Voilà donc notre sceptique qui, pour le coup, pose la raison comme une lumière indispensable de la foi et même comme une lumière divine.

« C'est Dieu lui-même, dit-il, la vérité essentielle et substantielle qui nous éclaire alors très-immédiatement, et qui nous fait contempler dans son essence les idées des vérités éternelles contenues dans les principes, ou dans les notions communes de la métaphysique.

« C'est par cette lumière primitive et métaphysique qu'on a pénétré le véritable sens d'une infinité de passages de l'Écriture, qui, étant pris selon le sens littéral et populaire des paroles, nous auraient jetés dans les plus basses idées de la Divinité qui se puissent concevoir. »

Le terrain était glissant. Bayle, après l'avoir parcouru tout d'un trait, voulut faire croire à ses lecteurs et à lui-même peut-être qu'il s'était gardé d'aller jusqu'au bout. Il s'empresse de déclarer qu'il ne pousse pas la puissance de la lumière naturelle aussi loin que le font les sociniens, lesquels prétendent que tout sens donné à l'Écriture, qui n'est pas conforme à cette lumière et aux principes métaphysiques, est à rejeter, et en vertu de cette maxime, refusent de croire à la Trinité et à l'Incarnation. Ce sont là des vérités spéculatives, à l'égard desquelles Bayle admet qu'il y a des limitations. Mais il n'y en

a pas, dit-il avec force, sur les vérités morales des principes généraux qui se rapportent aux mœurs. Ainsi, il n'est pas permis d'entendre la parole du Seigneur comme un commandement de violence et de persécution.

Bien retranché dans le domaine des choses morales, et se croyant suffisamment défendu, par sa distinction, contre l'accusation de socinianisme, notre raisonneur ne recule plus devant aucune des conséquences de son principe. Non content de désarmer les puissances civiles du glaive dont l'intolérance prétend l'armer contre les erreurs de la conscience, il établit encore une fois les droits de la *conscience errante*. Il l'avait déjà fait dans la critique du P. Maimbourg, lorsqu'il déclarait que l'erreur travestie en vérité entre dans tous les droits de la vérité :

« Dès aussitôt, dit-il, que l'erreur est ornée des livrées de la vérité, nous lui devons le même respect qu'à la vérité. Comme dès aussitôt qu'un messager se présente avec les ordres d'un maître à un serviteur, celui-ci est obligé de le recevoir, encore que ce messager ne soit qu'un filou qui a surpris les ordres du maître. »

En conséquence, Bayle réclame, pour toutes les opinions religieuses qui n'attentent pas à la sécurité de la société civile, une parfaite et égale tolérance; il ne la borne pas même aux croyances chrétiennes; sociniens, turcs, païens, tous en doivent obtenir le bénéfice.

« C'est ici que nos adversaires s'imaginent nous tenir par la gorge : Il s'ensuit de vos raisons, disent-ils, qu'il faudrait souffrir dans la république non-seulement les sociniens, mais aussi les Juifs et les Turcs ; or cette conséquence est absurde : donc, la doctrine d'où elle naît l'est aussi. Je réponds que j'accorde la conséquence ; mais je nie qu'elle soit absurde. Il y a des occasions où les sentiments moyens sont les meilleurs, et les deux extrémités vicieuses ; cela est même fort fréquent. Mais en cette rencontre on ne saurait trouver de juste milieu ; il faut tout ou rien ; on ne peut avoir de bonnes raisons pour tolérer une secte, si elles ne sont pas bonnes pour en tolérer un autre ; il en va comme dans les Fourches Caudines, où Herennius Pontius conseilla l'une ou l'autre des deux extrémités, ou de bien traiter tous les Romains, ou de les tuer tous ; et l'expérience montra que son fils, qui voulut tenir le milieu, n'y entendit rien. »

Sur ce nouveau terrain où l'a conduit l'enchaînement logique de sa doctrine, Bayle n'a plus seulement devant lui pour adversaires les catholiques, mais les protestants ardents, qui ne peuvent entendre sans horreur pousser le principe de la tolérance jusqu'à souffrir que des sociniens, par exemple, empoisonnent de leur contact les croyants orthodoxes et corrompent la pureté du vrai dogme ; mais ces nouveaux adversaires, pas plus que les catholiques, n'obtiennent du champion de la liberté de penser la moindre concession qui aille à autoriser l'intolérance. Pour sa part, il déclare que l'argument favori des catholiques, savoir, que les calvinistes peuvent bien souffrir sans se plaindre le traitement que leur chef a fait subir à ses adversaires, à Michel

Servet, par exemple, ne l'atteint pas; là-dessus Bayle n'accorde rien aux siens, et le supplice du malheureux Espagnol est à ses yeux injustifiable comme les livres écrits par les protestants pour le justifier.

La conclusion implicite du *Commentaire*, c'est que l'État n'a rien à voir aux matières de foi. Mais Bayle ne la tira point; il laissait à Locke l'honneur d'établir ce grand principe, comme le docteur anglais le fit, quatre ans plus tard, dans sa fameuse lettre sur la tolérance. Les droits scabreux de la conscience errante intéressaient beaucoup plus son esprit [1].

Le *Commentaire philosophique* fit grand bruit; le style souvent négligé du livre, des expressions surannées et un tour de phrase quelquefois bizarre, lui donnaient çà et là l'air ébauché d'une traduction. Mais tout le monde n'y fut pas pris, et Jurieu déclara qu'il reconnaissait dans ce détestable livre le produit d'une cabale, l'œuvre de quelques réfugiés français. Du reste, quoi qu'il en ait pu dire ensuite, il ne s'était pas avisé que Bayle en fût l'auteur; il aurait plutôt songé aux réfugiés de Londres qui avaient le renom de sociniens. Bayle lui-même, pour dérouter les conjectures, affectait de regarder du même côté : « Ces messieurs de Londres, écrivait-

[1] La troisième partie du *Commentaire philosophique* se compose d'une réfutation de saint Augustin. On joint aussi d'ordinaire au même ouvrage une suite et un supplément au *Commentaire*, où se trouvent quelques points de la discussion auxquels les critiques s'étaient attaqués.

il, ont une étrange démangeaison d'imprimer. On leur attribue un Commentaire philosophique qui, en faisant semblant de combattre les persécutions papistiques, va à établir la tolérance des sociniens [1]. »

On est obligé d'avouer que les précautions de Bayle commencent ici à dépasser les bornes, et suggèrent en même temps des doutes sur la bonne foi de ses distinctions anti-sociniennes. Comme, malgré cela, le soupçon l'atteignit, il fit un pas de plus, et réclama dans son journal [2] contre les personnes mal intentionnées pour l'auteur de la *Critique générale*, qui lui attribuaient le *Commentaire philosophique*; il se plaignit de ce mauvais office, et déclara qu'il regarderait comme persécuteurs à son égard ceux qui continueraient à débiter une conjecture aussi opposée à toutes les règles de la critique. Il vaudrait autant, ajoutait-il, attribuer à Balzac les lettres de Voiture, et à Blondel celles de Badius.

On voit qu'à mesure que Bayle s'enfonçait dans les fourrés dangereux de la controverse, il laissait aux buissons quelque peu de sa loyauté naturelle. Ces plaintes ne font-elles pas souvenir des lamentations de Voltaire, de ses protestations d'innocent indigné, quand on lui attribuait quelque production niable. Voltaire s'autorisait, à part lui, de quelques vers défigurés, pour crier à la calomnie : c'était le calomnier que de le dire l'auteur de ces infamies. Bayle faisait ses accommodements de conscience en

[1] Lettre à M. Lenfant, du 3 février 1687.

[2] *Nouvelles de la République des lettres.* — Avril 1687.

critique logicien. « Vous n'avez pas droit (ainsi raisonne-t-il) de me regarder comme l'auteur d'un ouvrage où vous ne sauriez reconnaître ma plume; donc, vous ne sauriez m'imputer celui-là ; et, en le faisant, vous êtes malveillant et persécuteur. Tenez-moi donc pour innocent; » et voyez où conduit l'usage des abstractions logiques, Bayle se croyait innocent tout le premier; il avait la logique pour lui. Y a-t-il rien qui marque mieux les bornes courtes du génie de l'homme, que cette impuissance des meilleurs esprits à rester dans le vrai usage de leur supériorité, à gagner en finesse ou en profondeur sans perdre en étendue et en justesse, à exceller dans leurs opérations sans les regarder bientôt comme le but, et à perdre de vue en même temps le but véritable où ils visaient au départ?

C'est du *Commentaire philosophique* que datent les querelles qui vont diviser les théologiens et aigrir les esprits de la colonie réfugiée. Lorsque s'ouvrit par des escarmouches cette triste mais curieuse et instructive guerre où combattirent corps à corps Bayle et Jurieu, où Bayle, hélas ! dépensa son génie et ses forces pour le plus déplorable des résultats, la Hollande présentait un spectacle plein d'intérêt. Toutes les lumières du protestantisme français y étaient encore rassemblées; plusieurs allaient s'en détacher, attirées les unes vers l'Angleterre, d'autres vers la Prusse, la Suède et les États d'Allemagne. Mais dans les premiers temps qui suivirent la révocation, les Provinces-Unies semblaient avoir recueilli

le faisceau presque entier. Pour ne parler que des plus remarquables de ces hommes, Rotterdam possédait, outre Bayle et Jurieu, MM. Basnage, l'éloquent M. Du Bosc, Daniel de Superville, La Placette, Jaquelot, Ancillon; à la Haye, l'illustre Claude achevait ses derniers jours; le savant Le Clerc, non réfugié, il est vrai, florissait à Amsterdam, ami et hôte à la fois de Locke. Au milieu de la foule des ministres français, dont la plupart étaient ses obligés, Jurieu, dominateur par nature, régnait véritablement en chef obéi et respecté. C'était l'oracle et la plume guerrière, la voix la plus retentissante du protestantisme français. Bossuet, s'apprêtant à combattre l'influence des *Lettres pastorales*, par lesquelles Jurieu soutenait le zèle des réformateurs demeurés dans le royaume, écrivait à ceux-ci : « Le seul qui se fait entendre parmi vous depuis tant d'années, et à qui, par un si grand silence, tous les autres semblent laisser la défense de votre cause, c'est le ministre Jurieu, qui, outre qu'il est revêtu de toutes les qualités qui donnent de l'autorité dans un parti, ministre, professeur en théologie, écrivain fameux parmi les siens ; seul, par les prétendues *Lettres pastorales*, exerce la fonction de pasteur dans un troupeau dispersé, » etc.

Jurieu, exalté par un si grand rôle, veillait avec l'inquiétude d'un zèle dominateur à la discipline des opinions parmi ses compatriotes réformés de France et du Refuge de Hollande. Or, de ce côté-là, il voyait son ascendant méconnu et même contrarié par Bayle de manière à lui donner ombrage, et à l'inquiéter,

non sans raison, pour le protestantisme. Depuis longtemps, depuis les *Comètes*, Bayle lui était devenu suspect, et il s'apercevait bien que l'esprit libertin de son collègue se glissait insensiblement dans la colonie, et que sa philosophie ironique commençait à faire école. S'il ne reconnut pas d'abord la plume de Bayle dans le *Commentaire philosophique*, il y démêla très-bien son esprit; et, avec son humeur emportée, et naturellement disposé qu'il était à toutes les exagérations, il ne vit plus dès ce moment que des complots funestes dans tous les livres de son ancien ami. Le *Commentaire* lui parut un manifeste perfide d'une secte de mauvais réformés, qui s'apprêtait à établir sur le dogme de tolérance universelle l'indifférence des religions. D'ailleurs, hautement accusé lui-même par Bossuet de favoriser les sociniens, il avait à cœur de repousser une imputation si dangereuse pour son crédit, en même temps qu'il s'avouait avec colère quel fondement donnaient à ce soupçon la hardiesse et le succès croissant des livres de cette école. « La gloire du christianisme est livrée aux sociniens; le mal est monté jusqu'à la tête ! » Ces mots terribles de Bossuet faisaient bondir Jurieu; l'habile évêque avait trouvé le point sensible, et il fut cause que Jurieu, se retournant sur les siens, porta dans leurs rangs sa fureur, et l'anarchie qu'il avait voulu réprimer.

Ici je ne puis m'empêcher de faire remarquer tout le parti que Bossuet sut tirer du caractère fougueux et imprévoyant de son antagoniste. Il doit être permis à des protestants de s'attrister en voyant le théologien

de Rotterdam, aveuglé et présomptueux, obéir à l'aiguillon, et, pour la vanité d'avoir réplique à tout, se précipiter dans un dédale de négations et d'assertions aventurées, de contradictions et de raisonnements subtils, où son adversaire le saisit, l'arrête de sa main puissante, et le terrasse. C'est ainsi, par exemple, qu'à l'unité catholique, à cette grande arme de combat que lui présente toujours Bossuet, Jurieu, voulant à tout prix opposer l'unité protestante, avait d'abord étourdiment brisé toutes les barrières de sectes, quelles qu'elles fussent, afin d'agrandir le sein de l'Église réformée. Mais aussitôt le catholique avait reproché au protestant d'admettre dans son Église les ariens et leurs frères les sociniens, d'être enfin lui-même de ces tolérants qui ne sont autre chose que des sociniens déguisés. A cette accusation, Jurieu avait tressailli en apercevant le précipice; et maintenant il s'efforçait de prouver par ses fureurs que jamais homme « n'eut plus de chagrin que lui contre les tolérants. » Mais c'en est trop pour les tolérants qui vont s'échauffer à leur tour, tandis que les rationalistes, tout en se défendant de l'accusation qui leur est intentée, s'apprêtent à mettre plus haut que jamais l'empire de la raison, quelques-uns allant jusqu'à en faire le palladium de l'orthodoxie; et bientôt, au milieu de ce choc de disputes et de nouveautés téméraires, la voix de Bossuet, dominant le bruit de ces discordes, s'écriera avec triomphe : « Pendant qu'à l'extérieur la réforme est plus redoutable, et tout ensemble plus fière et plus menaçante, elle ne fut jamais plus faible dans l'inté-

rieur, dans ce qui fait le cœur d'une religion. Sa doctrine n'a jamais paru plus déconcertée; tout s'y dément, tout s'y contredit[1]. »

Revenons à notre récit. Jurieu soutint, dans sa réponse[2] au *Commentaire*, que non-seulement les princes ont à voir aux matières de religion, mais qu'ils doivent encore maintenir la religion en se servant de leur autorité pour ruiner les sectes. Il ajoutait nettement que les droits accordés à la conscience par le *Commentaire* menaient directement au déisme. Bayle répondit succinctement que son adversaire se battait contre un fantôme, puisqu'il n'avait rien avancé de semblable à ce qu'on lui attribuait; qu'il avait dit lui-même vingt fois que la conscience peut s'égarer, ce à quoi nul prince ne peut rien; et qu'enfin, loin de prêcher l'indifférence, il prêchait contre elle, puisqu'il établissait qu'il faut toujours se conduire selon sa conscience[3].

La dispute en resta là pour le moment. La santé des deux adversaires, sérieusement compromise, les arrêta court. Jurieu était atteint de noires vapeurs, et Bayle succombait à tant de lectures et de travaux. Les forces lui manquèrent, une fièvre lente com-

[1] *Œuvres de Bossuet. Premier avertissement sur les lettres de M. Jurieu.*

[2] *Des droits des deux souverains en matière de religion, la conscience et le prince, contre un livre intitulé :* Commentaire philosophique.

[3] Voir les lettres de l'auteur à son libraire, en tête de la troisième partie du *Commentaire*, imprimée après les autres, et le supplément au *Commentaire*.

mença à le miner, et il fallut bien renoncer à ses *Nouvelles de la République des lettres*, dont le véritable héritage échut à M. de Beauval, comme nous le dirons ailleurs. Ses leçons publiques et particulières furent suspendues; pendant plus d'un an le travail et même la conversation lui furent interdits : il ne pouvait parler quelque temps sans exciter sa fièvre. A en juger par ses lettres, il ne paraît pas que cette inaction ni ce silence lui fussent un supplice, comme on aurait pu le croire. Bayle avait une douceur de tempérament qui lui donna durant toute sa vie, assez inquiétée pourtant, un air de philosophie, une sérénité du moins, que les purs philosophes ne connaissent pas toujours. Dans l'été de 1688, il écrivait à un de ses amis :

« Vous me faites bien de l'honneur, monsieur, de vous souvenir, comme vous le faites, d'un homme quasi-mort au monde et effacé de la mémoire des vivants. Cette marque de votre amitié est capable de me ressusciter, et, parlant sans figure, je puis vous protester que j'en ai senti une joie très-particulière.... Depuis ce temps-là j'ai fait un voyage à Clèves, un autre à Aix, et à mon retour ici je me suis plongé tout l'hiver dans un quiétisme le plus grand du monde, ne lisant ni n'écrivant pas une panse d'a. Enfin, quand j'ai cru m'être assez reposé, je n'ai repris le travail que pour mes leçons de philosophie, d'abord publiques, et puis aussi particulières; et, à l'égard du reste, j'ai gardé et je garde encore une pleine et parfaite oisiveté... Je ne me suis pas encore remis à lire, je ne parcours pas même les journaux; et, de peur que je ne me sente tenté de rompre le doux charme de la paresse, je vais rarement chez les libraires; ainsi je ne sais point ce qui se passe de nou-

veau chez eux. Le hasard fait que quelquefois j'entends dire qu'il court tel et tel livre. »

Au sortir de cette retraite salutaire, Bayle, on le verra, se heurta presque aussitôt contre l'écueil où se perdit le repos de sa vie avec le reste de son innocence et de sa sincérité, comme penseur et comme écrivain. Jusqu'à ce moment la Hollande avait été pour lui une retraite aussi paisible que pouvaient le permettre les événements. A Rotterdam, il avait su vivre entre les républicains et les partisans du stathouder, sans perdre d'amis ni de protecteurs dans les deux camps, bien qu'il fût lié par la reconnaissance aux restes de l'ancien parti de MM. de Witt, puisque son protecteur, M. de Paets, était beau-frère du malheureux Corneille. Ses relations avec Jurieu étaient, à la vérité, beaucoup plus difficiles. L'humeur turbulente et despotique de son collègue, sa vanité irritable rendaient son commerce inégal et dangereux. Cependant la douceur naturelle de Bayle aurait longtemps encore conjuré les bourrasques de cette orageuse amitié, et Jurieu lui-même eût conservé pour son compagnon d'exil toute la vivacité de ses premiers sentiments, si les livres de notre écrivain n'eussent tout gâté. Peut-être aussi le succès qu'avait obtenu la *Critique générale du calvinisme* était-il pour quelque chose dans ce refroidissement. Le théologien avait aussi fait son livre contre le livre de Maimbourg[1]; mais,

[1] *Histoire du Calvinisme et du Papisme mise en parallèle contre un libelle intitulé : « Histoire du Calvinisme, » par M. Maim-*

tout solide qu'était cet ouvrage, il avait pâli devant la *Critique* du philosophe; le conseil, jugeant qu'il ne ferait aucune impression, ne lui avait pas fait l'honneur de le brûler. « M. Jurieu, disait Bayle, si on doit l'en croire sur ce sujet délicat, n'a jamais pu me pardonner cette distinction qu'on avait faite de lui à moi[1]. » Les éloges qu'il reçut à plusieurs reprises dans les *Nouvelles de la République des lettres* l'adoucirent un peu; mais vers l'époque où nous sommes parvenus, tout se réunit à la fois pour exaspérer Jurieu, et pour tourner en haine violente l'ancienne amitié de ces deux hommes.

Il n'y aurait qu'à noter en passant cette rupture comme une simple particularité biographique, si ce

bourg, 2 vol. in-4. Cet ouvrage, fait avec soin, eut l'estime des théologiens; mais le public, encore charmé des piquantes lettres de Bayle, en porta le même jugement que Ménage, qui, comparant les deux critiques, disait : « Le livre de M. Bayle est le livre d'un honnête homme, et celui de M. Jurieu celui d'une vieille de prêche. » (*Menagiana.*)

[1] *Nouveaux Mémoires d'histoire, de critique et de littérature*, par l'abbé d'Artigny, t. VII. On a attribué aussi l'animosité de Jurieu à une cause domestique, mais ce fut plus tard. Avant la mort de Bayle personne ne s'était avisé de soupçonner la moindre indiscrétion dans les relations de Mme Jurieu et du philosophe; c'est bien longtemps après que l'abbé d'Olivet, sur le propos sans valeur d'un jeune seigneur qui avait été pensionnaire chez Jurieu, se crut autorisé à attribuer la fureur du théologien à la jalousie du mari. Les amours de Bayle et de Mme Jurieu ont tout l'air de n'être qu'une pure fable; ce qu'on sait de l'humeur et des habitudes de Bayle en répond. L'abbé d'Artigny lui-même, qui a le premier publié ces conjectures de l'abbé d'Olivet, en donne une réfutation qui ne laisse pas subsister le moindre doute. *Nouveaux Mémoires d'histoire, de critique et de littérature*, t. I, p. 334, ch. VII, p. 46 et suiv.

n'avait été par ses suites un événement de grande importance dans l'histoire des réfugiés protestants, comme dans celle de notre philosophe. Je vais essayer de répandre quelque jour sur cet endroit assez ténébreux de la vie de Bayle. Il ne s'agit pas moins que de le charger ou de l'absoudre d'une mauvaise action qu'on lui imputa chez les protestants, non sans de grandes apparences de vérité, mais dont il s'est toujours défendu, peut-être parce qu'il se sentait le droit d'en nier la mauvaise intention.

CHAPITRE IV.

Prophéties de Jurieu. — La Bergère du Crest. — Petits prophètes du Vivarais. — *Lettres pastorales.* — *Avis aux Réfugiés.* — Bayle en est-il l'auteur ? — Origine et conséquences de ce livre.

Dans les deux années qui suivirent la révocation de l'édit de Nantes, les protestants de France qui avaient réussi à sortir du royaume ne furent occupés que des cruelles nécessités de l'exil : bien peu avaient déjà réussi à transporter hors de leur patrie une partie de ce qu'ils possédaient : la plupart étaient sans ressources présentes, et attendaient tout des nations hospitalières qui les recueillaient. Quelques-uns cherchaient à établir leur industrie ; mais le très-grand nombre, ne pouvant renoncer à l'espoir d'un retour prochain, se bornait à solliciter des secours provisoires : le soin de vivre les absorbait. Bientôt cette dépendance leur devint douloureuse, et ils commencèrent à regarder avec impatience de quel côté pouvaient leur venir les moyens de hâter leur rappel. Il ne leur fut pas difficile de découvrir dans un horizon bien rapproché l'étoile de bon augure. L'état de l'Angleterre, en rupture imminente avec son roi, les espérances présumées et même les démarches du prince d'Orange, placé, par son mariage avec la fille de Jacques II, assez près du trône de la Grande-Bre-

tagne pour y monter si les mécontents l'y invitaient; la politique et les intérêts de ce prince, dévoué d'ailleurs par tradition de famille à la cause protestante, c'était assez pour exciter chez les réfugiés des vœux que l'homme de génie qui les faisait naître était bien capable de réaliser. La révolution d'Angleterre, en accomplissant la première partie du grand plan que rêvaient en Hollande les exilés français, convertit leurs désirs en espoir passionné; l'imagination du peuple réformé, déjà exaltée par les persécutions et par l'héroïsme de ses martyrs, recueillit avidement, comme d'assurés présages, les signes les plus équivoques et jusqu'à de prétendus miracles. En 1688, il n'y eut que bien peu de réfugiés qui conservèrent assez de sang-froid et de sagesse pour douter que le triomphe du papisme ne touchât à sa fin, et que Louis XIV ne fût à la veille d'être contraint, bon gré, mal gré, de rendre aux protestants leurs temples et leurs droits.

Jurieu, qui, dès l'année précédente, s'était mis à lancer en France, sous le titre de *Lettres pastorales*, de petits écrits destinés à rendre le courage aux protestants demeurés dans le royaume, et à les défendre contre les séductions des convertisseurs, imagina tout à coup de chercher dans l'*Apocalypse* la prédiction des temps présents. Sans se laisser décourager par le mauvais succès de quelques prophètes allemands qui, dans ce siècle même, avaient vu leurs prédictions accueillies d'abord avec foi, puis démenties, l'illustre théologien entreprit, pour la consola-

tion des âmes affligées, de démontrer que la ruine de l'empire antichrétien annoncée dans l'*Apocalypse* n'était autre que la ruine du papisme, laquelle devait commencer dans peu de temps. « Le papisme a eu de grandes prospérités qui l'ont consolé de ses disgrâces; mais quant au coup que Dieu lui prépare bientôt, ce sera un coup assommant, ce sera une vendange qui achèvera de lui enlever tous ses fruits, sa terre sera dépouillée de toute sa beauté, l'hiver viendra pour lui, et sa désolation sera sans ressources[1]. » Ce grand événement devait commencer à s'accomplir en l'an 1689 par la fin des persécutions et l'extinction du papisme en France, après quoi la destruction de l'Antechrist se continuerait dans le reste du siècle, pour s'achever en 1710 ou 1715. Jurieu ne s'arrête point là; quelques années seront encore nécessaires pour réunir les chrétiens et abolir les sectes, après quoi s'opéreront successivement la conversion des Juifs et celle du reste des nations de la terre. Alors, c'est-à-dire après un siècle employé « en bien des combats de paroles et peut-être de mains, » viendra le bienheureux règne de mille ans. Quant aux moyens par lesquels la Providence allait commencer l'accomplissement des prophéties en arrêtant la persécution, Jurieu s'exprimait avec quelque réserve, mais on voyait facilement qu'il comptait sur l'effort des puissances protestantes, conduites par

[1] *L'Accomplissement des prophéties*, ou *la délivrance prochaine de l'Église*, 2 tomes. Rotterdam, 1686, chez A. Acher.

le prince d'Orange. Ensuite, dans ses *Lettres pastorales*, il parla plus nettement, déclarant qu'il croyait fermement que Dieu avait fait naître le roi Guillaume pour être l'exécuteur de ses grands desseins, pour abaisser et humilier les persécuteurs de France[1].

Il est à remarquer que ce gros livre de Jurieu n'a rien de l'élan visionnaire auquel on pourrait s'attendre. Ce n'est qu'une suite de calculs et de froides déductions. Cette froideur même, ce lourd appareil de raisonnements firent précisément l'importance de l'ouvrage. La science théologique, représentée par un de ses plus illustres docteurs, venait donner une sanction toute grave à d'autres prophéties plus récentes que celles de l'*Apocalypse*. En effet, dans cette même année 1688, le don de prophétie s'était manifesté d'une manière bien étrange en plusieurs provinces de France. Une jeune paysanne de Crest en Dauphiné, édifiant d'abord tout le pays par les pieux discours qu'elle prononçait dans son sommeil, avait fini par lancer, durant ses mystérieuses léthargies, des prédictions menaçantes contre les persécuteurs. La bergère de Crest avait excité un grand enthousiasme[2]. L'intendant de la province la fit arrêter; mais à peine fut-elle en prison, que filles et enfants se mirent à prophétiser de tous côtés. En peu de se-

[1] *Lettres pastorales*, du 1er juillet 1788.

[2] Fléchier, qui la visita, dit que, la nuit où il l'entendit, elle parlait avec une excessive véhémence, qu'elle devenait un peu rouge, et que tous les assistants s'écriaient : « Qu'elle est belle dans son extase ! » (Lettres de Fléchier).

maines, on compta dans la seule province du Dauphiné plus de trois cents de ces petits prophètes. Le Vivarais en vit aussi naître un grand nombre. Il n'y avait là aucune fourberie : c'est l'ordinaire effet de la persécution, de jeter dans une sorte de délire l'esprit des victimes; et l'imagination excitée des populations protestantes voyait facilement des prophéties dans les moindres paroles qui offraient quelque rapport avec des prédictions dont tous les esprits étaient remplis. Ainsi s'expliquent encore d'autres prodiges qui portèrent au plus haut point d'exaltation l'enthousiasme religieux. En diverses provinces, des voix furent entendues dans les airs qui chantaient les cantiques des réformés : à peine fut-il question de ces mystérieux concerts, qu'en tous lieux une foule de bons protestants assurèrent les avoir entendus. C'était d'ordinaire dans les lieux où s'élevaient naguère des temples maintenant détruits, que les anges faisaient entendre leurs voix. Le fait est affirmé dans des lettres et des pièces authentiques signées par des témoins de la meilleure foi du monde[1].

On pense bien que les catholiques ne manquaient pas de railler les protestants, de cette foi subite aux miracles nouveaux qu'ils leur avaient tant reprochée. Mais les catholiques n'étaient pas les seuls à mépriser cette crédulité inattendue des protestants : beaucoup d'entre ceux-ci s'en montraient honteux. Enfin le ministre Merlat mit un terme à ces inspirations ridi-

[1] Court, *Mémoires inédits*. Voy. la note 1 de la page suivante.

cules en déclarant, dans un sermon prêché à Lausanne, et qui fit grand bruit, que ces prodiges, dont on s'enorgueillissait si mal à propos, étaient l'œuvre du démon.

Cependant, dans tous les pays où les réfugiés étaient rassemblés, on ne pensait qu'à l'événement prochain qui allait rétablir en France l'édit de Nantes par le moyen de l'Angleterre[1]. En Hollande, les savants travaux étaient suspendus, et on n'y imprimait plus guère que des gazettes, des commentaires prophétiques, et une foule de brochures satiriques. Au milieu de l'agitation et de l'entraînement produits par tant d'espérances qui, pour avoir des sources diverses, n'en étaient pas moins vives ni moins générales chez cette nation d'exilés, les hommes emportés comme Jurieu devenaient les seuls chefs que l'impatience du retour consentît à écouter : les hommes plus sensés ou plus indifférents ne pouvaient se faire entendre[2]. S'ils s'élevaient contre la crédulité superstitieuse qui se jetait avidement sur les prophéties, Jurieu les signalait à la défiance publique comme des esprits forts : « Ces gens-là, disait-il, sont dans le voisinage de l'impiété, s'ils n'y sont déjà plongés[3]. »

[1] Benoît, *Histoire de l'Édit de Nantes.*—Court, *Mémoires inédits pour servir à l'histoire des églises réformées de France et de leur dispersion depuis la révocation de l'édit de Nantes* (manuscrit de la bibliothèque publique de Genève).

[2] « Les espérances sont si vives, écrit Bayle l'an 1688, que l'on sifflerait un homme qui oserait en parler comme d'un *peut-être*. »

[3] *Avis à tous les chrétiens*, en tête de l'*Accomplissement des prophéties*.

A cet entraînement indiscret, mais trop bien expliqué par les souffrances encore récentes de tant d'infortunés bannis, les esprits les plus graves n'opposaient que de la patience, quoiqu'ils vissent bien tout ce que leur cause y perdait, et quelle prise on donnait par là aux adversaires[1].

Bayle eut-il la même retenue? On va en juger.

L'année 1689 venait de s'écouler; cette année, qui, selon Jurieu, devait voir l'accomplissement de si grandes choses, n'avait réalisé aucune des ardentes espérances nourries depuis deux ans. L'année 1690 s'ouvrit par un écrit qui faisait sentir durement aux réfugiés leur cruel mécompte. Il avait pour titre: *Avis important aux réfugiés sur leur prochain retour en France, donné pour étrenne à l'un d'eux*[2]. L'éditeur de l'*Avis* apprenait au public que cet écrit lui avait été envoyé par l'auteur, avocat de titre, un peu

[1] Bossuet ne manqua pas de dire dans son *Histoire des variations :* « L'*Apocalypse* et les autres prophéties ont toujours été le sujet sur lequel les beauxe sprits de la réforme ont cru qu'il leur était libre de se jouer. Chacun a trouvé ses convenances, et les crédules protestants y ont toujours été pris. Il y avait beaucoup d'esprit et une érudition très-recherchée dans les visions de Dumoulin : mais c'est qu'en ces occasions plus on a d'esprit, plus on se trompe; parce que plus on a d'esprit, plus on invente, et plus on hasarde. Le bel esprit de Dumoulin, qui a voulu s'exercer sur l'avenir, l'a engagé dans un travail dont on se moque jusque dans sa famille; et M. Jurieu, son petit-fils, qui montre peut-être dans cette matière plus d'esprit que les autres, n'en sera que plus certainement la risée du monde. »

[2] On lit encore à la suite de ce titre : « Par M. C. L. A. A. P. D. P., à Amsterdam, chez Jaques le Censeur. » L'ouvrage avait été imprimé secrètement à la Haye.

théologien, l'un de ses anciens amis, et, tout catholique qu'il était, fort opposé aux *dragonneries*. Grandement révolté à son tour des indignités que son ami lui adresse avec la dernière aigreur contre tout le corps des réformés, l'éditeur se propose d'y répondre vertement. En attendant, il publie toujours l'*Avis*, afin que ses frères les réfugiés sachent quelles réflexions empoisonnées on fait contre eux, et que quelqu'un prenne enfin la plume pour les justifier.

L'auteur de l'*Avis*, le prétendu avocat en titre, commence donc par féliciter les réfugiés des bonnes dispositions que l'on remarque dans le cœur du roi en leur faveur ; ils peuvent être assurés que bon nombre de catholiques les recevront avec embrassements lorsqu'ils rentreront dans leur patrie. Mais il les avertit charitablement de ne pas remettre le pied dans le royaume sans avoir fait une petite quarantaine, afin de se purger de deux maladies très-dangereuses qu'ils ont gagnées dans les lieux de leur exil, savoir, « l'esprit de satire et certain esprit républicain qui ne va pas moins qu'à introduire l'anarchie dans le monde, le plus grand fléau de la société civile. » C'est sur ces deux points que roule tout son discours. Il reproche aux réfugiés, avec beaucoup d'âpreté et de véhémence, non-seulement une foule de pamphlets contre la cour et les catholiques, qui s'échappent chaque jour des presses de la Hollande, mais encore le plaisir passionné qu'ils prennent à les lire : « Combien y a-t-il de gens ici qui disent que la raison qui vous a fait aller dans les pays étrangers n'est pas

tant la facilité que vous y trouvez de recueillir la manne spirituelle, c'est-à-dire la prédication de la parole de Dieu selon vos principes, que la facilité que vous y trouvez encore plus grande d'y boire à longs traits le poison de la satire, et de cueillir tous les matins, à la première boutique de librairie ou à la première maison de café qui se présente, la manne des libelles diffamatoires toute fraîche. »

Le second point, plus important, ramène sur le tapis les fameuses questions sur la souveraineté des rois et des peuples, tant débattues au temps des guerres de religion, et tour à tour, selon le besoin des événements, attaquées ou défendues par les mêmes partis. Le prétendu avocat accuse les écrivains de la religion, ou du *parti* (ainsi qu'il appelle le corps des protestants français) de répandre une infinité de dogmes séditieux qui aboutissent tous à ce point capital : que les sujets sont liés aux souverains en vertu d'un contrat qui, violé dans quelqu'une de ses conditions par le souverain, dégage les sujets de leur serment de fidélité. Rien ne lui paraît plus propre à ruiner la société qu'un tel principe, qui assure l'impunité à toute sédition. C'est bien, selon lui, le plus monstrueux et en même temps le plus pernicieux dogme dont on puisse infatuer le monde ; il fallait le laisser dans le tombeau de Buchanam, de Junius Brutus et de Milton, « l'infâme apologiste de Cromwell, » d'où les nouveaux politiques ont été le ressusciter.

« Quel étrange et abominable État, s'écrie-t-il, n'est-ce point que celui où il n'y a plus de rébellion, plus de félo-

nie, plus de crime de lèse-majesté, ni rien presque qu'on puisse punir justement ! C'est néanmoins l'état où seraient réduits tous les royaumes et toutes les républiques du monde, si votre prétendue souveraineté du peuple, non aliénée jamais à pur et à plein, avait lieu. Tournez-vous de tous côtés tant qu'il vous plaira, vous n'éviterez jamais ce précipice. »

Cette tirade est à l'adresse de Jurieu, qui, sans souci de se mettre en contradiction avec lui-même[1], avait écrit récemment que « les rois sont faits pour les peuples et non pas les peuples pour les rois; ce sont les peuples qui ont fait les rois, etc[2]. »

Nous ne suivrons pas l'auteur de l'*Avis* dans la déduction très-habile de sa doctrine; nous ajouterons seulement que son argumentation, rarement abstraite, toujours vive et serrée, circule continuellement dans les événements de l'histoire moderne, et soulève sur la politique d'alors plus d'une question délicate. Enfin, après avoir appliqué avec sévérité sa thèse de l'obéissance parfaite à la récente expédition que les réfugiés vaudois du Piémont venaient de faire, sous la conduite d'Arnaud, pour rentrer dans leurs vallées les armes à la main, il conclut en exhortant les pro-

[1] Jurieu écrivait quelques années auparavant, en 1681 : « Tous les huguenots sont prêts à signer de leur sang que nos rois ne dépendent, pour le temporel, de qui que ce soit que de Dieu ; et que même pour cause d'hérésie et de schisme les rois ne peuvent être déposés, ni leurs sujets absous du serment de fidélité, sous quelque autre prétexte que ce soit. » *Politique du clergé de France*, p. 217.

[2] Voyez l'*Esprit de M. Arnauld*, par Jurieu, t. II, p. 293.

testants ou à faire amende honorable sur leurs libelles tant satiriques que séditieux, ou à en désavouer l'esprit et les auteurs par quelque protestation solennelle.

Cette brève analyse n'a pu mettre suffisamment en relief le caractère le plus frappant de ce livre, tout plein de verve et d'esprit; il aurait fallu en citer chaque page pour faire comprendre toute la douleur qu'il put causer aux protestants, et tout le mal qu'il était véritablement capable de leur faire. Disons en deux mots que le parti protestant y est dépeint comme un peuple de brouillons fanatiques et de mauvais citoyens, toujours prêts à déchirer leur patrie pour venger leur orgueil et justifier leurs plaintes. L'indignation fut telle qu'on peut imaginer à l'apparition de cette espèce de manifeste qui partait d'une plume si habile et presque éloquente; mais on s'en affligea d'une manière bien différente dans les deux partis qui divisaient la colonie de Hollande. Ceux que n'avait point gagnés la déplorable exaltation du prophétique Jurieu gémirent en voyant le parti qu'on tirait contre les réfugiés des sottises et de la faiblesse de quelques-uns d'entre eux. Plusieurs de leurs bons écrivains s'empressèrent de réfuter, au nom de leur cause, les attaques de l'*Avis aux réfugiés*. M. Basnage de Beauval entre autres, dans son journal qui avait succédé aux *Nouvelles de la république des lettres*, répondit d'un ton digne et simple sur le point des libelles et de l'esprit de satire imputés aux réfugiés.

« Pour raisonner victorieusement contre nous, disait-il, il faudrait montrer dans la religion protestante des principes qui favorisent cet esprit de satire. Autrement ce ne serait plus le défaut de la religion : c'est celui de la nature humaine. Que l'on éprouve les catholiques par une mission dragonne, par les cachots, par les galères et par la perte de ce qu'on a de plus cher ; et l'on verra que les protestants ne sont point les seuls qui se plaignent avec un peu trop d'amertume. Dans ces occasions, c'est l'homme qui se plaint, et non le chrétien ni le protestant [1]. »

M. de Beauval ne fait point de difficulté de reconnaître qu'il a paru quelques pamphlets où règne un emportement blâmable ; il n'entend point le justifier :

« Mais, dit-il, l'auteur aurait pu apprendre que la plus saine partie des réfugiés se voit assassinée, avec le même chagrin que lui, de je ne sais combien d'écrits satiriques qui courent le monde. Par exemple, le livre intitulé *le Salut de la France*, a trouvé peu d'approbateurs. Si l'on ne se déclare point formellement contre chaque libelle, c'est qu'on les abandonne au mépris des honnêtes gens, et qu'on les laisse périr dans l'oubli :

« Un auteur ne peut-il pourrir en sûreté ?

« Du moins on ne voit point les journaux de Hollande, à l'exemple de celui de Paris, faire mention d'un livre tel que les *Entretiens sur l'entreprise du prince d'Orange*, pour faire voir que l'expédition de ce prince porte un caractère d'antichristianisme. »

[1] *Histoire des ouvrages des savants*, cahier d'avril 1690, p. 367.

Cette simple argumentation était aussi juste et aussi forte que modérée : dans l'intérêt des réfugiés français, il n'y avait pas autre chose à faire que de protester de ce ton digne et mesuré contre les imputations de l'*Avis*. Mais Jurieu était là, et on va voir quel éclat maladroit il trouva moyen de donner à cette attaque.

Dès les premiers instants, on avait cherché, avee plus d'inquiétude encore que de curiosité, quel pouvait être ce nouvel et dangereux ennemi qui venait de se déclarer contre les protestants du refuge. On attribuait généralement l'*Avis* à Pellisson, ainsi qu'un petit écrit publié peu de temps auparavant, et très-analogue de ton et de doctrine [1]; d'autres nommaient M. de Laroque, nouveau converti et fils du ministre de Rouen. Bayle trouvait de la probabilité dans cette opinion ; mais c'était Bayle lui-même que quelques personnes nommaient tout bas, se gardant bien d'ébruiter leurs conjectures, car il ne manquait au dangereux effet de cette pièce, déjà reçue en France avec une joie significative, que d'être l'œuvre d'un protestant célèbre et considéré,

[1] *Réponse d'un nouveau converti à la lettre d'un réfugié*, contenant des *réflexions sur les guerres civiles des protestants*. On trouve cette pièce dans les œuvres complètes de Bayle. — M. de La Bastide fit un livre pour prouver que l'*Avis aux réfugiés* était de Pellisson. Sur quoi Bayle écrivait à Desmaiseaux, son futur biographe, qu'il était bien aise de voir publier cet écrit : « Il est très-vrai, ajoutait-il, que M. Pellisson fit réimprimer l'*Avis* à Paris chez Martin, mais sans aucune addition, et il n'y a que quelques mots ou quelques phrases de changés. »

comme le professeur de Rotterdam. Ses amis étouffèrent le bruit qui commençait à s'en répandre, et Bayle s'y prêta de son mieux, promettant de prendre bientôt la plume pour réfuter « cette manière de sermon. » Malheureusement Jurieu, sur qui tombaient les traits les plus vigoureux de l'*Avis;* Jurieu, qui n'avait jamais trouvé en Bayle qu'un médiocre respect pour ses oracles, tout plein encore du violent dépit que lui avait causé le mauvais succès de ses calculs prophétiques, descendit tout à coup dans la lice (c'était un an après la première apparition de l'*Avis aux réfugiés*) et alla droit à Bayle, qu'il signalait comme le coupable. Cette vive attaque fut précédée de démarches pacifiques de la part de Bayle et de M. Basnage, qui voulaient prévenir le scandale; mais rien ne put détourner cet impitoyable et maladroit avocat, dont la destinée fut toujours de donner tort aux meilleures raisons. Possédé contre Bayle d'une haine que son tempérament aigrissait jusqu'à la fureur, il profita d'un incident nouveau pour envelopper son ennemi dans une accusation bien articulée de trahison politique.

Un marchand de Genève, nommé Goudet, s'était adressé au professeur Minutoli, ami et correspondant de notre Bayle, pour recommander à l'examen de l'illustre critique un projet de paix générale qu'il avait imaginé de proposer dans une suite d'*Entretiens*[1]. Selon Bayle, l'écrit du marchand genevois,

[1] *Huit entretiens où Irène et Aristote fournissent des idées pour terminer la présente guerre par une paix générale.*

mis sous les yeux de quelques bons juges, leur parut une œuvre peu considérable. « Non-seulement, dit-il, on ne trouvait pas l'ouvrage bien écrit, mais on y trouvait des visions, des idées de république platonicienne, et de cette république chrétienne dont M. de Sully nous a conservé le plan[1]. » Malgré cela, le *Projet de paix*, lorsqu'il devint public, fit une vive impression sur les esprits. Les visions y étaient peut-être pour quelque chose; mais il fallait bien, tout visionnaire qu'il était, que le pacificateur ou son livre eût quelque importance particulière. Le fait est qu'on le prit au sérieux[2], et qu'on s'alarma vivement en Hollande de la maigre part que le plan de pacification faisait aux réformés de France, les remettant sans autres avantages en l'état où ils étaient avant la révocation de l'édit de Nantes, ne rendant ni aux fidèles leurs temples, puisque également, disait-on, ils savaient s'en passer, ni aux théologiens la faculté de dogmatiser contre la religion romaine, faculté qui, après tout, disait-on encore, ne servait qu'à irriter mal à propos les catholiques. Tout cela sentait l'*Avis aux réfugiés;* ainsi le décida Jurieu; et quand il découvrit que Bayle avait eu le manuscrit de Goudet entre les mains et en avait fait faire des copies, il ne lui en fallut pas davantage pour se mettre en tête l'existence d'une conjuration ourdie contre la bonne cause. Dans cette persuasion, l'*Avis*

[1] Bayle, *Cabale chimérique.*
[2] Court, *Histoire manuscrite des églises réformées*, t. II.

aux réfugiés et le *Projet de paix* étaient le fruit d'une même pensée, l'ouvrage d'une cabale qui, ayant son centre à la cour de France et ses principaux quartiers à Genève et en Hollande, se composait de gens de toute condition et de tout caractère, résolus à servir la France contre les alliés en mettant la discorde parmi ceux-ci, en soulevant des révolutions en Hollande et en Angleterre. M. Bayle était le chef du parti français en Hollande, et c'est par les ordres de la cour qu'il avait écrit l'*Avis aux réfugiés*, tandis que le marchand Goudet, agent de la cabale du sud, avait pris sous son nom les *Entretiens sur la paix*, minutés par le résident français à Genève et corrigés à Versailles.

L'écrit où Jurieu déposait cette redoutable accusation portait pour titre : *Avis important au public*. Ce réquisitoire était suivi d'un examen de l'*Avis important aux réfugiés*[1], où, non content d'attribuer l'ouvrage à Bayle, il chargeait son collègue des plus noires imputations, allant jusqu'à l'accuser de ne faire *quasi mystère d'athéisme*, de n'avoir d'autre divinité que Louis XIV.

Bayle, révolté de cette audacieuse dénonciation dont il savait mieux que personne toute la portée, protesta de son innocence devant les magistrats de Rotterdam, demandant le jugement et offrant d'entrer en prison avec son accusateur, si celui-ci con-

[1] Cet écrit parut sur la fin du mois d'avril 1691, sous ce titre : *Examen d'un libelle contre la religion, contre l'État et contre la révolution d'Angleterre, intitulé :* Avis important aux réfugiés, etc.

sentait à subir la peine qui lui serait due dans le cas où l'accusé ne serait pas reconnu coupable. Mais sans attendre la suite de ses démarches, et impatient de faire justice des noirceurs de son ennemi, il présenta sa défense devant le public dans un écrit intitulé : *Cabale chimérique*. Après avoir tâché de montrer que les raisons sur lesquelles Jurieu s'appuyait, pour lui attribuer l'*Avis aux réfugiés*, étaient des présomptions du contraire, il passait aux accusations intentées contre lui par son adversaire. Ici, injurieux à son tour, il couvrit son accusateur de mépris et de ridicule ; spirituel, incisif comme toujours, mais procédant à son ordinaire aussi avec un luxe d'argumentations dialectiques qui explique l'oubli où est tombée cette polémique par points, paragraphes et chapitres. Pour donner une idée de la manière dont Bayle pratique l'attaque et la défense, voici d'abord une flèche à l'adresse de Jurieu. Il lui reproche une vanité scandaleuse :

« *Si je répondais à cet écrivain*, avait dit Jurieu parlant de quelqu'un de ses adversaires, *le public ne me le pardonnerait pas, et il a besoin de mon temps pour autre chose*. Je ne crois point, s'écrie Bayle, que le pape Urbain VIII eût osé employer une raison aussi superbe que celle-là, si quelques critiques avaient écrit contre ses vers, et qu'il eût voulu faire savoir pourquoi il ne leur répondait pas. Certainement l'Église réformée de France nourrit dans son sein, en la personne du sieur Jurieu, tout l'orgueil de la cour de Rome, quoique à cause de la petitesse de sa sphère, il ne le produise pas selon tous ses degrés. Il a lui seul toute la vanité que M. Arnauld reproche à la société des jésuites. *On*

ne peut guère, dit-il, *ternir ma réputation*, *sans faire préjudice à un parti que je défends de toutes mes forces depuis tant d'années*. Belle imitation de ce qui a été répondu par les apologistes de cette société à l'auteur de leur morale pratique ! Que n'avons-nous des Arnaulds qui puissent faire vivement sentir au sieur Jurieu que la destinée de notre Église n'est point attachée à la sienne, que la réformation n'est point assez malheureuse pour avoir à courir le même sort qu'une réputation aussi délabrée que la sienne, et qu'il a grand tort de se croire aussi important à notre parti que la compagnie des jésuites est importante à la communion de Rome. O vanité de capitan de théâtre ! On ne peut s'empêcher, en considérant les airs qu'il se donne et les éloges dont il se régale lui-même, de le comparer à ce grammairien qui se vantait que les lettres étaient nées avec lui, et qu'elles mourraient avec lui, *secum natas et morituras litteras*. »

Quand il réfute les charges élevées contre lui par son adversaire sur le fait de trahison, Bayle raisonne volontiers par l'absurde et l'ironie, genre d'argument qu'il manie à merveille, mais qui a le désavantage de n'être pas toujours convaincant. Revient-il sur un terrain plus solide, est-ce son propre caractère qu'il veut défendre ? alors son indignation a l'accent de l'innocence, et, bien que tournant à l'outrage, devient éloquente; elle l'est dans ce passage où Bayle le prend de haut, et accable de sa pitié son accusateur: « Je ne demande point que ses excès soient punis ni par la justice humaine, ni par la justice divine; et, bien loin d'invoquer sur lui comme il fait sur nous le Dieu des vengeances, je recours pour lui au Dieu

des miséricordes : il en a plus besoin que personne. Car qu'il ne s'y flatte point ; qu'il ne se fasse point un mérite de ne fumer pas, de ne s'enivrer pas, de n'avoir point de galanteries : un orgueil et un désir de vengeance qui porte à déchirer, à calomnier, à exterminer tout ce qui lui déplaît, est pis que tout cela. Il me décrie sur la religion : mais en attendant que je le confonde là-dessus, je veux bien que le public sache que pour rien au monde je ne voudrais avoir l'âme aussi noire que lui, ou être aussi loin du royaume de Dieu que lui. Et si je lui souhaite pour la juste punition de ses fautes l'infamie publique due aux calomniateurs de profession, ce n'est qu'afin qu'il en soit humilié, et porté à une sincère repentance qui lui ouvre enfin les portes du paradis, selon cette excellente parole du psalmiste, que je citerai en latin pour être entendu de moins de gens : *Imple faciem eorum ignominiâ : quærent nomen tuum, Domine*[1]. »

[1] *Cabale chimérique*, p. 110, œuvres de Bayle, t. I.

Je citerai encore ce passage d'un autre genre, parce que c'est un trait de physionomie, et qu'il montre d'ailleurs quel terrible réfugié c'était que Bayle. Il ne fréquente pas le prêche, donc il est athée, avait dit Jurieu. Le fait est vrai, répond l'autre, mais la conséquence est fausse, parce qu'elle n'est pas nécessaire : « M. Bayle n'est pas assidu aux exercices de piété dans l'assemblée des fidèles ! voilà le grand scandale des réfugiés. Il faut le leur lever. Premièrement, si c'était une marque d'athéisme, il faudrait en accuser bien des gens dont le mérite, la vertu et la religion ne sont pas une chose douteuse. On défie M. Jurieu d'être jamais assez téméraire pour dire dans un libelle que tous ceux qui ne vont pas souvent au temple sont des athées, et on pourrait lui nommer des gens qui, par dévotion, préfèrent les exercices particuliers de piété à ceux qui se font dans les églises. En second

La réplique ne se fit point attendre, et alors s'engagea entre les deux professeurs de l'*École illustre* une guerre de gros et de petits écrits, de révélations biographiques, de spirituelles escarmouches de la part de Bayle, de fureurs de la part de Jurieu; guerre qui a ses détails piquants et même ses bonnes pages, mais qui ne démontre ni l'innocence de l'un, ni le bon droit de l'autre. Dès les débuts de cette âpre polémique, les magistrats hollandais tranchèrent la question du jugement sollicité par Bayle, en ordonnant aux parties de s'accorder, et de garder désormais un silence qui, malgré cela, ne fut point observé. Jurieu, avide de rengager la querelle, le rompit bientôt.

Jusqu'à quel point Bayle était-il innocent ou coupable des mauvaises intentions qui lui étaient reprochées? c'est ce qu'il nous reste à chercher. Deux

lieu, il sait bien que la migraine, méchante maladie d'habitude pour M. Bayle, est la seule cause qui l'empêche d'être assidu au sermon autant que le sont les autres réfugiés. L'indévotion ne l'empêcherait pas, puisqu'il n'aurait qu'à faire comme tant d'autres qui s'en vont s'asseoir au temple fort mollement pour dormir presque depuis le commencement du sermon jusqu'à la fin : ou s'il ne pouvait pas s'endormir, serait-il assez malheureux, étant homme d'étude et accoutumé à la solitude, pour ne pouvoir pas enfiler une distraction qui le conduirait, sans qu'il eût le temps de s'ennuyer, jusqu'à l'issue du temple. Enfin l'on doit faire réflexion que l'Église qui est une bonne mère, et qui n'exige pas de ses enfants qu'ils jeûnent lorsque leur santé ne le permet point, n'exige pas aussi qu'en pareil cas ils préfèrent les exercices publics de religion au recueillement intérieur de leur cabinet. Or, où sera l'homme assez téméraire pour répondre de ce que fait M. Bayle dans sa chambre, lorsqu'il ne va pas à l'église ? »

points sont à éclaircir : Bayle est-il l'auteur de l'*Avis aux réfugiés*; et s'il l'est, quelle intention le poussait à l'écrire? Sur le premier point, sur le point de fait, le doute n'est pas possible. Quand Basnage lui-même, de tous les amis du philosophe celui qui était le plus avancé dans sa confidence, n'aurait pas avoué dans la suite qu'il regardait Bayle comme l'auteur de l'*Avis*, comment attribuer à d'autres qu'à lui un morceau si fortement empreint d'un bout à l'autre des caractères particuliers non-seulement de son esprit, mais encore de son talent? D'ailleurs, sa défense, singulièrement faible, malgré toute la dextérité dialectique qu'il y déploya, se réduit à montrer que l'accusation ne repose pas sur des raisons assez probables. Au fond, cette argumentation elle-même ne va jamais qu'à laisser suspendu le jugement de la question : nulle part on ne rencontre la parole simple et ferme d'un homme qui n'a rien à justifier, parce qu'il n'a rien à se reprocher[1].

Quelle pensée conduisait donc la main de Bayle lorsqu'elle traça ce cruel factum, ces amères accu-

[1] Desmaiseaux, dans sa consciencieuse biographie de Bayle, recule l'aveu tant qu'il lui est possible, mais loyalement, et sans dérober la connaissance d'aucun témoignage. Il reproduit, entre autres, celui d'un imprimeur qui aurait travaillé à l'*Avis* sur un manuscrit de l'écriture de Bayle, ainsi qu'en faisait foi un fragment qu'il en avait gardé. On a beaucoup écrit, dans le temps, sur l'auteur célèbre de l'*Avis*; l'hypothèse la plus raisonnable qu'on ait avancée, c'est que l'ouvrage était de Pellisson, et que Bayle aurait seulement fourni *obstetriciam operam*, c'est-à-dire aidé à lui faire voir le jour; mais la même responsabilité avec les mêmes reproches n'en pèserait pas moins sur Bayle.

sations contre les malheureux fugitifs qu'il avait jusqu'alors défendus vaillamment, et dont après tout il partageait l'exil? Il n'y a point là de triste mystère, et si l'on a suivi jusqu'à présent avec quelque intérêt cette histoire des idées de Bayle, on a déjà deviné les vraies causes de cette prise d'armes.

Comme tous les esprits pénétrants et satiriques, Bayle, d'ailleurs indulgent par caractère pour les faiblesses humaines, était sans patience et sans pitié pour la sottise, surtout pour la sottise impétueuse. On se figure sans peine que, déjà las des tracasseries et de l'orgueil inquiet de son collègue, il ne put voir avec sang-froid le terrible théologien se jeter à corps perdu dans les prophéties, et entraîner avec lui le peuple réfugié dans la chimère de ses désirs et de sa désastreuse politique. Tout ce qui se passa alors était fait pour l'irriter : graves commentaires de l'Apocalypse, explosion de miracles et débordement d'inspirations prophétiques; menaces étourdies prodiguées dans de méchants livres sur la foi des promesses et à l'imitation de Jurieu; fausses maximes déployées pour le besoin des événements prédits; toutes les têtes tournées par la perspective d'un retour victorieux dans ce pays, d'où l'on venait de sortir en fugitifs : en fallait-il davantage pour révolter la raison d'un homme aussi peu accessible que Bayle aux entraînements d'imagination? Jugeant du mauvais effet qu'allait produire en Europe cette nouvelle attitude des réfugiés par l'effet qu'elle produisait sur lui-même, pourrait-on s'étonner qu'il eût voulu

faire rentrer son parti dans une voie plus sensée? Il y a plus : Bayle, on a dû le remarquer, n'avait pas seulement la sagacité de l'historien philosophe, il avait le coup d'œil du politique, et il ne se faisait aucune illusion sur les conséquences de la révolution qui mettait le prince d'Orange sur le trône d'Angleterre. Tandis que Jurieu se persuadait que ce prince, obéissant à la souveraineté du peuple qui l'avait appelé, ne manquerait pas de faire exiger par les puissances coalisées le rétablissement des protestants en France, et mieux encore, Bayle voyait clairement que Guillaume ne ferait rien que ce qui pourrait servir à affermir sur sa tête la couronne d'Angleterre; et la naïve persuasion où l'on voulait être qu'il ne songeait qu'à exécuter docilement les volontés de ses nouveaux sujets lui faisait pitié : « Croyez-moi, disait-il, le meilleur moyen de faire sa cour aux princes qui montent extraordinairement sur le trône par la voie de l'élection, n'est pas de tant inculquer aux nouveaux sujets qu'ils sont supérieurs à leur monarque : on aimerait mieux qu'ils oubliassent entièrement cette prétention, qui n'est bonne qu'à la manière des échafaudages pendant qu'on bâtit, mais non pas lorsque le bâtiment est achevé [1]. »

On reconnaîtra sans peine à cette insinuation combien peu notre philosophe était porté d'inclination vers le stathouder; il était trop entré dans les res-

[1] *Avis aux réfugiés.*

sentiments de son premier protecteur, M. Paets, pour voir avant tout dans le prince l'épée vengeresse et tutélaire du protestantisme; il ne voyait en lui que l'ambitieux, l'habile et grand politique, et regardait son avénement au trône comme une usurpation. L'*Avis aux réfugiés* est écrit en bonne partie contre la déchéance de Jacques II. Cette manière de voir le rapprochait nécessairement des intérêts de Louis XIV, et dut servir grandement à l'incliner, comme réfugié protestant, vers le parti de la soumission. Bien convaincu, d'après tout ce qu'il voyait, qu'à moins d'un immense désastre qui ruinerait complétement la fortune de Louis XIV, et sur lequel il était de toute manière peu sage de compter, les protestants n'avaient aucune chance de rentrer dans le royaume par la brèche, il n'entrevoyait d'espérance que dans le changement des dispositions du roi. Dans ses *Lettres critiques* contre le père Maimbourg, et dans le *Commentaire philosophique*, il avait bien, tout en ménageant le roi, insisté sur la mauvaise politique qu'on lui avait fait suivre à l'égard des protestants, sur l'imprudence des ordonnances qu'on lui avait arrachées et sur les conséquences dangereuses de tant de fausses mesures, donnant à entendre que la main qui avait fait le mal pouvait le réparer. Mais ce qu'il espérait du côté du roi, ce que peut-être ses amis de Paris, gagnés par ses critiques, lui laissaient entrevoir de prochains changements dans la politique royale, il le voyait compromis par les imprudents éclats de haine et de

joie vindicative auxquels se livraient les réfugiés, enivrés par les extravagantes promesses de Jurieu; et il n'avait pu s'empêcher d'en dire son avis avec colère et grand mépris pour les imprudents meneurs du Refuge.

C'est à cela qu'il faut réduire l'accusation de cabale politique intentée à Bayle; et il y aurait une inconcevable injustice à voir de la trahison dans ses vues conciliatrices, et même dans quelque entente avec les catholiques favorablement disposés. Bayle, d'ailleurs, n'était point seul à juger ainsi du mal et du remède; si c'était là une conspiration, ses amis Basnage et de Beauval en étaient pareillement. Aussi Jurieu n'hésita pas à envelopper dans son réquisitoire l'un de ces messieurs, le savant de Beauval; et dans la suite, sous le régent, Basnage entra en communication avec le gouvernement de son ancienne patrie[1], dans les mêmes vues et avec des espérances analogues.

Que Bayle soit allé jusqu'à entrer en rapport avec Pellisson, je n'hésite pas à le croire; lui-même, dans sa correspondance, reconnaît avoir écrit plusieurs lettres au secrétaire du roi; mais ces lettres, à l'entendre, n'auraient eu aucune couleur politique. « Il y a mille raisons pour lesquelles on peut écrire à M. Pellisson, sans toucher en aucune façon du monde aux affaires d'État ou d'Église; comme, par exemple, de lui demander quelque recommandation

[1] Voy. Lemontey, *Histoire de la Régence*, t. II, p. 147.

pour un procès de famille, de le remercier de quelque service rendu à un parent, de le prier d'éclaircir certaines choses dont il a parlé dans son Histoire de l'Académie française[1]. » Il y a loin d'une démarche dictée purement par une conviction désintéressée, et qui laissait au négociateur toute sa liberté et sa dignité, à la supposition que Bayle, gagné par des séductions personnelles, serait devenu un autre Maimbourg, un pamphlétaire aux gages de Versailles. Rien d'ailleurs, dans la vie de Bayle, n'autorise une semblable conjecture : jamais homme n'eut pour soi des désirs plus modestes; et eût-il été moins désintéressé qu'il ne l'était par nature, les occasions ne lui avaient pas manqué de faire fortune aux dépens du protestantisme. Un écrivain de son importance (il n'y en avait pas alors de plus célèbre dans toute l'Europe) était une trop belle conquête pour que Louis XIV, si passionné de conversions, eût marchandé celle-là, à moins qu'on ne suppose que Bayle était assez bon protestant pour reculer devant le sacrifice de sa foi, supposition qui exclut précisément celle du grief principal : un protestant si ferme n'aurait pas conspiré contre ses frères en communion[2].

[1] *Nouvelles lettres de Bayle.* — Lettre à M. de Brugnières, t. II, p. 288.

[2] Bayle a présenté lui-même son apologie sur ce point. Il faut le laisser parler : « Premièrement, il est de notoriété publique qu'on ne peut pas être dans une condition plus obscure ni plus médiocre qu'est la mienne. Ce qui soit dit sans reproche ni plainte.

« Secondement, je ne pense pas qu'il y ait personne qui révoque en doute que si j'allais en France, je n'y fusse reçu à bras

Il reste donc à expliquer comment Bayle, innocent de mauvaise intention, et fidèle de cœur à sa

ouverts, et pourvu d'un établissement plus glorieux, plus commode, plus avantageux sans comparaison que celui que j'ai ici.

« Je n'aurais qu'à m'aller mettre en possession de mon patrimoine, dont mes parents jouissent sans que j'en tire rien; et je suis sûr que, tout petit qu'il est, il m'entretiendrait au lieu où il est situé aussi commodément que ce que j'ai ici, et j'aurais la douceur de me voir au milieu d'une nombreuse parenté qui fait assez belle figure. Mais il ne tiendrait qu'à moi, au lieu de ce pis-aller, d'obtenir bien d'autres choses.

« Ceux qui me connaissent un peu savent que le séjour de Paris m'a toujours paru charmant, et préférable au séjour de toute autre ville. J'ai toujours été persuadé que si j'avais demeuré là, j'aurais acquis quelque sorte de savoir, par la conversation des savants qui y sont tout à fait sociables, et par le grand nombre de belles bibliothèques.

« Il n'y a donc que mon attachement à la religion réformée qui m'ait empêché de m'arrêter à Paris, lorsque la suppression de l'académie de Sedan m'eut dépouillé de ma profession. Car, dès ce temps-là, M. le comte de La Bourlie, gouverneur de Sedan, qui a eu l'honneur d'être sous-gouverneur du roi, me fit entendre en deux mots qu'il ne tiendrait qu'à moi de faire fortune, et qu'il était temps que j'y songeasse.

« Il n'y a que ce même attachement qui m'ait retenu ici depuis que mon étoile, bonne ou mauvaise, a voulu que je devinsse auteur; et je puis dire sans vanité que l'accueil qu'on m'aurait fait en France depuis ce temps-là n'eût pas été peu avantageux selon le monde.

« C'est là une preuve de zèle pour la religion réformée que M. Jurieu, entassant injure sur injure et déclamation sur déclamation, n'éludera jamais auprès des gens raisonnables, et qui est infiniment moins équivoque que celle qu'il donne par ses sermons et par ses livres, remplis d'injures contre l'Église romaine et contre la France. »

Jurieu avait répondu d'avance à l'objection. Si Bayle, selon lui, ne retournait pas en France, c'était uniquement parce que c'était un esprit libertin qui ne s'accommodait pas de la contrainte exercée en ce pays. « Donc, répliquait Bayle, je suis bon protestant. » *Cabale chimérique*, p. 288.

cause, eut le courage de noircir avec tant d'amertume la conduite des protestants. Ici l'explication est facile, non la justification, que je ne veux point entreprendre. S'il est vrai, comme nous en sommes persuadé, que Bayle se proposait sincèrement, soit d'arrêter le cours des sottes déclamations et des théories politiques que Jurieu lui avait rendues odieuses, soit de forcer les plus dignes représentants du Refuge à répudier par une démarche solennelle toute participation aux excès de quelques emportés, on conçoit qu'il ait cru nécessaire de frapper fort; ce qu'il n'aurait pu faire à son gré s'il eût parlé en son propre nom, s'il eût parlé en protestant. Qu'un réfugié révélât ouvertement les fautes des siens, rien, à ses yeux, n'aurait été plus propre à leur nuire [1]; l'essentiel était de faire entendre aux protestants le langage que tenaient en France les catholiques modérés, ennemis de la persécution. Le cadre était tout trouvé, et notre critique se mettait à

[1] « Il est certain, écrivait-il ensuite à un de ses amis, qu'il est de notre intérêt de regarder l'*Avis aux réfugiés* comme la production d'un papiste, ou d'un de ces protestants de France qui veulent jouir en repos des douceurs de leur patrie, et qui enragent de voir que ceux qui en sont sortis ne fassent pas tout ce qu'ils peuvent, par des manières complaisantes et respectueuses, afin d'être rappelés. L'imputer à un protestant français établi en Hollande, qu'est-ce autre chose que de dire que l'excès des satires et des discours séditieux, dont il a les oreilles rebattues tous les jours, lui a fait perdre patience ? Cela ne flétrit-il point et ne déshonore-t-il point les *réfugiés?* Et n'est-ce pas pour cela que les papistes de Paris ont une joie merveilleuse qu'on m'impute ce méchant livre ? » (*Lettre à M. Constant*, Rotterdam, février 1692.)

l'aise derrière son personnage imaginaire d'avocat et de catholique français. On a vu que ces petites fictions, qui donnent du vif aux raisonnements, lui étaient familières. Érudit comme il l'était, habile à démêler le pour et le contre de toute question, il était toujours en fond d'arguments et de preuves historiques pour toute opinion qu'il lui plaisait de mettre en scène; il se serait fait conscience de ne pas donner à ses personnages tous leurs moyens. Qu'il lui en ait peu coûté de fourbir en maître les armes de son avocat, et de lui faire porter d'adroits et de terribles coups, cela est trop évident. Lâchant la bride à son esprit, il n'a plus écouté l'humanité et la prudence. C'est un tort, et pour notre compte nous ne pardonnons point à Bayle.

Il avait pensé à se répondre lui-même; mais quand ensuite il voulut le faire, il était trop tard. Il arriva ce qu'il était facile de prévoir, ce que Bayle aurait bien senti, s'il avait moins écouté son impatience que son humanité naturelle : l'*Avis aux réfugiés* aigrit les blessures des protestants, et fut regardé comme un triomphe par les catholiques. Ce fut la punition de Bayle; peut-être pour s'excuser à ses propres yeux, il parut croire que l'*Avis* avait rendu service à la cause des réfugiés.

« Puisque l'occasion s'en présente, écrivait-il deux ans après, il ne sera pas hors de propos de dire ici que les violents reproches de ce sermonneur ont produit un bon effet; peut-être ne sont-ils pas cause que les méchants petits livres satiriques tombent un peu moins dru parmi nous

qu'auparavant ; mais au moins est-il certain qu'ils ont obligé les plus excellentes plumes du parti à faire savoir au public que c'est à tort qu'on veut rendre le corps des réfugiés responsable de ces mauvais livres, si bien que dans toute la postérité nous aurons des actes contemporains pour nous purger des malignes imputations qu'on tâchera de verser sur notre cause. Tout bien considéré, on trouvera encore qu'un désaveu qui aurait précédé les sanglants reproches de l'adversaire, et qui aurait été fait par des gens chargés d'une procuration synodale, aurait été et plus glorieux et plus authentique : il n'y a néanmoins que des chicaneurs outrés qui puissent revenir à la charge[1]. »

Cette malheureuse affaire n'avait guère duré moins de trois ans, chacun des interminables assauts de son ennemi arrachant Bayle aux laborieuses entreprises qu'il méditait ; enfin le dernier mot semblait avoir été dit de part et d'autre, et Jurieu, non pas rendu, mais à bout d'intrigues, avait fatigué magistrats, synode et consistoire, sans avoir réussi à perdre l'objet de ses persécutions. Notre philosophe se tenait pour sauvé, quand tout à coup, dans l'automne de 1693, il succomba, non, comme il le crut, à une nouvelle campagne de son adversaire, mais à un coup parti de haut. Voici ce qui arriva :

Jurieu, voyant que ses grosses accusations de complot et de crime d'État étaient usées et sans effet, se jeta sur un nouveau thème. De concert avec quelques ministres hollandais, ennemis du parti qui avait d'abord accueilli Bayle, et plus encore de la philo-

[1] *Projet et fragment d'un dictionnaire critique*, p. 110.

sophie cartésienne qu'enseignait notre professeur, il imagina de dénoncer aux bourgmestres de Rotterdam nombre de dangereuses et condamnables hérésies qu'ils avaient été chercher dans les *Pensées diverses sur les comètes*, publiées il y avait douze ans. Comment, concluaient les accusateurs, après cette énumération, la ville de Rotterdam pourrait-elle plus longtemps donner une pension et permettre l'enseignement à un homme convaincu d'impiété? A l'appui de cette démarche, on présentait des extraits recueillis dans le livre des *Comètes*, et traduits en flamand avec beaucoup de mauvaise foi, selon Bayle. Le moment était bien choisi : le parti républicain qui avait fondé l'Illustre école s'était peu à peu affaibli, et, l'année précédente encore, le roi Guillaume avait changé la régence de Rotterdam en déposant sept magistrats qui étaient précisément les protecteurs du philosophe. Dans le même temps, des ouvertures avaient été faites secrètement par la France à deux personnages considérables, pour gagner les Provinces-Unies à la paix par l'offre de grands avantages; et le bourgmestre de Dort, séduit par ces promesses, avait été jusqu'à s'aboucher avec un ambassadeur. Guillaume l'avait su, et la punition du bourgmestre, condamné à une prison perpétuelle, n'avait pas suffi pour calmer ses inquiétudes. L'affaire de la prétendue cabale lui revint en mémoire, et il saisit l'occasion qui lui était offerte de faire payer à Bayle ses conseils, et de donner une leçon aux réfugiés assez irréfléchis pour pénétrer sa politique sans la seconder. De leur

côté, les magistrats de Rotterdam cachèrent leurs vrais motifs derrière les plaintes du consistoire wallon, et, sans vouloir entendre la justification de Bayle, sans même avoir lu les *Comètes*, lui retirèrent à la fois sa pension, et l'autorisation de donner des leçons tant publiques que particulières[1].

Telle est l'histoire de la persécution célèbre si souvent reprochée aux théologiens réfugiés. Au fait, comme on le voit, si le dénoûment vint de haut, la part active et ostensible y appartient à Jurieu seul; car il serait injuste de confondre avec un zèle persécuteur l'éloignement que témoignèrent alors à Bayle plusieurs ministres autrefois ses amis, mais froissés des accusations de l'*Avis aux réfugiés*.

Il doit m'être permis de revenir encore sur ce rôle singulier de Jurieu devenu subitement l'apôtre des droits du peuple; on l'a quelquefois présenté comme un exemple frappant des tendances invincibles du protestantisme vers la démocratie, et comme une suffisante apologie de la révocation. Pour que cet exemple eût une telle signification, il faudrait que le théologien politique n'eût pas professé des opinions toutes contraires, et montré surabondamment que ses opinions naissaient au hasard de ses passions. Sous ce rapport comme sous d'autres, les contradictions abondent dans ses ouvrages. Sa *Politique du clergé de France* et ses *Droits des deux souverains* offrent, à l'égard de l'o-

[1] Desmaiseaux, qui explique ainsi la disgrâce de Bayle, paraît avoir tiré ces détails d'un mémoire manuscrit de Basnage.

béissance, des sentiments très-opposés, et on vit l'auteur accorder sans hésitation au roi d'Angleterre, contre les sectes suspectes à ses yeux, le droit d'intolérance qu'il refusait à Louis XIV. De son temps même, cette versatilité lui a été assez reprochée; mais il ne paraît pas en avoir été jamais embarrassé ni confus. Au surplus, dans ces sortes d'appréciations, il faut éviter de prendre les suggestions d'un intérêt momentané pour les conséquences d'un principe. Au XVI[e] siècle, on avait vu, après la mort de Henri III, les ligueurs relever pour leur compte les doctrines abandonnées par le parti contraire, et s'en faire une arme, à leur tour, contre les prétentions du Béarnais à la couronne. De même la sympathie des protestants pour le nouveau roi d'Angleterre, les espérances qu'ils plaçaient en lui, suffisent de reste pour expliquer cette passion dont ils s'éprirent tout à coup pour la théorie de Locke sur l'origine du gouvernement civil, savoir, que la souveraineté appartient aux peuples, et qu'ils ne font que la déposer entre les mains de ceux qu'on appelle souverains, sauf à eux de retirer leur dépôt pour le mieux placer lorsque le bien public le demande[1].

Jurieu n'était pas une intelligence médiocre; son grand savoir, sa vive critique, son esprit, qui ne manquait ni de vigueur ni de saillie, lui auraient assuré une renommée aussi solide que la sienne est compromise, s'il n'eût écrit que des ouvrages tels

[1] Vous savez, écrivait Bayle en 1693 à cette occasion, que c'est l'Évangile du jour parmi les protestants.

que son *Traité de la dévotion* et son *Histoire des dogmes*, le plus estimé à juste titre de tous ses travaux. Mais son orgueil, froissé par la rivalité inattendue de Bayle, l'aigrit; les vapeurs, et une facilité de plume qui ne connaissait pas la fatigue, firent le reste. Une fois que la manie de disputer eut pris possession de son esprit, on le vit dès lors chercher querelle à tout venant; comme pour contraindre ses adversaires à croiser le fer, il débutait par les critiques les plus provoquantes. Ses violences avec Bossuet sont célèbres; on sait moins qu'il voulut trancher la question de juge du camp dans l'affaire du quiétisme, en frappant à droite et à gauche sur les deux parties. Avec Arnauld et les jansénistes, il usa de la satire personnelle la plus injurieuse. Il est vrai que le docteur, aussi ferrailleur que Jurieu, avait le premier tiré l'épée en accusant le calvinisme de renverser la morale chrétienne : Jurieu s'était contenté alors de répondre par une apologie forte, d'un raisonnement très-solide et très-simple; mais, quelques années après, Arnauld, réfugié en Hollande, ayant publié une apologie de la *Politique des catholiques* en réponse à la politique du clergé, ce premier monument de l'intolérance dont les jansénistes ont fait preuve envers les protestants fit bouillonner la bile du ministre irritable, et il lança contre le janséniste deux volumes de satire scandaleuse. *L'Esprit de M. Arnauld* est en effet rempli de traits, d'anecdotes indignes du débat et du caractère des deux théologiens. Non-seulement le docteur Arnauld, mais

son parti tout entier y est chargé d'imputations dont plusieurs étaient justes par de certains côtés, mais dont pas une n'était exempte d'une exagération qui va quelquefois jusqu'à l'extravagance et à la calomnie. Arnauld méritait qu'on lui reprochât l'âpreté de ses censures envers Malebranche, les faiblesses de son parti alors déjà si dégénéré, la duplicité de sa tactique, ses allures vindicatives et ses procédés trop mondains. Peut-être n'était-il pas très-généreux au protestant persécuté de signaler les jansénistes comme ayant dessein de mettre le clergé de France dans des sentiments et dans des intérêts opposés à ceux du roi; mais du moins il était dans son droit, sinon dans sa dignité, lorsqu'il opposait à l'attitude dévote des jansénistes la malice de leurs œuvres secrètes, en supposant, du moins, que Jurieu n'exagère rien.

« Ces messieurs, bilieux au possible, dit-il, ne manqueront pas de s'emporter en cet endroit et de se récrier, selon leur style, sur l'*imposture*, sur la *calomnie*, sur l'*insolence*. Mais ils auront beau dire, tout le monde sait qu'ils ne se lassent point de travailler à inspirer un esprit de désobéissance à toute l'Église gallicane. A quoi tendent tous ces petits livres dont ils couvrent le monde, et qu'ils font vendre sous le manteau dans cette ville de Paris, contre l'archevêque, contre l'assemblée du clergé sur la régale, contre les prétentions du roi, et au sujet de la persécution que l'on fait souffrir aux jansénistes? La prison du P. du Breuil est une preuve parlante de ces attentats: et l'on sait que le soin que ces messieurs se donnent de répandre des écrits clandestins pour soulever l'esprit des peuples, a donné lieu à cette cruelle inquisition qui

règne aujourd'hui en France sur les livres et dans la république des lettres. C'est l'esprit de la société de prendre le public par un grand extérieur et par de magnifiques dehors, et d'être tout semblables aux autres hommes par dedans. On écrit des livres d'une morale épurée; on fait le procès sans miséricorde à la calomnie et à la médisance, on déclame contre les jésuites corrupteurs de la morale des saints Pères; on se déchaîne contre les calvinistes parce qu'ils ont renversé la morale de Jésus-Christ, en alliant la grâce avec les crimes les plus énormes; on se récrie avec un zèle affecté contre l'atrocité des jugements téméraires, à propos de ce que les calvinistes jugent témérairement des convertis en les accusant d'être sans religion, et de changer uniquement par intérêt; on établit sa réputation par des versions de l'Écriture sainte et par des observations de morale tirées des écrits des Pères; on déplore avec un air de piété la corruption du siècle, la dépravation des mœurs, la déchéance du zèle et de la pureté chrétienne; on soutient contre Malet qu'il doit être permis au peuple de lire l'Écriture sainte; on s'emporte contre les calomniateurs et contre ceux qui violent les règles de la charité chrétienne envers le prochain. Mais en même temps on déchire ceux que l'on appelle les évêques de l'Église et les successeurs des apôtres : on les appelle des évêques de cour; on prouve qu'ils n'ont aucune autorité légitime; que ce sont de faux pasteurs; que leur religion est toujours renfermée dans les volontés de la cour, de laquelle ils sont esclaves et à laquelle ils sont toujours prêts de sacrifier les intérêts de Dieu et de l'Église; on médit de leurs assemblées; on écrit contre leurs résolutions; on prouve que ce sont des prévaricateurs et des lâches; on étale aux yeux du public la corruption de leurs mœurs et les désordres de leur vie; on entretient des amis dans Paris qui y répandent des libelles contre les prélats les plus distingués, ennemis de la sainte société; on érige des pyramides pour

éterniser la mémoire des crimes dont le public accuse l'archevêque de Paris[1]. »

Cela est vif, bien frappé, et d'assez bonne guerre. Mais ce qui est indigne et odieux, c'est le scandale des romans que Jurieu a été déterrer dans la chronique calomnieuse où les partis sont trop sujets à puiser. Le plaisir qu'il prend à se dédommager par la crudité des allusions de la réserve du langage, est plus qu'indécent; les anecdotes saugrenues de Bayle sont chastes auprès de certains récits goguenards de *l'Esprit de M. Arnauld*[2].

Au reste, les controverses théologiques de Jurieu ne sont pas elles-mêmes exemptes de profanes associations, d'incongruités plus que choquantes. « Dieu, dit-il quelque part, en matière de prophéties n'y regarde pas de si près. » Et ailleurs : « Le roi est devenu Dieu le père, le roi d'Angleterre est devenu Dieu le fils; afin que cette trinité soit complète, je suis d'avis que nous fassions du prince de Galles le Saint-Esprit.» Une autre fois, en réfutant M. Procrit sur la purification des âmes, il s'écrie d'un ton plaisant : « Cela n'est-il pas bien singulier que quand une âme est séparée de son corps, le sang de J. C. s'y fourre

[1] *L'Esprit de M. Arnauld*, t. I, p. 46.

[2] *L'Esprit de M. Arnauld tiré de sa conduite et des écrits de lui et de ses disciples, particulièrement de l'Apologie pour les catholiques.* — Ce pamphlet en deux volumes n'eut pas faveur auprès des chefs de la colonie réfugiée : sur les plaintes des ambassadeurs d'Angleterre et de France, les états généraux intervinrent ; le libraire de Deventer, qui avait imprimé le livre, fut mis à l'amende et sa boutique murée pendant plus de six mois.

comme du sable à fourbir pour écurer son âme ? » *La Politique du clergé de France* promettait mieux ; elle n'annonçait pas tant de mauvais goût. Ces indécences furent relevées plus d'une fois avec sévérité par les adversaires de Jurieu. Élie Saurin, ministre à Utrecht[1], lui remontra, dans un de ses écrits, que « ces railleries siéent mal à la gravité d'un théologien ; que ces manières hardies et profanes offensent la piété, et que ce qu'il y a de plus sacré ne doit point être le sujet d'une plaisanterie, ni sacrifié à la démangeaison de dire un prétendu bon mot, ou au plaisir de tourner ses amis en ridicule[2]. »

En passant condamnation sur les graves reproches encourus par Jurieu, il faudrait pourtant se garder de voir en lui un être malfaisant de nature, et sans excuse. Hors sa passion, c'était un homme de cœur, dévoué aux victimes de la persécution, et qui prodigua le crédit dont il jouissait auprès de Guillaume d'Orange pour obtenir des emplois en faveur des

[1] Élie Saurin fut le plus terrible de tous les ennemis de Jurieu, qui eut à regretter l'imprudence de ses attaques contre un adversaire défendu par un grand savoir et l'inébranlable fermeté de son caractère. Accusé de socinianisme, il traîna son accusateur devant le synode de la Brille, fit reconnaître sa propre orthodoxie et censurer l'imprudent Jurieu. Son frère, le Saurin de l'Académie des sciences, qui fut accusé par J. B. Rousseau d'avoir écrit les fameux couplets calomnieux, était lui-même ministre, lorsque l'édit de révocation le fit passer en Suisse. Pasteur à Berchier, au pays de Vaud, Saurin, qui aurait été plus embarrassé que son frère au synode de la Brille, voyant que sa prédication le rendait suspect, rentra en France, vit Bossuet et se convertit entre ses mains. L'auteur de *Spartacus* était son fils.

[2] *Histoire des ouvrages des savants*, octobre 1694.

réfugiés français. Dans ses emportements de théologien, son tort ne fut pas de manquer de pénétration; il avait beaucoup d'esprit; il n'était pas toujours si visionnaire que Bayle aimait à le faire croire; mais la mesure et le tact lui faisaient défaut; et c'est ainsi qu'il trouva toujours moyen de gâter les causes dont il se mêlait. Les dernières années de sa vie furent assez tranquilles; son terrible feu s'était amorti; il avait repris son grand et bel ouvrage de l'*Histoire des dogmes*, et l'on vit M. de Beauval, si longtemps son impitoyable partie, se réconcilier avec lui[1].

[1] « Ces deux savants se sont réconciliés. M. de Beauval se sentant malade en 1716, envoya faire à M. Jurieu des compliments. » (Nicéron, t. II, p. 24.)

CHAPITRE V.

Le grand Dictionnaire historique et critique. — Nouvelles disputes. — *Questions d'un provincial.* — Mort de Bayle. — Son caractère, ses opinions et son influence jugés par Saurin. — De son talent littéraire.

En apprenant sa destitution, Bayle, quoique affligé, ne reçut pas sans quelque satisfaction secrète une sentence qui le délivrait des fatigues de l'enseignement et le rendait tout entier à ses travaux d'affection. Ses lettres sur ce sujet font honneur à la dignité de son caractère, et révèlent chez le philosophe une sérénité religieuse, dont il est juste de recueillir le témoignage. « J'ai reçu ma disgrâce, dit-il, comme doit faire un philosophe chrétien, et je continue, Dieu merci, à posséder mon âme dans une grande tranquillité. La douceur et le repos dans les études où je me suis engagé et où je me plais, seront cause que je me tiendrai dans cette ville, si on m'y laisse pour le moins jusqu'à ce que mon *Dictionnaire* soit achevé d'imprimer, car ma présence est tout à fait nécessaire au lieu où il s'imprime. Du reste, n'étant ni amateur du bien, ni des honneurs, je me soucierai peu d'avoir des vocations, et je n'en accepterai pas, quand bien même on m'en adresserait. » A peine sut-on la destitution de Bayle, que des propositions de toute espèce lui arrivèrent à Rotter-

dam. Il eut à défendre ses résolutions de retraite contre d'honorables instances ; mais il était dégoûté à jamais des « entre-mangeries professorales, » et Rotterdam n'était pas alors la seule académie de Hollande où, à défaut de gros procès théologiques, les haines d'érudition soulevaient des querelles implacables : « Leyde et Franeker, disait Bayle, sont des champs de bataille pour les langues et pour les plumes, qui sont un échantillon à faire juger de la pièce.... M. Périzonius, professeur de Franeker, vient de m'envoyer un petit recueil de six vingts fautes qu'il a remarquées dans le premier volume de l'*Historia civilis* de M. Huber, son collègue, professeur en droit. Ils sont aux prises depuis quelques années, et n'ont pas la mine de se quitter sitôt. Leurs premières disputes ont roulé sur la vraie signification du mot *prétoire*, à l'endroit où saint Paul dit que son innocence a été connue du *prétoire ;* mais de degré en degré ils se harcèlent sur tout ce qu'ils impriment, et les voilà déjà aux prises sur la nature de l'autorité royale[1]. »

Bayle resta donc à Rotterdam, bravant l'inimitié encore toute vive de Jurieu, et travaillant sans relâche à son grand Dictionnaire critique et historique, le plus célèbre de ses ouvrages et le seul dont il nous reste à raconter l'histoire avec quelque détail, avant de mettre fin à cette longue étude d'un écrivain qui tient tant de place dans les annales de la pensée moderne.

[1] *Lettres de Bayle*, t. II, p. 459.

Ce fut dans l'été de 1692 que Bayle mit la première main au *Dictionnaire historique et critique*. A la fin de 1696 l'ouvrage était prêt ; il y avait consacré quatre années, les deux dernières sans distractions ni partage[1]. Ce précieux recueil est trop connu pour qu'il soit besoin d'en faire la description. On ne peut s'occuper de l'histoire des livres ni des hommes sans avoir recours à cette inépuisable source de notions, de vues et de critique. Jamais érudition si riche, si variée, n'a été au service d'un esprit de si fine trempe. On ne sait qu'admirer le plus dans cet étonnant ouvrage, de l'étendue des matières, de la précision minutieuse des détails, ou de l'aisance avec laquelle le critique porte cet immense savoir. Si ces prodigieuses connaissances de Bayle ne sont pas à l'abri des distractions ni de l'erreur, c'est que, dans une telle sorte de travail, l'infaillibilité n'est pas même concevable[2]. Le fait est qu'un certain nombre des allégations du *Dictionnaire* ont été contredites sur preuves irrécusables, et qu'après examen, plus d'un commentaire du subtil critique s'est trouvé sans objet, et les ingénieuses discussions en pure

[1] L'ouvrage, qui fut plus de trois ans entre les mains des imprimeurs, n'offrait pas la moitié des matières contenues dans les éditions suivantes.

[2] Sa manière de lire, qui explique seule l'énorme lecture à laquelle Bayle avait dû se livrer, montre aussi comment il a pu quelquefois se tromper ; Basnage racontait à l'abbé d'Artigny que Bayle lisait beaucoup des doigts, c'est-à-dire qu'il parcourait beaucoup plus qu'il ne lisait, et qu'il tombait toujours sur l'endroit essentiel et curieux du livre. (*Nouveaux mémoires de l'abbé d'Artigny*, t. I, p. 319.)

perte. Mais ces erreurs sont en proportion insignifiante, comparées à la masse énorme des faits de tout ordre et de toute nature répartis dans la matière de ces in-folio.

Par l'agrément qu'il sut répandre sur la plus vaste érudition, Bayle commença à rendre populaire un savoir jusque-là réservé aux doctes, et acquis à prix de veilles et de lectures. L'érudition historique cessa de vivre tout à fait à part comme elle avait fait jusqu'alors; avec bien moins de fond et de lecture, Voltaire releva cet exemple et lui fit porter des fruits, un peu équivoques sans doute, mais dont, en définitive, la manière d'écrire l'histoire devait se ressentir à son réel profit.

Bayle avait écarté de son plan à peu près tout ce que les nouveaux dictionnaires historiques, déjà fort nombreux, offraient ou devaient offrir de meilleur. Le dictionnaire de Moréri répandu partout, les suppléments qu'on en faisait de divers côtés, un autre dictionnaire annoncé par Chappuzeau, qui devait traiter avec étendue des pays du nord et du reste de l'Europe protestante, enfin divers recueils biographiques, tout cela resserra malheureusement le champ de notre critique, et explique l'absence de tant de sujets que Bayle eût traités en maître. En revanche, on rencontre dans le *Dictionnaire historique et critique* des articles dont le choix pourrait surprendre, si l'on ne savait que le projet primitif avait été de faire un dictionnaire des erreurs d'histoire et de jugement répandues dans les livres de ce genre; Mo-

réri entre autres y devait fournir un riche contingent, surtout en ce qui concernait la mythologie et les familles romaines. De là des articles tout à fait inattendus, par exemple, sur Achille, sur Hélène, et que Bayle a introduits dans son livre parce qu'ils étaient tout faits.

On a critiqué la forme du *Dictionnaire historique*; ce serait, en effet, la moins commode qu'on pût imaginer pour un simple répertoire biographique : mais Bayle avait toute autre chose en vue. Il mit d'un côté le texte, c'est-à-dire l'histoire succincte de ses personnages, et d'un autre le commentaire, qui, sous forme de notes, absorbe les neuf dixièmes de l'ouvrage, et en est comme l'essence. Cette méthode, si c'en est une, était des plus commodes, ou, pour mieux dire, c'était la seule qui convînt parfaitement à Bayle, aux allures de son esprit curieux et vagabond, et à sa façon ordinaire de composer : « Je ne saurais, dit-il quelque part dans ses lettres, méditer la moindre chose; je ne sais jamais, quand je commence une composition, ce que je dirai dans la seconde période. » Bayle exagère ici, comme on fait souvent, en causant familièrement de soi devant un ami; mais cette manière d'écrire à l'aventure est bien ordinairement la sienne. Si l'on excepte l'*Avis aux réfugiés*, qui est coulé d'un jet, où le sujet se développe sans haltes ni lenteurs, Bayle n'aura pas laissé un livre. Pour faire un livre, c'est-à-dire une œuvre continue qui a son commencement, son milieu et sa fin, sa base et son sommet, et entre ses parties une proportion qui en

fait sentir la consistance et la valeur, il faut de l'art, et, comme on l'a judicieusement remarqué[1], aucune qualité littéraire ne fut plus étrangère au talent et à l'esprit du grand critique. Toutes les pages du *Dictionnaire* disent assez comment ce livre a été composé, au courant de la plume, une note après l'autre, au milieu d'une Babel de livres de toute espèce ; les réflexions, les pensées ne se tenant entre elles, ne se colorant d'une teinte semblable qu'au hasard des détails. Les idées qui occupent le critique au moment où il prend la plume, les disputes, les procédés de ses adversaires, se glissent dans les notes sans façon sous le moindre prétexte. Il ne manque pas une occasion, il s'en passerait plutôt, pour satisfaire son humeur contre Jurieu par cent allusions passablement cruelles. Ainsi, à propos du portrait du célèbre ministre Ancillon, dont il énumère les vertus pastorales, son œil malin fixé sur Jurieu ; il loue chaudement le digne pasteur de n'avoir pas, comme certains de ses collègues, perdu son temps en visites intéressées :

« C'est là, dit-il, le modèle sur quoi tous les ministres de l'Évangile devraient se régler. Ils ont tous choisi la bonne part comme Marie ; mais quelques-uns ne laissent pas d'imiter Marthe, qui se souciait et se tourmentait de beaucoup de choses. Ils se mêlent d'affaires d'État, ils se fourrent dans les intrigues de ville, ils s'empressent de savoir toutes sortes de nouvelles, ils en trafiquent, ils en font leur cour ; ils se hasardent même quelquefois à suggérer des conseils de guerre et de négociation, et ne se

[1] Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. I.

rebutent pas du mépris que l'on témoigne adroitement pour leurs fausses vues. On les voit souvent dans les antichambres des puissances : ils y attendent impatiemment l'occasion d'être introduits. Ce n'est pas pour des affaires de conscience, c'est pour demander mille faveurs, c'est pour recommander leurs enfants, leurs parents, leurs amis par rapport à des emplois honorables et profitables. Ils savent à point nommé lorsqu'une charge est vacante, et ils font en sorte qu'elle soit remplie à leur recommandation[1]. »

Bayle, qu'on a rapproché quelquefois de Montaigne, ne lui ressemble en rien autant que par sa manière de composer. C'est, avec moins de nonchalance, la même façon digressive, le même tour de causerie familière, et encore un penchant assez semblable à intervenir de sa personne dans les questions, à dire son mot ou à glisser son petit paradoxe à propos de toute opinion, comme on ferait dans une causerie où les ingénieuses contradictions ne tirent pas à conséquence. De cette habitude, dirai-je de cette manière de contredire, résulte une monotonie qui ne frappe pas lorsqu'on ne parcourt que de loin en loin les pages du *Dictionnaire*, mais qui se fait sentir à une lecture quelque peu prolongée, tant il est vrai que l'absence d'art, de méthode ne sauve pas de la manière. Bayle, le critique vagabond, le penseur aventurier, l'écrivain sans gêne, a de la manière, moins dans son style, il est vrai, que dans l'idée; et ce défaut, qui donnerait de son génie une mesure plus courte qu'on ne s'y serait attendu, est

[1] *Dictionnaire historique*, art. Ancillon.

particulièrement sensible dans le *Dictionnaire*. Plaider contradictoirement, à l'aide du bon sens et de l'érudition, comme fait Bayle, tout point de doctrine et toute allégation historique, c'est le droit et la tâche du critique; mais la plaidoirie entendue, il est tenu de juger, car le critique ne discute pas seulement, il juge. « Il ne faut point douter pour douter, a dit Leibniz; il faut que les doutes nous servent de planche pour parvenir à la vérité [1]. » Le grand critique, a-t-on dit encore très-bien [2], traverse le doute et ne s'y arrête pas. Que Bayle s'y arrête par paresse, comme Montaigne, ou par impuissance, c'est, quoi qu'il en soit, le côté faible de son génie.

Et pourtant, c'est par cet endroit précisément que sa critique a saisi les intelligences et fait école. On n'enseigne bien qu'en répétant toujours : les maîtres, et les faiseurs de révolution savent cela. Cette leçon de contradiction et de défiance revenant partout et sous toutes les formes, s'est à la fin gravée dans les esprits des disciples : il n'en fût pas arrivé de même si la logique de Bayle eût été, comme il l'aurait fallu, aussi variée que la vérité. De la sorte, il a enseigné aux générations qui allaient former l'esprit du nouveau siècle, avec la critique qui était un bienfait, le doute qui fut une calamité.

Il est juste de le dire, l'esprit humain aurait pu tirer du *Dictionnaire* même, d'autres enseignements qui auraient contre-balancé l'influence regrettable

[1] *Théodicée*, t. II, p. 336.
[2] M. Ampère, si je ne me trompe.

des premiers. Tout est dans Bayle, mais il faut l'en tirer, a-t-on dit. Et en effet, même sur les grandes questions, comme l'a remarqué Joseph de Maistre, il est souvent plus disert pour la bonne cause que pour la mauvaise ; et l'on trouve répandus dans les articles du *Dictionnaire* comme des antidotes naturels au milieu de matières nuisibles, d'admirables vues, d'excellents conseils de bon sens sur les travaux de l'esprit, et les moyens d'éclairer véritablement les hommes ; de saines maximes sur l'usage et la conservation de la vérité. Telles sont, pour me borner à un exemple, les réflexions qu'on va lire sur l'esprit de dispute :

« Une dispute bien réglée et bien limitée, et où l'on ne se propose que d'éclaircir les matières, est la chose du monde la plus utile dans la recherche de la vérité ; et l'on n'a pas tort de dire que la dispute ressemble au choc de deux pierres qui en fait sortir le feu qu'elles renferment invisiblement. Mais il est fort difficile de tenir un juste milieu dans cette fonction : c'est par rapport à cela principalement que l'on pourrait faire la remarque de Tacite : *Retinuit quod est difficillimum, ex sapientia* ou *in sapientia modum.* Pour peu qu'on lâche la bride à la passion de disputer, on se fait un goût de fausse gloire qui engage à trouver toujours des sujets de contredire ; et dès lors on n'écoute plus le bon sens, et on s'abandonne à la passion de passer pour un grand maître de subtilités. On peut pardonner à un professeur la peine qu'il prend d'éveiller par cette voie l'esprit d'un jeune écolier ; mais on ne saurait excuser Euclide ni ses successeurs d'avoir fait leur capital de cela toute leur vie.... L'esprit de dispute dégénère facilement en fausse subtilité. Ceux qui le cultivent tombent

dans leurs propres piéges; et, après avoir embarrassé leur antagoniste, ils se trouvent eux-mêmes incapables de se soutenir contre les sophismes qu'ils ont inventés et que l'on peut employer contre leurs dogmes. Celui qui a dit qu'à force de contester on fait perte de la vérité, n'était pas un malhabile homme. Saint Augustin a cru que les disputes subtiles de la logique étaient tellement à craindre, qu'il fallait demander à Dieu, par des processions publiques, la grâce de n'y être pas exposé. C'est un instrument dont on peut tirer de bons usages contre le mensonge. Mais il n'en demeure pas là, car après avoir détruit l'erreur il attaque la vérité. Il ressemble à ces poudres corrosives qui, après avoir mangé les chairs baveuses d'une plaie, rongeraient aussi la chair vive, et carieraient les os si on les laissait faire[1]. »

N'est-ce point son histoire que fait là notre critique ?

Quand on parle de Bayle, il faut bien se résigner à reprendre tour à tour et les reproches et les éloges, tant sa physionomie et son esprit sont mobiles, et sujets à changer de caractère et d'expression suivant les objets. C'est ainsi qu'en passant condamnation sur certaines libertés choquantes qu'il permet trop souvent à sa plume, d'un autre côté, il est juste de remarquer combien, en revanche, sa vie fut exempte de ce genre d'excès. Les gravelures, les citations obscènes auxquelles Bayle se complaît, révéleraient, ce semble, un goût de sensualité libertine qui n'a pas coutume de s'arrêter aux discours; et cependant ses mœurs irréprochables ne fournirent jamais le moindre prétexte de médisance à ses

[1] *Dictionnaire*, art. Euclide.

ennemis, fort éveillés néanmoins sur sa conduite. C'est à un défaut de goût, non de morale, qu'on doit s'en prendre de la licence reprochée avec raison à ses écrits[1]. Mais ce qui ne souffre pas d'indulgence, c'est la place que d'ordinaire il a donnée à ces crudités. Ici, il n'y a rien à justifier : l'inconvenance s'explique assez par l'absence d'un sentiment qui a trop manqué à notre écrivain. Histoire sacrée ou histoire profane, personnages bibliques ou païens, pédants ridicules ou grands philosophes, Bayle parle de tout avec le même ton goguenard, la même familiarité cavalière, si l'on veut, la même indifférence. Le sens est bon, la raison n'a guère à y reprendre ; mais le langage ne convient pas, et autorise à soupçonner sous les mots un sentiment équivoque. Il n'est pas rare de rencontrer des pensées graves, religieuses même, que termine quelque trait indiscret ; on dirait un philosophe qui, ayant fait son métier de sage, tournerait sur ses talons et prendrait congé par une pirouette. Peut-on désirer une pensée plus saine ou plus sérieuse que celle-ci :

« Il est sûr que si les hommes savaient vivre selon leurs

[1] « M. Basnage me dit que le peu d'usage du monde de M. Bayle le faisait quelquefois parler de matières anatomiques devant des femmes, comme auraient fait entre eux des chirurgiens. Les femmes ne pouvaient s'empêcher de baisser les yeux ou de détourner la tête. Il en était surpris, et demandait s'il tombait dans quelque indécence. On était obligé de l'en avertir, et il changeait de langage. D'ailleurs il avait des mœurs si pures, qu'il évitait même jusqu'aux occasions de tentation. » (*Nouveaux Mémoires d'Artigny*, t. I, p. 324.)

principes, rien ne serait aussi capable de les détourner de toute mauvaise action et les pousser au bien, que le dogme de la présence de Dieu. Les plus scélérats ont la force de refréner leurs mains et leurs langues, quand ils croient être vus ou entendus de quelque personne qu'ils craignent et qu'ils respectent. A plus forte raison faudrait-il que la pensée que Dieu voit tout, contînt toujours l'homme dans son devoir. C'est pour cela que dans les livres de piété on recommande si fort la méditation de la présence de Dieu. De là vient encore l'usage d'afficher cet écriteau jusque dans le coin des rues : *Dieu te regarde, pécheur !* Il est certain aussi que ceux qui croient que Dieu a soin d'eux ont une ressource continuelle de consolation et de plaisir[1]. »

L'idée est complète, et l'auteur n'aurait qu'à s'arrêter là; mais le démon de Bayle lui souffle ce supplément naïf et bien gratuit :

« Les poëtes profanes n'ont pas ignoré cela; mais on doit être scandalisé qu'ils se soient servis de cette maxime pour attirer une maîtresse. »

Et là dessus il vous renvoie à l'ode d'Horace *Dimetuentur : dis pietas mea.* Cette réflexion a je ne sais quel air plus profane et sacrilége que l'ode païenne, dont le critique s'avise de parler si hors de propos.

Cette légèreté, ces indiscrétions d'esprit et de langage choquaient vivement les réfugiés les plus graves, surtout les ministres émigrés, et les empêchaient de désavouer son furieux ennemi, comme ils l'auraient fait si Bayle n'eût donné trop légitimement

[1] *Dictionnaire historique*, art. THÉON.

prise sur lui par cet endroit. Malgré le succès universel du Dictionnaire, qu'on lisait dans toute l'Europe avec avidité, le consistoire de l'Église wallonne ne voulut pas laisser passer sans correction les citations obscènes, les pointes licencieuses qui s'y trouvaient répandues, ainsi que certaines discussions théologiques peu circonspectes, parce qu'elles semblaient tourner à l'approbation d'opinions hérétiques; enfin des satires déplacées, comme celles qu'offrait, par exemple, l'article de *David*. Le consistoire, qui paraît avoir été dirigé dans cette affaire par le ministre de Superville, procéda néanmoins avec prudence et sans bruit. On s'expliqua avec Bayle, qui protesta de l'innocence de ses intentions, reçut bien les autres critiques et promit d'y faire droit, soit dans la seconde édition du *Dictionnaire*, soit dans une lettre qu'il rendrait publique. Il remplit ces engagements, mais, il faut bien en convenir, sans pousser très-loin les sacrifices.

Après tout, Bayle, dans son *Dictionnaire*, avait parlé des réformateurs du XVIe siècle de manière à se faire pardonner les critiques de l'*Avis aux réfugiés*. C'est aussi ce qui ferma la France à son livre. Les libraires de Paris demandèrent l'autorisation de l'imprimer, mais elle leur fut refusée sur un mémoire de l'abbé Renaudot, qui eut le malheur, dans cette occasion, de compromettre un beau renom d'érudit et de fin critique, en refusant avec un grand dédain ces deux qualités à l'auteur du *Dictionnaire historique*. Cette malencontreuse sentence lui valut une piquante lettre

de Saint-Évremond, qui aurait consolé Bayle, s'il en avait eu besoin; car, en dépit de l'interdiction prononcée par le censeur, le *Dictionnaire* franchit la frontière, désiré et accueilli en France par une curiosité avide. Holberg, le Molière danois, raconte que, lors de son voyage en France, les jeunes gens se pressaient à la porte des bibliothèques publiques pour lire le *Dictionnaire* de Bayle, alors dans sa nouveauté. Boileau lui-même, à la grande joie de Bayle, ne cacha point son approbation[1].

Pendant les années qui suivirent, la seconde édition du *Dictionnaire* occupa Bayle presque exclusivement. Incapable de prendre du repos, quoique vieilli et cassé par cette ardeur de travail et de pensée, il s'amusa à jeter confusément, dans une suite de lettres adressées aux *Questions d'un provincial*[2], de petites dissertations d'histoire, de philosophie et de littérature qui n'avaient pu prendre place dans le *Dictionnaire*. Sans désavouer ce livre, il en faisait peu de cas, et ne consentait point à le ranger parmi ses œuvres sérieuses. Cependant les derniers volumes, presque entièrement remplis par les disputes qui occupèrent la fin de sa vie, offrent des discussions de métaphysique et de théologie pleines de suc et de malice; et les autres, le premier surtout, sont d'une

[1] « C'est un bien si grand, écrivit Bayle en l'apprenant, c'est une gloire si relevée, que je n'avais garde de l'espérer. »

[2] Le titre de l'ouvrage est *Réponses aux Questions d'un provincial*, Rotterdam, 5 vol. in-12. Le premier volume parut en 1703, les autres se succédèrent à divers intervalles, et le cinquième et dernier ne fut publié qu'après la mort de Bayle.

lecture très-amusante. Bayle s'y met à l'aise en raisonnant de tout à la façon de Montaigne, mais, comme lui aussi, s'arrêtant avec complaisance à de menus problèmes fort scabreux. Vers le même temps il donna une suite à son premier ouvrage, les *Pensées diverses sur les comètes* : c'était l'exécution d'un engagement que, depuis dix ans, ses disputes lui avaient fait prendre plus d'une fois avec le public. Il fallait bien examiner et traiter en forme les accusations portées par Jurieu contre les doctrines d'un livre que l'on déclarait suspect d'hérésie. Cette seconde partie des *Pensées diverses* n'est donc qu'un développement et une défense de la première, particulièrement en ce qui touche le parallèle de l'athéisme et de l'idolâtrie[1]. Elle ne laissa pas cependant de semer les germes d'une nouvelle dispute, qui compliqua encore la guerre que lui avaient mise sur les bras et les vieilles rancunes et les dissertations du *Dictionnaire historique*, matière féconde en procès.

Les deux ou trois dernières années de la vie de Bayle se consumèrent tout entières dans ces débats. Il n'avait pas moins de quatre adversaires à combattre, les uns et les autres théologiens, et trois d'entre eux entre les illustres, Le Clerc, Jaquelot et Jurieu qui naguère, ennemi acharné de ces messieurs, marchait maintenant sous la même bannière contre l'ennemi commun. Le dernier était le ministre Bernard, qui rédigeait alors les *Nouvelles de la République des*

[1] En 1691. *Questions d'un provincial*, t. III, p. 659.

lettres : ce fut le plus modéré; il s'attaqua à la continuation des *Pensées diverses*[1], peut-être pour dissiper les doutes qui s'étaient élevés sur son orthodoxie; il lui fut répondu longuement dans les *Questions d'un provincial.*

Jaquelot, chapelain du roi de Prusse, intimidé peut-être par les vives attaques de Jurieu, qui le regardait, lui et Élie Saurin, comme les colonnes du rationalisme parmi les Français de Hollande, ne se bornait plus à faire de la philosophie le flambeau qui éclaire le sens des Écritures, il prétendait maintenant établir sur la raison, la foi et la théologie les plus orthodoxes. Le scepticisme de Bayle devait, par conséquent, l'offusquer comme compromettant de toutes manières la raison. Il prit directement à partie l'auteur du *Dictionnaire*, l'accusant d'avoir répandu dans son livre des difficultés contre la religion, entre autres à propos de l'origine du péché et de ses suites. Bayle, fidèle à sa constante doctrine, prétendait, en effet, que la raison oppose à ce dogme des objections qu'elle ne peut résoudre par ses lumières, et que les hypothèses du synode de Dordrecht, comme celles des arminiens, étaient également impuissantes à dissiper; mais il soutenait en même temps qu'un vrai fidèle devait regarder de sang-froid et avec la dernière indifférence cette défaite ou cette victoire de la philosophie, puisque la foi n'a pour fondement que l'autorité de Dieu, et que ce serait une grande in-

[1] La continuation des *Pensées diverses sur les comètes* parut en 1706.

firmité d'attendre, pour croire les choses révélées, que la raison les eût comprises, et n'y pût opposer que des objections aussitôt résolues que proposées.

Cette fin de non-recevoir, fondée sur l'humiliation de la raison, ne pouvait satisfaire un rationaliste « du gros de l'arbre ; » et, à vrai dire, elle n'était guère mieux accueillie des orthodoxes tels que Jurieu. Les uns et les autres semblent toujours croire que Bayle se moque d'eux, et ils n'ont pas absolument tort. Quoi qu'il en soit, la dispute fut animée, et, du premier coup, admit les armes peu courtoises de l'insinuation et du décri personnel. « A voir, disait un de ses adversaires, tous les efforts que M. Bayle emploie depuis plus de vingt ans en faveur des athées, je ne sais de qui il attend sa récompense; toujours est-il certain que ce ne peut être de Dieu[1]. » Le philosophe de Rotterdam se plaignit, et avec d'autant plus de raison que les assaillants s'étaient déchirés avec fureur avant de l'avoir pour commun adversaire; leur récent apaisement prouvait qu'au fond de la querelle il y avait quelque vive passion.

On peut en dire autant des combats d'escarmouche que, du haut de sa *Bibliothèque choisie*, Le Clerc livrait à Bayle, qui lui ripostait par les *Questions d'un provincial*. Le débat roula d'abord sur les manichéens, que Le Clerc dans son *Partrhasiana* faisait attaquer par un origéniste, et que Bayle s'amusa à défendre dans le *Dictionnaire* contre le même per-

[1] Jaquelot. *Exposition de la théologie de M. Bayle*, p. 32.

sonnage; puis sur la doctrine nouvelle du philosophe Cudworth, qui faisait intervenir dans le gouvernement de l'univers des forces plastiques, exécutrices aveugles de la volonté divine. Bayle prétendit que le système du philosophe anglais offrait des arguments que les athées pourraient rétorquer contre l'existence d'un Dieu. Le Clerc, qui avait épousé cette doctrine avec chaleur, se formalisa de la critique et la retourna contre Bayle, l'accusant d'avoir voulu au fond plaider la cause des athées. Toujours des insinuations et des accusations, comme on voit. Bayle, de son côté, répliquait encore, ainsi qu'il avait fait avec Jaquelot, que l'hypothèse des natures plastiques n'intéressait point la religion, et ne nuisait en rien à tant d'autres arguments victorieux que le savant anglais employait admirablement contre l'athéisme. Et revenant à Le Clerc, il lui demandait pourquoi, étant bien et dûment battu, il aimait mieux donner dans le plus absurde galimatias, que se défaire de son entêtement?

Ces disputes ne finissaient point, Le Clerc et Jaquelot les compliquant de leurs arguments personnels, et Bayle ayant fini par y prendre plaisir. Depuis quelques mois, une maladie de poitrine dont il prévoyait l'issue avec certitude, puisque c'était un mal héréditaire dont sa mère et d'autres personnes de sa famille étaient mortes, lui interdisait les longs entretiens; et lui, qui avait tant redouté de nouvelles querelles avec des théologiens, s'aperçut qu'elles lui servaient d'amusement dans la solitude à laquelle il s'était condamné. Il n'en était pas venu là tout de

suite, et il écrivait encore en automne à M. La Croze, bibliothécaire du roi à Berlin : « A la toux près et à l'amaigrissement qui est survenu, je me suis toujours levé, j'ai toujours mangé à mes heures ordinaires ; on m'a pu voir par les rues chaque jour. » Mais Bayle ne se faisait aucune illusion sur la gravité de son état, et il ne voulut pas même suivre le régime qu'avait indiqué Fagon, consulté par les amis du malade[1].

« C'est un mal incurable, écrivait-il à un ami, je ne me sers d'aucun remède, étant très-persuadé que les meilleurs remèdes contre ce mal ne font tout au plus que faire traîner un peu plus longtemps une vie languissante, ce que je compte plutôt pour un désavantage que pour un avantage. Le seul remède dont je me sers est de parler le moins que je le puis, car pour peu que je parle, je m'en sens incommodé. Ainsi je renonce à toutes visites actives ou passives, et j'ai fait goûter cela à mes meilleurs amis. Si cette solitude pouvait être accompagnée d'une cessation entière de travail, je ne sais si je m'en trouverais mieux que de l'amusement nécessaire qu'il faut que je me donne pour répliquer à des écrits fort violents qui ont paru contre moi. J'emploie à cela les forces qui me restent, et j'espère qu'elles m'accompagneront assez longtemps pour achever ma réplique à M. Jaquelot. »

Vers les derniers jours de l'année 1706, son affai-

[1] Il est à remarquer que la note de Fagon commence par l'expression d'un intérêt très-vif et presque respectueux.

blissement était au dernier terme; mais il travaillait toujours avec le même courage. Enfin, le 28 décembre, sa vie s'éteignit : il avait cinquante-neuf ans. Avec une naïveté de satisfaction qui ne doit pas trop surprendre après ce qu'on a vu des fureurs de ces controversistes, Le Clerc donne à entendre qu'il fut la cause de la mort de Bayle : « En composant, dit-il[1], je ne sais quelle réponse qu'il a faite contre moi, et les *Entretiens* qui l'ont suivie, il s'était mis si fort en colère, qu'il y a apparence que cela a abrégé ses jours, et que quelque chose qui se rompit dans son corps lui fit perdre subitement la vie. » Il peut suffire de remarquer que cette réponse fut écrite huit mois avant la mort de Bayle, le dernier des hommes qui fût capable de mourir de colère. Tout ce que l'on sait des derniers instants de ce philosophe se réduit à ces quelques mots de son libraire, M. Leers. Quelques jours après le dénoûment, Leers écrivit à M. Desmaiseaux : « M. Bayle est mort fort tranquillement, et sans qu'il y eût personne auprès de lui. La veille de sa mort, après avoir travaillé toute la journée, il donna de la copie de sa réponse à M. Jaquelot à mon correcteur, lui disant qu'il se trouvait très-mal. Le lendemain, à neuf heures du matin, son hôtesse entra dans sa chambre. Il lui demanda, mais en mourant, si son feu était fait, et il mourut un instant après, sans que ni M. Basnage, ni moi, ni aucun de ses amis, aient été présents[2]. »

[1] Tome XII de sa *Bibliothèque choisie*.
[2] Desmaiseaux, *Vie de Bayle*.

On ne sait où Voltaire a pris que Bayle mourut subitement après avoir tracé ces paroles : *Voilà ce que c'est que la Vérité.* Il faut mettre ce mot avec celui de Rabelais mourant, parmi les sentences à effet que l'on aimait autrefois à prêter aux moribonds illustres :

Pour expirer en forme, un roi, par bienséance,
Doit exhaler son âme avec une sentence.

Bayle est mort plus simplement, comme on vient de le voir, et sans dire son secret. On a su, bien des années après, que peu de temps avant sa fin il écrivit à M. Terson, l'un de ses amis d'autrefois, qui n'avait pu le voir, ce billet dont l'authenticité ne me paraît pas contestable :

« Mon cher ami,

« Ce n'était pas pour vous que j'avais donné les ordres qui m'ont privé de vous voir encore une fois. Je sens que je n'ai plus que quelques moments à vivre ; je meurs en philosophe chrétien, persuadé et pénétré de la miséricorde de Dieu, et vous souhaite un bonheur parfait. »

Ainsi, jusqu'au bout et touchant à l'heure suprême, Bayle se déclarait chrétien et philosophe. Philosophe, il l'était autant qu'on peut l'être sérieusement, lorsqu'on regarde les disputes métaphysiques comme un jeu de l'esprit ; qu'on prend indifféremment le pour et le contre des questions ; qu'on passe d'une conclusion extrême à un principe opposé, sans souci de la

contradiction[1]. Chrétien sans doute, il l'était de profession, comme il était protestant d'état; protestant et chrétien « à gros grains, » pour nous servir d'une de ses expressions favorites : mais cela même bien des gens le lui refusent, et veulent que Bayle ait été simplement un incrédule de toutes pièces. Une telle conclusion est au moins rigoureuse ; je la crois mal fondée. Quand on a étudié Bayle de près, on trouve moins invraisemblable qu'avec des croyances religieuses sincères il se soit laissé aller à compromettre la religion, comme il l'a trop fait dans ses écrits. On se rend très-bien compte que la méthode, le procédé de discussion ait fini chez lui par tout absorber; que sa pensée, subjuguée par un travail continu, n'ait plus été qu'une opération, un jeu de son intelligence. Depuis qu'en matière de philosophie chrétienne il avait mis respectueusement hors du débat les vérités de la foi, et la foi elle-même, comme supérieure à toute raison, seule capable d'illuminer les profondeurs de la doctrine chrétienne, il ne donnait plus la parole en ses méditations qu'à l'esprit tout seul, et les sentiments n'y avaient d'entrée que réduits à leur essence métaphysique. Qu'au milieu de leur silencieuse oisiveté, les sentiments, la foi surtout dussent

[1] « Si ceux, disait Bayle, avec qui j'ai à vivre s'accommodent mieux du péripatétisme que du gassendisme ou du cartésianisme, je les y laisse tranquillement; je n'en suis pas moins leur ami et leur serviteur; je ne trouve nullement mauvais qu'on me contredise, et dès qu'une plus grande probabilité se présente, je me range là sans peine ni honte. Ç'a été de tout temps l'esprit des académiciens. »

se dessécher dans leur siége, on ne peut le mettre en doute. Mais, encore une fois, ce serait, nous le croyons, être injuste envers Bayle que de prendre cette licence de la raison livrée à elle-même sans contre-poids, pour une indifférence de parti pris, et, à plus forte raison, pour de l'athéisme résolu, et la manœuvre d'un incrédule qui veut corrompre à petit bruit la société, pour la peupler de ses semblables. Bayle avait fait pour sa religion intime ce qu'il avait fait pour le christianisme en général, dans ses disputes; il gardait le dépôt sans y toucher, mais, il est vrai, sans s'en occuper beaucoup. C'est ici ce même contraste que nous avons remarqué sur un autre sujet. De même qu'il conciliait la pureté des mœurs avec la licence du langage, ainsi il soumettait la religion à l'outrage de ses paradoxes, tout en lui demeurant fidèle d'intention. Leibniz, qui l'a si admirablement réfuté dans sa *Théodicée*, jugeait son cœur avec la même équité : « Il passait aisément, dit-il, du blanc au noir, non pas dans une mauvaise intention ou contre sa conscience, mais parce qu'il n'y avait encore rien d'arrêté dans son esprit sur la question dont il s'agissait. Il s'accommodait de ce qui lui convenait pour contrecarrer l'adversaire qu'il avait en tête; son but n'était que d'embarrasser les philosophes, et de faire voir la faiblesse de notre raison[1]. »

Le scepticisme de Bayle n'est ni celui de Montai-

[1] *Théodicée*, t. II, p. 336.

gne, ni celui de Pascal. La parfaite impuissance de l'homme, son imbécillité, qui devrait lui tirer des larmes d'humiliation, voilà l'idée favorite de Montaigne et la source de son doute, qui est bien plus du dédain qu'une tendance philosophique. Montaigne serait bien fâché que cette chétive créature fût capable de quelque certitude : c'est son bonheur que de l'amoindrir. Pour Pascal, il ne s'acharne tant à détruire chez l'homme la confiance en sa raison que pour le forcer à chercher ailleurs l'appui de ses espérances : remarquons pourtant qu'il en garde assez pour s'aider à passer dans la foi. Quand il embrasse avec transport le rivage désiré, il brûle ses vaisseaux, pour n'être plus tenté d'errer encore une fois sur la vaste mer des opinions.

Bayle, qui aimait Montaigne et le savait par cœur, s'autorisait bien, à l'occasion, de ses boutades sceptiques ; mais il se bornait, on a pu le remarquer, à quereller la raison humaine sur son inattention, sur sa légèreté à accepter les témoignages et sur sa précipitation à conclure. Son scepticisme n'est, après tout, qu'une circonspection défiante, quand il n'est pas plus simplement un prétexte de discussion ou un goût curieux pour les difficultés.

Ce n'est pas vers le but que Bayle veut marcher ;
C'est l'obstacle qu'il aime : il ne veut que chercher[1].

Montaigne aime l'obstacle, parce qu'il le con-

[1] Louis Racine, *Poëme de la Religion*.

firme dans sa paresse; Bayle, parce qu'il aiguise son adresse et amuse sa curiosité; Pascal, parce qu'il y trouve un appui : chez les uns et chez les autres le scepticisme n'est pas un dogme. Celui de Bayle ne ressemble à rien autant qu'à l'esprit de contradiction, et, comme on l'a bien dit, au goût du paradoxe[1].

Les qualités de son génie destinaient Bayle à être un historien philosophe; telle était sa vocation : il n'y a pas manqué complétement. Le *Dictionnaire* a véritablement inauguré la science nouvelle de la critique historique, moins en posant des règles qu'en éclairant des plus vives clartés le champ des erreurs, et en faisant saisir avec une admirable sagacité comment elles s'engendrent, s'enchaînent et se perpétuent dans les esprits et dans les livres. Mais si, au lieu de disperser, dans une foule de questions de détails et de discussions fragmentaires, les efforts du plus rare discernement qui fut jamais, il eût entrepris de poursuivre les erreurs de tradition et les faux témoignages dans tout le champ de l'histoire universelle, conduit, bon gré mal gré, à rendre au grand édifice

[1] « Il aime les paradoxes, disait Jurieu, avec une certaine énergie; c'est son ragoût et sa viande d'appétit; » et Leibniz a dit très-finement : « Le vrai moyen de faire écrire utilement M. Bayle, ce serait de l'attaquer (en apparence) lorsqu'il écrit des bonnes choses et vraies, car ce serait le moyen de le piquer pour continuer. Au lieu qu'il ne faudrait point l'attaquer quand il en dit de mauvaises, car cela l'engagerait à en dire d'autres aussi mauvaises pour soutenir les premières, *ne perpluant*. » Lettre à Thomas Burnet, *OEuvres de Leibniz*, t. VI, p. 273.

son vrai dessin et son véritable aspect, quel service n'eût-il pas rendu à l'histoire, et peut-être à l'esprit humain et aux sociétés!

Son pinceau n'aurait pas eu les touches fières, ni ses tableaux la grandeur de composition, et cette poésie grave qui appartiennent aux annales grecques, à Tacite, à Bossuet. Mais ni la vigueur du trait et l'intérêt de la composition, ni le jour qui pénètre partout, ni la profondeur du moraliste, ni la justice et la sagesse, ne lui auraient manqué : ces qualités frappent par leur éclat dans tous les morceaux où il a jugé l'histoire en la racontant. Un critique habile a signalé avec admiration quelques pages des *Pensées diverses sur les comètes*, où Bayle explique le succès de Louis XIV, ses vraies causes, et montre nettement comment la docilité muette de l'Europe atterrée pourra faire place bientôt à une coalition énergique. Nous avons cité quelques fragments de *France sous Louis le Grand;* les *Lettres critiques* abondent en excellents récits, et on en trouve d'épars jusque dans sa polémique personnelle[1].

Mais, pour son malheur, Bayle, détourné de sa vocation historique par les circonstances, prit plaisir à épuiser en écrits polémiques une grande partie de

[1] Je ne parle pas du *Discours sur la vie de Gustave-Adolphe*, qu'on a placé à la fin de la grande édition in-folio des *OEuvres de Bayle*, t. IV. Cet essai de composition historique, et que Bayle n'a pas achevé, est de ses premiers temps; peut-être l'avait-il commencé à Coppet, sinon à Genève; cela se voit au style, qui est assez fortement provincial. Du reste, on y reconnaît déjà son tour d'esprit subtil.

sa vie et des richesses de son intelligence. Non que le philosophe de Rotterdam n'ait aussi combattu pour les légitimes conquêtes de la philosophie, et peut-être contribué pour sa part à établir la liberté et les droits de la pensée individuelle. Mais, sans compter que la cause ayant plus de défenseurs qu'il ne lui en fallait, les services de Bayle étaient loin de lui être indispensables, combien sa manière de combattre et ses pointes aventureuses sur le terrain des hérésies, enfin ses indiscrètes malices contre les mauvais raisonnements, dépassaient le but et blessaient les doctrines! L'esprit humain et la vérité du moins n'ont-ils pas payé trop cher les campagnes et les victoires de Bayle contre l'erreur?

Quand l'orthodoxe Jurieu accusait son adversaire d'avoir de longue main médité la ruine du christianisme, et à la fin renversé, rasé toutes les religions, *rez pieds*, *rez terre*[1]; quand le rationaliste Jaquelot répétait le reproche, l'un et l'autre calomniaient l'intention, mais ils ne se trompaient pas sur le fait. La haine toute seule persuada peut-être à Jurieu que Bayle était un public ennemi qui versait dans tous les esprits le poison de l'impiété; mais Voltaire, pénétré des écrits du philosophe de Rotterdam, et témoin des effets qu'ils avaient produits sur la génération à laquelle il appartenait, a, dans un autre ton, parlé comme Jurieu. « Tous les écrits, dit ce dernier, qui ont été faits en faveur de l'impiété ne sont pas, à beaucoup près,

[1] *Le Philosophe de Rotterdam atteint et convaincu*, 1706.

aussi pernicieux que les écrits de cet homme. L'auteur du livre des *Trois Imposteurs*, si l'ouvrage a jamais été au monde ou s'il y est encore, les écrits de Vaninus, athée qui fut brûlé à Toulouse, ceux de Hobbes, et enfin ceux de Spinosa et de tous les spinosistes, n'approchent pas du poison des écrits de notre philosophe[1]. » Ainsi parle l'âpre théologien. Écoutons maintenant l'homme du XVIIIe siècle. Sous la froide impartialité de son langage et le bon sens remarquable du jugement, on devine la satisfaction du triomphe et la reconnaissance d'un disciple.

« Ses plus grands ennemis sont forcés d'avouer qu'il n'y a pas une seule ligne dans ses ouvrages qui soit un blasphème évident contre la religion chrétienne; mais ses plus grands défenseurs avouent que dans les articles de controverse il n'y a pas une seule page qui ne conduise le lecteur au doute et souvent à l'incrédulité. On ne pouvait le convaincre d'être impie; mais il faisait des impies en mettant les objections contre nos dogmes dans un jour si lumineux, qu'il n'était pas possible à une foi médiocre de n'être pas ébranlée; et malheureusement la plus grande partie des lecteurs n'a qu'une foi très-médiocre[2]. »

Bayle eût répondu à cela, selon sa méthode, qu'il n'était pas comptable de la petite foi de ses lecteurs; que s'ils se laissaient éblouir par des objections dont il n'était que le rapporteur et nullement l'avocat, ils ne devaient s'en prendre qu'à eux seuls. C'est ce

[1] Voltaire, *Lettres sur Rabelais et sur d'autres auteurs accusés d'avoir mal parlé de la religion chrétienne.*

[2] *Le Philosophe de Rotterdam*, p. 134.

perpétuel argument de Bayle qui a fait tout le mal, en l'aveuglant lui-même sur les suites de son imprudence, et en lui déguisant sa responsabilité. Cet argument, tout sincère qu'il pût être, ne saurait écarter le reproche sévère qui pèsera toujours sur sa mémoire. Sans l'avoir voulu (on n'ose ajouter sans l'avoir su), il a ébranlé la foi en jouant avec la raison; il a détruit le respect, de tous les sentiments, après l'amour, celui qui donne à l'âme le plus de force et de consolation, qui la défend le mieux contre les amertumes du dégoût et les lentes horreurs du désespoir. Cette multitude de disciples sur lesquels il n'avait pas compté, a paru, il est vrai, supporter gaiement et fièrement la plaie, et la vanité d'esprit a trouvé moyen de s'en faire une parure : c'est que l'ivresse du combat les soutenait : l'ivresse passée, le respect n'est pas revenu, et les tristesses sont nées.

Ici il faut bien aborder une question qui a été mise quelquefois en avant, et presque toujours tranchée aussitôt que posée : « Le protestantisme est-il innocent ou complice des fautes imputables à Bayle? » La question ne nous arrêtera pas longtemps; elle nous semble résolue par l'histoire même de ce génie, un des plus singuliers qui aient exercé un grand empire sur l'esprit humain. Ne ressort-il pas en effet avec assez d'évidence, du simple récit de sa vie de penseur et d'écrivain, que Bayle catholique n'eût pas été, moins que Bayle protestant, porté par la seule nature de son génie vers les discussions dangereuses, et que son esprit de critique et d'analyse n'eût pas été mieux

contenu par le dogme catholique de l'autorité, qu'il ne l'a été par la soumission absolue de la raison à la parole révélée? Sa raison eût toujours raisonné. Pense-t-on que l'affaire du quiétisme, le jansénisme et le molinisme, Arnauld et Malebranche, les prétentions gallicanes de 1682, et tant d'autres matières à procès théologiques qui, au XVIIe siècle, furent débattues dans le sein du catholicisme, n'auraient trouvé en lui qu'un observateur respectueux et silencieux? Comme Rabelais et Montaigne ne sont guère catholiques dans leurs hardiesses, Bayle ne fut pas plus protestant dans les siennes. A défaut de la tempête qu'elles soulevèrent dans le clergé réformé, je ne voudrais d'autres preuves de cette indépendance complète de la religion personnelle de Bayle et de son esprit philosophique, que la manière dont cet esprit propagea son influence, en travaillant la société catholique à l'égal de la société protestante, et que cette foule de jeunes hommes qui vont sortir tout à l'heure des mains des jésuites, et dans leurs hostilités contre l'Église ne ménageront assurément pas plus les ministres protestants que le clergé catholique. Enfin, le protestantisme a solennellement désavoué Bayle comme représentant de son esprit et de ses tendances, non pas seulement par la plume de Jurieu et de ses autres adversaires, mais par la bouche du plus grand orateur qui ait honoré la chaire de la réformation. C'est Jacques Saurin qui a tracé ce mémorable jugement du philosophe de Rotterdam :

« C'était un de ces hommes contradictoires que la plus

grande pénétration ne saurait concilier avec lui-même, et dont les qualités opposées nous laissent toujours en suspens si nous devons le placer dans une extrémité ou dans l'extrémité opposée. D'un côté, grand philosophe, sachant démêler le vrai d'avec le faux, voir l'enchaînure d'un principe et suivre une conséquence; d'un autre côté, grand sophiste, prenant à tâche de confondre le faux avec le vrai, de tordre un principe, de renverser une conséquence. D'un côté, plein d'érudition et de lumières, ayant puisé dans son propre fonds plus encore que dans des fonds étrangers; d'un autre côté, ignorant, du moins feignant d'ignorer les choses les plus communes, avançant des difficultés qu'on a mille fois réfutées, proposant des objections que les plus novices de l'école n'oseraient alléguer sans rougir. D'un côté, attaquant les plus grands hommes, ouvrant un vaste champ à leurs travaux, les conduisant par des routes difficiles et par des sentiers raboteux, et sinon les surmontant, du moins leur donnant toujours de la peine à vaincre; d'un autre côté, s'aidant des plus petits esprits, leur prodiguant son encens, et salissant ses écrits de ces noms que des bouches doctes n'avaient jamais prononcés. D'un côté, exempt, du moins en apparence, de toute passion contraire à l'esprit de l'Évangile, chaste dans ses mœurs, grave dans ses discours, sobre dans ses aliments, austère dans son genre de vie; d'un autre côté, employant toute la pointe de son génie à combattre les bonnes mœurs, à attaquer la chasteté, la modestie, toutes les vertus chrétiennes. D'un côté, appelant au tribunal de l'orthodoxie la plus sévère, puisant dans les sources les plus pures, empruntant les arguments des docteurs les moins suspects; d'un autre côté, suivant la route des hérétiques, ramenant les objections des anciens hérésiarques, leur prêtant des armes nouvelles, et réunissant dans notre siècle toutes les erreurs des siècles passés. Puisse cet homme, qui fut doué de tant de talents,

avoir été absous devant Dieu du mauvais usage qu'on lui en vit faire! Puisse ce Jésus, qu'il attaqua tant de fois, avoir expié toutes ses fautes! Mais si la charité nous ordonne de former des vœux pour son salut, l'honneur de notre sainte religion nous oblige de publier l'abus qu'il fit de ses lumières, de protester à la face du ciel et de la terre que nous ne l'avouerons jamais pour un vrai membre de notre réformation, et que nous regarderons toujours une partie de ses écrits comme le scandale des gens de bien et comme la perte de l'Église[1]. »

Cet homme, qui a troublé tant de choses dans le domaine des sentiments et des croyances, dans l'empire entier de la foi, ce grand destructeur enfin, qui a mis le marteau à la main des démolisseurs futurs, était-il aussi un grand écrivain? le talent littéraire chez lui répond-il aux rares qualités de son esprit?

D'ordinaire les intelligences auxquelles il a été donné de séduire le jugement et de changer les opinions, ont reçu en même temps le don de l'éloquence, et leur langage entraîne. Bayle a régné à moins. Il n'a ni l'éloquence de la passion, comme Rousseau, ni l'éloquence ailée d'un esprit de feu, comme Voltaire. Lui-même dépouillé d'ambition à cet égard, il s'était finalement dispensé de tout soin de composition et n'écrivait plus qu'en négligé. Pour se borner et choisir, il faut du temps, et Bayle ne s'en donnait point; il n'aimait pas d'ailleurs à se rien

[1] *Sermon sur l'accord de la religion avec la politique*, prêché à la Haye en 1709, après la bataille de Malplaquet.

retrancher, et laissait la source débordée de ses idées courir et s'égarer où il lui plaisait. C'est en composant le *Dictionnaire* qu'il s'était laissé allé à ces habitudes de négligence ou plutôt qu'il avait cessé de se contraindre; car bien avant il disait déjà de lui-même : « Si je suis petit parleur, je suis en récompense prolixe écrivain. » Il s'en prenait à un défaut de mémoire joint à beaucoup de paresse, mais ce qui lui manquait véritablement, c'était le sentiment littéraire, peu vif chez lui ou étouffé par la multitude et le genre de ses lectures, par la nature même de son activité intellectuelle. Ce sentiment, d'ailleurs, suppose le goût, et le goût n'existait chez Bayle qu'à un degré insuffisant. En disant ceci, je ne pense point à ces gravelures, indécentes quelquefois jusqu'à l'obscénité, qu'on a pu reprocher justement à sa plume. Il n'est pas rare de rencontrer des hommes qui, à un faible partiel pour un certain genre de gaietés équivoques, unissent un goût véritable et un tact exquis des convenances et des beautés de l'art. Le goût qui a manqué à Bayle, c'est ce sentiment supérieur qui apprécie la valeur et assigne la place des choses, qui garde l'écrivain des rapprochements indiscrets, des associations choquantes, et lui fait trouver, dans la manière d'exprimer ses pensées, cet ordre délicat dont notre esprit ne se rend pas compte, mais qui est un de ses vifs plaisirs.

Cette grande lacune, que nous avons eu souvent occasion de signaler dans la pensée de Bayle, devait se retrouver, et est frappante, en effet, dans son ta-

lent. Elle se fait sentir surtout à l'inconvenance d'un style mal approprié au sujet. En des matières dont on ne doit s'approcher qu'avec respect et qui commandent l'élévation du langage, Bayle est familier, et cette familiarité paraît de l'irrévérence; il s'égaye mal à propos, et cette gaieté déplacée a je ne sais quel air commun. C'est en se laissant aller à ces confusions indiscrètes qu'il a gâté beaucoup de ses meilleures pages, et qu'au lieu d'occuper comme écrivain une haute place dans la littérature philosophique, il s'en est fait une sans grand honneur parmi les moqueurs éternels. Montaigne, Rabelais lui-même, ont leurs moments où ils s'élèvent, Bayle n'en a guère de semblables : il ne dépasse jamais les hauteurs de la raison et du bon sens. Le poëte n'existe en lui à aucun degré.

Si Bayle n'est donc pas un grand écrivain, dans l'acception la plus littéraire du mot, il s'en faut pourtant que ce soit un écrivain ordinaire. *Il est marqué au bon coin*, déclarait Boileau en admirant « la netteté de ses expressions. » Sa langue assurément n'est point celle que l'on parle et que l'on écrit en ces temps-là, pour peu que l'on respire même à distance l'air de la cour du grand roi. Ce n'est point sans doute la langue de Pellisson, à qui on l'a comparé, mais c'est encore moins le français roidi et désorienté qu'on appelle le style réfugié et que nous définirons ailleurs. Bayle de bonne heure s'était mis en garde contre les provincialismes qui sont le fond de ce style; son français en un mot est très-français, mais un français bourgeois

et familier, trivial quelquefois; d'ailleurs ferme, nerveux, bien troussé et plein de trait, même de verve quand son ironie s'anime jusqu'à l'indignation. Les expressions proverbiales, les images familières, qui donnent tant de physionomie et de relief à la langue usuelle abondent dans la prose de Bayle et lui impriment un caractère, très-gaulois pour tout dire, sauf pourtant la naïveté et la grâce. Seulement, comme les expressions figurées sont précisément les plus soumises à ce triage continuel et tout de caprice en apparence que la société fait subir à son vocabulaire, il arrive souvent à l'émigré de Rotterdam d'être en retard sur le bon usage et de dire les choses comme elles ne se disent plus.

Les contemporains de Bayle furent peu frappés des parties faibles de l'écrivain, plus occupés qu'ils étaient de sa manière de raisonner que de sa manière de dire, de ses audaces que de ses négligences; ou, pour parler plus exactement, ses pensées hardies ou ingénieuses, son bon sens indépendant, répandus à profusion dans ses livres, lui étaient comptés pour beautés, son esprit pour talent. L'illusion allant plus loin, ses admirateurs en vinrent bientôt à prendre sa manière avec tous ses excès pour un art délicat et nouveau. Sa façon de tout présenter en arguments, qui nous fatigue aujourd'hui, loin de déplaire, fut imitée avec les hardiesses paradoxales, les libertés suspectes et la narquoise ironie de l'auteur des *Comètes*. De son temps même, et immédiatement après lui, on vit naître, à l'exemple de ses livres, toute une littérature

demi-philosophique et demi-critique, qui affectait les allures de son style. Voltaire, qui continua cette école, la fit oublier en la relevant par plus de malice et de témérité qu'elle n'avait osé s'en permettre, et par des grâces et une vivacité légères qui lui avaient manqué tout à fait. Le livre des *Comètes* et les *Lettres philosophiques* sur les Anglais sont les points de départ de ces deux manières.

Ainsi Voltaire fut doublement l'héritier de Bayle. Mais des deux parts de l'héritage, si l'une s'est enrichie entre ses mains, dirai-je que l'autre, en des points essentiels, a presque achevé de s'y corrompre? Non, ne revenons point, en nous séparant de l'émigré de Rotterdam, sur le mal trop réel que ses imprudences ont pu faire: rappelons plutôt les services qu'il a rendus à la culture moderne, en mettant à sa disposition un immense trésor de connaissances et d'idées; en donnant l'exemple d'appliquer librement le bon sens à l'étude et au jugement des faits historiques; en développant l'esprit de réflexion, et après tout en obligeant la raison humaine à se défier à la fois de sa force et de son impuissance, des apparences qui la trompent, des passions qui la rendent téméraire. Oublierons-nous, d'ailleurs, que jamais écrivain n'eut plus de modestie et de désintéressement, un amour de l'étude plus vrai et plus simple, et un cœur plus exempt d'envie. Voltaire a dit un jour de lui que c'était une *âme divine*. Au pied de la lettre, c'est trop dire sans doute; mais il faut bien qu'il y ait eu dans cet homme quelque chose de supérieur

à l'attrait de son génie, puisqu'on ne peut avoir vécu dans la familiarité de ses livres sans lui devenir indulgent, et l'avoir suivi jusqu'au terme de sa carrière, sans s'attacher à ce doux et studieux malade, et sans l'aimer enfin.

NOTE.

Chapitre VI, page 179 : « C'est au sujet de Morus que s'étaient enflammés les ressentiments théologiques qui agitèrent si longtemps Genève....

Les débats qui s'élevèrent dans Genève à l'occasion de Morus, ne sont qu'une des phases de la lutte qui partagea l'Église calviniste en deux camps tout le long du XVII[e] siècle. Mais cette phase préparait la dernière et contribua à la rendre décisive. L'une et l'autre formeraient un des chapitres les plus instructifs d'une histoire intérieure de Genève à cette époque. Afin de ne pas prolonger outre mesure ces épisodes théologiques, j'en ai renvoyé ici la suite et la conclusion.

Après avoir tenu longtemps la première place dans le clergé à l'académie de Genève, comme dans la faveur du troupeau, Morus se vit tout à coup en butte à des accusations qui s'attaquaient à ses opinions et à ses mœurs[1]. Il n'y a lieu à parler ici que du premier de ces griefs. Professeur à la fois de belles-lettres et de théologie, Morus fut accusé, par ses collègues, de nourrir et d'enseigner sur la grâce et la prédestination des opinions contraires à l'antique foi réformée; d'avoir parlé avec admiration à ses étudiants, des novateurs de Saumur. Faisant allusion à Caméron et Amyrauld, il les avait appelés de « Célestes pasteurs, » *Pastores celestes;* tandis que le sentiment de Bèze

[1] « Diodati reprochant à Morus diverses petites actions de jeunesse et de galanterie, lui disait : *Morus, arborum sapientissima, sed et Morum hominum non sapientissimus.* » Ancillon. *Mélanges critiques*, t. II.

sur le péché du premier homme (in quo peccaverunt omnes homines), était traité par lui de *dura et salebrosa sententia*. Morus repoussa nettement l'accusation d'hétérodoxie, en protestant de son adhésion aux canons de Dordrecht, un peu comme les jansénistes de leur obéissance à Rome ; mais il reconnaissait avoir dit, qu'il convient mieux de supprimer par le silence certaines questions plus curieuses qu'utiles, les discussions ne convenant point avec l'esprit de paix qui est la livrée du christianisme. « Au reste, ajoutait-il, je n'ai pas étudié pour copier des commentaires, mais pour produire mes conceptions, comme ont fait d'autres auteurs orthodoxes. » C'était invoquer le libre examen, et là était le fond du débat. Le conseil qui inclinait pour Morus et le défendit aussi longtemps qu'il put, fit entendre que cette protestation devait suffire, et l'accusé être déchargé du soupçon d'hétérodoxie; il exhortait en même temps les pasteurs et professeurs à vivre entre eux « en l'union » et à éviter d'élever tant en public qu'en particulier des questions curieuses qui ne sont point édifiantes ni nécessaires pour le salut. On fit une paix telle quelle, qui n'empêcha point la majorité dans la vénérable compagnie de revenir peu après à la charge, bien que Morus fût à la veille de partir pour se rendre à l'appel qu'on lui adressait de Middlebourg.

On voulait à tout prix arrêter dans sa naissance l'esprit de nouveauté, et on obtint des conseils qui avaient le même désir pour d'autres motifs, que des articles de foi préventifs sur la matière, fussent dressés en témoignage de la bonne doctrine prêchée et enseignée à Genève. Victorieux de ses adversaires, le sentiment de la grâce particulière rentra alors dans le repos et s'y endormit vingt ans; mais à son réveil il se sentit et se trouva en effet plus menacé que jamais; la grâce universelle avait fait de grands pas. Les ministres forcèrent les conseils à leur accorder audience et vinrent, en rabats et en robes, représenter avec force à

leurs seigneuries, que Genève, qui « avait gardé sa simplicité et sa virginité jusqu'alors, » était à la veille de perdre ainsi la réputation honorable dont elle jouissait dans le monde réformé. Après beaucoup d'hésitation et avec une vive répugnance, le conseil arrêta qu'à l'avenir les candidats au saint ministère déclareraient rejeter les nouveaux sentiments de l'universalité de la grâce en ces termes: *Sic sentio, sic profiteor, sic docebo et nihil contrarium hisce docebo, vel publice, vel privatim.*

Bayle, qui arriva peu après pour étudier à Genève, nous dira si cette rigueur fut un palliatif ou un remède : « Cette république, écrivait-il en 1671, jouit présentement par la grâce du Seigneur, d'un grand calme et d'une tranquillité générale. Pour l'Eglise, elle y est dans une grande prospérité. Il y a une si grande abondance d'exercices de piété, qu'un même homme peut facilement assister par semaine à plus de douze prêches et à quatre prières publiques. On y prêche en trois langues, en français tous les jours, en allemand le mercredi et le dimanche, et en italien le jeudi. Je me rends assidu à ces dernières prédications pour apprendre un peu cette langue-là.

« Au reste, les disputes de la grâce universelle ont étrangement partagé les esprits. La division commença par les professeurs, car c'est l'ordinaire que les plus savants soient les premiers en jeu dans les affaires de cette nature. Des professeurs elle passa dans les autres ministres. De ceux-ci elle se répandit dans toutes les maisons de Genève, chacun se rangeant à l'opinion d'un tel ministre, son parent ou son ami. Cela alla si avant que jusqu'aux gens de métier se demandaient s'ils étaient pour la grâce universelle ou pour la particulière. De là naquirent cent factions et cent cabales, un parti s'opposant toujours aux intérêts de l'autre, de quelque espèce qu'ils fussent. Enfin, on en vint jusqu'à un péril éminent d'un soulèvement qui aurait été la perte irréparable de cette république; mais le conseil

des Deux cents s'assembla et fit de si expresses défenses, tant aux professeurs, ministres, qu'autres habitants, de parler de grâce, soit particulière soit universelle, que chacun demeura en repos. Il est vrai que comme ceux de la grâce universelle étaient estimés novateurs, ce fut à eux particulièrement qu'on imposa silence. On défendit aux professeurs qui la soutiennent d'en parler, ni dans leurs prêches, ni dans leurs leçons, ni dans leurs conférences; et on les obligea de signer un formulaire dressé comme il plut au parti opposé. Cela se fit il y a quatre ou cinq ans. Depuis cela on n'entend plus tant parler de l'affaire : néanmoins, qui était universaliste ou particulariste l'est encore, et les esprits sont dans une aussi grande aliénation, quoique plus cachée que jamais. »

Quelques années après, Louis Tronchin et Mestrezat, tous deux entre les plus distingués de leur corps, déclarèrent en pleine compagnie qu'il ne fallait plus s'arrêter à ces pédanteries et formalités, qu'il fallait se contenter d'exiger des candidats la conformité à la parole de Dieu; et au président qui leur rappelait leur propre serment, Tronchin répondit : « Serment qui n'est pas de faire, n'est pas serment de tenir[1]. » Tant de hardiesse épouvanta la majorité. Tronchin et Mestrezat étaient appuyés de leurs nobles et nombreuses familles, les magistrats étaient mal disposés; on s'adressa alors aux cantons évangéliques; ceux-ci, c'est-à-dire leurs églises, prirent feu, et dressèrent un corps de doctrine sur la matière controversée, pressant les conseils genevois de souscrire à cette formule confessionnelle. Les conseils gardèrent longtemps le silence, et c'est à la fin de 1678 seulement, que, déterminés par la crainte de blesser les cantons évangéliques, déjà choqués de leur longue résistance, ils cédèrent en adhérant à ce fameux

[1] Remontrances faites à leurs seigneuries de la part de la Ve C^e : Archives de Genève, n° 3517.

Consensus[1]. Les théologiens vainqueurs ne gagnèrent rien à cette victoire qui leur semblait décisive. Au lieu de contenir le esprits indépendants, ce moyen de contrainte ne fit que les irriter; tant enfin, qu'après l'exil forcé ou volontaire de plus d'un ministre qui, comme l'un d'eux, Mussard, déclarait se croire libre de penser à sa mode sur les points qui ne sont pas fondamentaux; après quelques faiblesses plus scandalisantes que les actes de résistance, il fallut peu à peu céder et consentir à des restrictions personnelles, bientôt même à des refus de signer, dont Chouet fut le premier à donner l'exemple : les vainqueurs de 1669 se sentirent vaincus, et le parti de la tolérance, ou plutôt du libre examen, gagna sa cause.

[1] Voir aux Archives de Genève, le dossier 2625, et le manuscrit de Gauthier. Ces excellentes annales sont travaillées et rédigées par le professeur avec un soin minutieux et des plus intelligents sur les pièces originales et les registres des conseils; malheureusement elles s'arrêtent en 1690.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIER LIVRE.

LA SAVOIE. — LA HOLLANDE AU TEMPS DE DESCARTES. — LA SUISSE. — 1590-1680.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

DEUXIÈME LIVRE.

1684-1715.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

JAN 24 1922

Imprimerie de Ch. Lahure (ancienne maison Crapelet),
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.